

# Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1807.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:reutilisationcommerciale@bnf.fr).





# PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

## L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1833.



# PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

## L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1833.



ROUEN,

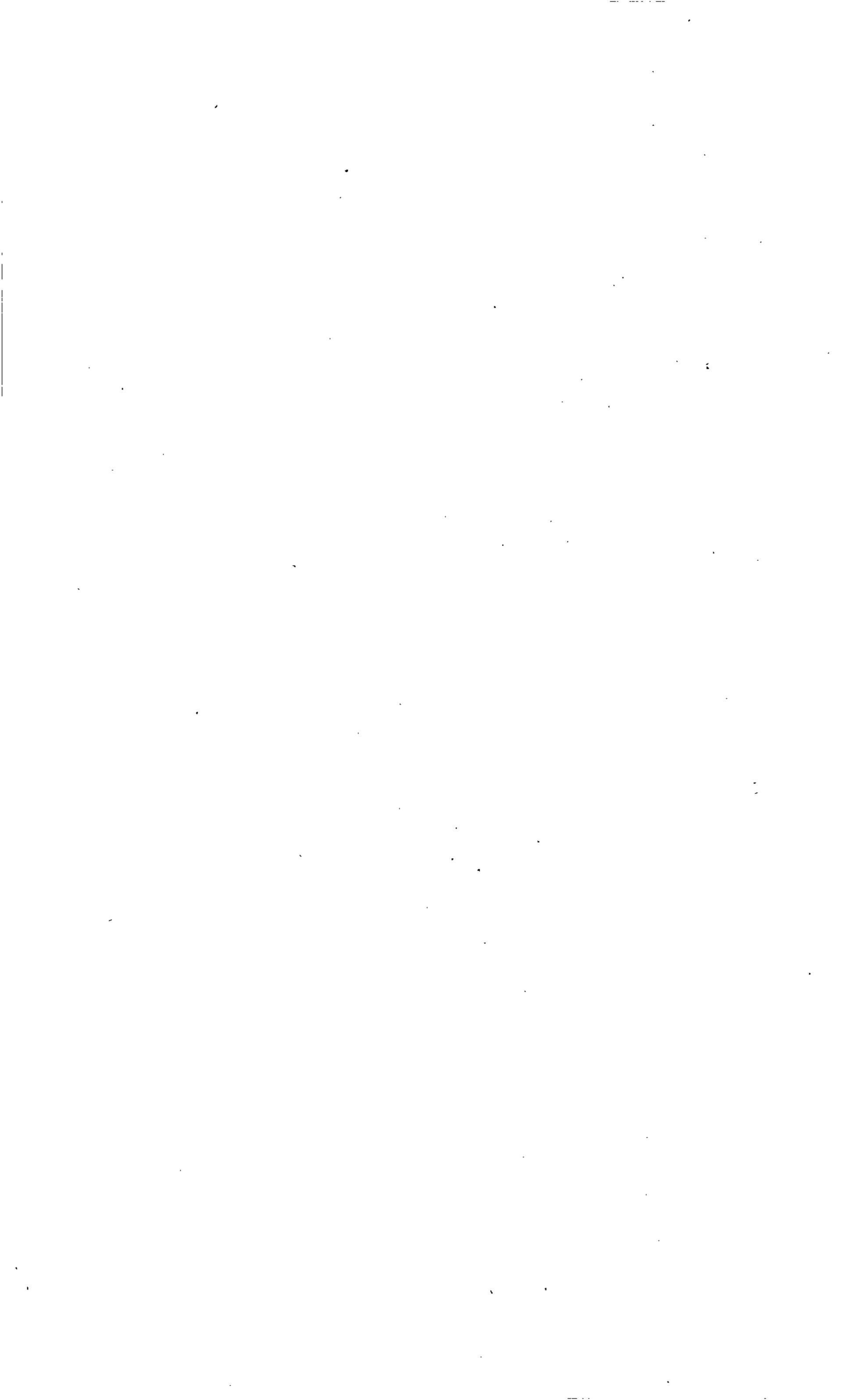
IMPRIMÉ CHEZ NICÉLAS PERIAUX,

RUE DE LA VICOMTÉ, N° 55.

—  
1833.

*Per 80*

*12391*



**PRÉCIS ANALYTIQUE**  
**DES TRAVAUX**  
**DE**  
**L'ACADÉMIE ROYALE**

**Des Sciences, Belles-Lettres et Arts**

**DE ROUEN,**

**PENDANT L'ANNÉE 1835.**



**DISCOURS D'OUVERTURE**

**De la Séance publique,**

**PRONONCÉ PAR M. HELLIS.**

---

**MESSIEURS,**

Si les mers qui pressent de toutes parts la sphère que nous habitons ont été explorées de manière à nous ôter l'espérance de découvrir de nouveaux continents, il nous reste beaucoup à apprendre sur ceux que nous connaissons.

Nous manquons de lumières sur ce qui se passe dans une

grande partie de l'Asie; le vaste empire de la Chine est pour nous l'objet d'une foule de problèmes insolubles; un heureux rival du barde écossais a trouvé de nouvelles inspirations dans la description des mœurs inconnues des antiques peuplades du Nouveau-Monde; et le continent le plus voisin de nous, l'Afrique, dont quelques points ont brillé de tout l'éclat des arts et de la civilisation, est restée dans son centre, couverte de profondes ténèbres.

Une partie de cet hémisphère excitait surtout la curiosité des Européens: c'est celle qui se trouve à l'ouest, et qui comprend les plages situées entre le Grand Désert et le golfe de Guinée.

Les écrits d'Hérodote et de quelques auteurs plus modernes donnaient à entendre qu'au centre de cette terre existait une ville puissante, assise sur un fleuve immense qui, depuis, reçut le nom de Niger. Ce fleuve mystérieux passa long-temps pour sortir des mêmes sources que le Nil, et se perdre dans un lac ou dans un point ignoré de la mer.

Jusqu'à la fin du siècle dernier, on vécut sur ces croyances; le désir vint de les approfondir, et de décider si le commerce pouvait espérer se frayer une nouvelle voie dans ces régions inconnues.

De hardis voyageurs tentèrent long-temps en vain de surmonter les obstacles qu'opposaient, et le Désert, et le climat, et les hôtes dangereux qui en défendent les côtes. C'est en rendant à leur courage un tribut mérité d'éloges, que les annales des Voyages conserveront les noms de Leydard, de Houghthon, de Mungo-Park, de l'infortuné major Laing, et de Claperton, qui devait voir le Niger et y trouver un tombeau.

Un Français, jeune, ardent, M. Caillé, muni de son seul courage, fit ce que les trésors de l'Angleterre n'avaient pu obtenir; il pénétra, en 1828, jusqu'à Temboctou, et, le premier des Européens, revint sain et sauf d'un aussi périlleux voyage.

Un an après, Richard Lander, qui avait accompagné son maître, Claperton, dans sa malheureuse expédition, en 1824, reçut du gouvernement anglais la mission d'explorer de nouveau ces régions impénétrables. Il s'adjoignit son frère John, et ces hardis voyageurs, aussi heureux que M. Caillé, ont rapporté en Europe le fruit de leurs découvertes.

La route, pour pénétrer à Temboctou, est désormais connue; le voile qui couvrait la marche du Niger depuis tant de siècles est déchiré; cette suite de découvertes ne peut manquer d'avoir une puissante influence sur les destinées des peuplades africaines, et sur les progrès de la civilisation dans ces contrées.

J'ai le projet d'arrêter quelques instans vos regards sur ces terres si nouvelles; nous n'aurons pas toujours l'occasion de parler d'un sol que les Européens n'ont point encore foulé, de races qui ont su vivre cinq mille ans sans le secours de nos institutions. Mais quel choix faire au milieu de tant et de si précieuses richesses? Dirai-je Shara, sa mer de sable, ses dunes mouvantes, ses monts de granit, ses chameaux patients et ses vives gazelles. Hélas! la solitude du Désert est souvent troublée par la soif de l'or; nous y pourrions rencontrer les misères qu'elle entraîne. Suivrai-je M. Caillé sur le lac Segou, dans les villes de Djenné ou de Temboctou? Je craindrais que, sous d'autres couleurs, vous ne reconnussiez déjà les hommes de nos cités. Je préfère vous appeler sur les bords du Niger, sur ces rives où nul blanc n'avait encore paru; là où l'industrie n'a réveillé aucun de ces besoins qui sont trop souvent notre gloire et notre tourment.

D'autres diront l'incroyable constance de ces voyageurs, leurs misères et le miracle de leur retour. D'autres supputeront l'or des mines de Bouré, ou la masse de produits que l'on peut introduire aux marchés de Boussa ou de Kirri. Assez souvent ces voûtes ont retenti de l'éloge de la science, du charme des lettres, des merveilles des arts; je vais, aujourd'hui, vous parler d'ignorants qui ne vont point au

collège , de pauvres créatures qui ont vécu jusqu'à ce jour sans imprimerie , sans boussole , sans papier timbré et sans poudre à canon ; d'hommes assez dépourvus pour ne savoir la valeur d'une once d'or ; de femmes incapables d'apprécier la coupe d'une robe ou la broderie d'un voile ; de barbares, de sauvages enfin , que la couleur de leur peau et la chaleur de leur ciel ont déterminés à s'affranchir à jamais du caprice des modes.

Le Niger, après avoir, dans un cours de près de quatre cents lieues , fertilisé le centre de l'Afrique , cotoyé le Désert, arrosé les bords de Temboctou et de Djenné, descend presque perpendiculairement , du nord au sud, dans une étendue de près de trois cents lieues , pour se perdre , par plusieurs embouchures , dans le golfe de Benin. C'est cette dernière portion du fleuve , parcourue par les Lander pour la première fois , qui va seule ici nous occuper.

La nature, dans ces lieux , s'est plu à déployer son luxe et sa magnificence. Sa prodigalité semble inviter ses habitants à une indolence que la chaleur du climat ne favorise que trop. La terre produit presque sans culture, les simples herbes croissent à la hauteur de quinze pieds , et forment dans les sentiers de vertes ogives qui modèrent les feux du jour , le maïs, le riz y deviennent énormes ; le blé voit sa tige se couronner de huit épis, et s'élever deux fois à la hauteur d'un homme. La banane, le goura, l'igname, la datte, le palmier , l'arbre à beurre, suffiraient à tous les besoins, sans la pêche, les troupeaux et une foule de fruits et de légumes dont ce sol fertile abonde.

Des forêts vierges s'offrent au voyageur avec leur mystère et leurs sombres merveilles. Le chêne d'Afrique, l'arbre de vie, le bambou, l'ébénier, l'acajou, l'arbre de fer et le baoba, ce géant de la terre, sont parvenus à un tel accroissement, qu'un seul tronc suffit parfois à un canot qui doit admettre trente rameurs et autant de passagers. Des hôtes innombrables habitent leur feuillage : le vautour, le faucon , pla-

ment au milieu du faisan, de la pintade et de mille oiseaux inconnus ; la modeste perdrix voltige à côté de la grue des îles Baléades, à crête royale. Des singes, se livrant à toute la vivacité de leurs jeux, font assaut de malice et de légèreté ; tandis que des colombes richement parées, des perroquets et autres oiseaux graves, à figures solennelles, les regardent, perchés immobiles au sommet des plus hautes branches. Au milieu d'eux se voit le délicat oiseau-mouche, semblable à des pierreries de diverses couleurs ; l'un d'un vert sombre chatoyant, l'autre avec des ailes rouges et soyeuses, et le corps d'un beau violet ; d'autres rayés cramoisi et or, tous gais, heureux, joueurs à l'excès, animant de leurs concerts le plus admirable feuillage.

Un fleuve majestueux coule au pied de forêts ondoyantes, de montagnes gigantesques ; il arrose des plaines sans fin ; son cours est varié par des îles toujours vertes, où paissent d'innombrables troupeaux ; sur ses rives se succèdent des villages et des villes imposantes.

Tel est le spectacle que présente le Niger aux yeux enchantés du voyageur.

Les chefs de tribu portent le nom de rois ; ils ne sont pas rares sur ces bords. Si quelque Hélène au cou de cygne devait allumer la guerre au sein de ces paisibles lieux, et faire, de Boussa ou de Rabba, une nouvelle Ilion, le chef de cette expédition pourrait sans peine réunir plus de rois que n'en guidait vers Troie le superbe Agamemnon. Ces souverains, faciles et débonnaires, aussi vains que peu redoutables, heureux d'un hochet, d'un haillon doré, se livrent sans rougir aux œuvres des mains ; et l'activité si vantée des reines d'Homère n'est rien, comparée à la vie pénible et laborieuse de plusieurs branches féminines de beaucoup de ces familles royales.

Le souverain règne en despote, rend la justice avec une rare impartialité, et voit ses arrêts exécutés sans délai et sans appel. La peine de mort est peu connue. Celui qui s'est

rendu coupable d'un crime est puni par l'esclavage, et, comme tel, vendu au plus prochain marché. C'est au moyen de ce commerce qu'ils se procurent quelques objets d'art, et surtout des lambeaux, dont ils se parent aux grands jours. Leur bonheur est complet lorsqu'ils parviennent ainsi à exciter l'admiration de leurs fidèles sujets.

Il est, dans l'année, certains jours de fête où le roi déploie toute sa magnificence; l'ivresse devient générale lorsque le monarque se mêle à son peuple, aux plaisirs duquel il contribue, soit en dansant, soit en se livrant à certains exercices qui lui valent toujours de nombreux applaudissements. Ces solennités se terminent d'ordinaire par une allocution, écoutée avec respect et confiance. Dans une pareille circonstance, le roi de Boussa, monté sur un tertre, tenant une queue de lion en guise de sceptre, fit un discours qui ne manquait ni de force ni d'éloquence: il commença par assurer les siens de la tranquillité de l'empire; de ce qu'il avait fait pour maintenir les dispositions amicales des puissances étrangères; il exhorta les auditeurs à s'occuper avec zèle de la culture du sol; à vivre avec tempérance, à boire peu de bière, dont l'usage immodéré est la source des querelles et d'une foule de maux. « Allez, reposez-vous avec sobriété et gaieté, dit-il en finissant; faites ce que je vous recommande de faire; vous serez un exemple pour vos voisins, vous mériterez leur estime et leurs applaudissements. » Après quoi, il congédia l'assemblée avec un air plein de grâce et de dignité.

Je doute que le roi très glorieux de la Grande-Bretagne parle plus sensément aux lords réunis en parlement, que ce chef de tribu aux sauvages de la zone torride.

Les guerres sont peu sanglantes dans ces contrées; leur but est de faire des prisonniers. On cite une bataille qui fut décisive après que six braves eurent mordu la poussière, et une autre où il n'y aurait point eu de victimes, si une vieille femme, que son âge trahissait, ne se fût trouvée dans la mêlée.

Doux, inoffensifs, hospitaliers, peut-être un peu trop avides des objets qui peuvent flatter leur vanité; ces heureux potentats ont la plus haute opinion des blancs; ils les regardent comme des demi-dieux, invoquent leur puissance, et font des vœux pour leur prospérité.

« J'aime les hommes blancs d'occident, disait le roi de Wouwou aux frères Lander, parce que le bonheur suit partout leurs pas; tous les pays qu'ils ont visités sont heureux. Je prierai Dieu pour qu'il vous protège et qu'il vous permette de revoir votre pays. »

Cette bonne opinion n'est-elle pas la meilleure preuve que jamais on n'avait pénétré chez eux ?

Le roi de Boussa, franc, ingénu, sincère et candide dans ses affections, plus innocent et moins soupçonneux qu'un enfant, donna son fils pour guide aux étrangers. Il écrivit à tous les chefs du Niger de les bien accueillir, et, lorsqu'il apprit que ses efforts n'étaient pas sans résultat, il ne put contenir sa joie. Rien de plus naïf et de plus touchant que les termes dont il se servit dans cette occasion.

Voici un trait qui ferait honneur aux nations les plus civilisées :

Un message secret était venu au prince de Rabba pour l'engager à retenir par artifice les deux voyageurs, et leur arracher ainsi de riches présents : « Dites à votre souverain, répondit-il aux envoyés, que je déteste ses abominables insinuations, et que jamais je ne consentirai à ce qu'il me demande. Quoi ! ces hommes blancs seront venus de pays éloignés pour visiter nos contrées, ils auront dépensé leurs richesses parmi nous, nous auront fait des présents avant que nous ayions pu leur être utiles en rien, et nous les traiterions avec tant d'inhumanité ! Ils ont usé leurs vêtements et leurs chaussures sur nos chemins, ils se sont jetés à notre merci, réclamant notre hospitalité, et nous en userions avec eux comme avec des voleurs ! Que diraient nos voisins, nos amis, nos ennemis ? Y a-t-il infamie pareille à celle qui s'attache-

rait à nous, si nous trahissions ces blancs comme on nous le propose ? Après avoir été accueillis si honorablement à Yarriba, à Wouwou, à Boussa, sera-t-il dit que Rabba les a mal reçus, qu'on leur a fermé les portes et qu'on les a pillés ? Non, encore une fois, j'ai donné ma parole de les protéger, et je ne fausserais pas mon serment pour tous les fusils, pour toutes les épées du monde ! »

De nombreuses tribus habitent les bords du fleuve. Toutes n'ont point les mêmes mœurs, les mêmes penchants, ni les mêmes usages. Les unes se distinguent par leur haute stature et leur couleur d'ébène; les autres par leur teint cuivré, leurs formes élégantes et leur adresse à la pêche et à la chasse. Ceux-ci sont renommés par leur bravoure à la guerre, ceux-là, par leur douceur, leur goût pour la vie domestique et leur succès dans l'agriculture. Indépendamment de l'idiome et du culte, chacune de ces peuplades se reconnaît à un genre de tatouage particulier; l'une a les dents teintes en rouge, l'autre les paupières nuancées d'azur; ici, c'est une incision sur la joue; là, une flèche dessinée sur la tempe; à droite, le nez est orné d'une perle ou d'un coquillage; à gauche, les oreilles sont chargées de morceaux d'ivoire, image plus ou moins parfaite des parures élégantes de nos dames.

Le sol est partagé entre les naturels et les Arabes Fellans. Les premiers, connus sous le nom d'Africains, sont d'une haute stature, d'un noir d'ébène, et offrent l'apparence de la force et de la santé; ils réalisent ces formes d'athlète, si peu connues parmi nous. On ne rencontre point, chez eux, ces corps flétris dont les stygmates attestent la dégradation de l'espèce; on n'y voit aucune de ces difformités dont nos riches cités abondent.

Les femmes sont renommées pour leur grâce et la noblesse de leur démarche, ce qu'elles doivent à l'usage de porter sans fléchir de lourds fardeaux sur leur tête. Leurs traits sont réguliers, leur figure ovale, leur chevelure

longue, leurs lèvres minces, et même, à nos yeux, elles passeraient pour jolies. Elles se marient sans dot, et cette coutume ne contribue pas peu à bannir le célibat, qui y est tout-à-fait inconnu. En beaucoup d'endroits, elles mêlent à leur chevelure les simulacres des enfants qu'elles ont perdus, et quand la chaleur est ardente, elles ne manquent pas de leur offrir à boire. Partout nous verrons ce sentiment maternel se révéler par de touchants souvenirs.

Peut-être demanderez-vous comment ces barbares passent le temps, privés qu'ils sont de journaux, de cafés, de spectacles, n'ayant ni métier à apprendre, ni places à courir, ni fonctions à remplir? N'en prenez aucun souci. Les journées sont trop courtes, car sans cesse ils remettent au lendemain. Les hommes cultivent la terre, récoltent pour la saison des pluies, construisent et réparent leurs cases, fabriquent des arcs et des flèches; les femmes élèvent les enfants, préparent les repas, tressent les nattes, partagent les soins à donner aux troupeaux, et, comme ailleurs, se livrent aux détails du ménage. Ils ont, outre cela, leurs jours de fête, leurs chants, leurs jeux, leur musique et leurs danses, toujours pittoresques, souvent gracieuses, et jamais indécentes.

Ce qui reste de temps est employé à de longues causeries, soit groupés à la porte d'une case, soit assis en rond à l'ombre d'un palmier ou d'un baoba. Au plaisir qu'ils y prennent, à la vivacité de leurs gestes, au jeu de leur physionomie, et surtout aux éclats bruyants de leur joie, on peut présumer que ce passe-temps a pour eux un grand charme, et qu'ils excellent dans l'art de raconter.

Un soir, fatigués d'une longue navigation, les Lander et leur escorte débarquèrent sur un point inconnu du Niger. Bientôt ils se virent entourés d'une foule d'hommes nus, armés de toute sorte, accourant sans ordre, avec des gestes furieux. Le chef de la troupe marchait en avant, son carquois au côté, son arc bandé, et une flèche en arrêt. Lander

s'avance, jette ses pistolets à terre, et lui tend la main. A ce signe de paix, compris de toutes les nations, le sauvage le regarde fixement, laisse échapper la flèche dont il menaçait sa poitrine; il se jette à genoux; des éclairs s'échappaient de ses yeux noirs et roulants; son corps était en proie à de violentes convulsions, comme s'il eût éprouvé d'inexprimables angoisses; sa physionomie prit une expression indéfinissable de timidité et d'effroi, où toutes les passions, bonnes et mauvaises, semblaient lutter; enfin il laissa tomber sa tête sur sa poitrine, saisit la main qu'on lui tendait, et fondit en larmes. Dès ce moment, l'harmonie fut rétablie, les pensées de guerre firent place à la meilleure intelligence.

Les sauvages parurent ravis du résultat de cette entrevue; leurs yeux étincelèrent de plaisir; ils poussèrent des cris de joie, rejetèrent leurs flèches dans leur carquois, courant çà et là comme des possédés du malin esprit; faisant vibrer les cordes de leurs arcs, secouant leurs lances, dansant avec des contorsions et des rires si étranges, qu'on eût dit d'une troupe de fous.

Quand cette fougue fut calmée, le chef s'assit sur le gazon, et, par le moyen d'un interprète, leur transmit l'explication suivante :

« Peu après votre débarquement, on vint m'avertir que des étrangers arrivaient sur la place du marché et qu'ils parlaient un langage inintelligible. Pensant que c'étaient des ennemis, j'ordonnai tout pour le combat, et nous sommes venus décidés à vous exterminer; mais quand vous vous êtes avancés sans armes, que nous avons vu vos faces blanches, chose inouïe jusqu'alors, nous avons manqué de force pour bander nos arcs; nos pieds et nos mains nous ont refusé le service à mesure que vous approchiez, et lorsque vous avez étendu vos mains vers moi, j'ai senti mon cœur défaillir; j'ai cru que vous étiez des enfants du ciel, tombés des nuages. Maintenant, hommes blancs, je vous

demande pardon, tant que vous resterez chez nous, rien ne vous manquera.

D'après cela, on concevra qu'on les peut aborder sans crainte. Ils ne se mangent jamais entre eux, et ils n'ont éprouvé aucune tentation à la vue des blancs. Beaucoup ne se nourrissent que de laitage, de fruits ou des productions de la terre; l'imperfection de leurs armes ne leur permet pas de faire aux oiseaux une guerre profitable, la pêche n'est pas toujours abondante, et ce n'est qu'aux grands jours qu'on se permet le sacrifice d'un mouton.

L'appétit assaisonne leurs mets, et la tempérance conserve leur santé. Ils ignorent la plupart de nos maladies; celles qui les attaquent sont légères, ce qui fait qu'ils n'ont point encore créé d'hôpitaux ni de facultés. On me croira sans peine lorsque j'affirmerai qu'on n'a rencontré chez eux ni médecin, ni apothicaire.

Mais, direz-vous, vous ne parlez pas des animaux cruels qui, chaque jour, dans ces plages brûlantes, mettent la vie en péril? Nierez-vous que l'Afrique ne soit la terre classique des bêtes féroces? D'où viennent, s'il vous plaît, les éléphants et les rhinocéros? nous avons vu des serpents monstrueux, des lions de Numidie, des hyènes, des panthères, des tigres, et cet animal, que sa force et sa beauté ont fait proclamer pair du roi des forêts?

Rassurez-vous, on peut aller à Temboctou sans être dévoré. M. Caillé, dans une course à pied de près de huit cents lieues, armé d'un parapluie, n'a souvenir que d'un serpent, qui s'est enfui à sa vue. Les frères Lander n'ont guère été plus menacés; ils ont cru voir un crocodile qui guettait une génisse aux bords du fleuve; ils ont aperçu des hippopotames qui jouaient dans l'eau; ils ont reconnu sur la rive les traces d'un éléphant qui devait être d'une belle taille, mais qu'il ne leur a pas été donné de contempler.

Curieux de tous les pays, je vous conseille de rester chez

vous ; vous en verrez plus aux foires et dans une promenade au Jardin royal des plantes, que pendant une excursion au centre de l'Afrique.

Ces animaux, satisfaits du riche domaine qu'ils possèdent, heureux et paisibles au fond des bois, ne vont point chercher l'homme dans la plaine ; ils s'inquiètent fort peu de lui, évitent sa société, et d'ordinaire prennent la fuite à son approche. Ils réservent leur force et leur courage pour les moments d'attaque.

Si nos voyageurs n'ont point couru risque d'être dévorés, ils ont souvent été saisis d'admiration à la vue d'une multitude d'insectes d'une beauté ravissante, et de papillons diaprés, aux larges ailes d'azur et de pourpre ; tous légers, volages et inoffensifs. J'en excepterai pourtant les mosquitoes, qui, s'éveillant quand le soleil quittait l'horizon, ont souvent troublé leur sommeil, comme pour les inviter à contempler le calme de la nature dans une belle nuit, l'éclat surnaturel de la lune en ces climats, et des quantités de mouches lumineuses qui, voltigeant dans l'ombre, semblaient des diamants pourvus d'ailes, ou des molécules étincelantes, encore pénétrés de tous les feux du jour.

Les naturels sont idolâtres, et, comme tels, peuvent être réduits en esclavage, ce que n'ont point à craindre les sectateurs de Mahomet, dont je parlerai bientôt. Mais l'esclavage est doux : point de cachots, point de chaînes, point de bâton, point de mauvais traitements. Lorsqu'il y a peu à faire, là où l'on possède peu et où les désirs sont bornés, l'esclave a bien peu à envier au maître.

Je souhaiterais à plus d'un homme libre de nos climats l'esclavage chez les sauvages du centre de l'Afrique.

Simple, confiant, crédule à l'excès, peu accessible aux peines et aux émotions vives, laissant doucement couler la vie sans songer où elle mène, ces Africains paraissent, en général, peu susceptibles d'une instruction étendue. Leur ignorance est extrême, et leurs progrès fort lents ; c'est au

point qu'ils n'ont pas, jusqu'ici, secoué le joug de l'autorité paternelle. Chose merveilleuse ! On voit encore des enfants parmi eux, et ils en sont restés aux traditions de Lacédémone sur le respect que l'on doit à la vieillesse.

Les Africains ne sont pas seuls habitants de ce beau pays ; les Arabes Fellans y ont, depuis long-temps, apporté leurs mœurs, leur culte et leur domination. Renommés à la guerre, adroits, intelligents, cultivateurs habiles, ils sont souvent en guerre avec les naturels, et la crainte qu'ils leur inspirent est une des raisons qui les empêchent de quitter le lieu qui les a vus naître. A la suite de ces heureux conquérants, des familles de pasteurs sont venues se fixer sur ce sol si fertile, et peupler les bords du Niger, où elles se sont étonnamment multipliées. Beaucoup, s'unissant entre eux, ont formé des bourgs et des villes immenses, dont plusieurs n'ont pas moins de trente milles de circuit, et avec une triple enceinte de muraille. Toute la population ne forme qu'une vaste famille ; ils mènent une vie douce et tranquille, image parfaite de la vie patriarcale. Ils conservent avec soin le langage et la simplicité de leurs pères ; leur existence, douce et sereine, s'écoule, embellie par la jouissance de ces plaisirs domestiques, de cette bienveillance réciproque, qui sont le charme des sociétés civilisées, et dont leurs compatriotes vagabonds n'ont pas même l'idée.

Bien supérieurs aux indolents propriétaires du sol, ces heureux mortels se livrent avec succès à l'éducation des chevaux. Ils s'occupent de leurs fermes, de leurs troupeaux, et leurs progrès dans l'agriculture ne le cèdent en rien aux pays les plus éclairés de l'Europe.

On connaît toute la tendresse de l'Arabe pour son coursier : ils ne la démentent point ; ils sont, outre cela, susceptibles de pensées nobles et d'actions généreuses. On pourrait citer chez eux plus d'un trait d'amitié qui rappellerait le dévouement de Pilade et d'Oreste.

Pendant toute une nuit, les voyageurs furent troublés

par la conversation très animée d'une case voisine ; aux témoignages de la joie la plus vive se mêlaient des pleurs et des sanglots : il s'agissait de deux femmes amies qui se revoyaient après un an d'absence.

Un roi de Kiama s'était lié d'amitié avec un Arabe du Désert ; il y avait entre eux un mutuel échange de tendresse et de prévenances ; ils ne pouvaient se passer l'un de l'autre. En témoignage de son estime, le roi donna à l'Arabe sa fille favorite ; et une mort prématurée l'ayant privé de son ami, il en fut inconsolable : sa douleur le porta à finir ses jours par le suicide, seul acte de cette nature dont ces contrées gardent le souvenir.

Un Fellan voyageait avec une jeune fille, qu'il devait bientôt épouser ; il fit rencontre de bandits du Borgou, qui exigèrent qu'il leur livrât sa maîtresse. Il lutta contre eux jusqu'à ce qu'elle fût hors de leurs atteintes, et alors il se mit à courir pour sauver sa vie, mais ils le percèrent d'un si grand nombre de flèches, qu'il tomba expirant dans un sentier. L'impression qu'a laissée cette histoire, l'horreur et la vivacité avec laquelle on la raconte, témoignent qu'un meurtre, dans ces contrées, même de la part des brigands, est une chose fort rare. Lorsqu'un pareil crime se commet, toute la nation semble frappée d'effroi, et le peuple se lève, comme si une armée ennemie dévastait le pays et égorgeait tous les habitants.

Les hommes, d'une stature moindre que les Africains, se reconnaissent à leurs formes moins empâtées ; à leur teint cuivré, à leurs manières douces et affables.

Les femmes sont modestes et réservées. Leur conduite est pleine d'urbanité et de délicatesse ; elles ne séduisent pas moins par leurs charmes que par leur aménité. Des yeux noirs comme du jais, brillants comme le diamant, de longs cils, aussi luisants que des plumes de corbeau, des traits réguliers et pleins de douceur, des formes élégantes et gracieuses : tels sont les avantages que la nature leur a prodi-

gués et que font encore ressortir une naïveté touchante, la décence de leur mise et une recherche de propreté que trop souvent on souhaiterait aux naturels du pays. Rien de plus charmant que les jeunes Fellanes; tout chez elles annonce le bonheur, l'innocence et la gaîté. Les contours de leur visage sont pleins d'une douce harmonie; leurs cheveux sont disposés avec un goût qui ferait le désespoir de nos artistes, et exciterait la jalousie de nos dames.

Lorsque, dans ces champs fortunés, elles suivent leurs pères et leurs époux, qui cultivent en chantant gaîment au son du tambourin; lorsqu'au milieu de prairies sans fin ou d'admirables paysages, elles folâtrant en gardant leurs troupeaux, au sein d'une foule d'enfants vifs et jolis comme elles; lorsqu'aux accords d'une musique champêtre, elles forment des danses légères sur des tapis de verdure, on croit à la réalité des rêves délicieux de Théocrite et de Virgile; on voit, douées de vie et d'âme, les peintures si suaves de Raphaël, du Guide et du Poussin; on se croit transporté au sein de l'Arcadie, sur les bords de l'Eurotas, ou dans l'antique vallée de Tempé.

Tels sont les lieux, tels sont les peuples qui vont bientôt subir le joug de notre civilisation moderne.

J'ai lu que des voyageurs ayant été poussés par la tempête vers des îles où nul humain n'avait pénétré, les animaux qui peuplaient ces solitudes ne témoignèrent aucun effroi à leur approche, et ne leur firent aucun mal. Ils ne fuyaient point sous leurs pas, ils se laissaient approcher sans crainte; les oiseaux voltigeaient autour d'eux, se perchaient sur leurs têtes, et recevaient à manger de leurs mains. Mais leur confiance ayant été payée par de mauvais traitements, par l'esclavage et la mort, ils sont bientôt devenus comme ailleurs, défiants, cruels et ennemis irréconciliables de ceux qui leur avaient voué une guerre éternelle.

Il en est de même des peuplades d'Afrique; le tableau que je viens de tracer ne convient plus là où les blancs ont

pénétré , là où les Arabes vagabonds ont porté leurs pas ; il n'est vrai que depuis Yaourie jusqu'à Kirri, et dans quelques-unes des plages reconnues par M. Caillé.

Je sais que les habitants des côtes d'Afrique sont , pour la plupart , insociables , fourbes , pleins de rudesse et de méchanceté ; mais étaient-ils tels dès le principe , ou les avons-nous faits ainsi ? Si les Européens, dès le début de leurs relations , les avaient traités avec justice et humanité ; s'ils leur avaient envoyé des législateurs , des philosophes et des sages, ils auraient quelque droit de se plaindre ; mais que pouvaient-ils espérer d'avidés traitants, de pirates, de corsaires, de négriers, de matelots voués au vice et à la brutalité ? Certes, de tels apôtres n'étaient pas pour les convertir, ni pour leur donner une haute idée des charmes de notre civilisation. Depuis que les blancs ont mis le pied en Afrique , la guerre y est continuelle , et des milliers de nègres vont , chaque année , dans des plages lointaines , expirer sous le bâton.

C'était une singulière façon de préluder à leur bonheur.

Jusqu'ici on n'avait pu envahir que les côtes ; c'est le centre du pays qui va jouir du fruit de nos institutions. Déjà une flotille anglaise s'est emparée des rives du fleuve , en attendant qu'une compagnie puisse se frayer une autre voie par le Désert.

Mais, avant de se livrer à ces tendres soins, ne serait-il pas bon de s'informer si ces hommes désirent qu'on améliore leur sort , et s'ils veulent échanger leurs jouissances pour les nôtres ? Ne serait-il pas prudent d'étudier si la nature les a destinés à cette vie active et intellectuelle qui fait notre partage ; si, enfin, la civilisation moderne, cette flamme qui brille et consume, ce flambeau qui éclaire et dévore, doit aussi s'allumer pour eux ?

Pauvres Africains ! je crains bien que vous ne payiez cher votre hospitalité pour deux étrangers.

Je n'ignore pas qu'on veut votre bien, qu'on désire, par-

dessus tout, vous civiliser; et que tout se passera au nom de la morale, de la science et de l'humanité; mais le passé ne me rassure point pour l'avenir.

Qu'avait à gagner la morale à la captivité d'un roi puissant de l'Inde, à l'envahissement de ses états, ravagés par le fer et le feu? Que gagne la science à l'extermination journalière des peuplades caraïbes? Quelle découverte a valu au monde l'hécatombe de cinquante mille habitants des îles Mariannes? Demandez au vertueux Las Casas si c'est au nom de l'humanité qu'une race entière d'hommes a disparu de la surface du Nouveau-Monde, après les plus sanglants outrages, au milieu des plus affreux tourments?

Ne serait-il pas plus simple d'avouer qu'on usera du droit du plus fort, et de reconnaître que notre vieille Europe, chargée de dettes et de population, est prête à succomber sous ce double fardeau, si l'on n'ouvre de nouvelles voies à son activité et à son industrie.

Pauvres Africains! on vous parlera d'abolir l'esclavage; mais bientôt maîtres et esclaves travailleront pour de nouveaux despotes, cent fois plus durs que les premiers. Vous fertiliserez la terre sans en recueillir les fruits; vous chercherez pour d'autres l'or caché dans ses entrailles, et, pour prix de vos sueurs, on vous apportera des vices inconnus, les maux du corps et les tourments de l'ame, qui vous sont étrangers.

Ah! si ce roi de Rabba, si noble, si magnanime, qui se montra si généreux envers les frères Lander, les eût accompagnés jusque dans leur patrie, son étonnement eût été grand à la vue de nos cités et des merveilles des arts; mais qu'eût-il pensé en voyant tant de vices pour quelques vertus, la misère en présence du luxe; l'aveuglement au sein des lumières; tant de grandeur à la fois et tant d'infirmités?

Si, ensuite, un pouvoir magique dévoilait à ses yeux nos continuelles déceptions, le mensonge de nos existences, nos tourments de l'ame et nos peines du cœur: « Quoi! s'écrierait-

il, ce sont là ces mortels que je regardais comme des demi-dieux ! ces hommes blancs auxquels le ciel a tout prodigué ? Ah ! je le vois, le sort a fait deux parts : il leur a donné la gloire et le génie ; à nous le silence et la simplicité du cœur. Ils ont le savoir et la richesse, nous, la pauvreté et l'ignorance des choses ; à eux le mépris du passé, le trouble au présent, la crainte de l'avenir ; à nous les jours de paix, les douces nuits et les causeries sous l'ombre. Leurs pères ne furent pas heureux, puisqu'ils ont des enfants qui renient leurs mœurs et leurs croyances ; eux-mêmes ne le sont pas, puisqu'ils courent sans cesse après un bonheur qu'ils ne peuvent atteindre. Adieu, je veux vivre et mourir comme mes ayeux, je retourne aux bords du Niger, je ne fais plus qu'un vœu, c'est que vous ne m'y suiviez pas ! »



---

---

# CLASSE DES SCIENCES.

## Rapport

FAIT PAR M. DES-ALLEURS,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE LA CLASSE DES SCIENCES <sup>1</sup>.



MESSIEURS,

Toute institution née d'un principe vit et meurt avec lui. Cette vérité incontestable se présente naturellement à mon esprit, à l'instant où je viens, suivant un usage presque séculaire, faire à mes concitoyens un rapport général sur les travaux scientifiques de l'Académie. En remontant, en effet, aux temps et aux principes sous l'empire desquels cette association fut créée; à ceux même, plus près de nous, où elle fut rétablie, ne pourrait-on pas craindre que les conséquences désordonnées de sentiments originairesment généreux n'amènent bientôt sa ruine inévitable? Un exemple encore récent a pu nous inspirer cette crainte, et le morne silence qui a régné dans cette enceinte, pendant dix années

<sup>1</sup> Les chiffres arabes indiquent les renvois d'additions faites après la séance publique de l'Académie, lesquelles additions se trouvent imprimées à la suite de ce rapport.

consécutives, a bien pu suggérer de sérieuses réflexions à celui qui a mission d'y porter la parole en 1833.

Je ne puis le cacher, Messieurs, les fonctions que je remplis ici, mélange honorable de peine et de plaisir, ne sauraient être à mes yeux un simple devoir de routine; mon courage y faillirait, et je ne serais pas, je l'avoue, le plus léger sacrifice de temps à une institution nécessairement caduque. J'ai donc profondément médité sur ce sujet, et j'ai dû, pour m'éclairer, consulter souvent les écrits de ce grand magistrat qui, chargé d'appliquer les lois, a prouvé, dans ses immortels ouvrages, comment il comprenait leur esprit !

J'y ai trouvé la résolution de tous mes doutes et la cessation de toutes mes frayeurs ! Vous allez en juger :

Dans le premier chapitre du livre quatrième de l'Esprit des Lois, Montesquieu dit : *les lois, pour être bonnes, doivent être conformes au principe même du gouvernement auquel elles s'appliquent; elles auront donc pour objet, dans les monarchies, l'honneur; dans les républiques, la vertu; dans le despotisme, la crainte!*

Il est superflu de faire sentir ici que ce qu'il dit des lois s'applique dans sa pensée, et il l'exprime formellement, aux institutions qui en découlent.

Or, Messieurs, les deux éléments du seul état social possible et durable chez nous seront donc l'honneur et la vertu : sublime alliance, dont la réalisation n'est point une chimère, Montesquieu y croit ! dès-lors le maintien des institutions rationnelles devient une nécessité.

Ainsi, Messieurs, en nous résumant, disons : la France ne peut comporter qu'un pouvoir unique et souverain, tempéré par beaucoup de cette liberté, idole trop exclusive des républiques. Deux éléments forment la base de cet état social, l'honneur et la vertu; ceux-ci ne peuvent prévaloir que par la vérité, qui naît elle-même du savoir; les sociétés savantes marchent à cette vérité par la science,

donc elles sont aujourd'hui, comme à leur origine, d'accord avec le principe dont elles émanent ; donc elles sont utiles , donc elles sont durables !

Il naît pour moi, de ces convictions profondément gravées dans mon cœur, une nouvelle ardeur pour entreprendre encore une fois un travail bien sérieux, toujours exécuté avec talent par mes prédécesseurs ; si vous les partagez, Messieurs, comme j'ose le croire, quelle que soit mon œuvre, je serai sûr de votre attention et de votre indulgence, grâce à la noblesse du but et à l'utilité du résultat !

Je commence.

### § I. — Physique et Mathématiques.

Épargner le temps, éviter les erreurs en gardant mémoire d'opérations répétées presque à l'infini, à l'aide de moyens mécaniques, tel est le but qu'on s'est proposé dans l'invention de divers instruments connus sous le nom générique d'*indicateurs*. M. l'abbé Gossier nous a lu une notice dans laquelle il a donné la description de tous les instruments dont les arts, l'industrie, l'économie domestique, etc., font usage de nos jours, pour cet objet ; il a fait entrevoir l'utilité de la découverte de quelques nouvelles machines du même genre, applicables à la consommation du gaz, mais surtout à celle de l'eau.

Ce Mémoire, qui présente un intérêt d'utilité et de curiosité bien positif, sera imprimé en entier dans notre Précis.

L'Académie a entendu, dans plusieurs de ses séances, des discussions verbales sur les appareils que le génie de l'homme oppose aux ravages de la foudre. MM. Lévy, Dubuc, Girardin, Des-Allieurs, Alavoine et autres, ont émis, sur ce point de science, des idées qui ont fixé l'attention de la Compagnie. Le sujet de prix pour le con-

cours de 1834, que nous ferons connaître à la fin de cette séance, prouvera que nous avons eu le désir d'approfondir, en l'éclairant, cette belle application des lois de la physique à la conservation de nos habitations et de nos monuments \*.

## § II. — Chimie.

Un de nos correspondants, M. Germain, de Fécamp, nous a adressé un manuscrit dans lequel il établit un examen comparatif entre plusieurs betteraves récoltées à des distances plus ou moins grandes de la mer. M. Girardin nous a fait voir que le seul fait positif qui résultât de ce travail était que les betteraves excrues près de la mer contiennent une quantité notable d'hydrochlorate de soude : il est facile, par analogie, de s'en rendre compte et de l'expliquer d'une manière satisfaisante (1).

M. Girardin a fait un rapport étendu sur un Mémoire de M. Boutigny, d'Évreux, intitulé : *Recherches sur le mode d'action de l'acide hydrochlorique dans la formation du sulfure d'arsenic*. Ici, les procédés suivis et les conclusions tirées par l'auteur ont paru également rationnels au rapporteur ; l'Académie en a jugé de même, et a conféré à M. Boutigny le titre de correspondant.

Il a bientôt justifié cet honneur par l'envoi d'un nouveau Mémoire manuscrit, sur les moyens de reconnaître, dans un liquide quelconque,  $1/128$  de grain d'acide arsénieux. Les modifications apportées par l'auteur au procédé de M. Orfila, ont encore obtenu l'approbation presque générale de M. Girardin, qui a pu confirmer l'authenticité de la plupart des résultats annoncés, par la répétition des expériences (2).

\* Voy. le Programme de prix pour 1834, à la suite de ce Rapport.

Des médecins recommandables, et le peuple, à leur suite, ont long-temps accordé et accordent encore, sans doute, des vertus-réelles à l'eau mercurielle, surnommée *eau des Nègres*. Ils la regardent surtout comme un puissant vermifuge. M. Girardin, appuyé sur ce principe qu'aujourd'hui la science ne peut admettre que ce qui est fondé en raison et en fait, a entrepris une série d'expériences pour prouver que les divers procédés employés pour obtenir la décoction mercurielle sont sans aucun effet, et que l'ébullition, si prolongée qu'elle le soit, n'enlève pas au mercure un atome de son poids, ni ne communique à l'eau aucune vertu appréciable, physiquement ou chimiquement. Il en a conclu que l'eau des Nègres devait être entièrement bannie de la matière médicale et de la thérapeutique. M. Des-Alleurs a confirmé, par des observations médicales-pratiques, les conclusions de M. Girardin (3).

M. Dubuc est entré dans des détails très circonstanciés sur les tableaux synoptiques du cours municipal de chimie, professé par M. Girardin. En montrant l'utilité dont ces tableaux sont pour les élèves, il a retracé l'histoire de tous les tableaux du même genre, publiés depuis Parmentier jusqu'à nos jours, et fait sentir toute l'importance des additions et des modifications que l'auteur a introduites dans les siens.

M. Morin a doté les arts et l'industrie d'un procédé aussi simple que facile à exécuter, propre à faire découvrir la sophistication que la cupidité exploite le plus souvent, celle de la farine de froment par la fécule de pommes de terre. La falsification est à l'instant dévoilée, ne fût-elle que d'un centième. Pour propager la connaissance de ce procédé, qui doit trouver son application journalière, l'Académie a ordonné l'impression du Mémoire de M. Morin dans son Précis\*.

\* L'effet annoncé par M. Morin est appréciable par les personnes les moins exercées, ainsi que nous avons pu nous en convaincre par expérience.

### § III.—Arts industriels et branches qui en dépendent.

Nous devons à M. Lévy un piquant rapport sur les harmonies industrielles de M. le baron Charles Dupin ; il a fait sentir, avec esprit, la valeur positive des assertions scientifiques de l'auteur, et prévoir ce qu'on devait attendre de l'application à l'économie politique que propose d'en faire l'honorable académicien.

Un Mémoire contenu dans la quatrième livraison, pour 1832, du Bulletin de la société industrielle d'Angers, a fait discuter, par M. Girardin, l'opportunité de l'établissement de cours agronomiques dans les collèges royaux, proposé par M. Oscar Le Clerc. Notre confrère a prouvé que les écoles primaires agricoles, récemment fondées pour les fils de fermiers et les ecclésiastiques de nos campagnes, étaient de beaucoup préférables, et qu'à elles appartenaient d'abord l'appui et les encouragements du gouvernement (4).

Il n'est personne dont un sourire d'incrédulité, pour ne pas dire plus, ne soit venu effleurer les lèvres, lorsqu'on lui a dit qu'au moyen d'une seule planche gravée il était possible d'obtenir des épreuves ou plus petites ou plus grandes, à volonté, presque au moment même ! Le problème a cependant été résolu par feu Gonnor, peintre en miniature et sur émail, à Paris, né à Saint-Germain, dans le département de l'Eure, et qui avait commencé ses études d'art à Rouen, sous J.-B. Descamps père, fondateur de notre école de dessin. M. Brévière, qui nous avait entretenus, l'an dernier, des procédés qui servaient à opérer ce prodige, a cherché depuis à en pénétrer le mystère, qui sera d'ailleurs bientôt dévoilé, le brevet d'invention étant sur le point d'expirer. Nous avons lieu de croire qu'il

y est parvenu ; sa description , accompagnée d'épreuves qui servent d'appui à sa théorie , contient , en outre , des recherches historiques sur l'art céramique en général , et sur feu Gonnor en particulier.

Cette Notice sera insérée au Précis , et servira à convaincre ceux qui , à la première nouvelle de cette merveilleuse découverte , avaient proféré cette exclamation bannale , si souvent démentie et toujours répétée : *c'est impossible!* \*

#### § IV. — Histoire naturelle.

M. Decaze , qui partage aujourd'hui les travaux de l'Académie , lui avait fait hommage de sa traduction des voyages de Waterton dans l'Amérique méridionale. M. A. Le Prevost nous a rendu compte de cet ouvrage , qui renferme une foule de faits curieux , dont quelques-uns sont de nature , il est vrai , à effaroucher un peu les esprits difficiles à convaincre , mais dont le plus grand nombre est d'un véritable intérêt pour l'histoire naturelle. Quant à la traduction , le rapporteur a constaté son mérite par des citations et par un fait sans réplique , c'est le succès rapide qu'elle a obtenu , dès qu'elle a été publiée.

M. Pouchet a examiné , avec beaucoup de soin , le traité du maïs du docteur Duchesne , de Paris ; il a cherché , à l'aide du raisonnement et de l'expérience , à prouver , avec l'auteur , combien la culture de cette céréale mérite d'être propagée en France. M. Duchesne , déjà couronné

\* C'est sur la faculté que possède la gélatine de se dilater par son immersion dans l'eau , et de se contracter au contraire par son immersion dans l'alcool , que repose tout le procédé. Mais que de recherches , que de tâtonnements , que d'expériences ingénieuses il a fallu tenter pour arriver à l'application pratique ! Une persévérance et un courage bien rares à rencontrer auront pu seuls en venir à bout.

à Paris pour ce même ouvrage , a reçu de nous le diplôme de membre correspondant \*.

M. Le Prevost , pépiniériste , a appelé l'attention des botanistes sur un fait curieux de physiologie végétale ; c'est la couleur d'un rouge très vif que présente , à certaines époques de l'année , l'aubier d'une variété du mûrier d'Italie , connue sous le nom de *mûrier à fruit rose*. Ce phénomène s'écarte de la marche ordinaire de la nature , qui ne montre les sucs colorés que dans le système cortical , tandis qu'ils sont incolores dans l'aubier ; il a droit , par conséquent , de provoquer les méditations de la science.

Dans un but d'utilité évident pour tous , l'Académie avait prorogé d'une année le concours ouvert sur *l'histoire naturelle du puceron lanigère*.

Deux Mémoires nous ont été adressés ; l'un a paru tellement insuffisant , que nous n'avons pas eu à nous en occuper ; l'autre , portant pour épigraphe : *Nihil sub sole novum , nec valet quisquam dicere , ecce hoc recens est , jàm enim precessit in sæculis quæ fuerunt ante nos* (ECCLESIASTE) , a seul subi un examen approfondi. M. Pouchet , au nom d'une commission , a mis en évidence , par les détails techniques qu'il a donnés , que ce Mémoire péchait également par des erreurs et par des omissions : il n'y a donc pas eu lieu de décerner le prix , quoique l'Académie reconnaisse dans l'auteur un esprit d'observation et une bonne foi dignes d'estime. En retirant le sujet du concours , nous invoquons cependant encore le zèle des entomologistes pour l'avenir , et nous leur répétons de nouveau qu'une bonne histoire naturelle du mysoxile peut seule nous fournir des moyens assurés

\* M. Duchesne a reçu une médaille d'or de l'Académie royale de médecine.

d'anéantir cet insecte, fléau sans cesse renaissant et qui afflige spécialement la Normandie.

M. Dubuc, dont l'Académie a fait maintes fois imprimer des Mémoires sur ce même sujet, nous a encore cette année communiqué une notice intitulée : *Un dernier mot sur le puceron*. C'est un aperçu très court et très fidèle de tout ce qu'on a publié sur l'histoire de l'insecte, sur ses mœurs, etc., suivi d'un tableau complet de tous les moyens proposés et employés avec plus ou moins de succès, pour sa destruction.

#### § V. — Sciences économiques.

L'énorme consommation de papier qui se fait en France et qui va toujours croissant de jour en jour, a rendu la matière première dont on le tire aussi chère que rare. Dans le but de remplacer cette matière, au moins dans la fabrication des gros papiers, M. Dubuc a fait des essais multipliés, et il a constaté, comme le prouvent les échantillons mis sous nos yeux, qu'il est possible de fabriquer un assez bon papier avec des tiges de fannes de pommes de terre, rouies par un procédé simple. Cette Notice sera insérée dans notre Précis.

Le même membre a encore cherché à substituer, pour le plaisir et l'avantage des consommateurs\*, au tabac ordinaire celui qu'il obtient des feuilles du *phytolacca decandra*, sa plante favorite : c'est à lui de répéter ses essais et de redoubler d'efforts pour faire priser sa découverte par tout le monde.

\* M. Dubuc n'a pas voulu tolérer l'expression de *consommateurs pauvres* que nous avons d'abord employée ; il croit que le tabac de la phytolaque vaut, sous tous les rapports, celui que fournit la nicotiane.

M. Dubuc a mis aussi sous nos yeux trois charbons, qu'il fabrique à l'aide de certains débris végétaux ; il les regarde comme pouvant être d'un utile emploi dans les arts et dans nos ménages, surtout sous le rapport de l'économie. Il s'est engagé à donner bientôt de nouveaux développements à ce travail (5).

Nous avons dit, il y a un an, en parlant de la gélatine des os, proposée pour modifier l'alimentation dans les grands établissements publics de bienfaisance, de correction, etc., que la question scientifique nous semblait épuisée, et qu'il fallait attendre les résultats pratiques. Depuis lors, un appareil, destiné à extraire cette gélatine suivant le procédé de Darcet, a été créé, sous la direction du neveu de ce célèbre chimiste, dans l'hospice général de cette ville, par les soins de l'administration municipale. M. Girardin, auquel sa conviction a fait tenter de grands efforts pour introduire chez nous le nouveau régime alimentaire, a publié le procès-verbal des expériences comparatives faites à l'hospice général, en présence d'un grand nombre de commissaires désignés *ad hoc*. Un rapport de M. Dubuc, sur ce procès-verbal, a renouvelé la controverse scientifique entre nos deux confrères. Après ces récents et vifs débats, qu'il nous soit enfin permis de prononcer définitivement notre conclusion précédente : *attendons l'arrêt du grand juge, l'expérience!* la cause est pendante devant lui : un appareil existe à Rouen, que l'on continue à s'en servir, et les faits, s'ils répondent aux promesses, ne tarderont pas à étouffer la voix désormais impuissante des nombreux dissidents (6).

## § VI. — Géologie.

Sur l'invitation de plusieurs grands propriétaires ruraux, M. Duhuc s'est livré à l'analyse de dix sortes de terres

arables, choisies dans des contrées diverses de la Normandie: le résultat de ces analyses, résumé dans un long Mémoire, sera imprimé dans notre Précis. Les agronomes pourront, en conséquence, juger si ces investigations scientifiques sont susceptibles d'une application directe et vraiment utile à l'agriculture pratique.

### § VII. — Agriculture.

Cette branche a fourni la matière d'un grand nombre de rapports, dont j'aurai soin d'extraire, pour l'impression, tout ce qui, dans les travaux de nos confrères, peut, à l'aide de critiques judicieuses, d'éloges mérités, d'explications ingénieuses, etc., faire apporter des modifications favorables à certains procédés, en faire adopter ou rejeter d'autres; en un mot, je ferai connaître les opinions et les jugements consciencieux émis par les rapporteurs sur les nombreuses inventions et sur les améliorations importantes dont la discussion agite en ce moment l'industrie et les sciences agricoles: je puiserai surtout les éléments de ces extraits dans les rapports que nous ont présentés, souvent à plusieurs reprises, Messieurs Duputel, Le Prevost, trésorier, Prevost, pépiniériste, et enfin M. Dubuc, sur les travaux personnels de MM. Herpin, Grangé et autres, ou sur les Recueils publiés par la Société royale et centrale d'agriculture de Paris, et par les Sociétés provinciales d'agriculture de la Seine-Inférieure, de Tarn-et-Garonne, de l'Ain, de l'Oise, d'Indre-et-Loire, du Bas-Rhin, etc. (7).

Beaucoup de travaux du même genre sont, en ce moment, entre les mains de commissaires compétents, et fourniront, l'année prochaine, de nouveaux sujets de rapports curieux et profitables.

## § VIII. — Statistique.

M. Ballin, utilisant sa position administrative, nous a fait hommage de plusieurs tableaux synoptiques, relatifs à l'épidémie du choléra-morbus de 1832; il est facile, à l'aide de ces tableaux, de suivre la marche de la maladie dans tout le département, dans chaque arrondissement, chaque canton, chaque commune, et de comparer, d'un coup-d'œil, les ravages absolus de l'épidémie dans nos contrées, et ses ravages relatifs dans les diverses localités, même dans les plus petites.

Un dernier tableau, dressé d'après la même méthode, fait connaître les dépenses extraordinaires occasionnées par cette épidémie et la répartition de ces secours.

L'Académie a ordonné l'impression de ces tableaux, qui seront pour tout le monde, mais pour les médecins d'hôpitaux surtout, comme terme de comparaison, un document précieux qu'ils sauront mettre à profit (8).

## § IX. — Médecine, Chirurgie, Physiologie.

M. Godefroy a lu un double rapport sur deux manuscrits de M. Roché, D.-M. à Breteuil; l'un traite des fièvres intermittentes, l'autre est une topographie médicale de Breteuil. Le premier renferme quelques assertions hasardées, et le second a suggéré à notre confrère des réflexions critiques qu'il a appuyées sur la marche à suivre, et qu'il a lui-même tracée; pour faire une bonne topographie. Si l'auteur a dessein de publier son travail, ces conseils et ces réflexions lui offriront les moyens de l'améliorer (9).

En faisant l'application à la pratique des hôpitaux du régime alimentaire modifié par la gélatine, M. Hellis a

exprimé son opinion personnelle sur ce point d'hygiène, et il l'a appuyée d'une note, recueillie par une main fidèle, sur le régime général adopté et suivi dans l'hôpital Saint-Louis, à Paris, établissement dans lequel l'usage des bouillons gélatineux est introduit depuis plusieurs années.

M. Hellis a encore fixé l'attention de l'Académie, dans plusieurs séances successives, par la lecture de ses *Souvenirs du choléra dans l'Hôtel-Dieu de Rouen*, ouvrage qu'il nous a depuis offert imprimé. Ces souvenirs seront consultés avec fruit par tous ceux qui veulent bien connaître l'épidémie de 1832, dans la ville de Rouen, et apprécier, sans prévention les faits tels qu'ils se sont passés. Il serait bon que tous ceux qui se trouvent dans une situation analogue à celle de l'auteur, rendissent à la science le même service, avec autant de simplicité et de bonne foi (10).

Un rapport de M. Le Prévost, D.-M., sur le Recueil des travaux de la Société de médecine de Caen, lui a présenté l'occasion, dans l'analyse des différents Mémoires de ce volume, d'en signaler un qui contient, sur des épidémies varioliques, des faits qui confirment pleinement les opinions qu'il avait lui-même émises relativement à l'influence de la vaccine, il y a déjà bien des années.

Dans un autre rapport sur une brochure relative au choléra, par M. Ripault, interne des hôpitaux de Paris, M. Le Prévost a eu l'occasion, en rendant justice au jeune observateur, de réduire à leur juste valeur les causes qu'il assigne à l'épidémie, mais surtout les inductions qu'il a prétendu tirer, avec tant d'autres, de certains désordres observés après la mort, désordres d'ailleurs très variables.

M. Malle, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Strasbourg, secrétaire de la Société du Bas-Rhin,

et M. Pingcon, D.-M., secrétaire-général de l'Académie de Dijon, ont, par suite de deux rapports favorables que nous a lus M. Vingtrinier, au nom des commissions chargées d'examiner leurs nombreux ouvrages, été nommés membres correspondants (11).

Une monographie toute pratique du docteur Mérat, correspondant à Paris, sur le *tœnia* ou ver solitaire, et sur son traitement par l'écorce de racine de grenadier, a été pour M. Godefroy le motif d'une analyse très étendue et de remarques toutes pratiques aussi sur ce livre estimable, encore trop peu connu, et digne, sous tous les rapports, de l'auteur du *Traité de la colique métallique* (12).

M. Godefroy, pour compléter son tribut académique, a encore consacré un rapport très détaillé à une discussion scientifique sur les nombreux Mémoires publiés par la Société de Médecine de Bordeaux, dans son Précis de 1832. Notre confrère a commenté avec beaucoup de soin ces faits nombreux, qui offrent, en général, l'intérêt puissant qui naît toujours, pour les hommes de l'art, des observations cliniques (13).

Enfin, Messieurs, j'ai dû moi-même réunir, dans un seul Rapport, l'analyse de quatre ouvrages de médecine publiés par le docteur Pierrequin, inspecteur de l'Académie de Grenoble; le docteur Bally, médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris; le docteur Kirckoff, médecin à Anvers, et enfin le docteur Maccary, praticien de Nice; les trois derniers correspondants de l'Académie. Les trois premières brochures traitent du choléra: celle du docteur Pierrequin a le défaut d'avoir manqué le but, pour avoir voulu trop tôt l'atteindre; l'auteur est d'ailleurs homme à prendre une éclatante revanche. Le livre du docteur Kirckoff est beaucoup plus important, et j'ai l'espoir d'avoir fait recon-

naître, dans ce médecin, par l'analyse de son ouvrage et l'exposé fidèle de ses opinions médicales, un praticien instruit et un écrivain distingué.

L'œuvre de M. Bally est un parallèle exact entre la fièvre jaune et le choléra, qu'il appelle *choladrée lymphatique* : c'est un tribut volontaire, mais attendu par le public, qu'a voulu payer ce médecin, dont le nom a été illustré, en 1823, par son dévouement à Barcelone et par la récompense nationale qu'il a partagée. Le talent et la conscience qui ont présidé à la rédaction de cet opuscule ont recueilli le prix qu'ils méritaient, c'est-à-dire l'estime et la reconnaissance générales.

La dissertation en langue italienne du docteur Maccary a l'immense inconvénient d'être une controverse scientifique, toute dans l'intérêt de sa défense personnelle, pour un cas de maladie éruptive dont la terminaison a été funeste ; c'est ce qui nous a autorisé à dire que le silence de l'auteur l'eût peut-être mieux protégé que l'imprudente apologie sortie de sa plume.

### § X. — *Matières diverses.*

Le numéro premier du Recueil que vient de faire paraître la nouvelle Société d'Agriculture de l'Eure, a fait présenter par M. de Stabenrath un rapport impartial sur cette publication. Quelle que soit la position de l'auteur, qui a long-temps habité Evreux, par rapport à l'ancienne et à la nouvelle Société, la vérité nous force de dire que son rapport est fait avec une exactitude et une réserve également respectables.

L'ordre des matières me fait encore ranger ici un rapport de M. Floquet sur les Annales de la Société royale des Sciences d'Orléans. Une histoire étendue du château de Chambord, contenue dans ce volume, a donné naissance à un extrait rapide et complet, en forme de résumé, de

l'histoire politique et monumentale de ce beau domaine, dont les sciences, les arts et l'archéologie, soutenus de l'appui imposant et solennel de la dignité nationale, réclament aujourd'hui avec instance, noblesse et convenance, la précieuse conservation.

Afin d'être exact, je mentionnerai encore ici deux rapports très variés que M. Prevost, pépiniériste, nous a lus, sur deux cahiers de l'intéressant recueil que publie, avec une ponctualité remarquable, la Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département d'Indre-et-Loire, à Tours.

Pour ne rien omettre, Messieurs, il faudrait maintenant vous énumérer tout ce qui est venu enrichir nos archives, par la générosité d'éditeurs de journaux scientifiques, de sociétés savantes, de philanthropes instruits, etc., qui nous ont adressé une foule de feuilles, de recueils, de prospectus, dont l'Académie a reçu l'hommage (13); mais cette nomenclature aride, qui conviendrait mal à cette solennité, sera consignée dans le Précis; et, servant ainsi d'expression à notre reconnaissance, elle manifestera le désir que nous éprouvons de continuer à entretenir avec exactitude ces utiles correspondances (14).

Là se bornera le rapport annuel que j'avais à vous présenter, Messieurs; s'il est aussi restreint, c'est que nous avons cru convenable, par expérience, de nous borner à une indication très succincte des ouvrages; une analyse trop rapide étant insuffisante, dans la plupart des cas, pour faire bien comprendre et sainement juger des travaux qui exigent une lecture attentive et réfléchie; quelle que soit, d'ailleurs, l'attention bienveillante dont vous daigniez nous honorer.

Qu'il me soit permis cependant de consigner ici, en terminant, et comme conclusion générale, une réflexion qui ressort de la nature même des écrits que j'ai mentionnés et des motifs qui ont présidé à leur conception et à leur

exécution : c'est que les objets sérieux , susceptibles d'applications pratiques immédiates , sont les seuls , pour ainsi dire , qui nous aient été soumis. Cette tendance est digne de remarque , Messieurs : dans d'autres temps nous aurions pu être surpris et peut-être gémir de l'abandon presque général de ces investigations théoriques qui flattent toujours l'orgueil scientifique national , mais ne conduisent souvent à rien ! Aujourd'hui , de pareilles pensées sont bien loin des esprits dans notre France , et il y a lieu , selon moi , d'en être satisfait ! De nos jours , en fait de sciences , l'utilité est la condition expresse du succès : il y a là source de consolations par le souvenir de la marche du siècle passé et de ses conséquences , espoir fondé , par le pressentiment des résultats qu'on a droit d'attendre de celle adoptée par celui qui commence (15).

Que si l'on voulait tirer de l'analyse de nos travaux , en 1833 , par leur comparaison avec ceux des années précédentes , quelques inductions défavorables relativement au progrès scientifique que nous constatons , pour toute réponse , il nous suffirait , après avoir rappelé les idées que nous avons émises au début de ce rapport , d'ajouter ce dernier argument , que nous empruntons encore à Montesquieu , c'est : *qu'il ne faut point argumenter sur un ouvrage fait sur une science par des raisons qui pourraient attaquer la science elle-même !* \*

\* *Esprit des Lois* , 4<sup>e</sup> paragraphe , pag. 480 , tom. II , édit. de Londres , in-4<sup>o</sup> ( 1767 ).

---

---

## ADDITIONS ET NOTES.

(1) Un des reproches les plus formels que M. Girardin ait faits à M. Germain, à l'occasion de son mémoire, c'est de négliger, dans ses essais, la décoloration du suc de betteraves, et ensuite d'étendre ce même suc de quatre fois son poids d'eau, la matière colorante neutralisant d'abord, par son action spéciale sur eux, une partie des réactifs employés pour manifester l'hydrochlorate, et l'eau ajoutée tendant ensuite à diviser outre mesure les différents sels contenus dans le liquide expérimenté; ces sels ne s'y rencontrant, d'ailleurs, qu'en quantités minimales.

M. Girardin s'étonne ensuite que MM. Payen et Dubrunfaut n'aient pas trouvé, dans la betterave, le tannin et la fécule que M. Germain dit y avoir rencontrés : il est vrai que l'auteur, dans son ouvrage, n'expose pas les procédés qu'il a suivis pour constater leur présence. D'autres points donnent encore lieu à des observations critiques du rapporteur.

(2) Voici les conclusions textuelles du rapport de M. Girardin :

« Nous terminerons ce rapport en invitant l'Académie à remercier M. Boutigny pour son intéressante communication. Si nous n'avons pas adopté entièrement les conclusions de ce chimiste, nous n'en reconnaissons pas moins qu'il a bien mérité de la science, en cherchant à perfectionner les moyens analytiques applicables à la découverte des poisons, et nous nous félicitons d'avoir contribué, par un précédent rapport, à son admission dans le sein de la Compagnie. »

(3) Parmi les faits cités qui ont prouvé l'inefficacité de l'eau mercurielle, par les effets négatifs de cette eau, employée en abondance, soit extérieurement, soit intérieurement, le suivant paraîtra surtout concluant : M. B...., atteint d'une affection syphilitique rendue évidente par des signes non équivoques, usa pendant long-temps, d'après les conseils d'un empirique, de l'eau mercurielle, intérieurement et extérieurement. Nulle amélioration dans la maladie et nul symptôme spécial de l'action mercurielle ne se manifestèrent; le mal empira beaucoup : soumis enfin, par nous, à un traitement méthodique et prudent, que commandait la constitution nerveuse et l'irritabilité extrême du malade, la salivation se manifesta constamment, malgré toutes les précautions que j'eus soin de prendre, soit que je fisse usage, à l'intérieur, du deutochlorure de mercure, soit que je fisse pratiquer des frictions. Je fus donc obligé de renoncer à ces moyens, et la guérison ne fut obtenue que par l'usage des préparations sudorifiques. Si l'eau mercurielle eût contenu du mercure en solution, peut-on penser que la salivation n'eût pas eu lieu, surtout après l'usage immodéré que le malade en faisait, une pinte par jour édulcorée ?

(4) Les divisions de l'enseignement proposé par M. Oscar Leclerc, seraient celles-ci :

- 1<sup>o</sup> La science du cultivateur ;
- 2<sup>o</sup> La pratique de la culture ;
- 3<sup>o</sup> L'étude des animaux domestiques ;
- 4<sup>o</sup> La transformation et l'emploi des produits de l'économie rurale.

M. Girardin fait, sur ces propositions, les réflexions suivantes : « Nous avons peine à croire qu'un pareil enseignement puisse recevoir une utile application dans nos collèges. Ce n'est pas, suivant nous, à des enfants de huit à dix-sept ans, tels que ceux qui peuplent ces établissements, qu'il peut être donné avec succès. Leur intelli-

gence n'est pas assez mûre pour sentir l'importance d'une science qui, moins que toute autre d'ailleurs, peut se passer de la pratique; et, comme celle-ci ne pourrait leur être exposée, puisque ce n'est qu'au milieu des champs qu'on peut l'acquérir, il est évident que des leçons de pure théorie ne pourraient captiver leur attention, etc., etc.»

Ces arguments sont sages, et seront convaincants pour tous ceux qui auront réfléchi sur l'instruction qui convient aux élèves des collèges. La multiplication des sujets d'études, poussée trop loin, peut avoir des inconvénients graves; il ne faudra peut-être pas un temps bien long pour en juger.

(5) Voici la copie textuelle de cette note :

« J'expose à vos regards trois sortes de charbons végétaux que j'ai fabriqués, et auxquels j'ai reconnu des propriétés différentes de celles qu'ont les charbons provenant des forêts, ou encore de celui préparé avec les os, dit *noir animal*.

« Le premier de ces charbons a été fait avec des matières féculentes ou autres ingrédients végétaux ordinairement perdus; le deuxième, avec des tiges de pommes de terre rouies par le procédé simple que j'ai indiqué en présentant du papier fabriqué avec ces mêmes tiges; le troisième, enfin, provient de tiges, aussi rouies, du *phytolacca decandra*, plante dont j'ai entretenu plusieurs fois la Compagnie. Ces différentes matières, qui ne sont guère que du ligneux charbonné, donnent un charbon plus noir et plus hygrométrique, c'est-à-dire qui absorbe plus d'eau que le charbon ordinaire.

« J'ai aussi reconnu que ce même charbon peut remplacer, pour la clarification des vins rouges et blancs, les glaires d'œufs, la gélatine et la colle de poisson en usage en pareil cas.

« Leurs propriétés médicinales doivent différer également de celles des charbons ordinaires fabriqués avec le bois, etc.

« Je continuerai mes expériences sur les diverses pro-

priétés des charbons qui font l'objet de cette communication, et elles feront le sujet d'un mémoire que je vous offrirai l'année prochaine, avec un autre sur le tabac préparé avec les feuilles du *phytolacca* et autres végétaux indigènes. »

(6) Un journal de cette ville, en rendant compte de mon rapport général (*Echo de Rouen*, n° 223, 11 août 1833), avait dit : « La manière dont M. Des-Allieurs s'est exprimé sur la gélatine extraite des os, et dont l'emploi peut être si utile pour améliorer la nourriture de la classe malheureuse, et surtout pour rendre plus saine et moins coûteuse celle des grands établissements de charité, nous porte à penser que l'on est encore à attendre que l'administration des hôpitaux mette l'empressement désirable à ne pas laisser sans résultats l'appareil dont notre administration municipale a fait la dépense, dans un but d'humanité dont on ne doit pas la punir, en lui laissant le regret d'avoir consacré une somme assez importante à une inutilité. Nous désirons ardemment apprendre que nous sommes dans l'erreur, et que nous nous sommes mépris sur la portée des paroles de M. Des-Allieurs. »

Les rapports avoués de cette feuille avec l'administration municipale, ceux que nous avons nous-même avec celle des hôpitaux, nous engagèrent à communiquer immédiatement au rédacteur le passage textuel de notre rapport, avec invitation de l'insérer : il le fit dans son numéro 224, 12 août 1833, et ajouta les réflexions suivantes, que nous croyons devoir transcrire :

« La fin de ce passage nous avait paru indiquer que l'appareil à la disposition des hôpitaux n'était pas encore mis en pleine activité. Ce qui a contribué à nous faire comprendre ainsi ces dernières paroles, c'est que, sur des renseignements positifs, nous avons eu à faire, il y a quelques mois, un article à ce sujet et dans ce sens. M. Des-Allieurs

s'est borné à rendre compte des débats scientifiques, sans s'occuper de l'usage que les hôpitaux peuvent faire de l'appareil qui leur est confié.

« Nous reconnaissons donc bien volontiers que nous nous sommes mépris sur le sens des paroles de M. Des-Allours, ainsi que nous l'avions pressenti. Il s'est aussi un peu mépris à son tour sur notre véritable intention, qui n'était point de lui supposer une arrière-pensée d'opposition contre les hôpitaux, mais d'exprimer la crainte que le non-emploi de l'appareil eût motivé son exhortation à continuer de s'en servir.

« C'est sur nous que retombe la pensée d'opposition qui nous est restée des renseignements qui nous ont été donnés dans le temps. »

J'ai eu l'occasion, dans les rapports que la dernière session du Jury médical m'a donnés avec le professeur Orfila, de traiter avec cet habile chimiste, qui fait partie de la commission administrative des hospices de Paris, et dont les travaux sur les procédés économiques méritent et obtiennent une juste confiance, la question de la gélatine appliquée au régime alimentaire des hôpitaux : je ne dois ni ne veux, par conséquent, anticiper sur les résultats qui seront bientôt publiés et mis ensuite en pratique avec un grand bénéfice pour ces établissements ; mais je puis dire, dès à présent, que M. Orfila regarde *le bouillon gélatineux seul*, malgré l'addition de légumes, de caramel, d'épices, etc., comme très mauvais ; il dit qu'il a un aspect louche, auquel on remédie, il est vrai, facilement au moyen de l'acide acétique, mais qu'en somme ce bouillon ne peut aucunement remplacer le bouillon ordinaire ; il reconnaît que la solution gélatineuse obtenue dans des appareils modifiés, surtout par l'abaissement de la hauteur des chaudières compensée par leur étendue en largeur, peut servir à améliorer de beaucoup le bouillon fait par les procédés usités précédem-

ment, et procurer une économie, sans inconvénients, qui s'élèvera annuellement, pour les seuls hôpitaux de la capitale, à plus d'un demi-million de francs.

Nous croyons que la publication de ce travail, sur lequel il nous a donné de vive voix des développements convainquants, est destinée à épuiser complètement et la question scientifique et la question pratique.

(7) Je donne ici les extraits que j'ai promis, et je signale d'une manière individuelle, si je puis parler ainsi, quelques-uns de ces rapports qui, par leur étendue, méritent cette distinction spéciale. A la tête de ceux-là, je dois mentionner un rapport de M. Dubuc sur deux volumes publiés par la Société royale et centrale d'Agriculture de Paris, en 1830 et 1831, et sur un troisième volume contenant des Mémoires publiés par cette même Société. J'en dirai autant de trois autres rapports du même auteur faits sur la charrue Grangé; sur les travaux des Sociétés d'Agriculture de Limoges, de Nancy, etc.; enfin, sur ceux de la Société du département de l'Ain.

M. Duputel a examiné et analysé avec une scrupuleuse attention deux des livraisons, pour 1832 et 1833, du bulletin publié par la Société centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure, ainsi que le compte-rendu de sa séance publique de 1832.

Il a exprimé une pensée, dans le cours de son rapport, qui lui fait trop d'honneur comme académicien, pour que nous ne la rappelions pas ici; c'est que l'Académie aurait droit de se plaindre que la Société d'Agriculture manifeste l'intention d'exécuter isolément une statistique agricole du département, lorsque l'Académie, qui a conçu l'idée d'une statistique générale de la Seine-Inférieure, ainsi que nous l'avons prouvé dans nos précédents rapports, et qui n'attend pour l'exécuter que le signal que l'administration avait promis de lui donner, et que nous avons plus d'une fois pro-

voqué , peut réclamer à juste titre la pensée première d'un travail aussi utile.

M. Duputel prouve , par plusieurs exemples , que l'Académie s'est vu enlever ainsi , plus d'une fois , le fruit de ses propres méditations , et il applique à cette circonstance , avec un à propos qui a été saisi par tout le monde , le *sic vos non vobis* du poète latin.

M. Leprevost , vétérinaire , en rendant compte des travaux de la Société d'Agriculture de l'Oise , séant à Versailles , a surtout exprimé des vœux sincères pour que le beau dépôt de moutons de Rambouillet continuât d'être entretenu et amélioré avec le même zèle et avec la même munificence.

M. Dubuc a donné une description exacte de la charrue *Grangé* , et il a su faire sentir les avantages que l'on pouvait attendre de cet instrument aratoire , sans se jeter dans une approbation exclusive et suspecte de prévention. Il a fait entrevoir des inconvénients , mais qui peuvent paraître , à des hommes réfléchis et expérimentés , compensés par des avantages réels , surtout si l'usage vient confirmer les promesses de la théorie.

J'ai assisté , à Bonsecours , le 25 septembre dernier , sur l'invitation que la Société d'Agriculture m'avait fait l'honneur de m'adresser , aux expériences qui ont été faites avec la charrue *Grangé*. Encore bien que l'affluence des curieux ait empêché que l'opération pût être pratiquée et jugée d'une manière satisfaisante et complète , cependant il est résulté complètement pour moi , de ces essais variés , et de la discussion qui a eu lieu à leur suite , dans le sein de la Société , et dans laquelle des praticiens compétents ont donné leur avis motivé , 1<sup>o</sup> que la charrue *Grangé* est , peut-être , un peu plus lourde que la charrue cauchoise , et surtout que la charrue belge , mais que , cependant , son tirage n'est pas plus pénible ; et des essais comparatifs faits à Evreux avec le dynamomètre , l'ont ,

dit-on, tout-à-fait démontré; 2° que cette charrue, par un mécanisme assez simple, permet dans les franches terres de donner au labour jusqu'à une profondeur de vingt à vingt-deux pouces s'il est nécessaire, ce que les autres charrues ne pourraient faire, et cela, sans qu'il soit besoin que le conducteur appuie sur les mancherons, comme dans nos charrues ordinaires, où la force employée par le charretier, pour maintenir et engager plus avant la charrue, augmente de beaucoup la résistance à vaincre par l'attelage, outre qu'elle ne peut parvenir à remplir complètement son objet; 3° que la charrue Grangé, engagée à une profondeur déterminée, et laissée pour ainsi dire à elle-même, continue son sillon superficiel ou profond, que la levée soit étroite ou large, avec la même régularité, en levant ou pénétrant les obstacles qu'elle rencontre, sans passer par-dessus comme les charrues ordinaires; 4° que cette même charrue, dans les défrichements, a sur les autres charrues un avantage tellement marqué, qu'il est inutile d'insister sur ces preuves, puisque les essais à cet égard ont été concluants de prime abord; 5° enfin, que cet instrument a un avantage immense, que je dois surtout signaler comme médecin, c'est l'inutilité absolue d'efforts à faire ou de force à employer par les charretiers pour vaincre les obstacles qui se rencontrent. La santé des valets de charrues, surtout de ceux qui sont encore très jeunes, en éprouvera une grande amélioration, surtout dans les grandes exploitations. D'un autre côté, la facilité qu'on éprouve à mener cette charrue, qui, grâce à son ingénieux mécanisme, peut se retourner et agir sous la direction d'une main faible et même inexpérimentée, mettra les propriétaires et les fermiers à l'abri des exigences de leurs charretiers, qu'ils ne craindront plus de voir les abandonner ou les mettre à contribution lors de la saison des blés, puisqu'il leur deviendra facile de les suppléer par le premier venu.

En nous résumant donc , nous pensons que la charrue Grangé , pour les terres fortes et les défrichements , a une très grande supériorité sur toutes les autres. L'auteur lui-même convient que son mécanisme peut s'appliquer aux autres charrues ; il s'est entretenu avec moi de son procédé dans les termes les plus modestes , et avec une conviction de bon sens et d'expérience qui ont frappé l'esprit de tous ceux qui l'ont entendu : il a facilement répondu aux objections qui lui ont été faites ; il a montré que des modifications de formes apportées au déversoir , au soc , etc. , suivant les usages ou les préjugés des divers pays , pouvaient , à volonté , produire les résultats variés qu'on demande. Il a été le premier à combattre les idées fausses ou exagérées que l'on pouvait se faire des résultats de son invention , et il m'a dit en particulier : « Rien ne peut me faire plus de peine et nuire davantage à la propagation de mon procédé , que des éloges faux ou exagérés. L'évidence détruit aussitôt ces promesses trompeuses , et elles sont remplacées par des préventions ; or , l'absence du merveilleux , qu'on attendait , ne laisse plus apercevoir et juger l'utile perfectionnement qu'on a sous les yeux. »

La Société d'Agriculture doit organiser un concours de charrues : en y mettant de l'ordre , en posant d'abord une série de problèmes à résoudre , clairs et distincts ; en classant avec ordre les expériences qui seront faites pour y répondre , nous ne doutons pas que l'agriculture normande n'en retire un grand profit , sous le rapport des améliorations , et que la charrue Grangé ne développe , dans cette lutte , tous les avantages qu'elle nous semble posséder , et que nous avons énumérés plus haut succinctement , et tels qu'une première vue , pour ainsi dire , nous les a suggérés.

Nous suivrons avec un vif intérêt les développements de ce concours , utile et curieux tout à la fois.

(9) Tous les praticiens, depuis Hippocrate, ont observé que les intermittentes automnales, surtout les quartes, sont bien plus rebelles que ces mêmes fièvres printannières. M. Roché affirme que c'est le contraire qui a lieu; M. Godéfroy a fait sentir la surprise que cette assertion avait dû lui causer. Si, en effet, ce qui n'est pas croyable, cette anomalie se remarque à Breteuil et dans ses environs, il serait bien à désirer que l'auteur constatât un fait aussi extraordinaire, par des observations bien authentiques, mais accompagnées surtout de l'histoire exacte et même minutieuse du traitement adopté et suivi par les médecins appelés à les soigner.

(10) Les expressions de mon rapport pourraient paraître une inconséquence à ceux qui savent quelle est ma propre position comme médecin en chef adjoint de l'Hôtel-Dieu de Rouen, et elles seraient peut-être tentées de me dire : « Commencez par suivre le conseil que vous vous permettez de donner aux autres. » Certes, si mon confrère n'eût pas publié les résultats obtenus dans l'Hôtel-Dieu de cette ville, je me serais entendu avec lui pour les publier moi-même; mais chacun sentira que cette mission était celle du chef ordinaire du service, et M. Hellis l'a remplie avec un succès qu'on peut envier, et une bonne foi qu'il y a honneur à imiter. J'ai exprimé, dans le préambule d'un rapport cité ci-après, sur des ouvrages relatifs au choléra, quelle est la tâche scientifique de ceux qui sont dans la même position que moi. Je reproduis ce passage, qui rend toute ma pensée, pour justifier mes expressions; le voici :

« Dans mon opinion, le temps n'est encore venu pour personne de prononcer d'une manière tranchée sur les sentiments divers émis par rapport au choléra, relativement à ses causes, à son principe, à son mode d'action plus ou moins exclusif sur tel ou tel système; il me semble qu'il faut au médecin qui veut écrire dans l'intérêt exclusif de l'art, et

sur la maladie en elle-même, indépendamment des lieux ou des circonstances où il a pu l'observer; il lui faut, dis-je, enregistrer toutes les hypothèses énoncées, et réfléchir encore assez long-temps avant de se prononcer sur leur valeur intrinsèque ou relative. Pour mon compte, c'est ainsi que je me propose d'agir. J'ai cependant le droit de dire que, moi aussi, j'ai vu de près ce fléau redoutable; car je me suis astreint, pendant toute sa durée, à prendre, de ma propre main, sur chaque malade qui a paru dans notre hôpital, à son lit, souvent plusieurs fois par jour, des notes circonstanciées; j'ai multiplié les autopsies; je suis riche, par conséquent, d'une foule d'observations complètes; j'ai mis de l'ordre dans mon butin, il est chaque jour sous mes yeux. Plus tard, j'aurai peut-être à mon tour le bonheur de pouvoir publier, sinon des explications brillantes qui séduisent, du moins des faits certains qui éclairent la séméiotique et en fixent les bases d'une manière invariable; travail peu éclatant, mais estimé des praticiens.»

(11) Les ouvrages de M. Malle sont : 1<sup>o</sup> Une Thèse latine sur l'asphyxie, pour le concours d'agrégation; 2<sup>o</sup> un Discours prononcé à l'ouverture d'un cours de physiologie pathologique; 3<sup>o</sup> un Mémoire intitulé : *Du rapport de la peine capitale au crime.*

Ceux de M. Pingeon, extraits, pour la plupart, des travaux publiés par l'Académie de Dijon, dont il est secrétaire, sont :

1<sup>o</sup> Des observations qui retracent les phénomènes qui accompagnent l'introduction de certains corps dans quelques-uns des conduits de l'organisme. Ces observations sont consignées, par extraits, dans le Précis de Dijon, pour l'année 1819. (Pag. 68 à 77.)

2<sup>o</sup> L'extrait d'un Mémoire sur les *desmopathies*, ou lésions des tissus blancs, et les *myopathies*, ou lésions des tissus rouges. (Consigné dans le Précis de 1828 à 1829, supplément.)

3° Des observations qui tendent à démontrer l'action immédiate du virus vaccinique sur le virus variolique. (Précis de 1831, pag. 1.)

4° L'observation d'une nécrose de la moitié gauche de la mâchoire inférieure. (*Loc. cit.*, pag. 35.)

5° L'observation d'une irritation de la moelle rachidienne sacrée, caractérisée par tous les phénomènes d'une fièvre intermittente irrégulière. (*Loc. cit.*, pag. 28).

6° L'observation d'un accouchement contre nature, compliqué de la rupture spontanée d'un trombus vulvaire. (*Id.*)

7° Enfin, des fragments d'un travail important sur les progrès réels de la médecine depuis 1800. (*Loc. cit.*, année 1832, pag. 26-80). La seconde partie doit paraître incessamment.

(12) M. Godefroy a complété, par des détails empruntés au Dictionnaire d'histoire naturelle, la description des vers solitaires; il a exposé, en outre, minutieusement ce que l'on sait avec certitude sur leur présence chez l'homme, relativement à leur nombre, à leurs dimensions, etc.; il a discuté les opinions diverses des auteurs sur la nature de ces vers, considérés par quelques-uns comme des agglomérations de vers, etc.; il a examiné, en remontant à la plus haute antiquité, l'histoire du ver en lui-même, et celle des maladies qu'on lui a attribuées. C'est assez dire qu'il a su exposer avec clarté et exactitude tous les phénomènes symptomatiques que leur présence occasionne; qu'il a signalé les erreurs que ces signes, parfois équivoques, ont pu faire commettre dans le diagnostic et le pronostic. Enfin il a, par un résumé complet de tous les traitements vantés, jusqu'à celui proposé dans le livre de M. Mérat, et qui paraît le seul efficace dans le plus grand nombre des cas, complété l'ouvrage de l'auteur, auquel il a appliqué, après avoir fait sentir le mérite de son livre, le passage suivant que je transcris, et qui termine ce con-

scientifique rapport : « *Messieurs, que pourrais-je vous dire de plus d'un médecin auquel son Traité de la colique métallique, une nouvelle Flore des environs de Paris, ses nouveaux Éléments de botanique, son nouveau Dictionnaire de matière médicale et de thérapeutique générale, ont assigné un rang très honorable dans les sciences médicales? Sans doute le traité du ténia ou ver solitaire ajoute à la gloire de M. Mérat; mais il ne m'appartient pas d'en fixer le degré.* »

(13) J'extraierai de ce rapport deux faits que l'auteur me semble avoir prouvés, et que sa compétence en pareille matière rend intéressants, l'un, pour les patriciens, et l'autre, pour les observateurs et pour les économistes. Voici le premier : C'est qu'un des moyens les plus rationnels d'assurer aux arbres forestiers destinés à la marine ou aux constructions civiles une durée plus grande, est d'écorcer au printemps ceux que l'on doit abattre l'hiver suivant; le second est : qu'il ne faut pas attribuer exclusivement aux débris accumulés, la végétation luxuriante des récoltes excrues sur des terrains occupés précédemment et pendant long-temps par des taillis ou des futaies, mais qu'il faut compter pour beaucoup, en pareil cas, LE CHANGEMENT DE CULTURE, dans un terrain où elle n'avait pas varié depuis long-temps.

(14) En parcourant la liste des Sociétés correspondantes, placée à la fin de ce Précis, on aura le nom de celles que j'entends désigner ici; je dois cependant mentionner d'une manière particulière le *Journal de l'Académie de l'industrie*, que notre correspondant, M. César Moreau, nous fait adresser exactement, et le nouveau Journal ayant pour titre : l'*Institut*. Cette feuille, rédigée avec beaucoup de soin, est une entreprise éminemment utile, puisqu'elle forme désormais un véritable lien scientifique entre toutes les sociétés

de la capitale et de la province ; nous nous faisons donc un plaisir et un devoir de la recommander à tous les amis des sciences , des lettres et des arts , en formant des vœux pour qu'elle obtienne tout le succès qu'elle mérite.

(15) J'aime à croire que chacun saisira bien ma pensée, et qu'on ne pensera pas que je veuille parler ici des intérêts matériels, mis au premier rang, pour remplacer toute action des facultés supérieures ; dans notre état social ; je ne saurais applaudir et encore moins coopérer à cette dernière conséquence du système des économistes, conduit aujourd'hui à l'absurde, par suite des développements successifs d'idées qui reposaient sur une base trompeuse. L'amour-propre voudrait bien faire illusion sur les résultats ; mais les déceptions de la secte frappent maintenant les yeux les moins clairvoyants, et je crois avoir eu raison de dire, dans mon précédent rapport (Précis de 1832, pag. 18) : *que l'époque scientifique dont la publication de l'encyclopédie signale l'apogée est aujourd'hui sur son déclin.* Ceux qui réfléchissent chercheront et trouveront de suite les pensées qui m'ont dicté les conclusions de mon rapport de 1833, dans un ordre d'idées plus élevé que celui qui a présidé à la création du système de Quesney.

---

---

# PRIX PROPOSÉ

POUR 1854.

---

## Programme.

---

« Exposer succinctement la théorie des paratonnerres : discuter les causes qui ont pu amener les accidents occasionnés par la foudre aux édifices qui en étaient munis, et démontrer par-là si quelques-uns de ces faits sont ou ne sont pas de nature à infirmer la théorie généralement adoptée.

« De cette discussion, bien approfondie, déduire une théorie satisfaisante des distances auxquelles il convient de placer les tiges sur les grands édifices ; déterminer la hauteur et le diamètre desdites tiges, et les dimensions proportionnelles à donner aux conducteurs, en signalant en même temps les précautions dont ceux-ci doivent demeurer constamment environnés.

« Faire, d'une manière séparée et toute spéciale, l'application des principes précédents à un monument *tout en fer*, de forme pyramidale, élevé de plusieurs centaines de pieds dans les airs, sur une base en pierre de taille, qui dépasse elle-même de beaucoup les combles de l'édifice, en un mot, à la nouvelle flèche de la Cathédrale de Rouen. Indiquer d'une manière exacte les dimensions qu'il est indispensable de donner au conducteur unique ou aux conducteurs multiples qui descendront de la plate-forme dans les excavations destinées à les recevoir.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 francs.

Chacun des auteurs mettra en tête de son ouvrage une devise, qui sera répétée sur un billet cacheté, où il indiquera son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où l'ouvrage aurait obtenu le prix.

Les Académiciens résidants sont seuls exclus du concours.

Les ouvrages des concurrents devront être adressés, francs de port, à M. Des-Allers, docteur-médecin, *Secrétaire perpétuel de l'Académie pour la classe des sciences*, rue de l'Ecureuil, n° 19, avant le 1<sup>er</sup> juin 1834. Ce terme est de rigueur.

---

.....

# Mémoires

DONT L'ACADÉMIE A DÉLIBÉRÉ L'IMPRESSION EN ENTIER  
DANS SES ACTES.

—

## NOTICE

SUR

DU PAPIER FABRIQUÉ AVEC DES TIGES DE POMMES DE TERRE  
ROUIES PAR UN PROCÉDÉ SIMPLE ;

PAR M. DUBUC.

Séance du 14 Octobre 1832.

MESSIEURS,

Le désir d'être utile à l'agriculture et à l'art de fabriquer le papier avec une matière végétale indigène autre que le ligneux provenant des vieux chiffons, des cordages, etc., dont la rareté se fait de plus en plus sentir en France, me détermina, il y a déjà plus de deux années, à tenter le rouissage de la tige de la pomme de terre prise après la récolte du tubercule; afin d'essayer à la convertir en papier après l'avoir débarrassée de sa chlorophylle et des autres matières interposées dans le corps ligneux et filamenteux qui constitue ces tiges dans leur état de végétation.

Après plusieurs tentatives pour atteindre ce but, j'obtins ces tiges blanches et tout-à-fait débarrassées des corps hétérogènes, qui nécessairement s'opposeraient, vu leur nature, à leur emploi dans la fabrication du papier, qu'on sait n'être que la portion vraiment ligneuse des vieux linges et chiffons employés dans les fabriques de papier.

J'expose à vos regards ces tiges, telles qu'elles ont servi à fabriquer le papier, que je mets également sous vos yeux sous les numéros 1 et 2.

Voici, succinctement, le moyen qui m'a servi trois années de suite pour le rouissage des tiges de la solanée.

Il consiste simplement à les exposer sur l'herbe ou sur un pré pendant environ deux mois, à les retourner de temps en temps, comme cela a lieu pour le lin, afin d'en multiplier les surfaces, de manière que les rosées, les pluies et la neige agissent en tous sens sur le végétal. On s'aperçoit que le rouissage est fini quand les tiges sont bien blanches et qu'elles ne colorent plus l'eau bouillante par leur décoction dans ce fluide <sup>1</sup>.

L'examen que je fis de ces tiges ainsi préparées, et les résultats de quelques essais chimiques que je leur fis subir, me prouvèrent qu'on en pouvait fabriquer du papier, soit en les employant seules, soit en les mêlant à de vieux chiffons.

A cet effet, le 11 mai 1831, j'invitai la Société d'Agriculture du département, dont je fais partie, à prendre l'initiative, en faisant fabriquer elle-même du papier avec la tige de la solanée rouie.

Deux de ses membres en furent chargés; mais, après avoir consulté un fabricant de papier des environs de Rouen, ce dernier répondit que cela lui était impossible. Un autre fabricant, que je consultai moi-même, me fit la même ré-

<sup>1</sup> J'ai observé que les tiges de la solanée se rouissaient plus vite et prenaient un plus beau blanc lorsqu'elles étaient couvertes de neige pendant quelques jours.

ponse, en ajoutant qu'il n'avait pas ustensillé pour faire du papier avec une matière qui n'avait, selon lui, aucun rapport avec les chiffons, etc.

Je leur dis qu'on préparait, depuis quelques années, du papier avec l'aubier du charme, du frêne, de l'orme, etc., et que je les engageais à faire mon essai à mes périls et risques, c'est-à-dire en les rendant indemnes de leurs frais d'essais.

Mais tout fut inutile, tant il est vrai de dire qu'on rencontre toujours des obstacles avec la meilleure intention de faire le bien. Néanmoins, je persistai dans ma résolution, et m'adressai ailleurs, à des hommes plus au courant des nouveaux procédés mis en usage pour réduire en papier diverses matières ligneuses.

Je savais qu'un M. Rozet avait atteint ce but en faisant macérer l'aubier de certains bois avec de l'eau de chaux ou dans une dissolution alcaline, puis en pilant et broyant cette matière par les moyens ordinaires mis en usage dans les papeteries, etc.

Comme je viens de le dire, étant fortement convaincu qu'on pouvait faire du papier avec les tiges de la solanée rouie, je m'adressai, en septembre 1831, à un fabricant de papier de Paris, dont l'obligeance et l'instruction m'étaient connues. Il voulut bien se charger de faire des essais que j'avais sollicités inutilement ailleurs.

Le premier qu'il fit avec ces tiges ne lui donna qu'un papier commun, âpre au toucher et assez analogue en tout à celui qu'on prépare maintenant avec les tiges du *maïs*; mais il m'assura qu'en mêlant les tiges de solanées avec le résidu des *féculeries* de pommes de terre, on en obtenait un papier fort pour fabriquer des cartons et pour envelopper le sucre, etc.

Mais, avec une nouvelle quantité de tiges que je lui envoyai au mois de mai dernier, il est parvenu, en donnant plus de soin à l'expérience, à se procurer du papier bien su-

périeur en qualité au premier; *c'est celui coté n° 2*; et il ne désespère pas de rendre, à la longue, ce papier aussi blanc que celui à écrire.

Vous remarquerez que les deux sortes de papiers que je mets sous les yeux de l'Académie ont une couleur plus ou moins verdâtre, quoique fabriqués avec des tiges de la solanée bien rouies et bien blanches. J'ignore à quoi est due cette nuance, car les tiges employées à leur fabrication, bouillies dans l'eau, ne coloraient aucunement ce fluide. Mais le fabricant ne m'a pas encore dit le procédé dont il se sert pour l'obtention de ce papier, ni les ingrédients qu'il emploie dans le ramollissement et dans le broiement de la matière végétale en question avant de l'étendre sur les formes, etc., circonstances qui peuvent faire décliner au vert le papier qui fait l'objet de cette notice.

J'ai cru, Messieurs, être agréable à l'Académie en lui faisant une communication dont le but est d'être utile à l'agriculture en utilisant une matière ordinairement perdue, et en offrant à l'industrie et au commerce un nouveau moyen d'extension, sans avoir recours à des ingrédients exotiques.

---

.....

# Analyse

DE DIX SORTES DE TERRES DE RAPPORT,

AVEC DES CONSIDÉRATIONS GÉORGIQUES

SUR

LEUR QUALITÉ RESPECTIVE, LEUR EMBLAVEMENT, LEUR  
VALEUR CADASTRALE, VÉNALE, ETC ;

PAR M. DUBUC.

Séance du 26 Avril 1833.

MESSIEURS,

Dix espèces de terres de rapport font le sujet principal de l'ouvrage dont je vais donner communication à l'Académie. Ce travail n'est guère qu'une suite de ceux qui figurent dans les Précis analytiques de vos travaux, surtout dans celui publié en 1826. Outre mon goût naturel pour la science agricole, j'ai encore déféré au vœu d'un bon nombre de grands terriens, pour faire l'analyse des divers sols agraires pris dans plusieurs contrées de notre riche et bonne Normandie <sup>1</sup>.

Afin d'abrégier la longueur de ce Mémoire, et pour mieux en faire sentir l'utilité en agronomie, même à ceux

<sup>1</sup> Les propriétaires qui m'ont invité à faire ce nouveau travail chimico-géorgique sont : MM. le marquis de Blosseville, Auguste Le Prevost, membre de cette Académie ; Petit, maire de la commune de Bois-Normand, pays d'Ouche ; Dargent ; Fleuriot, grand tenancier dans la vallée d'Auge, etc.

qui ne sont pas familiarisés avec les mots employés à l'analyse chimique des terres, j'ai cru devoir le faire précéder d'un court glossaire, dans lequel je donne la valeur qui s'attache à cinq ou six de ces mots appliqués à l'art agricole. Cette espèce d'innovation m'a paru d'autant plus nécessaire, dans la circonstance, que souvent les naturalistes, les chimistes, et même les géologues, ne sont pas toujours d'accord sur ce qu'on entend aux champs par *terre arable*, par *humus*, par sol agraire, terre de labour de première ou seconde qualité, etc.

### Glossaire agronomique.

Nous entendons par *terre agraire* un sol propre à être emblavé, c'est-à-dire, assez empreint d'humidité interposée entre ses molécules pour servir à la germination et à l'accroissement des végétaux de toutes sortes, selon sa nature. Cette humidité, qu'il ne faut pas toujours confondre avec l'eau ordinaire, varie en quantité, en raison de la composition des terres labourables, de l'état de l'atmosphère, des fumures, etc.

*Terre arable.* Fonds le plus apte à produire d'excellent blé d'hiver « *triticum hibernum* », et les plantes à feuilles trifides. Ces terres se divisent naturellement en deux classes. La première, et la plus estimée pour la culture des céréales, ne renferme pas, en général, de carbonate de chaux à nu, mais bien du protoxide de *calcium* combiné à l'humus ou savonule de chaux. Elle est très grasse au toucher, très tenue; et ne fait point d'effervescence avec les acides.

La deuxième, assez commune en Normandie, contient, tout à la fois, du carbonate calcaire et un savonule de chaux; elle fait effervescence avec les acides. Les bons fermiers la jugent supérieure à la précédente pour la culture du fourrage à fleur papilionacée, trèfle, luzerne, lupuline, etc. ;

ces deux sols sont très perméables à l'eau , aux influences atmosphériques et météoriques.

*Terre labourable.* Tout sol capable de produire des végétaux appropriés à sa nature. La composition géognosique de ces sols varie considérablement.

( Voir leur analyse. )

*Prairies naturelles* , ou sols à herbe à foin. Dénomination que nous avons admise , pour les différencier des prairies artificielles dont on charge les terres labourables avec des plantes non graminées.

Enfin , nous entendons par *humus* , non le détrit des végétaux pourris , ni un sable fin lié à du limon , ni cette couche superficielle du globe où croissent quelques plantes ( Bosc , Chaptal , etc. ) , mais une matière brunâtre , poisseuse , animalisée , qui forme le *pabulum vitæ* des terres , surtout étant combinée avec la chaux pure. Cette espèce de savonule calcaire existe dans un assez grand nombre de terres de labour et dans les prairies naturelles ; et plus les sols en sont riches , plus aussi ils sont productifs.

C'est au moyen de ces premières données , que ce travail pourra être mieux compris , surtout en y ajoutant un résumé général , dans lequel nous indiquerons les sortes de végétaux qu'il convient de cultiver dans les terres que nous allons analyser , eu égard à leur composition géognosique et à leur plus ou moins grande aptitude à se laisser pénétrer par les gaz aériens , par les météores , etc.

Je ne rapporterai pas toutes les opérations minutieuses que j'ai été obligé de faire pour analyser les fonds productifs ou terres qui font le sujet de ce travail , d'autant moins que tous les chimistes savent aujourd'hui faire ces analyses. Je m'en tiendrai donc à la description des propriétés physiques des sols ; ensuite je donnerai les résultats géognostiques de leur composition.

Enfin, avant de commencer ces analyses, j'ai cru aussi devoir indiquer la liste des principaux réactifs employés dans le cours de mes opérations. Ces réactifs ne sont pas très nombreux ; mais ils suffisent, nous le croyons du moins, dans des mains exercées, pour reconnaître très approximativement les différentes matières géodésiques qui forment, par leur ensemble, ce qu'on entend par terres cultivables, terre de *labour*, de prairies, etc.

Ces réactifs sont :

1° Les trois acides dits minéraux, le sulfurique, le nitrique et le muriatique, et parfois l'acide acétique. Ces acides servent à isoler les différentes matières terreuses dont se composent les fonds cultivables, plus, l'oxide de fer, la magnésie, etc., qu'on y voit par exception ;

2° La soude caustique, dite lessive des savonniers. Ce puissant réactif décompose le savonule de chaux, se combine à l'humus, et on en précipite ce dernier au moyen de l'acide acétique concentré, etc. ;

3° L'alcool à 40 degrés et l'eau distillée, pour enlever aux sols les muriates terreux, l'extractif végétal et rarement le sel marin qu'ils contiennent ;

4° Le prussiate de potasse et l'eau de savon : le premier, pour y reconnaître le fer et ses oxides, et le deuxième, pour signaler l'alumine, etc., etc. ;

5° L'ammoniaque, les carbonates alcalins ;

6° Le feu pour la dessiccation des terres, et pour y reconnaître les matières végétales dont elles sont toujours plus ou moins mélangées dans leur état agraire.

Outre l'emploi de ces agents principaux, il convient encore, avant de faire l'analyse des terres, d'en connaître la pesanteur spécifique comparée à celle de l'eau, et de

les priver de leur humidité agraire par la dessiccation ; on atteint facilement l'un et l'autre but, en employant les méthodes simples indiquées par sir H. Davy, dans sa chimie agricole, 4<sup>e</sup> leçon.

Tels sont les principaux moyens que j'emploie depuis plus de vingt ans, pour reconnaître la nature des nombreux terrains de rapport que j'ai été chargé d'analyser.

Je vais d'abord m'occuper de l'analyse de deux sortes de terre prises dans la riche et fertile plaine du Neubourg, département de l'Eure ; elles m'ont été fournies par M. le marquis de Blossville, agronome très distingué. L'une provient de la commune du Theil, l'autre, de la commune d'Amfreville-la-Campagne <sup>1</sup>.

*Analyse de la terre de la commune du THEIL.*

Ce sol est de couleur jaune *ocracée* ; il est inodore, assez gras au toucher ; il a un goût légèrement savonneux et happe à la langue ; sa pesanteur spécifique, comparée à celle de l'eau, est comme cinq sont à quatre ; il ne fait point d'effervescence avec les acides, parce qu'il ne contient pas de carbonate de chaux à nu, mais bien du protoxide de *calcium* combiné à l'*humus*. Enfin cette terre renferme un cinquième de son poids d'humidité prise dans un état propre à être emblavée, c'est-à-dire se labourant bien et se divisant convenablement par l'opération du hersage et du

<sup>1</sup> Les terres arables dont nous nous occupons seront analysées après avoir été privées de l'eau qui s'y trouve interposée. C'est là, selon nous, le meilleur moyen d'en connaître la composition géognosique, puisque ces sols sont plus ou moins empreints d'humidité, en raison de leur nature, de l'état de l'atmosphère, etc. Mais l'analyse des terres de prairies aura lieu en y comprenant l'eau dont elles sont imprégnées, vu que ce fluide s'y trouve toujours à peu près en quantité égale.

rouleau, etc. C'est là l'état agraire des terres tel que nous le concevons et les plus convenables aux récoltes. L'analyse de mille grammes ou un kilogramme de la terre du Theil a donné pour résultats :

1° Sable silico-argileux très tenu...	600 gram.	} Point de magnésie, ni manganèse, ni sel marin en quantité appréciable.
2° Chaux pure, ou protoxide de calcium.....	150	
3° Humus combiné à la chaux.....	60	
4° Alumine, ou argile très pure....	150	
5° Muriate calcaire, extractif végétal, oxide de fer brun.....	40	
	1000	

*Terre d'AMFREVILLE-LA-CAMPAGNE.*

Les élémens qui la composent sont en général moins tenus et moins homogènes dans leur ensemble que ceux de la terre du Theil; aussi absorbe-t-elle moins d'eau agraire. Elle n'en contient guère qu'un sixième de son poids; en outre, elle est plus âpre au toucher et pèse spécifiquement un peu plus que la première.

Mille grammes de ce sol donnent à l'analyse :

1° Sable argilo-siliceux environ....	640 gram.	} Point de magnésie, ni manganèse, ni sel marin en quantité appréciable.
2° Chaux pure.....	140	
3° Humus combiné à la chaux.....	50	
4° Alumine, ou matière argileuse..	150	
5° Muriate calcaire, extractif végétal, oxide de fer brun.....	20	
	1000	

Ainsi, il résulte de ces analyses que les deux terres de la plaine du Neubourg ont beaucoup d'analogie de composition avec celle du Lieuvin, autre contrée normande, terre dont je fis l'analyse en 1826, et qu'Arthur Young regarde comme étant de première qualité, spécialement

pour la récolte du blé; mais les élémens géognosiques de cette dernière sont plus tenus, mieux combinés entre eux, qu'ils ne le sont dans les deux premières; enfin la terre du Lieuvin contient de la magnésie: circonstances qui doivent établir une légère différence entre leurs qualités productives et dans leur prix vénal <sup>1</sup>.

*Autre analyse d'une terre à blé prise dans la commune de BIÉVILLE, vers Lisieux, cultivée par M. Mollion.*

Sa couleur est brunâtre, mêlée de points blancs; elle fait effervescence avec les acides; sa pesanteur spécifique est d'un cinquième plus que celle de l'eau; dans son état agraire, elle contient un cinquième de son poids d'humidité; enfin, elle est plus graveleuse et plus rude au toucher que les sols de la plaine du Neubourg.

Mille grammes de ce sol se composent :

1 <sup>o</sup> De sable brunâtre mêlé de gravier.	500 gram.	} Point de magnésie. Sel commun, quelques traces.
2 <sup>o</sup> De carbonate de chaux <sup>2</sup> . . . . .	250	
3 <sup>o</sup> D'alumine, ou argile très tenue.	200	
4 <sup>o</sup> De muriate de chaux, extractif végétal-animal, oxide de fer brun.	50	
	1000	

Ainsi, l'on voit par ces résultats que le sol de Biéville diffère essentiellement des précédents,

1<sup>o</sup> En ce que son calcaire est uni, non à de l'humus, mais à de l'acide carbonique.

<sup>1</sup> On trouve l'analyse de cette bonne terre dans le Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences de Rouen, imprimé en 1826.

<sup>2</sup> Deux cent cinquante grammes de carbonate de chaux représentent environ cent quarante grammes de chaux pure et cent dix grammes d'acide carbonique.

2° Que ses autres élémens ont aussi moins de ténuité que dans ces derniers.

Néanmoins, on obtient de ce sol jusqu'à trois cents gerbes de blé par arpent, et huit à dix grains pour un de semence ; mais il ne pourrait pas être emblavé de froment tous les deux ans, comme cela a lieu pour les terres du Lieuvin, du Roumois, de la plaine du Neubourg, etc., sans perdre de sa qualité productive, surtout en grenaison, même en le gorgeant de fumier.

*Analyse d'une terre silico-argileuse prise dans la commune de BOIS-NORMAND (pays d'Ouche), arrondissement de Bernay.*

La couleur de cette terre, vue dans son état d'emblavement, est le jaune blanchâtre ; elle est très perméable à l'eau, dont elle n'absorbe guère qu'un cinquième de son poids ; privée de ses gros gravois par le crible, alors elle pèse spécifiquement un quart de plus que l'eau ordinaire, ne fait aucune effervescence avec les acides, et est assez douce au toucher, sans adhérer fortement aux doigts. Enfin, une chaleur de vingt-cinq à trente degrés centigrades suffit pour lui enlever son humidité végétative.

Mille grammes de ce sol desséché et privé de ses gros gravois se composent, à très peu près, des éléments suivants :

1°	Sable terre micacé très fin.....	850 gram.	} Plus quelques grains de muriate de chaux, provenant probablement des fumiers qui servent d'engrais à cette terre.
2°	Argile jaunâtre très divisée.....	120	
3°	Oxide de fer jaune.....	20	
4°	Calcaire combiné à de l'humus. .	10	
		1000	

C'est pourtant dans un fonds si dénué de calcaire que l'on récolte, au moyen du fumier végéto-animal et de nombreux labours, du blé d'une excellente qualité ; exemple qui prouve encore combien la plante la plus utile à l'homme peut végéter sur toutes sortes de sols et de nature presque opposée.

Je passe à l'analyse de quatre sortes de terres de labour prises dans plusieurs cantons du département de la Seine-Inférieure, pays de Caux :

La première, dans la commune de Saint-Léonard, proche Fécamp : M. Dargent, qui la cultive, en est le propriétaire.

La deuxième, dans la commune de Sassetot, arrondissement d'Yvetot.

La troisième, à Pavilly, arrondissement de Rouen.

Enfin la quatrième, aux environs de Rouen, sur la rive gauche de la Seine.

*Terre de SAINT-LÉONARD. — Sol à betteraves et à blé.*

Sa couleur, dans l'état agraire, est le jaune brunâtre; elle est assez caillouteuse, chargée de gravois, par conséquent très perméable à l'eau et aux influences météoriques; vingt à vingt-cinq degrés de chaleur suffisent pour son entière dessiccation. Enfin, la partie cultivable de ce sol, selon M. Dargent, n'est que de quatre à douze pouces et repose sur un fond ferrugineux, glaiseux et parfois d'argile native.

Mille grammes de ce sol, analysé avec son eau agraire et privé de ses gravois, donnent :

1 <sup>o</sup> Sable calcaire micacé très tenu..	800 gram.	} Plus quelques traces de sel marin; point de magnésie; mais une petite quantité de carbonate de chaux, que nous croyons s'y trouver accidentellement.
2 <sup>o</sup> Argile jaunâtre.....	64	
3 <sup>o</sup> Oxyde de fer brun.....	2	
4 <sup>o</sup> Muriate de chaux.....	1	
5 <sup>o</sup> Humus combiné au calcium.....	3	
6 <sup>o</sup> Eau interposée, environ.....	130	
	1000	

1 Nous supposons que les petites masses de carbonate calcaire qu'on y rencontre çà et là proviennent du marnage ou du détritius provenant des rues de la ville de Fécamp, dont M. Dargent fume ses terres en grande partie.

Si l'analyse a lieu sur cette terre privée de son eau agraire par la dessiccation, alors on obtient, à très peu près :

1 <sup>o</sup> Sable.....	900 gram.	} Plus les matières ci-dessus indiquées.
2 <sup>o</sup> Argile.....	90	
3 <sup>o</sup> Humus combiné au calcium....	5	
4 <sup>o</sup> Oxide de fer, débris.....	5	
	1000	
	1000	

Ainsi, c'est dans un sol aride, composé, pour les neuf dixièmes de son poids, de sable, presque dénué de calcaire, peu argileux, que M. Dargent cultive avec succès, non-seulement le blé, mais encore le végétal destiné à remplacer en Europe l'*arundo saccharifera* indien. Ici l'on peut supposer, que les vapeurs qui émanent de l'Océan contribuent à la fertilité de ce sol. Nous traiterons plus en détail de cet engrais aérien dans notre résumé.

*Terre provenant de la commune de SISTOT.*

Ce sol, éminemment arable, a beaucoup d'analogie, pour sa composition géognosique, avec celui du Theil. Comme dans ce dernier, le protoxide de calcium est combiné à l'humus. Il est très doux et savonneux au toucher, ne fait point d'effervescence avec les acides, etc.

Mille grammes de ce sol donnent à l'analyse :

1 <sup>o</sup> Sable brun très tenu, un peu micacé.....	600 gram.	} Quelques traces de magnésie. Point de manganèse, ni sel commun appréciables.
2 <sup>o</sup> Chaux pure et humus combinés.	200	
3 <sup>o</sup> Alumine, ou argile pure.....	150	
4 <sup>o</sup> Muriate de chaux, oxide de fer, extractif végétal, débris organiques.....	50	
	1000	
	1000	

On voit, par ces résultats, que la terre de Sistot a beaucoup d'analogie avec les sols de la plaine du Neubourg; aussi est-elle de première qualité pour la culture des céréales, du colza, etc.

*Terre de PAVILLY.*

Ce sol est jaunâtre, ocreux, assez rude au toucher, un peu graveleux; il pèse un cinquième plus que l'eau, et fait une légère effervescence avec les acides; mais cet effet semble être dû à quelques parcelles de marne calcaire qu'on y voit çà et là, et qui ne s'y trouvent qu'accidentellement. Il est très perméable à l'eau, dont il retient à peine un quart de son poids dans l'état agraire.

Mille grammes de cette terre se composent de :

1° Sable jaunâtre calcaire micacé, mêlé de gravois.....	700 gram.	} Point de sel marin ni magnésie en quan- tité appréciable.
2° Argile ou alumine très tenue, brunâtre.....	200	
3° Humus combiné à la chaux.....	50	
4° Oxide de fer brun.....	20	
5° Carbonate de chaux, muriate cal- caire, extractif végétal, débris...	30	
	<hr/> 1000 <hr/>	

Ainsi, ce sol, quoique pris à quelques lieues de celui de Sistot, en diffère singulièrement par ses éléments terreux; aussi ne doit-on le considérer que comme de seconde classe parmi les terres de labour du pays de Caux. Il ne donne guère, dans les meilleures années, que deux cents gerbes à l'arpent; mais le blé qu'il produit est d'une excellente qualité. Un grain de semence en rapporte souvent jusqu'à huit à dix.

*Analyse d'un terrain éminemment propre à la culture  
de la pomme de terre.*

Ce sol est connu, aux environs de Rouen, sous le nom de terre classique pour la culture de la bonne pomme de terre culinaire. On y récolte ce tubercule depuis plus de soixante ans. Sa couleur est jaune-brunâtre; il pèse spécifiquement un cinquième plus que l'eau ordinaire, et fait effervescence avec les acides.

Mille grammes de ce sol desséché donnent à l'analyse :

1 <sup>o</sup> Sable légèrement rosacé, grenu, micacé.....	880 gram.
2 <sup>o</sup> Carbonate de chaux mêlé de quelques grains de muriate calcaire. ....	50
3 <sup>o</sup> Argile très divisée.....	60
4 <sup>o</sup> Extractif végéto-animalisé, oxide de fer brun.....	10
	<hr/>
	1000
	<hr/> <hr/>

C'est dans un terrain aussi misérable, aussi aride et à l'aide des boues de rues pour le fumer, que prospèrent presque miraculeusement la pomme de terre, les topinambours et toutes sortes de plantes d'agrément. Dans notre résumé, nous tâcherons d'en expliquer les causes.

Je passe à l'examen de deux espèces de terre provenant de prairies naturelles.

La première a été prise dans la riche vallée d'Auge, arrondissement de Lisieux.

La deuxième provient de la commune de Sotteville-lès-Rouen. Ce dernier est parfois submergé, en hiver, par le débordement de la Seine.

*Terre de la vallée d'AUGE.*

Ce sol, dans son état de rapport, et privé de gravois par le crible, est d'une couleur jaune-brunâtre; il adhère assez

fortement aux doigts, et répand, par le frottement, une odeur argileuse, fade; il pèse spécifiquement un tiers plus que l'eau; il fait une légère effervescence par les acides, vu qu'il recèle du carbonate de magnésie.

Mille grammes de cette terre donnent à l'analyse :

1° Argile glaiseuse mêlée de magnésie, environ 25 grammes.....	400 gram.	} Point de sels muriatiques ni nitriques terreux.
2° Sable grossier brunâtre.....	250	
3° Chaux combinée à l'humus.....	125	
4° Eau interposée ou de végétation, d'une odeur fade.....	200	
5° Débris de végétaux, perte et quelques traces de fer.....	25	
	<hr/>	
	1000	
	<hr/> <hr/>	

Telle est la composition de ce sol, un des plus étonnants par son éternelle fertilité, et sur lequel on met à l'engrais ces nombreux troupeaux de bœufs et autres bestiaux, dont la plus grande partie sert à l'approvisionnement annuel de la capitale. Nous y reviendrons dans notre résumé.

#### *Prairie de SOTTEVILLE.*

Sol de couleur jaune terne; étant frotté dans les mains, il en émane une odeur animalisée fade; enfin, il est moins compacte que celui de la vallée d'Auge.

Mille grammes de ce sol se composent de :

1° Argile jaunâtre très divisée.....	400 gram.	} Ici, point de magnésie ni sels muriatiques appréciables, mais quelques grains d'oxide de fer.
2° Sable presque blanc, micacé, mêlé de gravois et d'oxide de fer.....	350	
3° Humus combiné à la chaux.....	50	
4° Eau de végétation d'une odeur azotée.....	200	
	<hr/>	
	1000	
	<hr/> <hr/>	

Dans le résumé, je tâcherai d'expliquer les causes qui établissent une si grande différence entre le produit herbeux de ce sol, comparé à celui de la vallée d'Âuge.

Il est à noter que ce sol ne donne qu'une coupe de foin par année; il sert de parcours en automne, et les vaches qui y paissent donnent un lait avec lequel on prépare une sorte de frangipane, dite *crème de Sotteville*, dont le goût est *sui generis*, et qu'on a cherché en vain à imiter ailleurs. C'est encore là une de ces anomalies qui prouve combien la qualité et la nature des fourrages influent sur les sécrétions des animaux qui s'en nourrissent.

### Résumé de cet Ouvrage.

Parmi les terres de labour que nous avons analysées, deux ont été prises dans l'arrondissement de Louviers, plaine du Neubourg: Elles peuvent être classées, vu leurs éléments naturels, dans les sols de première qualité, surtout à l'égard de la culture du blé et de certaines plantes à fourrage. Néanmoins, nous les croyons inférieures, comme terrain de rapport et pour leur prix vénal, à la terre de Lieuvin. On peut attribuer cette différence, 1<sup>o</sup> en ce qu'elles ne contiennent pas de magnésie, 2<sup>o</sup> en ce que le sable qui y domine s'y trouve dans un état plus grossier que dans le sol du Lieuvin: l'aspect et le toucher de ces différents sols suffiraient pour justifier notre opinion à cet égard <sup>1</sup>.

La terre de Biéville est encore un bon sol à blé, quoique sa composition géognostique diffère singulièrement de celle des précédentes; en effet, la chaux s'y trouve combinée,

<sup>1</sup> On trouve l'analyse de cette excellente terre du Lieuvin dans le *Précis analytique des travaux de l'Académie royale des sciences de Rouen* pour 1826. Cet ouvrage contient, en outre, diverses considérations sur le mode employé pour le cadastre des terres, et sur leur prix vénal, etc.

non à de l'humus, mais à l'acide carbonique ; son sable est brunâtre, graveleux, etc. ; enfin, c'est un terrain de seconde classe, sous le rapport cadastral. Mais, par de bonnes fumures et de bons labours, il produira toujours des récoltes abondantes, surtout en plantes fourragères à fleur légumineuse.

La terre en partie glaiseuse du pays d'Ouche est un véritable fonds de troisième classe ; les récoltes y sont en général très médiocres ; cependant, à force de soins et de culture, les meilleurs sols de cette contrée donnent encore jusqu'à cent cinquante gerbes par arpent, et six à sept grains de froment pour un de semence. Ce blé est d'une excellente qualité, lourd, bien glutineux et très-recherché des boulangers. Nous sommes persuadés que si l'on amendait les terres du pays d'Ouche avec de la marne calcaire, on pourrait en faire un fonds d'un bon rapport, surtout en céréales et en légumineuses. Mais, malheureusement, ce genre d'engrais est rare dans cette contrée, naturellement argileuse et ferrugineuse<sup>1</sup>.

La terre de Saint-Léonard fait encore, par sa composition géonomique, exception à la règle générale des fonds à blé ; néanmoins, malgré son infériorité, M. Dargent, à qui l'on peut appliquer le vieil adage, *tant vaut l'homme, tant vaut sa terre*, en retire de bonnes récoltes en blé, et surtout en betteraves à sucre, en carottes, etc. Mais ici, tout porte à croire qu'il est favorisé dans ces cultures par les vapeurs muriatiques animalisées qui émanent de l'Océan, surtout dans les gros temps, vapeurs dont l'absorption par les sols, et probablement par les feuilles, favorise singulièrement la végétation. (Voir à cet égard le *Traité de physique végétale appliquée à l'agriculture*, par Bosc, Thaers, etc.) Enfin, on sait de temps immémorial que les plantes textiles et certaines crucifères à graines oléagineuses,

<sup>1</sup> Je dois à M. Petit, ancien notaire à Rouen, et maire de la commune de Boishormand, une grande partie des renseignements que je consigne ici sur la nature des sols qui composent le pays d'Ouche.

acquièrent, vers le littoral des mers, un luxe de végétation qu'on chercherait en vain ailleurs.

Deux autres fonds pris dans le milieu du pays de Caux, à Sistot et à Pavilly, prouvent encore, par leurs éléments terreux, combien la nature des sols est variable dans la fertile Normandie. La terre de Sistot a une grande analogie de composition avec celle de la plaine du Neubourg, et donne, comme ces dernières, dix à douze grains de blé pour un de semence. L'autre, celle de Pavilly, est encore un sol d'un bon rapport, surtout pour les blés et les plantes à fourrage; mais sa valeur productive et vénale en font un sol de seconde classe sous le rapport cadastral et vénal.

Nous terminerons nos réflexions sur les terres de rapport, en traitant succinctement de la terre servant spécialement à la culture des pommes de terre aux environs de Rouen.

Ce sol est composé, presque pour les neuf dixièmes de son poids, d'un sable grossier, micacé, peu hygrométrique, mais poreux, et, par conséquent, très perméable aux influences météoriques, atmosphériques, à la rosée, etc. Et ici, tout encore porte à croire que la bonté des racines *coulis*, pommes de terre, topinambours, qu'on y récolte en abondance, est plutôt due aux gaz aërifères qui pénètrent ce sol, qu'à la nature du sol même. On y cultive également avec succès les rosiers, les figuiers, les dahlias et autres plantes d'agrément. Il faut noter que la rive gauche de la Seine, aux environs de Rouen, recèle plus de cinq mille arpents de terre aride, analogue à la précédente, et qui donnent annuellement une quantité énorme d'excellentes pommes de terre alimentaires. On y récolte aussi du seigle, du sarrasin et quelques légumes<sup>1</sup>.

Enfin, les deux terres de prairies dont l'analyse fait le complément de ce Mémoire, diffèrent entre elles notable-

<sup>1</sup> Il y a cinquante ans, cette énorme plage de terre était presque inculte.

ment dans leur composition géognostique. La première, outre un sable coloré, recèle de la magnésie et plus d'humus combiné à la chaux que la deuxième. Dans celle-ci, le siliceux est blanc, micacé, mêlé de gravois, point de magnésie. En tout, le terrain herbeux de Sotteville a moins d'homogénéité dans son ensemble, que celui de la vallée d'Auge. Serait-ce à ces causes qu'on pourrait attribuer la différence remarquée dans leur fertilité ? Nous sommes portés à le croire. Nous ajouterons, à l'appui de cette assertion, que le fonds de la vallée d'Auge, vu sa densité naturelle et ses autres propriétés chimiques et physiques, absorbe plus de calorique et retient mieux l'eau ( nous l'avons éprouvé ), que celui provenant de la prairie de Sotteville ; et l'on sait que chaleur et humidité réunies sont les deux plus grands stimulants de la végétation. Ces influences météoriques peuvent encore servir à expliquer l'étonnante fécondité de toutes les vallées à herbage de la Basse-Normandie, dont la composition, selon les géonomes, a une grande analogie avec celle de la vallée d'Auge.

Pour terminer, nous croyons que l'analyse des dix espèces de terres de rapport, objet de cet ouvrage, les annotations et le résumé qui en font comme les corollaires, sont encore de nature à intéresser les grands terriers ; ceux qui s'occupent d'économie politique et rurale, du cadastre des terres, de la statistique, du partage des héritages, du prix vénal des fonds cultivables, y verront, par exemple, qu'un sol composé en Normandie de cinq dixièmes de sable très divisé, trois dixièmes d'alumine et de deux dixièmes de chaux combinée à l'humus, plus, de quelque peu de magnésie, peut être regardé comme le plus convenable à la culture du blé ; que les sols où la chaux est unie à de l'acide carbonique ( carbonate de chaux ) et non à l'humus, conviennent aussi à la culture des céréales ; mais que les plantes à fourrages trifoliacées y prospèrent mieux que dans le premier ; que les terrains spongieux, légers, où le

sable domine fortement, sont excellents pour la culture des solanées, de la betterave à sucre, des navets, parce qu'ils sont perméables, non-seulement à l'humidité, à la rosée, mais encore aux autres influences météoriques et atmosphériques, dont l'action *électro-organique* est si puissante sur l'accroissement des récoltes, etc.

Enfin, les meilleurs fonds, en Normandie, donnent quinze à dix-huit grains de blé pour un de semence.

Terre du Lieuvin, canton de Bréauté, dans le pays de Caux.

D'autres, d'une qualité un peu inférieure, donnent depuis douze jusqu'à quinze grains, aussi pour un, de semence.

Plaine du Neubourg, du Roumois, de Sistot, etc.

Celles où le calcaire est combiné à la chaux, et parfois à un peu d'humus, de huit à dix grains pour un, de semence.

Ce sol domine dans le département de la Seine-Inférieure.

Ce sont des sols de deuxième classe. Sous le rapport cadastral, ils sont assez communs en Normandie.

Les sols à blé les plus pauvres sont ceux dépourvus ou presque dépourvus de calcaire natif, et où le sable et l'argile dominant fortement; ils ne donnent guère que quatre à six grains pour un de semence, malgré l'intelligence connue de nos fermiers pour la culture et l'amendement des terres; mais la graine en est d'une excellente qualité.

PAYS D'OUÏCHE.  
Quelques contrées dans le pays de Caux.

Les deux terres de prairies naturelles dont nous avons donné la composition, offrent encore des enseignements utiles à connaître pour l'acheteur comme pour le vendeur de ces fonds.

Ici, Messieurs, se termine ce long et laborieux travail. Je désire avoir atteint mon but en vous l'offrant; qu'il puisse être de quelque utilité à la province qui m'a vu naître, aux grands propriétaires et aux géonomes qui m'ont engagé à l'entreprendre.



# Essai

SUR

## LES INDICATEURS,

OU

## INSTRUMENTS A REGISTRE;

PAR M. L'ABBÉ GOSSIER.

Séance du 24 Mai 1835.

MESSIEURS,

Quoiqu'il soit certain que les anciens aient connu les plus simples de nos instruments de mécanique, il paraît très probable qu'ils ont presque entièrement ignoré l'art de les combiner pour en obtenir les effets extraordinaires et variés que les modernes produisent à l'aide des machines dues à l'industrie des âges qui se rapprochent du nôtre. Ici, du moins, paraît incontestable cette supériorité qu'à tort ou à raison nous réclamons souvent, pour les derniers siècles et pour le présent, dans presque toute la sphère des connaissances humaines; et si elle pouvait jamais être mise en question, l'invention de la seule machine à vapeur suffirait pour nous l'assurer.

Parmi les différentes espèces de machines maintenant en un usage plus ou moins commun chez nous et chez nos voisins, il en est une moins généralement connue peut-être, moins frappante dans ses opérations, moins grandiose dans ses effets, et qui, toutefois, amène, soit des résultats fort ingénieux, soit des avantages qui, dans leurs der-

nières conséquences connues ou possibles, doivent avoir une grande influence sur certains objets d'une longue portée dans l'économie domestique, et même dans l'économie sociale.

En me servant de l'expression *une espèce* de machine, je n'entends assurément pas, Messieurs, parler d'une machine seulement; mais, comme les machines connues peuvent être considérées sous des points de vue différents, par rapport, soit à leur structure, soit à leurs effets, et, conséquemment, comme elles peuvent être soumises à une certaine classification, c'est sur une classe ou espèce particulière de machines que je me propose d'appeler aujourd'hui votre attention.

L'espèce de machines dont nous avons à vous parler comprend les instruments connus en France sous le nom générique d'*Indicateurs*, et que les anglais, avec un peu plus de bonheur dans l'expression, appellent *machines registrantes*, ou *qui tiennent registre*, *machines à registrer*, ou *à enregistrement* (*registering machines*, *machines for registering*). Ces machines, en effet, tiennent registre, car, d'elles-mêmes, sans que le maître soit obligé de s'en occuper ou même d'être présent, elles enregistrent, soit le nombre de certaines opérations multipliées et identiques, et, par conséquent, fatigantes à compter, soit les actes et les omissions de certains agents et employés, sur la fidélité ou l'exactitude desquels nous ne pouvons ou nous ne devons pas entièrement compter. A prendre le nom français *indicateur* dans son acception ordinaire, une montre, une horloge, sont des instruments indicateurs, parce qu'ils nous indiquent l'heure qu'il est au moment où nous les consultons. Cependant, dans cet usage, usage le plus ordinaire d'une montre et d'une horloge, elles ne sont pas, à parler strictement, des machines qui présentent un registre ou un état de ce qui s'est passé; quoique nous soyons assez portés à croire qu'elles deviennent véritablement instruments à registrer quand nous nous en servons pour con-

naître combien de secondes, par exemple, combien de minutes ou d'heures se sont écoulées pendant une opération quelconque, ou depuis un instant déterminé. Mais si, après une marche à pied ou une course en voiture, une machine me montre combien d'espace j'ai parcouru; si une autre me dit combien de personnes, dans mon absence, ont passé par une barrière, combien de mesures de liquide ont été retirées d'un vase, combien de pouces cubiques de gaz ont été consommés, combien d'aunes d'étoffe sont passées sous un cylindre, dont l'usage m'est payé à raison de la longueur de la pièce, alors toutes ces machines entrent dans la classe de machines à registrer, ou machines registrantes.

Ce qui nous a suggéré l'idée de vous présenter ici une vue aussi complète qu'il nous est possible des instruments indicateurs actuellement en usage dans les pays de haute civilisation, c'est la lecture d'un ouvrage anglais composé par M. Charles Babbage, professeur à l'Université de Cambridge, et imprimé l'année dernière à Londres. Dans cet ouvrage, intitulé : *De l'économie des Mécaniques et des Manufactures* ( *On the Economy of Machinery and Manufactures* ), un chapitre est consacré à un exposé des opérations exécutées par des indicateurs, opérations qu'il appelle, comme vous le présumez bien, *opérations d'enregistrement* ( *registering operations* ). On n'y trouve, à la vérité, aucun détail, aucune donnée presque, sur le mécanisme des instruments par lesquels on obtient ces opérations arithmétiques ou dénonciatrices. Ce n'est pas là le but que l'auteur s'est proposé; son intention était seulement de donner un aperçu rapide de ce qu'il existe d'instruments de ce genre, et d'indiquer quelquefois, comme en passant, ce qu'on peut encore attendre ici de l'industrie des mécaniciens modernes.

Notre intention n'est pas plus ambitieuse que celle de l'auteur anglais; elle ne s'élève pas plus haut; elle ne s'étend pas plus loin: l'énoncé, toutefois, des indicateurs

sera ici plus complet que dans l'original. Tout en vous donnant une exposition complète de tout le chapitre anglais sur les opérations d'enregistrement, nous ne nous bornons pas à ce que nous y avons trouvé ; nous y ajouterons quelques instruments indicateurs, les uns anglais, les autres français, qui ont été omis par mégarde peut-être, ou qui n'étaient pas encore inventés lorsque M. Babbage écrivait. De plus, nous nous permettrons quelques détails de constructions et quelques réflexions pour les artistes mécaniciens de notre pays. Nous aurions pu rejeter dans des notes, ou même dans un appendice, tout ce que nous avons à ajouter au texte ; mais, en général, pour les personnes qui, dans une assemblée, écoutent une lecture, ou même pour celles qui lisent dans le cabinet, des notes marginales sont peu supportables, et un appendice est toujours un hors-d'œuvre. Ainsi, il nous reste à faire en sorte que le texte, les additions et les réflexions, sans trop trancher, puissent cependant, même à l'audition d'une lecture, être suffisamment remarqués et sentis.

Réunir sous un seul point de vue et resserrer, comme nous espérons le faire ici dans l'espace d'un petit nombre de feuilles, toutes les machines d'une espèce particulière, c'est procurer aux arts plus d'un avantage. Ce rapprochement seul plaît à l'esprit et à l'imagination, parce qu'il déploie une belle partie des richesses de l'industrie et des ressources de l'invention humaine ; il nous intéresse aussi, en présentant certains résultats auxquels beaucoup de personnes n'auraient jamais pensé, et que peut-être elles auraient crues impossibles. Les propriétaires d'exploitations ou d'établissements manufacturiers apprendront comment on peut éviter des opérations fatigantes dans leurs détails, et mesquines dans leurs résultats financiers ; comment ils peuvent remédier à certains mécomptes, qui peuvent provenir des agents dont ils sont obligés de se servir. Les amateurs des sciences expérimentales pourront trouver des données et

des suggestions utiles pour des opérations difficiles et compliquées. Si l'instrument mécanique dont on entend parler n'est pas adopté dans le pays, ou même y est ignoré, c'est déjà un avantage de savoir qu'il existe chez le voisin; et celui qui en sentira le besoin pour son usage personnel aura appris où il peut se le procurer. L'artiste mécanicien peut, lui aussi, faire l'achat d'un modèle, à moins qu'un orgueil bien placé ne le porte à chercher, de son côté, ce qui a déjà été trouvé par un autre, et ne le conduise, comme nous en avons déjà des exemples, à enrichir le monde savant de procédés nouveaux pour obtenir des résultats obtenus auparavant par d'autres moyens. Souvent la connaissance de la réussite d'une expérience ou d'une machine a donné l'éveil à plus d'un artiste et à plus d'un génie inventeur, qui, stimulé par ce qu'il a pu apprendre, et se fiant à son propre fonds, arrive par ses seules forces et par des voies que lui-même s'est frayées, au même but qu'avait atteint un heureux ou habile rival.

C'est par le *pédomètre*, ou *compte-pas*, qu'ouvre la série d'indicateurs dont parle l'auteur anglais.

Le nombre des pas que nous faisons donne, observe-t-il, une assez bonne mesure de l'espace parcouru; mais cette mesure est devenue bien plus précieuse depuis que nous possédons le pédomètre. Il faut avouer, Messieurs, que le système de mesures itinéraires adopté par nos voisins est beaucoup plus heureux que le nôtre, pour l'invention, pour la construction et pour l'usage de ce petit instrument. L'Anglais ne compte pas par lieues, mais par milles, et pour lui un mille est mille pas d'un homme d'une taille ordinaire. Ainsi, pour trouver un indicateur des milles parcourus, il suffisait de trouver un petit instrument qui, appliqué à quelque partie du corps, reçût une impulsion à chaque mouvement d'une de nos jambes. Celui que nous avons apporté d'Angleterre est maintenant sur le bureau, exposé à vos regards.

Non-seulement l'usage , mais encore le mécanisme de cet instrument ( le pedomètre ) se conçoit fort aisément. Sa forme est celle d'une montre qui , au moyen d'une articulation , est jointe à un crochet de suspension. On la place à la ceinture, de manière qu'à chaque mouvement d'une des deux jambes du marcheur , de la droite , par exemple , la montre fasse aussi, au point où elle communique avec son crochet , un petit mouvement. Ceci lâche un ressort ou détente qui fait avancer d'un degré la grande aiguille placée au milieu du cadran , et cent de ces mouvements , ou cent pas , font faire à cette aiguille , qui est l'aiguille des pas , une révolution complète. Alors , celle d'un des deux petits cadrans enclavés excentriquement dans le grand avance d'un degré , et cela s'opère, ainsi que chacun le sait , à l'aide d'un pignon et d'une roue. Mais, comme ce petit cadran est divisé en dix parties , il est évident qu'après que le marcheur a fait dix fois cent pas, et que, conséquemment , la grande aiguille a fait dix fois sa révolution , alors la petite aiguille a fait une fois sa révolution , celle-ci est l'aiguille des centaines de pas , et une de ses révolutions indique qu'un mille a été parcouru. Enfin, un second petit cadran excentrique, pareillement en rapport avec le premier petit cadran , et au moyen aussi d'un pignon et d'une roue, est encore muni d'une aiguille qui , elle , fait un pas toutes les fois que celle du premier petit cadran fait une révolution ; nous appellerons ce cadran et cette aiguille le cadran et l'aiguille des milles. Ce dernier cadran n'ayant , dans le pedomètre qui est sous vos yeux , que douze divisions , il est certain que l'instrument ne peut, sans se répéter, marquer que douze milles anglais ; mais tout le monde sait qu'en multipliant les roues et les pignons , ou même en changeant seulement le rapport de leurs dents , le même instrument pourrait, sans une grande addition de frais , registrer des centaines ou même des millions de milles.

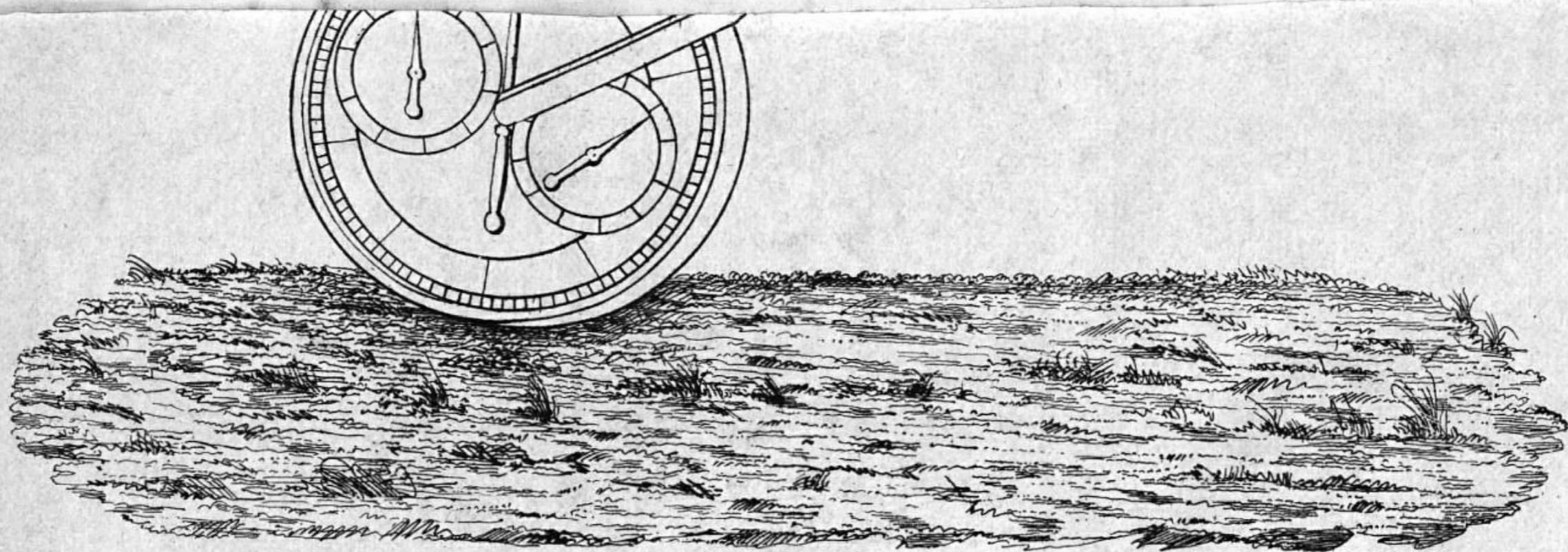
Nous avons cru devoir vous expliquer le mécanisme de

cet instrument, d'abord parce qu'il est fort simple, mais principalement parce que c'est le même mécanisme qui, avec quelquefois de très légères modifications, et souvent sans modifications quelconques, est l'ame de tous les instruments à compter que nous avons à vous signaler ici, et dont les résultats peuvent paraître, à la première vue, différents et plus difficiles à obtenir.

Un instrument du même genre, que nous appellerons *odomètre*, est quelquefois adapté à des voitures, pour compter le nombre de tours faits par une des roues, et pour, ainsi, indiquer l'étendue de l'espace parcouru. Toute l'attention qu'il faut avoir, dans la construction, est de donner à la circonférence de la roue une proportion ou rapport quelconque avec l'unité du système de mesures itinéraires adopté dans le pays. Le cadran est placé sur la paroi d'un des côtés de la voiture, et alors des aiguilles, semblables à celles du pedomètre, permettent de voir, sans peine aussi bien que sans crainte d'erreur, et le chemin parcouru, et le plus ou moins de rapidité du mouvement. Nous avons été surpris de ne pas trouver, dans l'original, mention d'un autre indicateur, exactement fait sur le même principe que ce dernier, et assez commun dans les maisons de campagne de personnes aisées, en Angleterre. Il consiste en une petite roue que, tout en se promenant, on pousse sans aucune gêne devant soi. Le cadran et les aiguilles sont ajustées comme dans l'indicateur pour les voitures. En voici un dessin assez fidèle. Cet instrument est quelquefois appelé *géodésimètre*; c'est aussi une espèce d'odomètre.

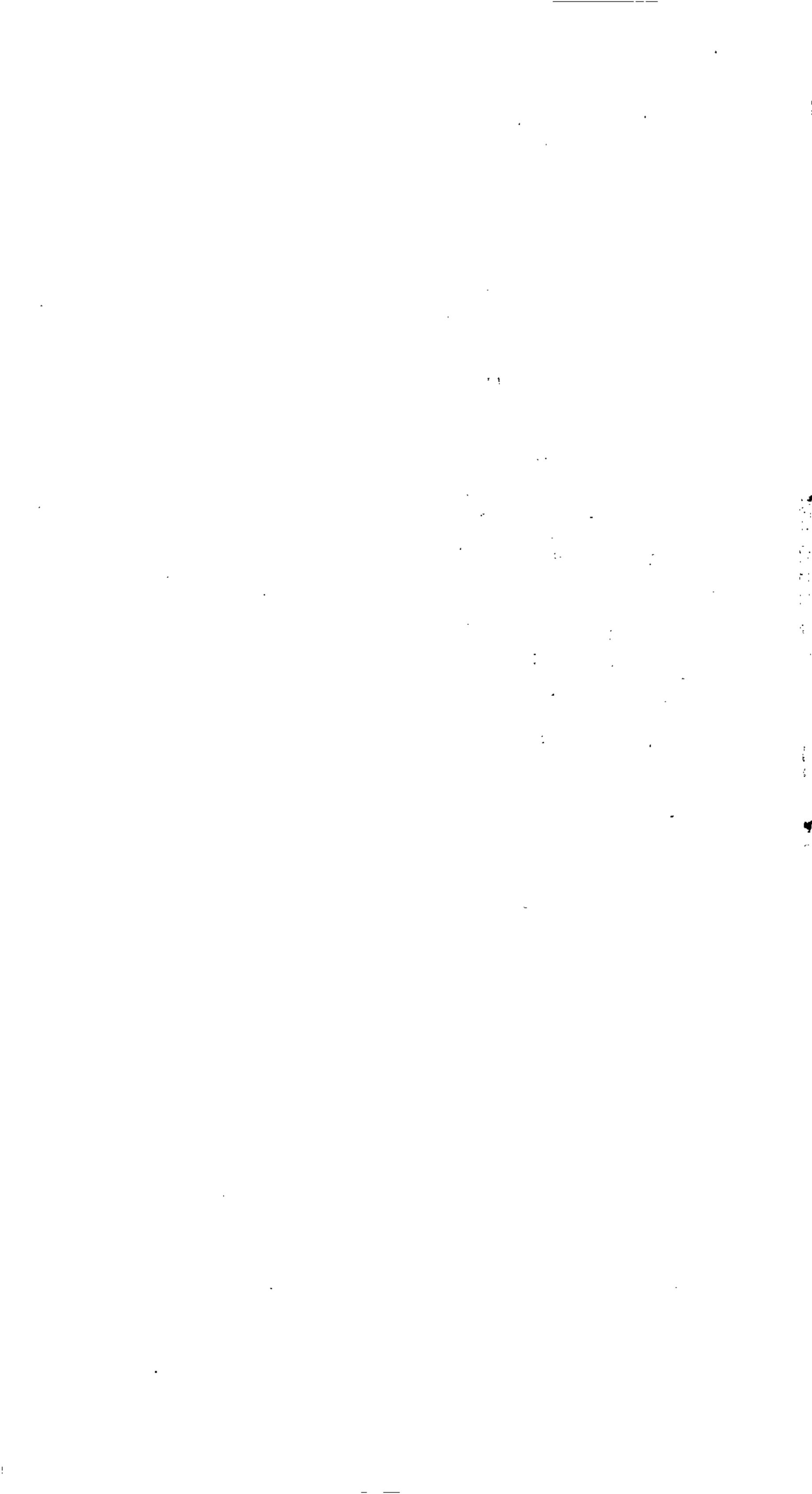
Les machines à vapeur qui font mouvoir le balancier dans les hôtels où on bat monnaie, sont, depuis quelques années, munies d'un indicateur peu différent dans sa construction de ceux dont nous venons de parler; celui-ci tient registre, et des coups de balancier, et du nombre des pièces frappées.

Dans notre dernier voyage en Angleterre, nous avons vu, à chaque extrémité des ponts où on perçoit péage pour



*Litho. de Nicolas Periaux, Rouen.*

*Odometre, ou Hadometre, ou Géodésimètre.*



chaque piéton , et nommément au pont de Waterloo , des tourniquets dont le but ne se découvre pas d'abord. Ils ne tournent que d'un côté ; et comme , des quatre intervalles compris entre les quatre bras , un seul est libre et n'admet qu'une personne , il arrive que pour chaque personne qui passe , ils font un tour complet. Mais un indicateur placé dans un petit caveau , sous le tourniquet , tient registre des tours faits , et ainsi sert de contrôle aux dépositions journalières du garde. Celui-ci , d'ailleurs , est , comme vous le comprenez , Messieurs , intéressé à ne pas permettre que , par curiosité ou amusement , on fasse tourner son tourniquet ; car il aurait à rendre compte de chaque tour comme d'une personne qui aurait passé sur le pont et payé le péage.

Dans quelques établissements , pour , soit calender , soit gauffer , une autre variété du même instrument est en usage. Là , plusieurs centaines de mille aunes de calicots et d'étoffes , sont , en une semaine , soumises à ces opérations , et comme le prix payé pour chaque aune est petit , vous comprenez que la valeur du temps qui serait employé à mesurer les pièces emporterait nécessairement une grande portion du profit. Aussi , on a adopté une machine à compter qui mesure et enregistre la longueur des pièces , au moment où elles passent rapidement entre les rouleaux ; on évite encore par ce moyen toute chance d'erreur. L'auteur anglais renvoie pour une connaissance complète de cet instrument aux *Transactions of the Society of arts*, 1819, pag. 116; et un peu plus haut , il avait désigné un mécanicien de Londres , je crois , nommé *Donkin* , comme l'inventeur d'un des plus simples instrumens pour enregistrer toute suite d'opérations quelconques. Mais nous sommes persuadés , Messieurs , que toutes les machines à compter sont fondées sur le même mécanisme dont nous vous avons déjà parlé , et que toutes sont aussi simples que le pedomètre.

La plus utile , peut-être , de ces inventions est celle qui sert à vérifier la vigilance des gardes nocturnes ambulants

dans la capitale de l'Angleterre. C'est un appareil qui communique avec une pendule placée dans un appartement fermé. Le garde, qui ne peut y pénétrer, a l'ordre de tirer chaque heure une chaîne, qui, ainsi que l'appareil, se trouve à un certain point de sa ronde. Cet instrument, assez convenablement appelé dénonciateur (*tell-tale*), révèle à l'inspecteur si l'homme a omis une de ses tournées, et à quelle heure c'était de la nuit.

Nous croyons qu'avec certaines modifications, demandées ou par les circonstances, ou par la nature des expériences, un instrument de ce genre pourrait être employé pour connaître le moment précis, soit du jour, soit de la nuit, soit même de la semaine ou du mois, où aurait eu lieu quelque action dans l'ordre de l'économie domestique, quelque opération du ressort des arts, ou même quelque phénomène naturel.

On pourrait, par exemple, ce nous semble, en faire l'application aux thermomètres dits *maxima* et *minima*. Ces instruments, quoique passés sous silence par l'auteur anglais, sont de vrais indicateurs, puisque l'un nous montre le plus haut, et l'autre le plus bas degré de l'échelle thermométrique qui a été atteint depuis la dernière observation. Le flotteur ou index du premier est de fer; celui du second pourrait en admettre un peu, et ainsi, au moyen de l'aimant, l'un et l'autre pourraient, au travers même des parois du tube, être mis en rapport avec un mécanisme de la même nature que celui dont nous venons de parler; et alors on connaîtrait le moment précis où la température, soit de l'air ambiant, soit d'une serre, soit d'un objet en expérience, serait parvenu à sa plus grande ou à sa plus petite élévation.

Mais passons à l'exposé d'autres indicateurs anglais. Il importe souvent beaucoup, non-seulement pour la perception des impositions indirectes, mais aussi pour les intérêts de celui qui les paie, de connaître l'exacte quantité de liqueurs alcooliques qui, durant l'absence de l'ins-

pecteur ou des maîtres, a été tirée par les personnes qui ont libre accès aux futailles ou autres vases aux mêmes usages. On obtient cette connaissance au moyen d'une espèce de robinet à arrêt, qui, chaque fois qu'on l'ouvre, ne décharge qu'une certaine mesure du fluide. De plus, le nombre de fois que le robinet a été ouvert se connaît par une machine à compter, ou, en d'autres termes, par un appareil à enregistrement accessible au maître seul.

La considération de la peine et du temps que demande l'opération, de jauger des futailles remplies seulement en partie, a conduit, nous ne dirons pas à un instrument mécanique, mais à une invention assez ingénieuse, qui, par le moyen le plus simple, remédie à toutes les difficultés et permet à toute personne de voir d'un coup-d'œil le nombre de gallons de liquide contenus dans un vase de forme quelconque, avec autant de facilité qu'on peut compter les degrés de température indiqués par un thermomètre. On enfonce vers le fond de la futaille un petit robinet à arrêt, qui forme une communication entre elle et un tube de verre garni d'une échelle, et dont la hauteur verticale dépasse un peu celle des parois du vaisseau. La clef du robinet peut prendre trois positions. Dans la première, elle ferme toute espèce de communication avec la futaille; dans la seconde, elle en ouvre une entre la futaille et le tube de verre; dans la troisième enfin, elle ferme la communication entre la futaille et le tube, mais elle en ouvre une entre la futaille et toute espèce de vase placé dessous pour recevoir le liquide qu'elle contient.

Quant à l'échelle, voici comment on la gradue. D'abord, on ouvre la communication entre la futaille et le tube, puis on verse un gallon d'eau dans la futaille. Alors, la hauteur de l'eau dans le tube donne le premier degré de l'échelle, et on y trace une ligne... Il suffit de répéter l'opération, c'est-à-dire de verser gallon après gallon, et à chaque fois de tracer une ligne en face du niveau de

l'eau dans le tube, pour avoir une échelle complète et exacte, dont chaque degré correspond à un gallon dans la futaille. Ainsi, l'échelle étant formée d'après un mesurage spécial, le propriétaire et le percepteur voient immédiatement, à la seule inspection du tube et de son échelle, combien de liquide la futaille contient encore, et on évite le long procédé du jaugeage.

Un autre avantage qu'on obtient par le moyen de cette échelle, est la grande économie de temps qui en résulte toutes les fois qu'on veut mélanger différentes espèces de liqueurs spiritueuses, ou lorsqu'on fait des emmagasineurs, ou enfin lorsqu'on reçoit des liqueurs alcooliques de l'atelier du distillateur.

Ce procédé est dû à M. Henneky de High-Hoborn à Londres, dans l'établissement duquel il est constamment en usage.

Quoique nous ayons avancé que les montres et les horloges n'étaient pas, dans leur usage commun du moins, des machines à enregistrer, cependant, pour être juste envers l'auteur que nous avons pris ici pour guide, et pour être fidèle à la promesse que nous avons faite de ne rien omettre du chapitre sur les opérations d'enregistrement; nous devons avouer que le professeur de Cambridge regarde comme véritables instruments à registrer le temps, sinon toutes les horloges et montres, au moins celles qui sont dites à répétition. La raison qu'il en donne est qu'elles nous indiquent l'heure aussitôt que nous la leur demandons, soit en tirant un ruban, soit en pressant un ressort. Nous avons, en outre, différents instruments pour réveiller l'attention d'un observateur à des temps voulus et déterminés. De ce nombre sont toutes les espèces d'alarmes mises en rapport avec des horloges ou des montres. Dans quelques circonstances, ajoute l'auteur, il est à désirer qu'on puisse les ajuster de manière à ce que ces instruments fassent entendre un appel à différents moments, c'est-à-dire à des intervalles

d'une longueur voulue, et successivement; à l'instant, par exemple, ou certaines étoiles, préalablement déterminées, passent au méridien. Remarquons qu'une horloge de cette sorte est en usage à l'observatoire de Greenwich.

En Suisse, plusieurs horloges publiques qui viennent de sonner l'heure, la répètent une ou deux minutes après, de peur qu'on ne les ait pas entendues, ou qu'on ait commis une erreur en comptant; elles frappent donc une seconde fois l'heure sur un différent timbre. La première horloge de cette sorte de répétition que nous avons rencontrée en procédant vers l'est-sud-est de Paris, était l'horloge de la maison de ville de Lyon.

Les gazomètres, qui servent à constater la quantité de gaz employé par chaque consommateur, sont des instruments dont l'usage n'est pas assez commun, même en Angleterre, et qui, ce nous semble, est à peine connu en France. Il y en a de plusieurs formes, mais tous ont pour but d'indiquer le nombre de pieds cubes de gaz fourni par les propriétaires des établissements où on le fabrique en grand. Quoique plusieurs Anglais nous aient assuré dernièrement que le nombre de ces instruments se multiplie beaucoup en leur pays, cependant, l'auteur que nous suivons ici exprimait encore l'année dernière, en 1832, le désir que le prix de ces gazomètres fût modéré, et que chaque consommateur eût le sien. Comme on ne ferait alors payer, dit-il, chaque acheteur qu'en proportion de ce qu'il consomme, on éviterait, d'un côté, cette perte prodigieuse de gaz dont nous sommes fréquemment les témoins, et, de l'autre, le manufacturier pourrait, sans diminuer son profit, demander un prix moindre au consommateur. Nous ajouterons que si chaque maison où on fait usage du gaz avait son gazomètre, et ainsi pouvait indiquer la quantité exacte de gaz consommé, le fabricant de cette commodité ne serait pas obligé d'avoir recours à des dispositions générales souvent mesquines et toujours désagréables; chaque

consommateur aurait la permission de brûler tant de gaz qu'il voudrait, il lui serait permis d'allumer ses becs à son heure et selon son besoin, et de les laisser brûler aussi longtemps, dans la nuit ou le jour, qu'il le jugerait convenable.

A Paris, dans les passages, et probablement aussi dans les boutiques éclairées par le gaz, les tuyaux de conduite sont ouverts et fermés à des heures fixes pour chaque saison, et si on a besoin de lumière avant ou après, il faut avoir recours à un autre mode d'éclairage. Si chacun avait son gazomètre, les tuyaux seraient toujours ouverts, les besoins du consommateur seraient toujours remplis sans que les intérêts du fabricant pussent jamais être lésés.

La vente de l'eau qui est faite dans Londres par différentes compagnies pourrait aussi, et devrait, s'il était possible, se régler par une espèce de mesure ou mètre. Si on adoptait un système de ce genre, on épargnerait, selon M. Babbage, beaucoup d'eau qui s'écoule à pure perte, et on éviterait encore une inégalité, qu'il ne fait pas difficulté d'appeler injuste, dans les taux imposés à différentes maisons par la même compagnie.

Nous ne croyons pas, Messieurs, avoir besoin de vous faire observer que les udomètres dont parle ici l'auteur anglais, et dont il déplore la non existence, n'ont rien de commun avec ces jauges dont on se sert partout pour mesurer la quantité de pluie tombée chaque jour ou chaque année dans lieu où on les a établis. Ces derniers, quoique connus communément sous le nom d'udomètres ou udromètres, ne devraient jamais être désignés que par le nom spécial d'ombromètres.

Le besoin senti à Londres d'un udomètre dans le sens de notre auteur, est une des difficultés qui se sont présentées dans tous les plans proposés en France et demandés par plusieurs de nos gouvernements consécutifs pour une distribution régulière d'eau à domicile à Paris. M. Brunel, qui a été consulté plus d'une fois à ce sujet, nous a

souvent exprimé combien était défectueux, et, pour nous servir du mot plus sévère du professeur de Cambridge, combien était injuste le mode de taxation adopté par les compagnies de Londres. Mais le remède paraissait impossible dans l'état présent de nos connaissances, et aucun udomètre pour constater la quantité exacte d'eau employée dans chaque maison, n'avait été trouvé. Cependant, Messieurs, il nous semble qu'un des instruments dont nous avons déjà parlé, pourrait être adopté dans cette circonstance-ci, et n'entraînerait dans son exécution que des frais très modiques. Voici ce que nous proposerions.

Dans chaque maison, le principal canal de conduite d'où sortiraient les ramifications de tuyaux établis pour la distribution des eaux dans les différens aîtres, aurait un robinet à arrêt, tel que celui dont nous avons parlé comme étant en usage chez la plupart des vendeurs de liqueurs spiritueuses en Angleterre. Chaque fois qu'on l'ouvrirait, il ne déchargerait que deux ou quatre pots d'eau. De plus, le nombre de fois que le robinet aurait été ouvert dans trois mois, six mois ou un an, serait connu par une machine à compter; c'est-à-dire, comme vous pouvez vous le rappeler, par un appareil peu différent, si on le voulait, de celui du pedomètre que vous avez sous les yeux. Cet instrument, à en juger par le prix du mouvement d'une montre commune, pourrait être établi à demeure dans chaque maison pour peut-être moins de 10 francs.

Bien des fois nous avons été grandement surpris quand nous avons entendu M. Brunel comparer Londres à Paris, sous le rapport de la quantité d'eau consommée dans ces deux capitales, et établir, qu'en prenant un terme moyen, l'habitant de la première ville dépense de quinze à vingt fois plus d'eau que celui de la seconde. Il est vrai que le système des commodités dites à l'anglaise, universellement adoptées dans les maisons de Londres, et très peu en usage dans celles de Paris, peut et doit seul amener

une grande différence dans la consommation habituelle et journalière de l'eau ; cependant , tout en tenant compte de cette circonstance , il faut avouer que la différence de l'eau paraît encore bien extraordinaire , et les plans demandés à différentes reprises pour amener dans notre capitale des eaux plus abondantes et à domicile , montrent que le besoin en est bien senti. Les villes des Romains étaient, en général, bien mieux approvisionnées d'eau que ne le sont nos villes modernes. Soit pour subvenir aux demandes d'un luxe habituel , soit pour fournir aux exigences de ce qu'on regardait comme un besoin , les Romains amenaient souvent de fort loin , et à grands frais , des sources d'eau vive, et les conduisaient dans des lieux où l'eau déjà abondait. Quelle fut notre étonnement , lorsqu'à Lyon , ville bâtie sur la pointe même formée, d'un côté, par une rivière considérable, la Saône, et de l'autre par le Rhône, un des plus grands fleuves de l'Europe , on nous parla d'aller voir , sur un des points élevés de l'ancienne ville , les ruines d'un ancien aqueduc romain. Pareillement , à Rome , quoique l'étranger admire l'abondance étonnante des eaux que versent quelques-unes des plus belles fontaines de cette capitale du monde chrétien, nous savons que ces longues lignes d'arches qui s'avancent dans la campagne, comme autant de rayons vers un centre commun, sont maintenant inutiles; la plupart des anciens aqueducs sont à sec , les sources avoisinantes ne paient plus de tribut aux successeurs des Césars; et, dans Rome moderne, il n'entre pas la septième partie des eaux qui roulaient dans l'antique Rome. Suivant Procope , celle-ci ne possédait pas moins que quatorze aqueducs.

De tous les instruments placés par M. Babbage dans la classe d'instruments à enregistrer , il ne nous reste plus à parler que d'un seul , et celui-là est , à bien dire , un instrument que l'on désire trouver , et que l'on cherche encore , mais point un instrument inventé et en usage. Ici , nous sentons , sinon la nécessité , du moins l'avantage

et la convenance de conserver la diction de l'auteur, nous contentant de la présenter sous une traduction fidelle, ajoutant toutefois ce qui nous a paru utile pour mieux comprendre le texte.

« Une opération, dit l'auteur anglais, dans laquelle un indicateur deviendrait très utile, est celle par laquelle on cherche à déterminer l'effet moyen produit par des agents dus à la nature ou à l'art. Remarquez bien ici, Messieurs, que le professeur ne veut pas parler d'instruments dynamométriques; ces instruments, assez connus et de formes variées, font bien connaître la force de l'agent avec lequel on les met en rapport; mais cette force, ils la font connaître telle qu'elle existe au moment de l'observation, aussi, on ne s'en sert que pour déterminer des forces constantes dans leur intensité, ou généralement réputées telles. Ici, au contraire, on cherche un instrument qui indiquerait l'opération moyenne d'une force qui n'est pas toujours la même. Voici comment M. Babbage développe le problème et les moyens de solution qu'on a inventés jusqu'ici. La hauteur moyenne du baromètre, par exemple, dit-il, se connaît en prenant note de sa hauteur à certains moments durant le cours des vingt-quatre heures du jour. Il est bien évident que, plus les intervalles qui séparent ces moments d'observation sont rapprochés, plus aussi on pourra déterminer la hauteur moyenne avec exactitude; mais chacun des changements instantanés qui ont lieu devrait encore ne pas être négligé dans la détermination de cette moyenne.

« Pour obtenir la valeur de l'effet de ces changements instantanés dans la température de l'atmosphère, plusieurs moyens ont été jusqu'ici proposés et employés, moyens un peu compliqués, ce semble, et qui n'ont pas encore produit des résultats tout-à-fait satisfaisants, moyens toutefois bien ingénieux. Toujours on s'est ici servi de pendules, mais chacun s'en est servi à sa manière; le principe adopté par un des artistes a été le mouvement lent et uniforme d'une

feuille de papier contre un crayon, placé comme flotteur sur la surface du mercure, dans la capsule d'un baromètre.

« Sir David Brewster proposa, il y a quelques années, un autre moyen; c'était de suspendre un thermomètre et de le faire osciller comme un pendule. Les changements qui surviendraient dans l'atmosphère changeraient alors le centre de gravité, et conséquemment le nombre d'oscillations dans un temps donné; ainsi, en comparant ensuite cet instrument avec une bonne pendule, où les mouvements sont parfaitement isochrones, on pourrait arriver à connaître la moyenne hauteur du baromètre dans l'espace de temps que l'observateur a été absent<sup>1</sup>.

« Ici l'auteur ajoute que lui-même, vers le même temps, et sans se rappeler le moyen suggéré par M. Brewster, avait adapté un baromètre comme pendule, à un de ces mouvements ordinaires d'horloges, qu'on remonte tous les huit jours. Cet instrument resta ainsi plusieurs mois dans sa bibliothèque; mais, lorsqu'il vint à publier son livre, les observations qu'il avait faites à l'aide de son instrument étaient égarées, et il se contente de dire qu'on pourrait aussi inventer des machines pour déterminer, non pas seulement la force que des agents naturels ou artificiels exercent dans le moment de l'observation, mais encore, comme dans le cas de la température de l'atmosphère, leur force moyenne; et il cite pour exemple la force moyenne de chevaux de

<sup>1</sup> Il y a ici, dans le texte anglais, une erreur fort grave que nous avons cru devoir faire disparaître dans notre traduction, mais qui nous surprend d'autant plus que nous ne savons à qui ou à quoi l'attribuer. On lit dans le texte qu'un changement dans la température de l'atmosphère fait changer le centre d'oscillation dans un pendule; cependant, assurément, ce n'est pas le centre d'oscillation, mais le centre de gravité qui, dans un pendule, suit les changements de la température de l'atmosphère; le centre d'oscillation reste toujours le même, mais le centre de gravité change, et la durée de l'oscillation d'un pendule varié selon le changement qui s'opère dans la distance entre le centre d'oscillation et le centre de gravité.

trait, celle du vent, celle d'un ruisseau, celle enfin, dit-il, de l'action irrégulière et changeante de tout moteur animé ou inanimé. »

Deux des indicateurs que l'auteur anglais vient de signaler comme pouvant être un jour inventés, l'ont été, je crois, par un Français, M. Galmer. Cette double invention est réunie sous un seul article dans le premier numéro d'un ouvrage périodique, dont il n'a encore paru que deux numéros, et qui, sous le titre de *Journal de la Société des Sciences physiques, chimiques, et Arts agricoles et industriels*, paraît sous la direction d'un de nos honorables membres correspondants, M. Julia de Fontenelle. Cet article est intitulé : *Indicateur graphique des vents et des marées*. Sans vouloir insinuer que M. Galmer s'est aidé des découvertes faites par les mécaniciens anglais, nous devons vous faire observer, Messieurs, que le principe dont il s'est servi est le même que le premier des deux adoptés en Angleterre pour trouver la hauteur moyenne du baromètre, et qui consiste dans le mouvement lent et progressif d'une feuille de papier contre un crayon. Pour terminer une lecture qu'un certain goût pour une science maintenant en haute faveur avec le public, la mécanique, peut seule vous avoir rendu intéressante, nous allons vous donner les paroles mêmes dont M. de Fontenelle se sert pour annoncer l'*indicateur graphique des vents et des marées* inventé par M. Galmer, et pour donner à son lecteur quelque idée de cet ingénieux instrument. « Que l'on se figure, dit-il, une  
« grande bande de papier venant à s'enrouler sur un cy-  
« lindre de bois horizontal, et d'un pied de diamètre. L'axe  
« de ce cylindre porte une roue dentée qu'une horloge fait  
« tourner uniformément, de manière à compléter une révo-  
« lution en six heures. Par le jeu d'une autre roue, un mar-  
« teau se lève toutes les heures, et vient frapper la tête d'un  
« pieu, dont le bout inférieur est façonné en flèche. Cette  
« flèche porte alors l'empreinte sur le papier, et comme la  
« pièce en question est attachée à la partie inférieure de la

« tige qui porte la girouette, on conçoit qu'on a la direction  
« du vent d'heure en heure ; immédiatement au-dessous du  
« cylindre, et parallèlement à son axe, est une tige qui suit  
« dans le sens horizontal tous les mouvements de hausse et  
« de baisse de l'eau d'une rivière. Un petit crayon, adapté  
« à cette tige, trace alors sur le papier, tandis que celui-ci  
« est emporté par le mouvement rotatoire du cylindre, une  
« certaine courbe dont les coordonnées sont des lignes  
« représentant la crue des eaux, et le temps. »

L'abbé J.-F. GOSSIER.

---

.....

# Note

SUR

LE MURIER D'ITALIE A FRUIT ROSE;

PAR M. PRÉVOST, pépiniériste.

Séance du 12 Juillet 1833.

Messieurs ,

Le mûrier d'Italie , confondu par Sprengel avec le mûrier blanc, considéré comme espèce distincte par Poiret, Lamarck , Dumont de Courcet et les auteurs de l'Encyclopédie, sous le nom de *Morus italica*, offre, dans la couleur rouge vif de l'aubier de sa variété dite à fruit rose, un phénomène singulier, que les naturalistes semblent ne pas avoir remarqué.

Linné, qui n'a point connu le mûrier d'Italie, ou l'a, comme Sprengel, confondu avec le mûrier blanc, n'a pu parler et n'a point parlé de l'anomalie qui fait le sujet de cette note.

Sprengel, qui écrivait la sixième édition de son *Systema Vegetabilium* il y a huit ans, n'en parle pas davantage.

M. Louis Noisette, en citant, dans son Manuel complet du Jardinier, cette variété du mûrier d'Italie comme très intéressante, semble ne pas se douter de l'existence de la couleur si remarquable de son aubier.

M. Poiteau, dans le *Bon Jardinier*, dit que cet arbre est remarquable par son aubier teint de rouge, et n'en parle pas autrement.

Le savant et consciencieux Dumont de Courcet dit seulement de ce mûrier, que ses fruits sont très petits,

d'un rose pâle, et que cette couleur se fait voir aussi sur les premières couches de son bois, quand on a enlevé l'écorce.

L'erreur de ce botaniste sur l'intensité de la couleur, vient sans doute de ce qu'il aura observé les fruits avant leur maturité, puisqu'ils sont rouge-brun ou au moins rouge-foncé, et le corps ligneux, pendant le repos de la sève, c'est-à-dire en hiver, saison pendant laquelle la couleur du bois diminue singulièrement d'intensité.

La question physiologique soulevée par la couleur rare et prononcée de l'aubier de cet arbre, sous une écorce vert pâle, reste donc tout entière.

Elle me semble, pourtant, de nature à piquer la curiosité des savans, 1<sup>o</sup> parce que l'aubier des arbres est en général incolore; 2<sup>o</sup> parce que la couleur particulière que l'on remarque dans certains végétaux, est ordinairement attribuée à la présence de sucS particuliers, et se trouve presque uniquement dans le système cortical; 3<sup>o</sup> enfin, la couleur de l'aubier de l'arbre qui nous occupe semble être due à la présence d'un liquide particulier, puisqu'elle diminue d'intensité à mesure que la végétation se ralentit; et cependant les botanistes s'accordent presque tous à reconnaître que les couches ligneuses ne contiennent ordinairement que des sucS séveux généralement incolores.

Ce sont ces diverses considérations, Messieurs, qui m'ont engagé à exposer à vos regards des fruits, des bourgeons et des branches du mûrier d'Italie à fruit rose, dans le but d'appeler, sur l'anomalie singulière qu'il présente, l'attention de ceux de vous, Messieurs, qui s'occupent de physiologie végétale.

J'offre de fournir des rameaux de cet arbre aux personnes qui désireraient faire des recherches sur la cause de la coloration de son bois.

---

.....

# Notice

SUR

## UN MOYEN DE RECONNAITRE LA FARINE DE FROMENT

FRELATÉE PAR LA FÉCULE DE POMME DE TERRE ;

PAR M. MORIN.

Séance du 19 Juillet 1833.

Messieurs ,

La cupidité ne s'est pas bornée à sophistiquer les substances propres à combattre les maladies de l'homme ; elle a étendu sa honteuse spéculation jusqu'aux matières destinées à le nourrir. Ainsi, dans les premiers jours de janvier 1832, l'un de messieurs les juges d'instruction, pour l'arrondissement de Rouen, me confia la mission d'examiner plusieurs échantillons de farines qu'on supposait contenir de la fécule de pommes de terre. Cette nouvelle question de chimie judiciaire me présenta plus d'une difficulté, malgré quelques travaux déjà publiés sur le mode de reconnaître la sophistication de la farine.

Henry père, chef de la pharmacie, avait indiqué un moyen d'apprécier cette fraude ; mais le travail de notre habile confrère ne pouvant servir qu'à déterminer la présence d'une fécule quelconque, sans en indiquer l'espèce, nous fûmes obligé de recourir à des essais nombreux pour parvenir à résoudre la question que la justice nous avait fait l'honneur de nous adresser. Quelques mois après, M. Rodriguez avait aussi publié, dans le quarante-cinquième volume des *Annales de Chimie et de Physique*, une note sur

le moyen de reconnaître le mélange de la farine de froment avec d'autres farines. L'auteur de ce dernier mémoire avait employé l'analyse mécanique et l'analyse par le feu. Le premier de ces moyens, tout en étant propre à faire connaître la quantité de fécule qu'on a introduite dans la farine de froment par une moindre proportion de gluten, n'indiquait point l'espèce de fécule qui avait été employée.

Le second moyen, mis en pratique par M. Rodriguez, est l'analyse par le feu; mais il n'est pas plus propre que le précédent à indiquer l'origine de la fécule. Le procédé analytique de M. Rodriguez est fondé sur la propriété que posséderait la farine de froment de donner à la distillation un liquide constamment neutre, tandis qu'il est acide si la farine renferme une fécule.

Nous avons répété ce moyen, qui a été loin de nous offrir les résultats qu'a obtenus ce chimiste. Ainsi, nous avons introduit de la farine de blé exempte de mélange dans une cornue de verre, et nous chauffâmes de manière à rompre l'équilibre de ses éléments. Au lieu d'obtenir un produit neutre comme l'avait annoncé ce chimiste, nous n'avons obtenu qu'un produit acide. Cette expérience, répétée plusieurs fois, nous a constamment donné les mêmes résultats. De la farine de froment mêlée à de la fécule de pommes de terre nous a fourni un produit également acide.

L'analyse par le feu ne pouvait donc nous être d'aucune utilité dans le travail qui nous était demandé. De là la nécessité pour nous de recourir à d'autres moyens. En conséquence, nous mîmes à profit l'action qu'exerce l'acide sulfurique concentré sur plusieurs substances animales, en en dégageant une odeur caractéristique.

Après avoir employé l'analyse mécanique, nous avons obtenu des quantités de gluten variables suivant la proportion de fécule qui avait été introduite dans la farine, ayant toujours eu la précaution de peser le gluten après la dessic-

cation , car nous avons remarqué qu'une quantité donnée de gluten retenait plus ou moins d'eau d'hydratation, après avoir été malaxé. L'analyse mécanique ne peut alors servir à établir rigoureusement les proportions de fécule qui existent dans la farine de blé , puisque les quantités de gluten sont très variables dans les farines réputées de bonne quantité. De même aussi, elle ne peut faire connaître l'espèce de fécule employée pour la sophistication.

Voici le moyen que nous avons employé pour déceler la fécule de pommes de terre dans la farine de froment.

Nous avons trituré, dans un mortier de verre, un gramme environ de la farine frelatée avec quelques gouttes d'acide sulfurique pur : bientôt il se dégagait une odeur qui rappelle celle qu'exhale la fécule de pommes de terre placée sous l'influence de cet acide, et qu'on peut rapporter à l'odeur de la pomme de terre cuite sous la cendre. Quelles que soient les quantités de fécule dans la farine de froment, il est impossible que le nez le moins exercé ne puisse parvenir à en reconnaître la présence. Par ce moyen, j'ai reconnu la fécule de pommes de terre dans plus de dix-huit cents échantillons de farine qui m'ont été soumis par la plus grande partie des boulangers de Rouen. On peut encore reconnaître la présence de la fécule de pommes de terre à l'aide d'une légère torrification de la farine frelatée. Le mélange, après avoir subi cette modification, présente tout à-fait la saveur de ce tubercule cuit sous la cendre, tandis que de la farine pure, soumise à la même expérience, ne laisse dégager aucune odeur.

Les farines de riz, de maïs, de pois, de lentilles, ne donnent point d'odeur qui puisse être comparée à celle que fournit ce mélange placé sous l'influence de l'acide sulfurique.

Au mois de mars 1832, MM. Girardin, professeur de chimie, et Papillon, pharmacien à Rouen, furent désignés avec moi pour analyser vingt-six sacs de farine frelatée par

la fécula de pommes de terre. Mes collègues, sachant que j'avais été requis par l'autorité judiciaire pour semblable travail, me demandèrent communication du moyen que j'avais employé, et ils en reconnurent l'exécution facile et décisive. Je ne crains pas d'avancer qu'à l'aide de ce moyen, on peut reconnaître une partie de fécula sur cent de farine de froment.

---

.....

# Note

SUR

## DES PORCELAINES IMPRIMÉES

DE DIFFÉRENTES GRANDEURS,

AU MOYEN D'UNE SEULE PLANCHE,

PAR LE PROCÉDÉ DE FEU GONORD,

Peintre et graveur à Paris,

Et offertes à l'Académie par M. BREVIÈRE, membre résidant.

Séance du 26 Juillet 1833.

MESSIEURS,

Il y a quelque temps, j'ai eu l'honneur de mettre sous vos yeux et d'offrir à l'Académie des porcelaines imprimées, présentant des épreuves de dimensions différentes obtenues au moyen d'une seule planche gravée en taille-douce, par un procédé inventé par feu Gonord, peintre et graveur à Paris. Je viens aujourd'hui satisfaire au vœu que vous avez exprimé, c'est-à-dire essayer de vous présenter quelques aperçus sur cette invention singulière, qui a paru exciter votre intérêt.

La découverte ou l'introduction de la faïence en Europe vers le xv<sup>e</sup> siècle, a tellement frappé les peuples et les princes contemporains, dit un auteur moderne, que ces belles productions céramiques sont devenues, dès leur origine, un objet d'un grand luxe, et d'un luxe si restreint

et si marqué dans la classe des hommes riches et puissants, que les princes se sont emparés de cette fabrication, non pour en faire un monopole productif, mais pour en faire la matière de leur faveur, de leur grâce, et le signe de leur générosité.

Une petite ville de la Romagne fut, selon quelques auteurs, le berceau de la découverte de cette belle faïence connue aussi sous le nom de *Majolica*, du nom de l'île de Majorque, où elle aurait été apportée de la Chine. Battista Passery en attribue l'invention à Luca della Robia, florentin, qui trouva le moyen de recouvrir les vases de terre et de porcelaine d'un vernis capable de résister aux injures du temps.

Des bas-reliefs, des autels, ainsi que les pavés des salles du Vatican, ont été exécutés en terre vitrifiée d'après l'invention de Luca della Robia, par un secret qui s'était transmis de père en fils dans sa famille. Quoi qu'il en soit, puissamment encouragée par les ducs de Toscane, cette découverte parut, dès son origine, enrichie des productions des peintres célèbres de cette époque, qui ne dédaignaient pas de faire servir leurs talents à l'embellissement de ces faïences, destinées exclusivement alors à orner les palais, la table, ou le riche *dressoir* des souverains. On connaît les noms des artistes qui furent chargés de la décoration de la vaisselle de Philippe II le Catholique, et du beau service dont le grand duc fit présent à l'empereur Charles-Quint. Mais, bientôt après la mort de ces généreux protecteurs, soit à cause du prix élevé de ses produits, soit faute d'encouragement, cet art descendit en peu d'années à la fabrication des vases les plus usuels, mis à la portée des plus modestes fortunes. Il devint, en un mot, un pur objet de commerce.

En France, François I<sup>er</sup>, et Henri II, son successeur, encouragèrent singulièrement ce genre de fabrication; Bernard Palissy, potier célèbre dont le nom est devenu cher aux amis des arts, contribua par ses vastes connaissances et son génie habile, au perfectionnement ou pour mieux

dire à la renaissance de cet art , qui venait de produire tant de chefs-d'œuvre en Italie , et dont les secrets admirables étaient ensevelis dans la tombe avec le dernier des Fontana. Le génie de Bernard Palissy les ressuscita. Les beaux vases sortis de ses mains , ses ustensiles de ménage , ses plats enrichis de figures en relief et colorées , de coquilles , de poissons , de fruits , d'animaux et de mille autres objets , quelquefois moulés sur la nature même , sont encore aujourd'hui recherchés avec empressement des artistes et des amateurs , tant pour le mérite de leur exécution , que pour l'intérêt historique qu'ils présentent.

Mon intention n'est point ici , Messieurs , de vous faire l'histoire d'un art qui a subi tant de changements dans ses diverses parties , avant que d'arriver à la découverte de la véritable porcelaine , et qui est devenu une branche importante d'industrie ; d'ailleurs , cette tâche serait au-dessus de mes faibles connaissances : j'ai voulu seulement vous rappeler que , dès le xvi<sup>e</sup> siècle , c'est-à-dire vers l'époque récente de leur découverte , les arts céramiques étaient déjà arrivés en France à un grand point de perfection , tant sous le rapport de leur fabrication matérielle que par la manière dont leurs produits étaient décorés et enrichis.

Grâce à la faveur du Gouvernement et aux découvertes dont il s'est agrandi , cet art est arrivé , de nos jours , à un très haut degré de perfection. La manufacture royale de Sèvres , fondée vers le milieu du dernier siècle , expose chaque année à la curiosité publique des chefs-d'œuvre qui sont devenus l'objet d'un luxe tout-à-fait royal , en ce qu'il procure au souverain l'avantage de donner des produits précieux que l'industrie particulière ne pourrait fournir facilement , soit à cause de la lenteur de l'exécution , soit à cause de la réunion des talents qui y concourent , principes opposés aux intérêts qui dirigent les industries particulières dont le lucre est le véhicule essentiel.

L'industrie stimulée par le caprice de la mode et l'espoir

d'un bénéfice certain, a cherché, de tous temps, à reproduire de mille façons économiques les plus beaux produits des arts et du goût, en les mettant à la portée des moindres fortunes; elle simule le marbre avec le plâtre; elle imprime au carton les formes élégantes et variées qui semblaient réservées au ciseau du sculpteur; elle substitue le verre aux pierres précieuses, la tôle aux métaux, les vernis aux plus beaux marbres; elle s'est emparée de la décoration des faïences et des porcelaines, et, avec le secours de la gravure et de l'impression, les vases les plus vulgaires se trouvent ornés à peu de frais des productions gracieuses du burin de nos artistes.

Le procédé de décorer les vases de terre vernissée par l'impression, est déjà pourtant fort ancien, et nul doute qu'il n'ait été connu de Bernard Palissy. Plusieurs beaux vases sortis de ses mains en offrent la preuve évidente. Je pense, néanmoins, que l'application générale de ce procédé à la décoration de nos ustensiles de ménage est d'une époque assez récente. Mais, auparavant de vous entretenir de la découverte qui fait l'objet de cette notice, j'ai cru, Messieurs, devoir vous donner quelques détails sur les procédés généralement répandus pour appliquer l'impression d'une taille-douce en *contre-épreuve* sur les vases de porcelaine ou de faïence. Ces détails serviront à nous faire saisir la différence qui doit exister entre ces derniers procédés et ceux découverts par M. Gonord.

Ces procédés sont au nombre de deux. Le premier s'opère par le moyen du papier; le second se fait au moyen de la gélatine. Ils peuvent, tous deux, s'appliquer aux mêmes poteries; mais, en général, le second n'est guère en usage que pour celles déjà vernissées, tandis que le premier s'applique également sur les pièces avant d'être recouvertes par cet enduit vitreux.

La gravure de la planche est la même, pour les deux procédés, que s'il s'agissait d'imprimer en taille douce. La différence entre les procédés d'impression ordinaire

et ceux de la poterie ne commence qu'à la composition de l'encre et à la préparation du papier. Parlons d'abord du premier : l'huile de lin , réduite par la cuisson au degré de viscosité convenable , est la seule employée , comme dans l'impression sur papier , pour étendre la couleur vitrifiable qui marquera le dessin en se fondant avec l'émail. On charge la planche avec cette encre. Le papier qui doit recevoir l'impression doit être absolument sans colle , humecté convenablement et très fin. C'est ordinairement le papier dit *Joseph* qui sert à cette opération. Aussitôt que l'épreuve est transportée , de la planche sur le papier , on a soin de le placer sur l'eau pour empêcher la dessiccation de l'encre , qui , dans cet état , ne produirait pas un décalque parfait. Le décalque se fait en appuyant sur le papier , au moyen d'un instrument de bois garni de drap ; alors l'empreinte que portait le papier doit être complètement reportée sur le vase. Pour qu'elle y soit adhérente , il faut faire subir à la pièce l'action du feu.

Pour le second procédé , où l'on emploie la gélatine en guise de papier , il est plus long que le précédent , mais il a l'avantage de ne point fatiguer les planches gravées et de donner des épreuves d'une netteté et d'une pureté extraordinaires. On prépare d'abord une dissolution de colle forte ou de gelée animale , que l'on coule , encore chaude , sur une surface parfaitement lisse , de manière à obtenir par le refroidissement une plaque de gélatine de quelques millimètres d'épaisseur. On charge ensuite la planche avec une huile siccatrice , sans aucun mélange de matière colorante : l'huile n'est employée , dans cette opération , que pour servir , pour ainsi dire , d'une espèce de mordant. La planche ainsi chargée et bien essuyée peut recevoir la plaque de gélatine , qui se chargera par une légère pression de toutes les parties d'huile siccatrice que l'on a introduites dans la gravure. Cette plaque , ainsi chargée , s'appliquera à son tour sur la pièce que l'on veut décorer , et , au moyen d'une légère pression , déposera

sur cette pièce toute la portion d'huile qui lui a été transmise par la planche. La plaque de gélatine peut servir ainsi à transporter du cuivre sur les pièces de poterie un nombre considérable d'épreuves.

Ne perdons pas de vue, Messieurs, que la pièce n'a reçu qu'une empreinte d'huile transparente à peine visible qui se volatiliserait par la cuisson. Pour compléter l'opération, on prend avec un peu de coton la couleur ou l'encre vitrifiable réduite en poudre impalpable et parfaitement sèche, que l'on saupoudre sur le dessin. Les traits à l'huile seuls se chargent de la matière colorante et la retiennent; on enlève ensuite avec un pinceau l'excédent de matière qui est tombé entre les tailles, et la pièce est disposée à recevoir l'action du feu pour parfondre la couleur et fixer le dessin.

Ainsi, Messieurs, ces deux opérations, quoique un peu différentes dans leurs détails, conduisent au même résultat, c'est-à-dire que le vase n'a reçu qu'un décalque de l'épreuve, ou, pour parler plus clairement, un dessin en sens inverse de l'épreuve sur papier, et, par conséquent, dans le même sens que la gravure de la planche; d'où il s'ensuit que s'il s'agit, par exemple, de reporter sur une pièce de poterie la gravure d'une carte géographique, il est évident que, si la planche est gravée pour servir à l'impression sur papier, elle se trouvera à contresens sur la pièce qu'on voudra décorer, de telle manière que les noms de pays, de villes, etc., ainsi que leur position géographique, se trouveront renversés. Aussi, pour remédier à cet inconvénient, les planches destinées à la décoration de ces sortes d'objets sont-elles toutes gravées en sens inverse de celles qui servent ordinairement à l'impression des estampes. Elles ne peuvent nullement convenir pour l'impression de ces dernières, surtout si elles présentent des caractères d'écriture.

L'auteur du procédé dont les résultats sont sous vos yeux, a, comme vous le voyez, Messieurs, parfaitement résolu cette difficulté. Et cette découverte ne nous a pas moins étonnés que l'invention singulière au moyen de laquelle il

obtient, d'une seule planche, des épreuves de dimensions si variées, augmentées ou réduites à volonté dans des proportions rigoureusement exactes.

Nous avons d'abord pensé, Messieurs, qu'il était possible d'arriver à reporter sur la porcelaine l'épreuve d'une planche au moyen de deux décalques successifs; mais l'expérience nous a démontré qu'avec le noir métallique (qui se prête davantage à l'opération que le noir ordinaire), le décalque d'une épreuve était incomparablement plus faible que l'épreuve; qu'en conséquence, le décalque d'une contre-épreuve sur la porcelaine, pour obtenir un dessin dans le sens naturel, ne reproduirait que faiblement les parties les plus ombrées; encore seraient-elles privées d'une grande partie de leur transparence, à cause de la pression nécessaire pour obtenir les décalques, pression qui doit indubitablement boucher les travaux rapprochés du burin ou de la pointe, en les écrasant, pour ainsi dire, tandis que les parties légères auraient presque entièrement disparu.

Voici, du reste, Messieurs, la description des essais qui m'ont conduit à la découverte d'un procédé analogue à celui inventé par feu Gonord; et je m'empresse ici de vous le déclarer, quoique l'auteur ait obtenu un brevet d'invention, en 1818, pour cette découverte, la description des moyens qu'il emploie n'a jamais été portée à la connaissance du public. Cette description est restée sous le sceau du ministre de l'Intérieur, en vertu d'une ordonnance du Roi ou d'une loi rendue sur le rapport d'un jury spécial, qui trouva cette invention tellement remarquable, qu'elle lui parut digne de mériter un privilège que la loi n'accorde que bien rarement. Ce privilège expire à la fin de ce mois, la durée des brevets d'invention ne pouvant excéder une durée de quinze années.

J'ai dit plus haut, Messieurs, qu'il faudrait, par les procédés ordinaires, deux décalques successifs pour obtenir l'épreuve sur porcelaine d'une planche gravée, et je vous ai

démontré l'impossibilité d'obtenir, par ce moyen, un résultat satisfaisant; voici celui que j'ai employé pour obtenir les épreuves que j'ai l'honneur de mettre sous vos yeux.

J'ai commencé par faire une épreuve en relief de la planche gravée sur le métal Darcet; avec cette épreuve, la planche de cuivre nous sera désormais inutile, puisqu'il est possible d'obtenir de cette même planche en relief un nombre incalculable d'épreuves, sans lui faire éprouver la moindre altération. On conçoit, pourtant, qu'il est impossible de se servir de ce relief pour imprimer: l'inégalité de profondeur des tailles du burin ou de l'eau forte se présentant en sens inverse dans la planche en relief, rendrait l'opération impossible; d'ailleurs, elle ne rendrait toujours qu'une contre-épreuve. Elle nous servira donc seulement à recevoir une couche légère d'une solution gélatineuse qui, prenant à l'air assez de consistance pour pouvoir en être détachée, nous donnera une empreinte parfaite en creux, identiquement semblable à la planche de cuivre. C'est cette même feuille de gélatine, fragile comme le verre, dont elle a toute l'apparence, qui va recevoir le noir vitrifiable qui sera reporté sur la porcelaine, quand elle aura subi l'augmentation ou la diminution que nous voudrions obtenir. On applique le noir broyé à l'huile sur cette légère feuille. On l'essuie avec précaution pour ne point enlever celui qui a pénétré dans les parties creuses. Pour s'assurer que l'opération est bien faite, on applique la feuille de gélatine sur une feuille de papier blanc, qui, par son opposition avec le noir, laisse apercevoir les surfaces qui n'auraient pas été parfaitement essuyées. Cette opération terminée, si on désire obtenir l'augmentation de l'épreuve, on met la feuille de gélatine dans l'eau: l'augmentation se fait, pour ainsi dire, à vue d'œil; mais elle ne dépassera pas le tiers environ de la grandeur primitive. Si on désire l'augmenter davantage, il faut d'abord placer cette épreuve, déjà agrandie, sur une plaque de porcelaine ou de métal, du

côté où se trouve le noir, et la laisser sécher complètement. Quand elle est bien fixée sur la plaque, on la met dans l'eau bouillante : la gélatine se dissout entièrement, le noir reste seul solidement fixé avec tout le relief que lui a donné la concavité des tailles moulées par la gélatine. C'est sur ce noir en relief que nous placerons maintenant une autre couche de solution gélatineuse qui, refroidie, nous donnera une seconde feuille déjà augmentée d'un tiers, dans laquelle nous introduirons le noir vitrifiable comme dans la première, et que nous soumettrons ensuite à l'action de l'eau, pour la faire augmenter encore.

Il est aisé de concevoir, en répétant cette opération plusieurs fois, comment il est possible d'arriver à doubler la grandeur de l'épreuve d'une planche gravée.

Maintenant que nous avons obtenu, dans l'augmentation de l'épreuve, la dimension que nous voulions avoir, nous laisserons de côté notre empreinte en métal Darcet; nous formerons sur l'empreinte agrandie, que nous avons déposée sur une plaque de métal, toutes les feuilles de gélatine dont nous aurons besoin pour obtenir successivement les épreuves de même grandeur que nous voudrons reporter comme décoration sur un vase ou sur un plateau. Cette seule épreuve peut ainsi servir à mouler un très grand nombre de feuilles de gélatine.

Pour obtenir la diminution, l'opération est exactement la même, excepté qu'au lieu d'exposer la feuille de gélatine chargée de noir à l'action de l'eau, on la met tremper dans l'alcool. La diminution de la surface de la gélatine se fait plus lentement que l'augmentation, et dans une proportion moins sensible; mais enfin elle a lieu; et vous pouvez en juger, Messieurs, par les épreuves que j'ai l'honneur de mettre sous vos yeux, qui n'ont subi qu'une seule fois l'action de l'alcool et de l'eau.

J'aurais désiré mettre sous vos yeux des épreuves sur papier, mais le temps ne m'a pas permis de me livrer à ces essais. Du reste, l'opération ne me paraît pas plus difficile;

il ne s'agit, lorsque la feuille de gélatine a reçu le noir, que de la passer sous la presse de l'imprimeur en taille-douce, de la même manière que s'il s'agissait de faire l'épreuve d'une planche gravée. On sait, du reste, que de simples calques tracés à la pointe sur du papier de gélatine, qu'on nomme aussi *papier glace* à cause de sa transparence, peuvent, sous la presse de l'imprimeur, donner au moins une douzaine d'épreuves sur le papier ordinaire, avant d'être détruits. Dans le procédé dont j'ai l'honneur de vous entretenir, pour l'impression de la porcelaine surtout, la feuille de gélatine ne peut servir qu'une seule fois, et je doute qu'elle puisse aller au-delà dans l'impression sur papier.

Il me reste à vous parler, Messieurs, des essais que j'ai tentés pour reproduire par ce moyen des épreuves de gravure en bois. Celles que j'ai l'honneur de mettre sous vos yeux ont été tirées du bois sur la feuille de gélatine; c'est pourquoi je n'ai pu les obtenir qu'en contre-épreuve. Celles qui sont déposées sur le verre offrent à la vérité l'apparence d'une épreuve, par la raison qu'elles sont appliquées de l'autre côté de la surface. Celles sur porcelaine présentent cet inconvénient, joint à celui d'une extrême faiblesse de ton; mais cela tient à ce que, dans ce genre de gravure, le noir ne peut être appliqué qu'à la surface de la taille en relief; qu'il ne peut déposer à l'impression qu'une faible couche, qui n'a point d'épaisseur comme celui que le papier retire de la concavité d'une taille de burin ou d'eau forte. D'un autre côté, la feuille de gélatine qui reçoit l'impression, n'ayant pas la souplesse du papier, l'encre glisse pressée entre elle et le bois; ce qui donne une impression un peu lourde et qui paraît comme écrasée. Néanmoins, je pense que cela tient aussi à la nature ou à la manière de préparer la gélatine, puisque, sur trois épreuves, vous en remarquerez une seule qui présente ce défaut beaucoup plus sensiblement que les autres. Je ne dois pas omettre de vous faire observer que la colle animale obtenue par la

cuisson des peaux de lapins, m'a paru préférable à toutes celles que j'ai employées, à cause de la souplesse qu'elle conserve long-temps, et de la propriété qu'elle possède de diminuer beaucoup plus dans l'alcool.

Tels sont, Messieurs, les résultats des essais que j'ai tentés pour vous donner une idée des procédés inventés par feu Gonord : je les sou mets aux lumières de l'Académie, qui les appréciera à leur juste valeur. Si je me suis trompé dans mes conjectures, j'ose espérer que l'honorable compagnie qui m'a montré tant d'indulgence en m'admettant dans son sein m'excusera en faveur de l'intention.

Je ne terminerai point cette note, Messieurs, sans vous faire observer que les procédés de M. Gonord ne sont point seulement curieux ; que l'application qu'il en fait à la décoration de la porcelaine a été appréciée par le jury central, qui accorda à l'auteur une médaille d'or en 1819. Avec cette découverte, M. Gonord a créé une branche d'industrie importante, exploitée aujourd'hui par sa veuve, qui, à chaque exposition publique, a présenté des porcelaines imprimées avec une perfection telle, que le jury, en lui témoignant sa satisfaction, l'a jugée toujours digne de la médaille d'or qu'avait obtenue son mari. Les expériences faites par elle au dépôt des cartes du ministère de l'Intérieur, en 1824, en présence d'une commission nommée par le ministre, ont prouvé que les plus grandes planches peuvent être reproduites fidèlement par ce procédé. Il pourrait aussi recevoir une foule d'applications dans les arts industriels qui exigent ces sortes de décorations. Il pourrait, notamment, être employé avec succès dans la publication des ouvrages grand atlas, en se prêtant à rendre les dimensions du format plus commodes et plus portatives, sans nuire à la pureté des détails.

Un autre avantage non moins grand, et celui sur lequel j'insisterai le plus, serait son application à la lithographie ; et le résultat ne me paraît pas douteux, car il serait facile,

je pense, d'appliquer sur la pierre une feuille de gélatine, chargée d'une encre propre à la pénétrer et susceptible de résister à l'acidulation ordinaire. Ce serait un moyen de reproduction sur le papier, beaucoup plus expéditif et moins dispendieux que celui que j'ai décrit plus haut, puisque l'épreuve une fois agrandie ou diminuée, et fixée sur la pierre, pourrait donner, par le procédé ordinaire de l'impression, un nombre assez considérable d'épreuves. Il y aurait même, de plus, dans cette application, la facilité de faire disparaître un inconvénient assez grave qui ne vous a point échappé, Messieurs, celle d'établir plus d'harmonie entre les épreuves agrandies et celles diminuées, en chargeant, pour les premières, la pierre d'un peu plus de noir, et en modérant de ton, au contraire, celles diminuées. Le nombre d'épreuves de dimensions différentes qu'on pourrait obtenir par la lithographie d'une planche gravée deviendrait, pour ainsi dire, incalculable.

Il me reste, Messieurs, pour terminer cette notice, à vous donner le peu de renseignements que j'ai pu recueillir sur un artiste qui n'est point tout-à-fait étranger à la ville de Rouen. C'est à l'Académie de peinture et de dessin de cette ville, dirigée alors par son habile et savant fondateur J. B. Decamps, que François Gonord, peintre en miniature et sur émail, apprit les premiers éléments d'un art qui devait, par la suite, le conduire à la découverte dont je viens de vous entretenir. Ces premiers essais datent de l'année 1805 : ils étaient sans doute bien imparfaits, puisque ce ne fut qu'en 1815 qu'il put offrir des porcelaines imprimées avec quelque perfection à l'approbation de la Société d'encouragement. Mais, pour arriver au but qu'il cherchait, il s'était vu forcé de vendre un bien patrimonial qu'il possédait aux environs de Rouen. Cette importante ressource, épuisée par ses recherches, il eut recours à la générosité du ministre Decaze qui lui accorda un secours de quinze mille francs et un logement gratuit dans l'établissement des Quinze-Vingts. En 1818, il

avait amené sa découverte au point de perfection qu'il souhaitait : c'est de cette année que date le brevet qu'il obtint. Il s'occupait aussi d'expériences pour le perfectionnement de la chambre noire, dont il espérait tirer un grand parti pour dessiner d'après nature, lorsque la mort vint le frapper en 1822. Il était né à Saint-Germain, dans le département de l'Eure, en 1756. Il s'était aussi exercé dans la gravure en taille-douce.

---

---

# NOTE

RELATIVE

AUX TABLEAUX STATISTIQUES DE M. BALLIN,  
SUR LE CHOLÉRA.

D'après les Tableaux ci-joints, cent cinquante-neuf communes ont été atteintes du choléra, qui ne s'est point montré avant le 8 avril, ni après les premiers jours de décembre. Le nombre des femmes a partout surpassé celui des hommes; ce qui a été généralement observé.

De ces cent cinquante-neuf communes qui ont fourni des renseignements, on peut, sans inconvénient, tenir peu de compte de quatre-vingt-trois, qui deviennent peu importantes par le petit nombre des malades, vingt-neuf d'entre elles n'en ayant vu qu'un seul et cinquante-quatre en ayant accusé moins de dix en cinq mois.

Lorsqu'il s'agit d'une maladie inconnue jusqu'alors, un seul cas ne peut fournir assez d'authenticité pour justifier que la commune a été atteinte.

Les lieux seuls où le mal a sévi avec quelque intensité peuvent donner l'occasion de réflexions utiles.

Bien qu'il soit rigoureusement impossible de fixer le nombre des malades dans chaque localité, ainsi que la mortalité relative, toujours est-il qu'on peut affirmer qu'aucun point n'a été sérieusement atteint sans que l'autorité n'ait de suite été avertie.

Département  
de la  
Seine-Inférieure.

# Tableau de l'invasion du Choléra-morbus, en 1832, d'après les renseignements parvenus à la Préfecture.

Arron. Disse- menter.	Nombre de Communes envahies.	Invasion.			Population		Nombre de Malades			Décès.			Proportion.			Communes où la maladie a eu le plus d'intensité.
		Commencé.	Fin.	Durée.	de l'arron. de	de toutes les Communes envahies réunies	hommes	femmes	Total.	hommes	femmes	Total.	Malades à-morts	Population totale	de Communes envahies	
D.	19.	14 mai	31 <sup>bre</sup>	5 mois 17 j.	109,978.	53,211.	353.	538.	891.	199.	289.	488.	mal. 1 sur morts 1 sur	123. 226.	59 109.	Arrondis <sup>t</sup> de Dieppe: Criquebeuf 1 mal. s. 18 h <sup>10</sup> Incheville id 23. St. Martin-Eglise id 23. St. Pierre-en-Val id 27. Veuville id 28. Dieppe id 35.
H.	20.	13 avril	30 <sup>bre</sup>	5 m. 12 j.	34,755.	71,768.	503.	559.	1,062.	233.	266.	519.	mal. 1 sur morts 1 sur	127. 259.	67 138.	Arrondis <sup>t</sup> de Neufchâtel. Monchaux-d'oreng. 1 mal. s. 45 h <sup>10</sup> Neufchâtel id 25. Arrondis <sup>t</sup> de Rouen. St. Aubin-Joude-Boulleng. 1 mal. s. 4 h <sup>10</sup> Orival id 8. Elion id 10. Grand-Quevilly id 14. Oissel id 17. Fontaine-Bonne-Breux id 18. St. Martin-du-Vieier id 19. Preneuse id 19. Malaunay id 19. Comville-la-Viviere id 20. Le Boulme id 21. Les Authieux sur le port-Foucault id 25. Monville id 25. Darnetal id 26. St. Etienne-du-Roumay id 27. Maromme id 27. St. D. de Bordesville id 27. Caudebec-lez-Albeuf id 33.
M.	20.	7 mai	4 <sup>bre</sup>	4 m. 27 j.	84,525.	21,949.	64.	70.	134.	16.	48.	94.	mal. 1 sur morts 1 sur	630. 899.	164. 233.	Arrondis <sup>t</sup> du Bocq. Lefontenay 1 mal. s. 22 h <sup>10</sup> Criquebeuf id 23. Graville-la-Normande id 25. Fontaine-la-Male id 27. Fécamp id 42. Le Cilleul id 50. Montivilliers id 54. Le Bocq id 61.
R.	45.	8 avril	10 <sup>bre</sup>	8 m. 2 j.	225,996.	167,338.	1,543.	2,058.	3,601.	638.	834.	1,472.	mal. 1 sur morts 1 sur	62 153.	10. 114.	Arrondis <sup>t</sup> d'Yvetot. St. Aubin-sur-mer 1 mal. s. 13. Chierreville id 15. St. Vallery id 21. Mameville-ès-plains id 49. Caudebec id 69. Guerbaville id 81. Yvetot id 200.
Y.	25.	30 avril	1 <sup>bre</sup>	7 mois.	128,429.	41,026.	175.	327.	502.	86.	145.	231.	mal. 1 sur morts 1 sur	275. 599.	81. 177.	
Totaux.	159.	8 avril	10 <sup>bre</sup>	8 m. 2 j.	693,683.	355,292.	2,633.	3,552.	6,190.	1,222.	1,582.	2,804.	mal. 1 s morts 1 s	112. 247.	57. 127.	



Département  
de la  
Seine-Inférieure.

Tableau de comparaison du mouvement de la Population  
pendant les quatre dernières années.

Années.	Naissances.			Décès.			Excédans						Mariages.
	Mâles.	Femelles.	Total.	Mâles.	Femelles.	Total.	Naissances sur les Décès.			Décès sur les Naissances.			
							Mâles.	Femelles.	Total.	Mâles.	Femelles.	Total.	
1829.	10,247.	9,750.	19,997.	9,340.	9,246.	18,586.	907.	504.	1,411.	"	"	"	5,166.
1830.	10,403.	9,827.	20,230.	9,479.	9,248.	18,727.	924.	579.	1,503.	"	"	"	5,807.
1831.	10,908.	9,925.	20,833.	9,185.	8,872.	18,057.	1,723.	1,053.	2,776.	"	"	"	4,745.
1832.	9,669.	9,164.	18,833.	10,389.	11,136.	21,525.	"	"	"	720.	1,972.	2,692.	4,875.

Cyclosporin

100 mg

100 mg

100 mg

Département  
de la  
Seine-Inférieure.

# Tableau général de toutes les dépenses occasionnées par l'invasion du Cholera-morbus en 1852.

Fonds mis à la disposition du Préfet pour subvenir aux dépenses des mesures sanitaires de précaution et pour procurer des secours aux familles indigentes, victimes de l'épidémie.

Secours accordé par le Roi sur la liste civile.			Secours accordé par M. le Ministre du Commerce sur le crédit législatif de 2 millions affectés par la loi du 15 avril 1852 aux dépenses extraordinaires du service sanitaire.				
Arrondissements	Communes	Sommes accordées.	Arrondissements.	Distribution de sommes accordées.	Observations.		
Dieppe	Ville de Dieppe	6,000.	Dieppe.	2,500.	Dont 5000 <sup>fr</sup> pour la ville de Tancarville et 5000 <sup>fr</sup> spécialement pour secours aux émigrants Allemands en Allemagne qui de retour au Havre avec l'espérance de s'embarquer dans en avoir les moyens, s'y sont trouvés en proie à la misère et à l'épidémie. * Distribués entre 40 Communes.		
	Ville d'Eu	3,500.		Havre.		10,500.	
	Ville du Crèpon	2,500.				Neufchâtel.	700.
	S <sup>t</sup> Pierre-en-val.	500.					Rouen.
Autres Communes.	3,000.	Yvetot.	3,000.				
Havre.	Ville du Havre & Communes environnantes		5,000.	Boîtes de médicaments envoyées dans les Communes de l'arrondissement de Rouen.  Rétribution à des médecins, secours directs à quelques familles en dépenses générales.		5,555.	
	Neufchâtel.		Ville de Neufchâtel.			3,000.	
		Ville de Blangy.	1,000.			43,000.	
		Ville d'Amfard.	700.				
		Autres Communes.	6,000.				
Rouen.	Ville de Rouen.	10,000.					
	Ville d'Elbeuf et Communes du Canton.	6,000.					
	Ville de Samer.	3,000.					
	Oissel.	2,000.					
	S <sup>t</sup> Aubin-Jouxte-Boulleng.	1,000.					
Yvetot.	S <sup>t</sup> Valery.	2,000.					
		55,200.					

Cyclosporin

100 mg

100 mg

100 mg

Sur les dépenses auxquelles il a été pourvu au moyen des fonds fournis par les Communes, les bureaux de bienfaisance et les particuliers, soit pour créer des hôpitaux temporaires, soit pour distribuer aux indigents des médicaments et autres secours de toute espèce.

Renseignements sur les dépenses extraordinaires qui ont eu lieu dans les prisons pour travaux d'assainissement et amélioration du régime alimentaire.

Arrondissement	Sommes fournies par les :				Observations
	Communes	B <sup>ureau</sup> de Bienfaisance	Particuliers	Total	
Dieppe	17,512	50	4,800	22,362	On conçoit que ces états doivent être restés bien au-dessous de la réalité, surtout en ce qui concerne les dons particuliers qui restent en grande partie ignorés. C'est pour cette raison que l'arrondissement de Neufchâtel ne figure ici pour aucune dépense, quoiqu'il la charité n'y soit pas restée inactive. Les fonds donnés par le Roi et le Gouvernement en d'ailleurs suffi aux besoins.
Harvre	5,446	1,523	3,513	10,482	
Neufchâtel	"	"	"	"	
Rouen	81,916	464	8,456	90,836	
Yvetot	1,909	3,060	6,214	11,183	
Total	106,783	5,097	22,983	134,863	

Arrondissement	Somme des Dépenses	Observations
Dieppe	888	Les mesures de précaution ont eu un plein succès, puisque le choléra ne s'est manifesté qu'à Bécette où 6 détenus seulement sont décédés, sur 13 qui ont été atteints.
Harvre	61	
Neufchâtel	190	
Rouen	8,470	
Bécette	6,607	
Maison de justice	1,863	
Yvetot	435	
Total	9,974	

### Récapitulation.

Fonds du Roi	55,200
Fonds du Gouvernement	43,000
Fonds des Communes, Bureaux de bienfaisance et Particuliers	134,863
Fonds des Prisons	9,974
<b>Ensemble</b>	<b>243,037</b>
Le Ministre du Commerce a en outre mis à la disposition du Préfet en 1831 et 1832, pour les dépenses extraordinaires des Administrations sanitaires, la somme de	7,000
<b>Ce qui fait monter le Total général des dépenses à</b>	<b>250,037</b>

Cyclohexane

CH<sub>2</sub>CH<sub>2</sub>CH<sub>2</sub>CH<sub>2</sub>CH<sub>2</sub>CH<sub>2</sub>

Ceux qui sont versés dans la connaissance géologique du département pourront étudier les localités où le choléra s'est montré sévère ; ces recherches ne seront probablement pas sans quelque heureux résultat. En examinant les points envahis sur la carte tracée pour l'ouvrage de M. Passy, on peut noter que la maladie semble avoir respecté les endroits chargés d'argile plastique, ainsi que les terrains glauconieux et ferrugineux. Très rare là où se trouve la craie glauconieuse, elle a régné surtout là où existe la craie simple, qui, il est vrai, couvre l'immense majorité de la surface de notre sol.

Une remarque plus importante, c'est la constance avec laquelle le choléra a suivi le littoral de la mer et le cours des petites et grandes rivières. Les points les plus marqués sont les ports qui bordent la Manche et les rives basses souvent inondées par les eaux courantes. Le reste, rare et clairsemé, ne semble que des rayonnements émanés de foyers plus actifs ; et s'il se trouve quelques lieux élevés qui fixent les regards, bien qu'en apparence dans des conditions opposées, il est bon de s'assurer si une étude approfondie des expositions ne justifierait point cette apparente irrégularité.

Ce genre de recherches est d'une haute importance, car il est, plus que tout autre, propre à donner des idées saines sur ce qu'il convient de faire dans l'appréhension, soit du choléra, soit de toute autre maladie épidémique.

Sur le littoral de la Manche, tous nos ports sont assez fortement marqués. Le Tréport, Dieppe, Saint-Valery, Fécamp, le Havre, comptèrent chacun un bon nombre de malades. Les rivières qui se rendent à la mer le long des vallées plus ou moins ouvertes, en virent aussi le long de leurs cours. C'est ainsi que, sur la Bresle, qui se rend au Tréport, nous trouvons Aumale, Blangy, Monchaux-Soreng, Lonroy, Incheville, et la ville d'Eu.

La rivière d'Hyères n'en vit point éclore, mais il n'en

fut pas de même le long de l'Aulne , de la Béthune et de la Scie, qui se perdent près Dieppe : Neuschâtel, Mesnières, Saint-Valery-sous-Bures , Ricarville , Meulers , Saint-Waast-d'Equiqueville , Saint-Aubin-le-Cauf, Longueville, Manéhouville , Sauqueville , Saint-Aubin-sur-Scie , sont assis sur leurs rives. La Saâne arrose Rainfreville , Lamber-ville , Thil-Manneville , Gueures , Ouville-la-Rivière , et la Durdent , Cany-Barville et Grainville-la-Teinturière.

Ce résultat devient surtout sensible sur les bords de la Seine. La ville de Rouen semble un foyer autour duquel se groupent des villages vraiment flageolés. Dans le même arrondissement, nous suivrons de même les petites rivières qui se perdent dans le fleuve. Pavilly , Duclair et Barentin se voient le long de Sainte-Austreberte ; Monville , Malaunay , le Houlme , Maromme et Déville , sur la rivière de Cailly.

Darnétal est remarquable par le nombre et l'expansion de ses ruisseaux courants ; enfin , la Seine présente une suite de villages traités avec une grande rigueur. En tête de ceux-ci nous citerons Saint-Aubin-Jouxte-Boulleng , Orival , Cléon , Oissel , qui , relativement à leur population , comptèrent un grand nombre de malades et de morts. Il suffit d'examiner sur la carte , et mieux encore , en parcourant ce pays, l'assiette de ces communes si malheureuses , pour s'assurer que toutes sont dans des vallées étroites , arrosées par de petites rivières , ou exposées aux débordements du fleuve <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> L'histoire complète du choléra dans la ville de Rouen et le département de la Seine-Inférieure a été publiée par M. Helligs , médecin en chef de l'Hôtel-Dieu , sous le titre de : *Souvenirs du Choléra en 1852* , et se trouve à Rouen , chez Nicéas Periaux , et à Paris , chez Baillièrre et Delaunay , libraires.

---

# CLASSE

## DES BELLES-LETTRES ET ARTS.

### Rapport

FAIT PAR M. N. BIGNON,

DOCTEUR ÈS-LETTRES,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE.



MESSIEURS,

Lorsque, au mois de mai de l'an dernier, j'obtins de l'Académie ma démission du secrétariat, j'étais bien loin de soupçonner que ce ne serait pour moi qu'une simple halte de quelques mois, après une marche de tant d'années : la haute considération attachée à la personne de mon successeur, demandait après lui un mérite imposant et plus capable d'adoucir, du moins, le souvenir d'une grande perte. Mais nos notabilités littéraires, dans la vigueur de l'âge et du talent, trouvant, sans doute, dans l'essor libre de leur esprit une perspective plus attrayante que l'assujétissement habituel à des analyses obligées de l'esprit des autres, avaient protesté contre la notoriété de l'Académie, et la conscience peut-être qu'ils sont en droit d'avoir de l'excellence de leurs

moyens. Alors, Messieurs, de mon côté, sur l'appel de la compagnie, oubliant aussi, pour un instant, mes quinze lustres d'âge et dix-huit années d'exercice, homme sans avenir dans ce monde, comme heureusement sans prétention, j'ai cédé l'honneur de la vice-présidence pour reprendre le travail du secrétariat, non pour faire honneur à la place, mais pour qu'elle ne restât pas vacante; non comme plus digne, mais sur le refus des plus dignes, comme plus résigné au service actif de l'Académie; et certes, elle serait bien à plaindre, l'Académie royale de Rouen, si des facultés aussi médiocres pouvaient, à leur déclin, donner la mesure de ses hautes capacités en fait de littérature.

Voilà, Messieurs, l'explication que j'ai cru devoir au public sur le phénomène d'une réapparition subite autant qu'inattendue; voilà mon premier titre pour obtenir une prime de dévouement. Non, Messieurs, ce serait la part bien légitime de M. Ballin, qui, malgré les exigences de sa position administrative et académique, est entré, par obligeance, pour près de moitié dans le Recueil des éléments du rapport de cette année; mais pour solliciter, en faveur de l'organe du commun travail, un surcroît de cette indulgente bienveillance dont il a plus besoin que jamais, et qui l'aura soutenu jusqu'à la fin de cette carrière.

Voici maintenant, Messieurs, le compte rendu de vos travaux.

M. Hellis a ouvert la séance de rentrée par un discours dégagé de ces formes solennelles qu'il sait employer avec avantage, suivant la convenance des sujets, mais plein de considérations d'une utilité pratique pour l'Académie. C'est une allocution simple et noble à la fois d'un véritable chef de famille; une revue d'économie domestique, où, dans le secret de l'intérieur, jetant un coup-d'œil sur les inconvénients et les avantages de l'organisation, sans rechercher les applaudissements par des phrases ambitieuses qu'on oublie, M. le président a, par la sagesse de conseils et d'insinuations

qui portent leur fruit, mérité la reconnaissance de tous ses confrères.

Une Notice de M. Aug. Le Prévost, suivant le rapport de M. Deville, offre soixante-dix pièces d'antiquités découvertes en 1836 à Berthouville près Bernay. Cette collection aurait appartenu à un temple de Mercure-Auguste-Caënetus; fabriquée dans le premier siècle de notre ère, elle aurait été enfouie dans le troisième ou le quatrième, pour être à l'abri des recherches des premiers chrétiens, dit M. Raoul-Rochette; de l'avarice en général, dit M. Le Prévost, fondé sur la conviction religieuse des prêtres du paganisme, qui auraient soustrait aussi à la profanation des chrétiens des objets de moindre valeur qu'ils ont abandonnés.

Les sujets de ces antiques étant des temps héroïques de la Grèce, M. Le Prévost conclut qu'elles sont fabriquées par les Grecs. Mais il y a des inscriptions latines: c'est, pense l'auteur de la Notice, que les antiques ont été données postérieurement par des Latins, dont elles portent les noms. Mais comment enfouies dans un coin de la Gaule?

C'est un problème que M. Le Prévost ne paraît pas chercher à résoudre; mais il pense qu'il a dû se trouver de semblables monuments dans d'autres localités plus importantes, et il termine par un appel aux savants. « Sa modestie l'a empêché de sentir, dit M. le Rapporteur, qu'il n'avait laissé rien à désirer. »

M. Des-Allers n'ayant pas terminé le rapport dont il est chargé, sur *les Tombeaux de la Cathédrale de Rouen*, ouvrage publié cette année par M. Deville, nous nous croyons obligé, par les formes, de remettre à l'an prochain les félicitations que nous désirons avoir à adresser à l'historien-dessinateur du célèbre Château-Gaillard.

L'auteur des *Maisons remarquables de la Ville de Rouen*, M. Delaquérière, a donné, cette année, une suite inté-

ressante de ses investigations, dans la description de l'ancienne maison des Orfèvres, suivie de notices sur celles de plusieurs autres corporations, sur des vitraux précieux qu'il a conservés ou restaurés, etc.

Les inconvénients des réunions de communes ont aussi attiré l'attention de notre confrère, à cause de la difficulté des rapports avec les pasteurs et les autorités locales, de l'abandon des églises, du changement dans les noms et de la confusion dans les cartes géographiques... Cependant, il admet la réunion pour les communes trop peu nombreuses. On doit surtout à M. Delaquérière d'avoir rafraîchi notre mémoire, par la présentation d'une copie lithographiée d'une antiquité vivante de sa famille; c'est l'image de notre vénérable doyen, âgé alors de quatre-vingt-seize ans, neuf ans au-dessous du point actuel de sa longue carrière, que Dieu veuille prolonger encore!

M. Floquet a lu deux fragments de ses Recherches sur le privilège de la *fierte*. Le premier offre l'historique du privilège durant les dernières années de la Ligue; et le second, la confirmation, par Charles VIII, à Rouen, en 1485, époque où le jeune monarque accorda au Chapitre de la Cathédrale la délivrance, pour le jour de l'Ascension, d'un meurtrier sur le point d'être exécuté.

*L'Aveugle d'Argenteuil*, par le même auteur, fait partie des lectures pour cette séance, et forme une seconde preuve du parti que l'élégant écrivain sait tirer des recherches du savant Etienne Pasquier. (Imprimé à la suite).

Une notice sur diverses antiquités, une dissertation sur l'origine de l'amphithéâtre de la ville de Doué, une Histoire de la ville de Conches et de ses seigneurs, un conte fantastique intitulé *Valentin*, sont le contingent académique de M. de Stabenrath, déjà imprimé en partie, et probablement jugé dans les recueils de plusieurs Sociétés savantes. Le reste est dans l'atelier de l'imprimeur.

M. Emmanuel Gaillard a proposé une association pour une *Biographie Normande*, c'est-à-dire, des personnages célèbres de la ci-devant Normandie, et il a donné un modèle de rédaction dans une notice sur Sybille de Conversano, épouse de Robert Courte-Heuse, où se trouvent une grande partie des éléments d'une seconde notice sur la personne de Robert. Fixant l'origine de la passion du prince français pour l'aimable italienne à son retour de la croisade de 1096, M. Gaillard prend, dans Robert Wace, la peinture de l'allégresse publique à l'apparition des deux époux en France; dans Guillaume de Jumièges, les couleurs d'un portrait aimable de la duchesse; dans Robert Wace, les intrigues d'une faction haineuse dont Sybille eut tant à souffrir de la part des femmes de la cour; et dans Orderic Vital, le soupçon d'un empoisonnement, qui aurait été la cause de sa mort, que Guillaume de Malmesbury attribue à la maladresse de la sage-femme qui l'avait soignée à la suite de son accouchement. Après quelques détails de critique sur les conseils de la sage-femme, sur l'espèce et la réalité de l'empoisonnement, notre confrère suit l'infortunée duchesse jusqu'à son tombeau dans notre Cathédrale, et il cite avec complaisance, d'après Orderic Vital, ce dernier hémistiche d'un pentamètre de l'épithaphe : *Sit sibi vita Deus*<sup>1</sup>, qui lui paraît d'une admirable douceur; et M. Gaillard, en finissant, déplore la fin de cette malheureuse épouse, dans un morceau touchant de prose élégiaque, empreint du beau sentiment si éloquemment développé par Cicéron, sur la mort de Crassus, et si heureusement imité par Tacite, sur celle de son beau-père. Heureuse Sybille! . . . . elle n'a pas vu. . . . .

Quelle est, sur les bords de la Somme, la ville située sur l'emplacement de la *Samaro-Briva*, du temps de César?

<sup>1</sup> Le devoir nous force à dire qu'il y a dans un de ces quatre mots un solécisme, renforcé d'un contresens.

Jusqu'au seizième siècle, c'était Amiens; mais alors Cambrai et Saint-Quentin élevèrent des prétentions, victorieusement repoussées; depuis quelques années, Saint-Quentin est revenu à la charge, par plusieurs Mémoires, dont le plus récent et le plus notable, de M. Mangon de la Lande, s'appuie principalement sur les calculs des distances des lieux où l'armée de César était disséminée, à l'époque de ses préparatifs pour la descente en Grande-Bretagne. Les savants d'Amiens ont soutenu la possession du titre; un Mémoire de M. de Cayrol, adressé à l'Académie, a été mis, par elle, au rapport de M. Magnier. Suivant notre confrère, aucun autre n'a traité la question d'une manière plus directe, avec plus d'érudition, de force et de clarté; et lui-même il se déclare, en définitive, pour Amiens, avertissant toutefois, par délicatesse, qu'il est né dans les environs de cette ville. Toutefois, M. Magnier n'est pas sans inquiétude sur un passage de M. Bruneau, qui trouverait, avec Ortelius, *Samaro-Briva* entre Amiens et Saint-Quentin, dans la petite ville de Bray. Et, en effet, si cette ville portait le même nom jadis, les étymologistes pourraient en tirer quelque parti. M. Gaillard ayant aussi, dans ce procès, un rapport à faire entre MM. Rigollot, pour Amiens, et Mangon de la Lande, pour Saint-Quentin, a mieux aimé combattre, pour son compte, à côté du premier, et c'est dans les lettres de Cicéron à Trebatius qu'il va d'abord chercher de nouvelles armes. Trois lettres de l'orateur romain prouvent qu'à l'époque des préparatifs de César pour descendre en Grande-Bretagne, Trebatius était au quartier-général de *Samaro-Briva*; ce dut donc être là le centre des opérations qui devaient s'exécuter sur la côte; or, Amiens est de seize lieues plus près de la mer que Saint-Quentin: donc...

M. Gaillard ajoute des inductions tirées de l'étymologie: *Briva*, mot gallo-celtique, signifie pont; *Samaro-Briva* est donc *Samaræ pons*, pont sur Somme; mais, continue

M. Gaillard, dans les idées antiques, peut supposer routes, péages; et ici, sont invoquées les autorités de Strabon, pag. 178 et 192; de Pomponius Mela, de Plin l'ancien, liv. 4, chap. 30; de César, liv. 5, chap. 13, pour établir, par la position des routes et rivières, que le péage ne pouvait être fructueux qu'à Amiens, et, conséquemment, qu'Amiens est la véritable *Samaro-Briva*; ce qui est conforme à l'opinion de M. Rigollot et au rapport fait à la Société de Douai, par M. Bruneau.

M. Ballin a reçu des remerciements et des témoignages de satisfaction pour les états qu'il a présentés, du bon ordre qu'il continue d'entretenir dans la bibliothèque et les archives de la Compagnie; et il a mérité une reconnaissance publique toute particulière par la publication de sa Notice *sur la maison et la généalogie de Pierre Corneille*, ouvrage de longues recherches, de patriotisme et de patience, par ses nombreux détails, et qui devrait être dans les mains, au moins, de tous les Rouennais qui savent lire.

Trois ouvrages imprimés de M. Cellier, notaire en cette ville, ont été renvoyés à une Commission. Son organe, M. de Stabenrath, n'a vu, en grande partie, dans le premier, *les Femmes considérées sous le rapport de leur influence sur le bonheur de la société*, qu'une sorte de résumé, par une plume exercée, des idées émises sur la matière par les économistes et les philosophes; et, d'après le rang distingué qu'occupent aujourd'hui un grand nombre de femmes dans les lettres, les arts et les sciences mêmes, il a pensé que leur éducation doit laisser peu de chose à désirer.

Le second opuscule de M. Cellier, sur la *Nécessité de réviser et coordonner les lois*, a pour objet le développement d'un principe d'ordre et d'unité, dont le besoin se fait de plus en plus sentir aux esprits droits dans une législation indécise, composée d'éléments hétérogènes et contra-

dictoires, où la chicane va exhumer le passé pour faire la guerre au présent, l'un et l'autre étant sans limites déterminées. Sous ce point de vue, et quelques autres non moins importants, l'auteur ne mérite que des éloges.

La troisième et la plus volumineuse composition de M. Cellier, est celle qu'il vient de publier sur la *Philosophie du Notariat*. Sans s'arrêter à la nouveauté du titre, qui lui semble n'avoir été imaginé que pour placer, sous cette enseigne, quelques esquisses philosophiques qui donnent du corps au petit volume, M. de Stabenrath se trouve assez d'accord avec l'auteur, sur ce qui tient proprement à la théorie du notariat; de même, sur la nécessité, de plus en plus incontestable, d'une bonne éducation intellectuelle et morale pour l'exercice d'une profession honorable, dont M. Cellier sait apprécier toute la dignité et l'importance dans l'état social. Mais, ce qui paraît difficile à saisir, c'est cette intimité de liaison que l'auteur cherche à établir entre la rédaction d'un acte notarié et la science métaphysique.

Il est bien vrai que toutes les sciences se tiennent, mais comme les deux extrêmes d'une proportion, qui se touchent par le moyen des intermédiaires; et si elles se prêtent un mutuel appui, au besoin, elles n'en sont pas moins séparables de fait comme de droit; autrement, au lieu de deux ou trois anneaux, pour savoir quelque chose, il faudrait porter la chaîne tout entière, et c'est par de telles conséquences que les idées d'imagination se trouvent réduites à leur valeur. Il est encore vrai que les sciences dérivent d'une même source; mais M. de Stabenrath leur assigne, dans l'Être suprême, une cause première bien différente du mouvement, qui n'est qu'un effet, et que l'auteur du livre appelle *l'ame de l'univers*.

Point de doute que le bon notaire doive avoir les mœurs et la probité d'un bon magistrat; mais que le fait de sa profession lui donne le caractère de *législateur*, lorsqu'il

ne fait que rédiger la loi que se font à elles-mêmes les parties, en se renfermant, comme il le doit, dans les limites des lois faites, c'est un abus des termes dans lequel le rapporteur a cru voir une intention louable de l'auteur, de relever la dignité du notariat aux yeux de ceux de ses confrères qui pourraient l'oublier.

Quelques notions sur l'*improvisation écrite ou parlée*, sont un utile avertissement aux adeptes, de ne pas trop fatiguer la patience des clients. Le livre est terminé par un chapitre : *de l'influence de l'habitude sur la faculté de penser*, lequel a pour but de porter les novices à replier leur attention sur les opérations de l'entendement, en remontant aux sensations et à la génération des idées. C'est Lock, dans Condillac; c'est Destutt-Tracy et la Romiguière; ce sont MM. Cousin, Maine de Biran et autres adeptes de la philosophie nébuleuse de Kent, qui, probablement, s'entendent entre eux et avec eux-mêmes; mais, parmi tout cela, c'est cependant aussi M. Cellier; car s'il a lu, comme il le paraît bien, les auteurs qui traitent de la matière, il paraît aussi qu'il a su mettre ses lectures au creuset de la réflexion, pour en tirer des idées *senties*, et un système qu'il développe comme un fonds qui semble lui appartenir. Sur plus d'un point, on peut voir autrement que l'idéologue; mais on doit reconnaître à l'écrivain un style coulant, approprié au genre, et dans lequel les mots propres ne paraissent pas s'être fait attendre sous la plume.

Aussi M. de Stabenrath, qui n'a pas eu le temps de faire un rapport détaillé sur cette partie, ne balance-t-il pas à conclure : « d'après ce que nous avons pu dire des productions de M. Cellier, l'Académie, comme nous, sera convaincue qu'elles sont le résultat de longues méditations, et elle rendra justice à l'étendue et à la variété des connaissances de l'auteur. »

*L'Analyse synthétique ou Théorie de la langue française*, par M. Sautelet, professeur à Cologne, est, suivant le rapport de M. Lévy, « un ouvrage basé sur de hautes « considérations philosophiques, tendant à prouver que « le langage de la parole se développe organiquement, « et à conclure que l'intelligence d'une langue dépend de « l'étude de son organisme et de sa physiologie. » Un aperçu fidèle de ce rapport dépasserait les bornes de nos analyses ; nous dirons seulement : M. Lévy a trouvé beaucoup de métaphysique dans l'analyse synthétique, et il a mis à la place beaucoup d'esprit aux dépens des coryphées de la métaphysique de nos jours.

Il a regretté, avec M. Sautelet, qu'il soit si difficile de sortir de l'ornière de nos vieilles méthodes, où l'expérience de tant de charlatans, qui s'efforcent de nous en tirer, ne fait que nous replonger davantage. Néanmoins, notre confrère a approuvé les motifs sur la nécessité des analyses grammaticale-et logique, sauf la forme des applications, pour le moins un peu trop compliquées. Admettant comme bien reconnus les principes de M. Sautelet, sur la formation du langage, il laisse l'auteur en rechercher l'élément primitif, etc. ; mais il demanderait ici quelques développements de plus pour rendre raison de la diversité des idiômes, et, entre autres, pour le fond de l'ouvrage, un style plus simple, des idées moins transcendentes, et plus à la portée des intelligences communes.

Les *Mémoires de la Société de Mâcon* ont offert à M. Emmanuel Gaillard une brillante série de travaux scientifiques et agricoles ; mais, pour la littérature, « le « département de Saône-et-Loire semble, dit-il, se reposer « après avoir enfanté La Martine. » Dans l'analyse de plusieurs articles de la *Revue de Rouen*, il a trouvé matière à des observations toujours utiles, parfois flatteuses, peut-être aussi un peu sévères, qu'en sa qualité de collabora-

teur, il a dû lui-même communiquer aux directeurs de l'entreprise, le jugement des feuilles périodiques n'étant point du ressort de l'Académie. « Franchement, dit « M. Gaillard, dans un troisième rapport sur les *Souvenirs* « *d'Italie*, par notre correspondant et compatriote, M. Hippolyte Lemonnier, ses anecdotes sont trop longues, ses « récits épisodiques trop romanesques; le fond de la « narration s'en trouve désagréablement morcelé... » Mais, à l'admiration hautement professée pour le feu de l'esprit et les grâces légères, etc., du style de l'auteur, l'Académie a reconnu, avec satisfaction, le talent particulier de son jeune lauréat de l'année 1820. Le rapporteur a donné lecture de plusieurs morceaux, pour faire partager, a-t-il dit, ses jouissances à la Compagnie.

L'ouvrage récemment publié par notre correspondant, M. Estancelin, sur *les Voyages et les Découvertes des navigateurs normands en Afrique et dans les Deux-Indes*, a donné à M. Gaillard l'occasion d'engager une lutte sérieuse avec l'honorable député. Il conteste donc aux Dieppois : 1<sup>o</sup> la découverte des côtes occidentales de l'Afrique dès le quatorzième siècle, soixante ans avant que les Portugais eussent paru au-delà du cap Nord; 2<sup>o</sup> la découverte de la Nouvelle-Hollande en 1503; 3<sup>o</sup> le premier débarquement sur une des côtes de Terre-Neuve, et le doublement du cap de Bonne-Espérance avant Vasco de Gama; 4<sup>o</sup> la reconnaissance des mers de l'Inde avant le seizième siècle; 5<sup>o</sup> la descente au Brésil en 1488; 6<sup>o</sup> les documents donnés à Colomb avant la découverte de l'autre hémisphère; 7<sup>o</sup> la priorité de descente des Français dans la Guinée, et la colonisation de ces côtes depuis 1364 jusqu'en 1410, etc.; et comme l'auteur des voyages paraît fonder, en grande partie, ses déductions sur des annales dieppoises manuscrites qu'aurait compulsées le père Labat, au commencement du dix-huitième siècle, dans le cabinet du procureur du roi, à

Dieppe, et qui aujourd'hui n'existent plus, M. Emm. Gaillard en révoque en doute l'authenticité, et croit détruire en même temps le fondement des garanties de La Poplinière, des éloges de Louis XIV et de Vallaut de Bellefond, sur la gloire de nos navigateurs du temps de Charles V.

M. Gaillard ne se borne pas à nier; il apporte des preuves trop étendues pour avoir place dans un Précis; mais l'intérêt de la vérité, en matière si importante, ne doit pas lui permettre de les garder en portefeuille, ni à M. Estancelin d'y être indifférent.

Cependant, M. Gaillard trouve les conjectures de l'auteur sur la priorité d'apparition des Français en Guinée, *merveilleusement fortifiées* par un extrait du hollandais Dapper, et par le témoignage d'un commissaire-général de la marine, constatant, l'un et l'autre, la croyance conforme des naturels du pays.

Au reste, M. Gaillard regarde l'ouvrage comme « purement et sagement écrit, quoique paradoxal, et dans des intentions les plus nobles et les plus patriotiques. J'aime à affirmer, dit-il, que plusieurs parties de ce livre causent un plaisir pur. Sur la marine, les établissements coloniaux et le commerce de Dieppe, on trouvera des morceaux excellents que je ne saurais assez recommander. »

M. de Caze, admis à l'Académie pour ses qualités personnelles et ses titres littéraires, a fait voir, dans son discours d'entrée, que si le traducteur de Waterton a vaincu les difficultés de la version, ce n'est pas sans les avoir bien connues. Après un de ces exordes insinuants, qu'il peut être quelquefois agréable à l'Académie d'entendre comme produit du talent, mais que la modestie ne lui permet pas de publier comme éloge, l'orateur a disserté sur les avantages de l'étude des langues, pour l'homme de lettres qui veut étendre ses idées, donner de la richesse au style, et un mouvement original à la pensée. Ensuite,

il s'est appuyé sur des notions exactes de la physiologie de plusieurs langues anciennes et étrangères, pour justifier la conviction générale sur l'insuffisance des meilleures traductions, d'où il conclut la nécessité, pour bien le comprendre, d'étudier un auteur original dans son propre idiôme.

Pour sa réponse, M. le Président est entré dans les voies ouvertes par le récipiendaire : sans être resté en demeure sur l'exorde, il a jeté un coup-d'œil sur le caractère distinctif de quelques langues. « Ce n'est point avec des « paroles, a-t-il ajouté, que l'on donne une idée de la « physionomie d'un peuple... Pour apprécier son génie, sa « pensée... il faut les apprendre de ceux qui ont parlé, « écrit sur les lieux... Mais il est des langues qui se prêtent « avec plus de flexibilité aux efforts d'un interprète habile. « La preuve en est dans le succès obtenu par la traduction « de Waterton... »

M. Berger de Xivrey, qui acquitte toujours en bonne monnaie son tribut de correspondance, a fait récemment hommage d'une lettre imprimée, à M. Hase, sur une inscription trouvée, cette année, à Bourbonne-lès-Bains et sur l'histoire de cette ville.

La médaille d'or décernée à Paris, le 2 de ce mois, à l'auteur, par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, a fixé le haut rang que doit occuper cet important ouvrage, dont le rapport par M. de Caze est renvoyé à la rentrée.

M. Bougroun, statuaire distingué de la capitale et correspondant de la Compagnie, a fait hommage d'un buste, en plâtre, du vénérable *duc de la Rochefouchault-Liancourt*, et d'une statue en pied d'Achille se revêtant de son armure pour voler à la vengeance de Patrocle. La première pièce est un monument de la reconnaissance de l'artiste envers un bienfaiteur, dont les vertus ont été

indignement persécutées jusqu'au bord de la tombe; la seconde révèle un beau talent dans l'art de la composition. On y voit cet air d'impatience qui rappelle l'*Achille au pied léger*.

Organe d'une Commission pour l'examen de l'œuvre de *Jean Goujon*, que continue de rédiger, par cahiers, M. André Pottier, bibliothécaire de la ville, M. Langlois a recueilli, dans la vie du sculpteur, tout ce qui peut intéresser en faveur du sujet, et dans les productions et les connaissances diverses du rédacteur, tout ce qui peut inspirer aux amateurs de l'art et de la bonne littérature le désir de connaître son ouvrage, qui est celui d'un bon littérateur, et à la fois dessinateur habile; des dessins de quelques fragments des ferrures appliquées, au douzième siècle, aux portes latérales de la Cathédrale de Paris, ne laissent aucun doute sur son talent.

Chargé en même temps d'un rapport sur un premier projet de restauration de notre palais de justice, présenté par M. Grégoire, architecte des bâtiments civils, M. Langlois, après le détail des parties, a reconnu tout le mérite de l'ensemble. Mais, malgré tout ce mérite, « nous ne  
« pouvons, a-t-il dit, nous empêcher d'applaudir à l'heureuse  
« idée du placement actuel de la porte de la grande salle,  
« qui présente des proportions plus larges, plus monumen-  
« tales, etc. »

Suivant le rapport de M. de Caze, la commission chargée d'examiner les œuvres poétiques de M. le baron de la Doucette, fables, romans, comédies, mélanges, a reconnu que l'on ne peut refuser du mérite à ces diverses compositions; et que, malgré quelques inexactitudes dans la peinture des mœurs et des usages locaux, on voit partout,

en notre nouveau correspondant, un homme d'esprit et d'érudition et un antiquaire distingué.

L'agrégation de M. le baron de Stassart a été aussi pleinement justifiée, et par son volume de fables, appréciées depuis 1818, et par des titres non moins honorables, que M. Dumesnil a puisés dans les poésies légères, descriptions topographiques, analyses d'histoire, éléments de géographie, publiés par l'élégant fabuliste et en même temps excellent administrateur.

Le Recueil de *Nouvelles*, de M. Boucher de Perthes, a paru à M. Floquet écrit avec autant de facilité que d'esprit et d'élégance. Son château de *Crève-Cœur* peint, dit-il, au naturel, le ridicule orgueil d'une certaine classe, oisive par système, qui, pour ne pas déroger, préfère la misère dans l'inaction, à l'aisance dans une honnête industrie. M. de Perthes vient tout récemment d'ajouter à son tribut académique un volume de satires, contes et chansonnettes. Bien venus donc ceux qui nous apportent le rire; si, quoi qu'en dise souvent Voltaire, ce n'est pas la seule bonne chose qui soit au monde, toujours est-il qu'il y a des temps où le rire vaut bien du moins quelque chose.

On est fort loin de là, Messieurs, lorsqu'on lit un fragment du poème de M. Boucharlat, sur le *choléra-morbus*; c'est une peinture, quelquefois trop vraie, et conséquemment affreuse, de cet horrible fléau, dont les souvenirs trop récents repoussent les détails, mais que la prophylactique ne doit pas perdre de vue.

On serait tenté de s'arrêter plus long-temps sur la réimpression des chants sacrés de M. Mollevant, en suivant les efforts plus ou moins heureux du poète pour s'élever à la hauteur des sublimités de la Sainte-Écriture. Mais cette belle composition, du domaine public depuis 1824, ayant

subi toutes les épreuves de la critique, il ne reste que des félicitations à adresser à l'auteur. C'est une tâche que M. Dumesnil a parfaitement remplie.

Parmi six pièces de vers de M. le comte Blanchard de la Musse, se trouve une improvisation, qui se recommande plus particulièrement aux âmes sensibles, par le tendre intérêt que répand le poète nonagénaire sur la malheureuse destinée d'Edmond du Petit-Bois, son jeune ami, à qui la Compagnie adressait un diplôme, attendu avec impatience, quand la tombe engloutissait toutes les espérances d'un joli talent. C'est remplir deux devoirs que de citer quelques vers de la pièce.

Vieux et perclus, je ne marche qu'à peine ;  
 Tu guidais mes pas chancelans,  
 Et la douceur de ton haleine  
 Rafraîchissait le déclin de mes ans.  
*Tu n'es plus!* En vain je réclame  
 Les soins si consolants qui retrempaient mon âme,  
 En lui rappelant son printemps!  
 Pour retrouver un *Edmond*, à mon âge,  
 Mes efforts seraient superflus!  
 Hélas! privé d'un ami *qui n'est plus*,  
 Je sens le vide affreux d'un si cruel veuvage.  
 Sous peu je te rejoins: Ton cœur va tressaillir,  
 Quand tu sauras que, comblant ton désir,  
*Une savante Académie*  
 Dans son sein daignait t'accueillir.

.....

Messieurs, nous avons perdu, l'an dernier, dans nos rangs, plus que le département de la Mayenne<sup>1</sup>, par la mort prématurée de notre confrère Théodore Licquet. La prose éloquente de M. Des-Allieurs a payé le tribut de nos regrets sur son cercueil. Pour un auteur de tant de vers, il y manquait encore quelques accents poétiques ;

---

<sup>1</sup> M. Edmond du Petit-Bois demeurait à Ambrières.

mais, dans l'état actuel de notre poésie rouennaise, pour être dignes de lui, il fallait, ce semble, que ces accents, après onze mois, sortissent, pour ainsi dire, de sa tombe. Son *Dialogue sur l'enseignement mutuel* va faire les honneurs d'un triste anniversaire. Gardé plusieurs années en portefeuille; il sera toujours à temps pour trouver des aveugles à éclairer et des obstinés à combattre.

Nous devons aussi une mention honorable à la mémoire de M. le comte de Bray, le plus ancien de nos correspondants étrangers, mort cette année dans les états du roi de Bavière, qu'il avait dignement représenté au commencement du dix-neuvième siècle, en qualité de ministre et d'ambassadeur à la cour de Vienne. Ses travaux politiques et littéraires, relevés par l'excellence de ses qualités personnelles, lui avaient acquis, dans le Nord, ce degré de considération que le vrai mérite seul peut atteindre; notre bibliothèque rend témoignage de son talent; et notre *Précis* de cette année attestera nos regrets.

Mais une perte récente; qui doit être, comme parmi nous, vivement sentie dans l'étendue de deux départements, c'est celle d'un de nos respectables vétérans, que la mort vient d'enlever à une de nos plus estimables familles et aux respects de tous ceux qui savent apprécier l'homme placé au premier rang de la magistrature, autrement que par le vain éclat dont il s'entourne.

Marie-Jacques-François-Alexandre Asselin, baron de Villequier, premier président de la Cour royale de Rouen, membre de la Chambre des députés, officier de la Légion-d'Honneur, né en 1759, est décédé à Villequier le 30 juillet 1833. Magistrat consciencieux et éclairé, M. de Villequier fut, sous tous les rapports, incorruptible, d'une régularité rare dans toute sa conduite. Esprit conciliant et modeste dans ses avis, caractère droit et ferme dans ses

principes, en religion, comme en politique et en morale, il ne changeait qu'en s'affermissant davantage : éloigné du faste plutôt par goût que pour l'intérêt d'une grande fortune, dont il savait faire le plus digne usage ; ennemi de toute espèce d'intrigue, par tempérament et par raison, quand tout s'agitait autour de sa personne ; se respectant trop pour quêter des suffrages, il n'était jaloux que de l'estime des gens honnêtes ; indifférent sur les dignités, il en soutenait l'honneur sans vanité quand il les avait acceptées ; fidèle à son mandat dans la Chambre des députés, il a tenu constamment sa ligne droite au milieu du croisement de toutes les directions. Homme de peu de monde, et conséquemment d'un commerce plus sûr, concentrant ses affections dans tout ce qui l'entourait ; à la Cour, père du barreau, ami sincère de tous ses confrères, qu'il était toujours prêt à obliger, et dont jamais il ne desservit aucun, c'était pour lui une véritable famille de position, et tout le monde sait comment il était envers celle du sang. Au-dessus des minuties de l'étiquette, jamais personne ne sut mieux observer, sans affectation, toutes les convenances de bons sens. C'est ainsi, Messieurs, qu'avant sa vétéranse académique, on le voyait si fréquemment et avec tant de plaisir prendre, sans choix, séance au milieu de ses confrères, oubliant ses quartiers, dont on ne lui tenait que meilleur compte. A le voir, c'était un homme grave, plein de dignité, qu'on prenait volontiers pour homme de bien ; il fallait converser pour connaître l'homme instruit. Voilà les principaux traits de l'estimable caractère de M. Asselin de Villequier, cadre étroit qu'une plume éloquente pourra remplir de faits qui ne manqueront pas à l'écrivain. Le voilà tel qu'on a pu le voir dans les habitudes de sa vie publique et privée ; tel, enfin, que nous avons été nous-même à portée de le deviner, lorsqu'à la fleur de l'âge, durant une détention de quinze mois, il faisait courageusement avec nous l'apprentissage du malheur,

armé qu'il était, dès cette époque, de cette philosophie de résignation qui prend le monde actuel, avec ses traverses et ses sanglantes tragédies, pour ce qu'il vaut.

C'est un proverbe général, que la mort d'un bon magistrat est une calamité publique; c'est une vérité pour M. de Villequier. Puisse donc la providence inspirer aux arbitres actuels de notre destinée l'heureuse pensée de nous rendre tant de vertus! Puisse aussi la partie survivant à la dépouille mortelle de nos honorables confrères, être sensible au concert de nos cœurs, dans ce dernier hommage public rendu à leur mémoire!



**PIÈCES**  
**RENVOYÉES AUX ARCHIVES,**  
**OU**  
**MISES A L'ORDRE DES LECTURES,**  
**OU DONT LES RAPPORTS**  
**ONT ÉTÉ FAITS VERBALEMENT OU DIFFÉRÉS.**

---

<i>Idées civiques</i> ; par M. le colonel de Toustain-Richebourg, correspondant.	
<i>Étymologie</i> du mot choléra, tirée de l'hébreu <i>cholira</i> ; par M. Ed. Herbert Smith.	Rapporteurs.
<i>Traduction</i> des dialogues de Muret, par M. Asselin.....	MM. DUPUTEL.
Quinze volumes de l'Académie des Jeux floraux.....	<i>Idem.</i>
Nouvelle <i>traduction</i> de Marc-Aurèle-Antonin, précédée d'un <i>Discours</i> de présentation à l'Académie de Caen ; par M. Spencer Smith, correspondant.....	<i>Idem.</i>
<i>Mémoire</i> sur <i>Samaro - Briva</i> ; par M. Rigollot fils, correspondant....	GAILLARD.
Ancienne <i>Société</i> des Belles-Lettres et Arts de l'Eure, nos 7 et 8.....	FLOQUET.
Diverses <i>pièces</i> relatives aux recherches	

- pour la découverte faite , en l'année 1800 , de la maison où naquit Pierre Corneille ; par M. Legendre, archiviste de la Préfecture. (*V. p.* 121.) MM. BALLIN.
- Société* royale de Lille , contenant la vie de Linnée , par M. Fée. . . . . GOSSIER.
- Excursions* dans l'Inde ; mœurs et coutumes des Musulmans de l'Inde ; par M. Alb. Montémont.—Souvenirs du pays natal , extrait de la vie du capitaine Cook ; par le même correspondant. . . . . *Idem.*
- Livret* de l'Académie Française sur les prix Montyon . . . . . *Idem.*
- Nouvelle* édition des Sermons de frère Michel Ménot ; par M. l'abbé Labouderie , correspondant . . . . . *Idem.*
- Thèse* pour le doctorat en droit , par M. Antoine Blanche , avocat. . . . . ADAM.
- Société* de la Morale Chrétienne , pour l'an 1832 et 33 , et trois Numéros de son Journal. . . . . VINGTRINIER.
- Société* de Géographie , dix-sept Numéros. . . . . MAGNIER.
- Société* Académique de Nantes ; sept cahiers.
- Société* d'Émulation de Cambrai. Liste des prix pour 1833.
- Société* Philharmonique du Calvados. Prospectus.
- L'Aumône* , à M. Thiers ; *le Vieillard* , à M. Victor Aubry : fragments d'un ouvrage inédit sur *la Terreur* , pièce de vers , par M. le comte Blanchard de la Musse , correspondant.

*Recherches* sur l'antiquité du monde ,  
par M. Gaudin-Lagrange.

*Recherches* sur le Hague-dike et les pre-  
miers établissements des Normands  
sur nos côtes, par M. de Gerville,  
correspondant. . . . . M. A. LE PREVOST.

*Catalogue*, par M. Gaillard, des ouvrages  
de M. de Gerville.

*Amor e Melancolia* , poème portugais,  
par Antonio Feliciano de Castilho.

Keepsake normand. Prospectus.

---

---

# PRIX PROPOSÉ

POUR 1834.

---

## Programme.

---

L'Académie propose, pour le concours de 1834, de faire un poème de trois cents vers au moins, sur le sujet suivant :

« En 1418, les Rouennais, après un siège de sept mois, avaient été forcés de demander à capituler : leurs députés reviennent et annoncent que Henri V exige qu'ils se rendent à discrétion. Les braves Rouennais prennent la résolution de miner un large pan de leurs murailles et de faire une sortie générale, après avoir mis le feu à leur ville. Au moment où ils allaient exécuter leur dessein, le roi d'Angleterre, averti par le gouverneur, qui les trahissait, leur accorda une capitulation. »

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 francs.

Les auteurs mettront en tête de leur ouvrage une devise, répétée sur un billet cacheté, dans lequel ils feront connaître leur nom et leur demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où l'ouvrage aurait obtenu le prix.

Les Académiciens résidants sont seuls exclus du concours.

Les ouvrages seront adressés, francs de port, à M. N. Bignon, *secrétaire perpétuel de l'Académie, pour la classe des belles-lettres et des arts*, rue Sénécoux, n° 55, avant le 1<sup>er</sup> juin 1834, terme de rigueur.

.....

# Concours.

---

EXTRAIT

## DU RAPPORT

LU A L'ACADÉMIE,

AU NOM DE LA COMMISSION

COMPOSÉE DE MM. DEVILLE, DUMESNIL, FLOQUET,  
DE CAZE et MAGNIER ( Rapporteur ).

---

Messieurs ,

Nous avons proposé , pour le concours de cette année ,  
la question suivante :

« Quelle peut être l'influence de l'instruction des classes  
« inférieures sur le bonheur des nations et le perfectionne-  
« ment de l'espèce humaine ? »

Trois Mémoires nous sont parvenus.

La nature des idées et le genre du style nous dispensent  
d'un rapport sur celui qui est inscrit sous le N<sup>o</sup> 2.

Le second , ayant pour épigraphe : « *Philosophiæ servias*  
« *oportet.....* »

A du moins l'avantage de pouvoir être compris. Mais ,  
quoiqu'il y ait des éloges à donner à quelques parties assez  
bien développées , notre jugement est , qu'en général , il ne

résulte de l'ensemble rien de clair, de positif, et qui réponde à la question d'une manière directe et satisfaisante.

Le troisième Mémoire exige toute notre attention. C'est celui qui a pour épigraphe :

« Si la lumière qui est en vous n'est que ténèbres, combien seront grandes ces ténèbres! »

(MATT., VI, 23.)

La première partie de ce Mémoire est employée à prouver que l'ignorance des classes inférieures est un obstacle au bonheur et au perfectionnement de l'humanité.

Ce n'est pas ici le lieu de vous remettre sous les yeux l'argumentation ferme et serrée par laquelle l'auteur démontre que l'ignorance de la masse laborieuse est un passe-droit fait à la partie la plus nombreuse de l'humanité; de plus, qu'elle est une source de dangers pour les nations, dont elle compromet l'existence politique et la prospérité industrielle. Le genre des détails répond à l'importance et à la noblesse de la pensée principale. Ce ne sont pas des idées vagues et sans fondement, présentées d'une manière commune. Quoique plusieurs d'entre elles puissent être plus ou moins contestées, l'auteur nous semble avoir suffisamment établi la vérité qui sert de base au Mémoire tout entier.

La conséquence toute naturelle est l'obligation de dissiper cette ignorance contraire au bonheur des nations. L'auteur examine d'abord ce qu'on fait aujourd'hui pour atteindre ce but.

Nous n'admettons pas ses idées principales dans toute leur rigueur et leurs dernières conséquences; mais, suivant lui, l'enseignement populaire, presque partout réduit à la lecture, l'écriture et le calcul, est un exercice presque purement matériel, qui ne préserve pas des désastreux effets de l'ignorance: les facultés de l'esprit et les sentiments du cœur, toute la dignité morale de l'homme, n'en restent pas moins dans les ténèbres. Les résultats en sont même

quelquefois si déplorables, qu'une ignorance absolue serait encore à préférer.

Mais cette ignorance, l'auteur a prouvé qu'elle est contraire au but de l'humanité : l'instruction du peuple ne peut être arrêtée ou négligée sans crime et sans danger. Donc, il lui faut une instruction, mais une instruction autre que celle qu'il reçoit aujourd'hui. Quelle sera-t-elle ? C'est ainsi que l'auteur arrive à l'exposition de son système.

Sa pensée est, en améliorant l'esprit, de songer encore plus à l'amélioration du cœur. L'exercice exclusif de l'esprit fait de l'homme une machine à raisonnement, plus ou moins bien réglée dans ses mouvements ; il n'en résulte d'autre moralité que celle de l'intérêt, qui tend à mettre en action le plus odieux mobile, cet égoïsme, fléau de notre temps. Le but de l'instruction doit être de faire penser l'être moral, l'homme et le citoyen. Enfin, le système de l'auteur repose sur cette maxime de Pascal : *«Travaillons à bien penser ; voilà le principe de la morale.»* Il choisit pour le peuple un genre d'instruction tel, que le développement de l'intelligence soit accompagné de la culture du cœur et de l'action de la conscience. L'instruction ne se borne plus à la lecture, à l'écriture et au calcul ; il la veut plus haute, plus étendue, et plus en rapport avec chaque individu, mais fondée sur la culture morale.

La marche de l'auteur est toujours aussi ferme, ses développements aussi logiques. Cependant, Messieurs, nous lui reprocherons de n'avoir pas donné à cette partie une étendue suffisante. En théorie, la pensée est juste, son système est fort beau, mais sa pratique est-elle possible ? Dans tous les systèmes, il en faut toujours venir là. Et, sans parler de bien d'autres obstacles, comment préparer cette partie de la nation, plongée dans la matière, et pour laquelle l'esprit est si peu de chose, à se prendre pour ce genre d'instruction d'un amour qui porte les familles à y consacrer tout le temps de l'enfance ? Nous verrons plus

tard que ce genre de considérations n'entraîne pas dans le plan du Mémoire ; mais on n'en sent pas moins le besoin dans cette partie et dans quelques autres.

Au reste, la pensée de l'auteur est fort claire : ses développements, pleins de raison et d'énergie, sur les misères et les dangers de l'ignorance du peuple, les connaissances plus complètes et plus dignes de l'homme, qu'il voudrait ajouter à celles qu'il reçoit aujourd'hui, ne laissent aucun doute sur l'importance de l'instruction dans le système qu'il propose. Il va désormais s'occuper de l'éducation, et lui donner, dans ce système, l'influence et les résultats qu'elle est loin d'avoir au même degré dans l'état actuel de l'instruction. C'est l'objet de la partie la plus importante du Mémoire.

Ici, Messieurs, au lieu de me borner à la simple analyse, je devrais vous lire quelques pages : ce serait le meilleur et le seul moyen de vous faire comprendre, et surtout sentir, la pensée de l'auteur dans toute son étendue et telle qu'elle est dans son âme.

Il fait de l'éducation chrétienne la base, la vie, le salut de l'instruction populaire. On ne peut, avec plus de conviction et de sincère effusion, donner au christianisme son influence de grandeur et d'amour sur la nature humaine.

L'auteur s'appuie sur l'autorité et les paroles mêmes de M. Cousin, qui, dans son beau rapport sur l'instruction publique en Allemagne, déclare positivement et à plusieurs reprises, *qu'il ne peut y avoir de vraie instruction populaire sans morale, ni de morale populaire sans religion ; que le christianisme est la meilleure et peut-être même l'unique base de l'instruction populaire. Il ne faut pas craindre, dit M. Cousin, de professer cette maxime : elle est aussi politique qu'elle est honnête.*

Après avoir établi l'importance générale de l'éducation chrétienne (jointe à l'instruction qu'il propose), l'auteur, qui, depuis le commencement du Mémoire, a toujours

en vue la question à résoudre , va faire découler de cette éducation *l'influence de l'instruction des classes inférieures sur le bonheur des nations et le perfectionnement de l'espèce humaine.*

Il voit , d'abord , dans le perfectionnement individuel qui doit en résulter , le seul moyen de perfectionnement général , et le seul remède au mal , qui pénètre toutes les parties de la société. Pour le prouver , il considère la constitution malade de la société , l'intérêt , l'utilité matérielle , l'égoïsme , le relâchement de toute idée de devoir , soit entre individus , soit entre citoyens et gouvernement ; l'instabilité générale , la réaction alternative des deux principes d'ordre et de liberté , leur lutte , leur victoire , leurs excès.

Quel est le remède à tant de maux ? L'auteur passe en revue ceux que la société elle-même semble admettre ou présenter.

Nombre d'hommes éclairés voient , dans les formes du gouvernement ou dans les personnes qui gouvernent , une *garantie* principale du bonheur social. Mais cette garantie contre les faiblesses humaines , c'est dans l'homme même qu'ils se trouvent la placer. Dira-t-on qu'avec le secours des lois tout ira bien ? Mais si les mœurs ne sont pas en rapport avec les lois , où est la garantie de leur influence salutaire et constante ?

Peut-on compter davantage sur un autre élément plus important de la prospérité individuelle et nationale , sur l'industrie ? L'industrie , exposée à tant de variations , ne peut , par elle-même , garantir un bonheur stable. Ce bonheur dépend des mœurs.

Ainsi , Messieurs , les remèdes purement humains , que la société croit trouver en elle-même contre le mal qui la travaille , doivent rester sans résultat. L'auteur va maintenant présenter le sien ; ce n'est pas la partie la moins remarquable de son Mémoire ; ici , comme ailleurs , il pénètre dans les profondeurs.

Considérant d'abord le travail de l'homme comme élément de richesses nationales, il reconnaît, dans l'union du riche et du pauvre concourant au même but, l'un par son capital, l'autre par ses bras, une source de bien-être pour le plus grand nombre. Mais, sous le rapport des principes moraux et sociaux qui peuvent en résulter, et qui sont la base de ce bien-être, il ne peut y avoir harmonie, progrès, facilité, que par la religion.

Pour le démontrer, il considère, dans la société actuelle, le dédain, le peu d'égards du riche pour le pauvre, de la part de ceux même qui semblent s'occuper de son bonheur. Ce morceau assez étendu renferme des vérités incontestables.

Les conséquences n'en sont pas moins vraies en elles-mêmes et par le style : elles achèvent de conduire l'auteur à son but.

Ici, Messieurs, le christianisme, religion d'amour et d'union, dont le principe est la fraternité entre les hommes et l'égalité devant Dieu, offre naturellement le remède à cette maladie si profonde et si invétérée. C'est encore un des passages les plus remarquables, et qui mériteraient d'être lus.

Parmi les objections auxquelles l'auteur répond, une des plus fortes et la plus souvent répétée contre l'instruction populaire, la crainte que les classes inférieures ne cessent d'être propres à leur condition sociale et aux travaux manuels, trouve encore une réponse toute prête dans son système.

L'auteur aurait pu se dispenser d'intéresser les classes supérieures à son système, par l'espoir d'avoir des domestiques moins corrompus et moins dangereux pour les enfants qu'on leur confie. Cette pensée, placée là, paraît d'autant plus petite, qu'elle est encore suivie d'une des questions les plus importantes.

Arrivant ensuite à des considérations d'un ordre plus

élevé, il examine le rôle que l'éducation chrétienne doit assigner aux classes inférieures dans l'organisation politique. Leur dévouement à la liberté ne nous paraît pas suffisamment démontré, non plus que le moyen de fonder par elles une bonne opinion publique. La théorie aurait besoin, ici, comme ailleurs, de s'appuyer sur des faits. Cependant, l'admission de la plus grande partie de la nation au partage des droits politiques, rendue possible par cette éducation populaire, donne encore lieu à un des morceaux les plus importants.

Vous avez assez vu jusqu'ici, Messieurs, les belles pensées de l'auteur sur l'influence de la religion chrétienne. Mais, à mesure qu'il avance, son ame semble s'élever et le christianisme s'agrandir et s'embellir encore. Il serait difficile de le présenter sous un aspect plus large et plus sublime. Quoi de plus beau que le christianisme, lorsqu'élevant à son niveau les choses d'ici-bas, et n'y voyant que le témoignage de l'ordre universel établi par la sagesse suprême; lorsqu'appelant l'homme au développement complet des facultés intellectuelles et morales dont Dieu l'a doué, il place au rang de ses propres trésors les sciences, les arts et l'industrie, et ne voit, dans les bienfaits qui doivent en résulter, qu'un moyen de bonheur pour les nations, conforme aux vues de Dieu sur l'humanité!

Cependant, Messieurs, l'auteur ne va-t-il pas trop loin? C'est surtout les classes inférieures, objet du Mémoire, qu'il appelle à jouir de ce bonheur. Mais, en les conduisant à un si haut degré de perfection, je crains bien qu'il ne finisse par se perdre dans l'idéal. Ainsi, nous aurions une industrie pure de tout ce qui matérialise l'humanité: plus de vains désirs, plus de fausses spéculations, plus de faillites; telle sera l'influence de l'éducation chrétienne sur le travailleur et celui qui l'emploie; elle les affermira dans une persévérance sans relâche pour les habitudes laborieuses, pour l'esprit d'ordre, d'économie, de prévoyance; elle don-

nera une base certaine à la bonne foi et à la conscience.

Il est fâcheux que l'auteur ne tienne pas assez compte des faiblesses et des passions inhérentes à la nature humaine, qui, tout à l'heure, lui paraissaient si terribles dans notre état présent. Par l'éducation chrétienne, la nation devient, pour ainsi dire, un vaste couvent où chacun, sans cesse occupé de sa fin dernière et de sa destination éternelle, n'agit que dans cette vue pour soi et pour autrui, se faisant une loi de contribuer au bonheur de tous par son industrie et son travail. C'est vraiment admirable ! Nous rendons justice à la force de tête et de raison qui éclate dans la plus grande partie de ce Mémoire ; mais il faut aussi reconnaître que l'idée dont l'auteur est prévenu, s'exagère dans son développement, et qu'il arrive à des résultats que notre raison ne peut complètement admettre, quand, des régions où il l'élève, elle redescend sur cette terre et parmi les réalités humaines.

Les idées suivantes deviennent plus positives. Que, par l'éducation chrétienne et l'instruction qui s'y joint, l'ouvrier soit amené à se troubler moins dans les révolutions industrielles, à ne plus se soulever contre les machines, à mieux supporter les sacrifices et les souffrances que le temps peut exiger ; qu'il trouve alors, dans les produits de son économie précédente, un moyen de subsistance qui lui permette d'attendre des temps plus heureux, ou d'apprendre à se tourner d'un autre côté, on peut admettre cette pensée, développée par l'auteur.

L'espoir de guérir un jour l'humanité de la lèpre de la mendicité ; les avantages qui peuvent résulter des colonies agricoles établies en Hollande et en Belgique, et proposées pour la France par M. d'Argout ; la difficulté de faire pénétrer l'instruction dans les prisons, et d'en recueillir quelque fruit, sans l'éducation chrétienne : ces diverses questions, soulevées en passant, donnent encore à l'auteur une occasion de revenir à sa pensée et de confirmer son système.

On ne voit pas aussi bien comment il arrive tout-à-coup à l'éloge du dimanche, qu'il nous présente entièrement dégagé des plaisirs qui le rendent cher au peuple. Malgré le charme du tableau et cet accent d'une ame pénétrée, ne trouvons-nous pas encore ici le même esprit, qui croit, par l'éducation douce et sévère à la fois dont l'idée le domine, faire partager ses sentiments à la population tout entière, à tous les âges, à toutes les professions ? Ce passage plein d'ame se refroidit ensuite : la réponse de l'auteur aux économistes qui voient dans le dimanche un jour perdu pour le travail, est d'autant plus inutile, qu'elle n'est pas même tout-à-fait convaincante. Ce n'était peut-être qu'une transition, un moyen d'arriver aux économistes. En comparant le nombre et l'inutilité de leurs tentatives contre les misères humaines avec les résultats de la culture morale et de l'éducation chrétienne, il achève de donner l'avantage à son système, et complète sa pensée d'une manière aussi forte que précise.

Dans son intention, la fin du Mémoire n'est qu'un résumé : c'est ainsi qu'il l'annonce. Nous y trouvons cependant quelque chose de plus. Ce résumé vif, précis, plein de noblesse, amène enfin, pour complément, ce que nous aurions voulu trouver plus tôt, des faits et des exemples. Je regrette de ne pouvoir vous lire les deux ou trois pages consacrées à l'état actuel de l'instruction populaire en Ecosse, et aux résultats de l'éducation profondément religieuse de cette contrée.

La péroraison est courte et simple : il y respire un ton de bonté, d'effusion, de noble charité, qui anime également les autres parties de l'ouvrage, et fait aimer cette ame, dont beaucoup d'autres morceaux annoncent aussi la beauté et l'élévation.

Je vais peut-être un peu loin, Messieurs, dans l'appréciation du mérite de ce Mémoire. Vous vous en étonnerez moins, quand vous saurez que la première lecture, toute

favorable qu'elle fut, était loin cependant de nous avoir laissé une impression aussi complète. C'est une de ces œuvres qui gagnent, qui demandent à être relues. Il en est tant d'autres, au contraire, qui ne sont belles qu'à la première vue, et dont la superficie ne résiste pas à l'œil scrutateur d'un critique impartial ! Des pensées ordinaires rendues avec facilité ; une sorte de vérité dans l'expression originale ou bizarre de choses qui ne valent pas la peine d'être dites ; une élégance qui n'est qu'un vernis brillant sur un fond parsemé de formes indécises : voilà ce qui peut séduire au premier coup-d'œil des esprits qui ne cherchent qu'une distraction sans travail. Mais un ouvrage nourri de pensées et offrant dans les faits ou les raisonnements principaux autant de parties solides fortement adaptées l'une à l'autre, d'où résulte un tout bien composé et bien rempli ; cet ouvrage, dont peu d'hommes sont capables, trouve aussi peu de lecteurs capables de l'apprécier. Car il y en a peu qui sachent lire, et surtout qui sachent relire. Le Mémoire que nous examinons est une de ces compositions qui ont besoin d'être relues, d'autant plus qu'il s'y trouve des défauts qui, choquant d'abord l'esprit, ne peuvent manquer de nuire au mérite réel de l'ouvrage.

Si, à la première lecture, et au milieu des impressions favorables qui en résultent, on éprouve quelquefois un sentiment de peine, il ne faut pas l'attribuer seulement à l'attention soutenue qu'exigent la nature, la force et le nombre des pensées. La cause en est aussi malheureusement dans le style ; on s'aperçoit que l'auteur, comme il le reconnaît lui-même, n'a pas une assez grande expérience de l'art d'écrire. Des phrases mal construites, péniblement prolongées, et embarrassées de membres incidents dont il eût fallu faire des phrases distinctes ; une surcharge de mots inutiles, d'où résulte, en quelques endroits, la plénitude d'un style déclamatoire ; certaine propension à l'emploi d'expressions qui n'appartiennent pas au langage usuel :

c'en est bien assez pour rebuter quelquefois l'esprit du lecteur. Et cependant, Messieurs, l'homme à qui ces fautes échappent, nous avons vu comme il sait écrire, comme il sait penser et rendre sa pensée. Il y a, dans une foule de morceaux, une verve d'expression, une chaleur et un entraînement de pensées, qui ne peuvent provenir que d'une âme élevée et d'une forte conviction. C'est un tableau d'une conception large et profonde, où, parmi les traits nombreux d'un pinceau plein de justesse et d'énergie, l'œil est quelquefois choqué de couleurs mal choisies ou jetées avec une négligence qui dénoterait une main malhabile ou peu exercée. Ce tableau, Messieurs, restera-t-il à vos yeux une œuvre sans mérite? et, pour des fautes qu'un écolier saurait éviter, ne tiendrons-nous aucun compte des beautés nombreuses qui n'appartiennent qu'au maître, et qui proviennent d'un esprit peu ordinaire?

Une autre objection plus importante résulte des observations mêmes que nous avons faites sur quelques pensées du Mémoire. En examinant de sang-froid le système de l'auteur, et sans se laisser entraîner aux grandes vues de son imagination parfois un peu mystique, ne dira-t-on pas que toutes ces idées, fort belles sur le papier, ne se réaliseront jamais ailleurs? Au lieu de nous offrir, pour l'humanité, la perspective d'un bonheur peut-être imaginaire, ne vaudrait-il pas mieux qu'il se fût renfermé dans l'ordre des choses positives? Une exacte appréciation des hommes et des choses, des raisonnements fondés sur la statistique et les chiffres, parleraient moins à l'imagination, mais davantage à l'esprit: la solution de la question offrirait alors des résultats moins vagues et plus certains.

L'auteur pourrait d'abord répondre, qu'il fonde son système sur un fait, sur le christianisme. Faisant abstraction des diverses formes de culte, il ne prend dans le christianisme que ce qu'il a d'également positif et invariable pour tous les temps et tous les peuples; cette partie morale,

dont la vérité, la simplicité, la profondeur également accessible à tous les esprits, est la preuve la plus évidente de son origine divine. Quant à l'application du système, ce serait une autre question, l'objet d'un nouveau Mémoire encore plus étendu. La pensée de l'auteur était seulement de démontrer qu'au moyen de l'éducation chrétienne, l'instruction des classes inférieures aurait une influence immense sur le bonheur des nations et le perfectionnement de l'espèce humaine ; bien plus, que l'éducation chrétienne seule peut avoir les résultats que la question proposée suppose et demande. Sous ce rapport, nous croyons qu'il était difficile de répondre à notre question d'une manière plus étendue et plus complète.

J'ajouterai, Messieurs, et c'est surtout en lisant ce Mémoire que je m'en suis convaincu, j'ajouterai que la question proposée n'est pas dans la série des questions ordinaires. Il s'agit d'exposer ce qui peut être dans un avenir plus ou moins éloigné, ce qui est seulement dans l'ordre des choses possibles. De quelque point qu'on parte, en s'engageant dans de telles considérations, la marche conserve une liberté de mouvement et de direction que nous ne pouvons pas régler d'une manière sûre et positive. Il reste un vaste champ à l'imagination. Tout ce qu'on peut exiger, c'est qu'elle ne s'éloigne pas de l'ordre des choses naturelles et vraisemblables. Mais voici un concurrent qui, envisageant la question à sa manière, se donne une base dont la hauteur réelle et nullement chimérique, permet à son esprit de s'élever, comme pourrait le faire l'imagination elle-même. Cette base est la religion chrétienne, considérée dans toute sa beauté et sa grandeur. Observez bien, Messieurs, qu'une fois parti de là, il raisonne toujours ; mais ce ne sont plus des raisonnements purement humains : il ne le peut pas ; et quand nous lui faisons un reproche de se perdre dans l'idéal, nous aurions, peut-être, un reproche plus fondé à lui faire, s'il s'était traîné dans

des considérations purement terrestres, en elles-mêmes, et par la forme.

Enfin, Messieurs, les pensées principales de l'auteur et leurs résultats, cette manière d'annoblir la nature humaine, au moyen d'un élément de bonheur que nous sentons être à la portée de tous; la partie la plus nombreuse de la société relevée de son état de dégradation par le sentiment de son importance et de sa grandeur aux yeux du Dieu qui dit aux pauvres : « venez à moi, et je vous relèverai » ; la masse laborieuse régénérée par la parole divine, qu'il s'agit seulement de lui faire entendre : toutes ces vues d'humanité, à mesure qu'elles se développent dans ce Mémoire, ne nous semblent pas purement idéales; et quand elles le seraient, je voudrais encore témoigner ma reconnaissance à celui qui, en agrandissant les idées dont on a nourri nos premières années, nous console un moment des misères présentes par la perspective du bonheur de nos enfants et des générations à venir.

Messieurs, je ne fais ici que rendre l'impression éprouvée par la Commission, dont j'étais l'organe auprès de l'Académie.

---

Après une nouvelle lecture des morceaux les plus importants, et d'après les mêmes motifs, l'Académie a décerné le prix au Mémoire ayant pour épigraphe : « Si la lumière qui est en vous n'est que ténèbres, combien seront grandes ces ténèbres ! » (*Matth.*, VI, 23.)

---



# Mémoire

PRÉSENTÉ

A L'ACADÉMIE DE ROUEN,

EN MAI 1833,

PAR M. TH. CAREY,

DOCTEUR EN DROIT A DIJON,

SUR CETTE QUESTION :

« Quelle peut être l'influence de l'instruction des classes  
« inférieures sur le bonheur des nations et sur le perfectionne-  
« ment de l'espèce humaine ? »

---

*« Si la lumière qui est en vous n'est  
que ténèbres , combien seront  
grandes ces ténèbres ! »*

(MATTH., VI, 23.)

Notre siècle offre un mélange bizarre de mouvement et de besoin de repos, d'exaltation et d'indifférence. Dans le vaste champ de l'instruction populaire, tandis que les uns fondent toutes leurs espérances, pour l'avenir de la société, sur l'extension des lumières, et qu'un grand nombre fait entendre de temps à autre un cri d'alarme sur le danger des progrès du peuple; l'égoïsme et l'indifférence se font de ces contradictions un prétexte pour leur peu d'empressement à répandre l'instruction dans les classes inférieures. Aussi, ne doit-on pas s'étonner que l'instruction populaire

ait été jusqu'ici délaissée en France. Toute discussion serait inutile, si on considérait le véritable état de la question.

On a comparé la société à une pyramide, dont la base est la masse de la population, ces classes, qu'on est convenu d'appeler inférieures, parce qu'elles travaillent. Ce sont elles qui forment la partie la plus nombreuse de l'humanité. Au milieu de toutes nos richesses, l'existence des trois quarts de nos semblables n'est autre chose qu'une laborieuse indigence. Cette inégalité de condition terrestre est inséparable de notre état social. Mais ces classes constituent des éléments essentiels de l'édifice. L'ornement qui décore la colonne ne doit son existence et sa solidité qu'à celles des fondements qui la soutiennent. Il ne saurait donc être nié que, de la conduite, du bonheur, du progrès de cette masse laborieuse, dépendent au plus haut degré la sécurité, la prospérité du pays, comme le progrès de l'humanité : la marche de tous est nécessairement retardée, tant que les facultés d'une portion considérable restent inactives. Il s'agit donc d'assurer le concours des classes inférieures au but où doivent tendre les nations et l'humanité.

Mais une considération plus imposante, plus élevée, domine le sujet. Les destinées éternelles d'ames immortelles dépendent des secours que réclament leurs besoins. Quand Dieu commande de lire l'Écriture, il impose l'obligation d'écarter tout ce qui peut être un obstacle à l'observation de ce précepte, de faire tous les efforts humainement possibles pour répandre sa parole et mettre chacun à même de connaître ces choses qui « ont été écrites pour notre instruction, afin que, par la consolation des Écritures, nous eussions l'espérance. » (*Rom.*, xv, 4.)

Que l'ignorance absolue du peuple soit un mal, sous le rapport du bonheur des nations et du perfectionnement humain, qui le nierait? Elle est un obstacle à tout perfectionnement, puisqu'elle empêche l'exercice de nos facultés intellectuelles et contemplatives, détruit les plus

nobles sentiments qui sont le privilège de l'homme, le dégrade de sa dignité morale, étouffe ce germe de sentiment religieux que l'on admire encore dans notre nature déchue, comme un témoignage de notre nature idéale, et paralyse cette conscience d'une destinée éternelle, révélée par le désir de perfection et d'avenir qui franchit les limites du temps et du monde, « caractère frappant de « l'ame humaine la moins cultivée, dans tous les âges et « chez toutes les nations, et dont il est intéressant de ren- « contrer des traces dans les hommes les moins éclairés « de notre temps et de notre pays. » (*Burns*). — Cette supériorité de la partie morale de notre être, cette destinée de l'ame, cette harmonie avec la destination finale de l'homme : voilà les intérêts devant lesquels toute différence, tous intérêts de rang et de fortune, s'effacent. Là est ce perfectionnement auquel toute la masse laborieuse, nos frères d'éternité, doivent tendre avec nous, et dont nous ne pouvons, sans crime, leur fermer l'accès.

La vérité est le but de l'esprit ; à elle nous devons notre dignité, notre bonheur. Voudrait-on en priver le peuple pour les générations à venir, comme pour celle d'aujourd'hui ? L'ignorance est l'ennemie du présent, comme de l'avenir ; elle rend inefficaces les moyens d'amélioration, comme elle oppose à leur première application une barrière invincible.

L'ignorance ne peut fonder une moralité positive : car l'intelligence et la moralité sont liées intimement ; le développement moral de l'homme exige un certain degré de développement intellectuel. La sagesse suprême a établi des rapports entre les facultés, et un accord qui, seul, peut conduire au perfectionnement ; de sorte que, si cette harmonie, dont notre corruption naturelle n'a pas enlevé tous les germes, n'est point rétablie, le bien ne saurait être atteint. La culture de l'ame veut donc celle de la raison. Aussi l'instinct ne peut-il assurer la moralité. Pour

répondre au désir de progrès, d'activité, de développement que dévoile le cœur de l'homme, comme pour garantir et accroître le bonheur social, la moralité ne peut rester négative; il faut qu'elle soit active, ferme, énergique, progressive vers la perfection. Or, l'activité et l'énergie sont inséparables de l'exercice de la pensée. — Les populations ignorantes sont toujours abruties et engourdies, malgré la vivacité naturelle de leur caractère.

Ce n'est pas dans la raison, mais dans le vice du cœur, qu'est le danger. Or, l'ignorance favorise l'inquiétude et l'insatiabilité de ses désirs; elle se porte vers des objets vulgaires, sensuels; et alimente les passions qui enchaînent la raison, et devient leur plus puissant auxiliaire. Par elle s'élève un obstacle à l'habitude de la réflexion si favorable à l'esprit d'ordre et de conduite, tandis que l'indolence, la paresse, le désordre, la débauche, la licence, — sources de délits et de crimes, — prennent un empire absolu. La paix publique est détruite par les suites désastreuses de ce trouble moral. Les passions sans frein, le peu d'attachement à l'ordre une fois enracinés, l'anarchie est à la porte; aussi l'expérience nous montre-t-elle toujours l'ignorance, qui se traîne dans les derniers rangs, choisie par les agitateurs empressés à se saisir des plus vils instruments. Une masse passionnée, dégradée, incapable de réflexion, obéit au premier signe du chef adroit qui la flatte et l'entraîne en lui parlant le langage que son cœur savoure aveuglément, et ne lui permet pas de peser dans ses motifs ou ses conséquences. La crédulité abrutie sera facilement excitée à se soulever sans motifs réels; et l'arrêter devient bientôt impossible. Bien qu'en général la populace soit peu touchée des véritables abus, il peut arriver, cependant, qu'on la fasse servir à les redresser. — La révolution de 1830 en est une preuve frappante. — Il se peut qu'un enthousiasme du moment donne l'essor à quelques actes généreux; mais

ce ne sont là que des accidents ; le naturel reprend bientôt son empire , et les temps qui se sont écoulés depuis l'élan de juillet , comme les évènements qui ont marqué la durée du fléau de la visitation qui vint frapper la France , n'ont que trop révélé l'absence de tout principe.

On oublie trop souvent que la moralité politique n'est qu'une conséquence de la moralité sociale ; que la garantie de l'une est la même que celle de l'autre ; car l'ame ne se divise pas pour revêtir un caractère pur ou vicieux selon les relations diverses de l'homme. Le dévouement, il est vrai, n'est point inconciliable avec une mauvaise moralité ; mais il n'est alors que la satisfaction de quelque affection impérieuse ; et cette anomalie ne peut manquer, dans quelque temps et de quelque manière, de peser sur la société de toute sa désastreuse influence. L'exemple des classes inférieures témoigne vivement de cette vérité : une masse ignorante et corrompue , individuellement artisans vicieux , pères de familles sans dignité, tous dominés par le désordre intérieur, demeure sans attachement pour la liberté du pays, sans respect pour les lois et l'autorité qu'elle brave tant qu'elle peut leur échapper, en proie à une personnalité basse et vénale, instrument tour à tour du despotisme et de l'émeute.

Il faut, avons-nous dit, que l'intelligence et la pensée aient été cultivées, pour que l'habitude de prévoir et de réfléchir puisse s'établir : l'ignorance amène l'imprudence pour les peuples comme pour les individus ; et l'imprévoyance, en régnant dans l'homme et dans les familles, atteint le commerce et l'industrie, anéantit les moyens de subsistance. La misère succède, et il manque dès-lors au bonheur social un élément de prospérité, ce bien-être qui attache à l'ordre et donne l'effroi des révolutions.

Dès que la nécessité de conserver l'ordre est méconnue, l'inviolabilité des propriétés doit bientôt l'être aussi. La moralité n'est plus là pour inspirer le respect du bien

d'autrui, et le chemin des plus folles illusions s'ouvre à cette masse aveugle, qui répudie toute conformité de son intérêt avec cet ordre et cette inviolabilité; qui voit un profit assuré dans une attaque contre la fortune, et une source de richesses dans une guerre contre les riches.

Nous avons à cœur d'ôter toute occasion de prétexte aux indifférents et aux ennemis de l'instruction populaire, en rappelant que le défaut absolu de la culture de l'intelligence, — mur d'airain contre le perfectionnement, puisqu'en dégradant la population il la rend stationnaire, — est un obstacle non moins insurmontable au bonheur des nations, par les habitudes de désordre, le dérèglement des mœurs, l'indifférence pour tout progrès, enfin par la misère qui l'accompagne et s'agite quelquefois au milieu des fantômes d'une imagination sauvage et sans frein.

Si l'ignorance absolue est un fléau, si les faits confirment pleinement la théorie, l'influence de l'instruction ne serait-elle donc pas salutaire ?

En proposant l'instruction comme moyen de moralité et de bonheur social, on la réduit ordinairement à trois choses, dont on s'exagère le pouvoir, lire, écrire, calculer. Sans doute, ce sont d'utiles connaissances; elles peuvent devenir le moyen d'en acquérir de nouvelles, et d'éclairer l'intelligence, de favoriser le bien-être, et, comme lui, par l'intérêt, d'attacher à l'ordre, et de donner quelques habitudes de conduite et de régularité. — Sans doute elles peuvent devenir des instruments de moralisation: mais, en elle-même, cette instruction, purement matérielle, ne se liant à aucun développement du cœur, de la conscience, de l'esprit, ne saurait moraliser le peuple. Il peut n'en faire aucun usage; l'usage qu'il en fera pourra être bon ou mauvais. Mais ce pauvre peuple, possesseur d'une arme qui peut être aussi dangereuse qu'elle est susceptible d'être employée à bien,

il ne sait comment s'en servir. Le mécanisme de l'art à été tout dans cet enseignement ; la raison est demeurée inculte ; les facultés de l'esprit et les sentiments du cœur , toute la dignité morale , ont été laissés dans les ténèbres. Les désastreux effets d'une ignorance totale conservent donc toute leur ténacité. Le progrès n'en est pas moins impossible ; bien plus , cet instrument qui devait y concourir , devient entre les mains de l'ignorance un nouveau moyen d'augmenter ses désirs et son ambition , source nouvelle d'égarements pour un grossier et insolent orgueil.

On a dit que l'acquisition de ces connaissances donnerait la volonté de s'en servir ; mais l'expérience montre qu'elle excite peu à l'activité d'esprit ; que le peuple , sans discernement du bon et du mauvais , ne choisit que ce qui flatte ses goûts. Il est déjà trop habitué et disposé à ne lire que les mauvaises chansons , les almanachs , les journaux : n'est-ce pas un obstacle à tout progrès véritable ? — Il est vrai qu'un grand nombre de ceux qui se louent de leurs efforts pour éclairer les masses , proclament en principe que le peuple n'apprendrait rien sans les journaux ; qu'il est essentiel de lui enseigner un catéchisme politique. Cette pensée a conduit une réunion de propriétaires , d'écrivains , de députés , à fonder des feuilles populaires : opposition et partisans du Gouvernement , tous ont saisi cette occasion de répandre cette science efficace selon eux , pour attacher le peuple à la prospérité nationale. Mais le danger n'en devient que plus grand ; car la politique de parti occupe presque en entier ces résumés des grands journaux. N'est-ce pas le plus sûr moyen de soulever et de flatter ses passions , de détruire les notions peu nombreuses qu'il a pu acquérir sur la morale et les relations sociales , d'augmenter le trouble et la confusion de son esprit ? N'est-ce pas l'exciter à une déplorable paresse , l'enlever à ses travaux , pour l'entraîner,

aveugle, ébloui, sans guide intérieur, dans des discussions dont il ne voit qu'un côté, et qui ne laissent pas le calme à ceux mêmes qui se vantent de le conduire? N'est-ce pas arrêter l'exercice de son intelligence, en réduisant son jugement à l'adoption des idées d'autrui, en lui ôtant à la fois le désir et l'occasion de rien voir par ses propres yeux? — L'ignorance vaut mieux que de telles erreurs.

Les craintes sont donc fondées, le danger est imminent; et on ne peut s'étonner que les résultats d'une instruction ainsi réduite et privée d'une direction salutaire, susceptibles de varier à l'infini selon la plus ou moins grande dépravation de l'individu, paraissent favoriser les prétentions des ennemis des écoles. Il ne faut pas se le dissimuler, malgré l'accroissement du commerce, les progrès de l'industrie et de la civilisation, et le plus grand nombre des écoles, la masse est pire que stationnaire: tous ceux qui connaissent le peuple, qui l'ont observé dans les familles et dans les rapports sociaux, peuvent reconnaître un surcroît de licence, de ruse et de mécontentement.

L'ensemble de la statistique criminelle en France, de 1825 à 1831, nous révèle des faits qui reçoivent ici leur explication naturelle. Elle nous apprend que les départements qu'on appelle les moins éclairés, les plus éloignés de la civilisation, qui envoient le moins d'enfants aux écoles, ceux de l'Ouest et du Centre, sont en même temps ceux où l'on commet le moins de crimes contre les personnes et contre les propriétés. — C'est que la civilisation actuelle, avec ses routes, ses canaux, ses manufactures, et l'agglomération d'individus qu'elle entraîne, ne peut conduire à des progrès vrais, ni produire un bien durable, qu'en recevant une direction morale; c'est que l'instruction réduite à lire et écrire, et les écoles, telles qu'elles existent pour les classes inférieures, sont incapables de fonder la moralité. — Il existe des causes de mal qu'elles ne sauraient écarter, qui les empêchent

de produire une heureuse influence , et qui en font naître des conséquences déplorables , sans que l'ignorance en soit beaucoup moins grande.

Mais , cette ignorance , la nature progressive de l'être moral , les besoins de la Société , défendent de la perpétuer : l'instruction ne peut être arrêtée. Voyons s'il n'est pas possible d'en tirer un meilleur parti. De hautes intelligences ont proposé de lui donner une certaine extension ; et qui ne le désirerait ?

D'après l'étymologie du mot *instruire* , c'est *construire en dedans* , former l'intelligence de l'homme , développer ses facultés , suivant sa destination et ses besoins , comme homme et comme membre de telle ou telle Société. Mais la nature de l'homme et l'expérience font sentir la nécessité de faire régner l'harmonie dans ce développement. L'exercice exclusif de l'esprit , au préjudice de l'amélioration du cœur , détruit l'équilibre intérieur ; et les progrès s'opposent alors au perfectionnement , parce qu'on prodigue des connaissances qui ne reçoivent pas leur vraie et salutaire application , parce qu'on laisse en arrière toute la dignité morale. Et si nous envisageons l'homme dans ses relations , sans doute , l'esprit étant éclairé sur les choses et les événements , et l'intelligence munie de notions utiles , précieuses , élevées , la réflexion donnera le goût de l'ordre , de la prévoyance et d'une certaine activité , attachera au progrès et à la prospérité du pays , à l'industrie et à la gloire nationale : il en naîtra un besoin de régularité , d'aisance , de stabilité dans les propriétés et dans le gouvernement. Mais la garantie n'est encore que dans *l'intérêt* qui ne moralise point , et la moralité sociale reste toujours un vain nom. — Il y a donc une limite qu'il est dangereux de franchir , au-delà de laquelle tout est témérité , et la science devient l'occasion d'erreurs. Il y a aussi une tendance funeste à la personnalité , qu'il est important d'arrêter.

Ce danger est d'autant plus grand, qu'une opinion assez généralement répandue regarde l'intérêt et le bien-être comme devant rendre l'homme moral. Cette opinion, éminemment funeste, matérialise l'être humain et absorbe ses facultés et ses affections dans un esprit de calcul, source d'inquiétudes et de mécomptes; elle met en action le plus odieux mobile, cet *égoïsme*, fléau de notre temps. La moindre attention donnée au *Journal des Connaissances utiles*, organe de la *Société pour l'émancipation intellectuelle*, suffit pour dévoiler, d'une part, l'exagération des espérances, de l'autre la réalité de nos craintes. *La Société de Londres, pour la propagation des connaissances utiles*, a évité cette tendance au matérialisme : dans des publications qui manquent à la France, elle appelle la pensée populaire à s'exercer avec réflexion sur des objets qui l'enoblissent, — les phénomènes de la nature animée et inanimée, le langage, les voyages, l'histoire, les sciences, les arts, l'industrie, — mais sans perdre de vue la seule chose nécessaire.

Evitons de faire de l'homme une machine à raisonnements plus ou moins bien réglée dans ses mouvements. Travailler à faire penser l'être moral, l'homme et le citoyen, voilà le but de l'instruction. Il est des connaissances qui élèvent la pensée et peuvent favoriser le développement du sentiment religieux et moral : l'étude générale des lois du monde et de la nature, une idée juste de l'état des sociétés, des progrès et de l'histoire du genre humain, offrent cet avantage, en même temps qu'elles développent l'intelligence, et exercent le jugement et cet esprit d'observation qui peut conduire à la vérité. Il est aussi des connaissances pratiques, conformes à la destination de l'homme, qui reçoivent leur application dans la vie et dans l'existence particulière des individus. — Éclairer le peuple sur les conditions de cette existence, c'est ôter à sa conduite ce caractère d'incertitude bien naturel à qui

les ignore ; c'est favoriser leur accomplissement et écarter les illusions d'une imagination inculte. L'industrie, la civilisation, la sécurité et la prospérité du pays en ressentiront quelque heureuse influence.

Il ne s'agit donc pas de savoir si les classes inférieures seront ou ne seront pas instruites : il faut exercer la pensée, nourrir cette activité qui élève l'homme. « La vertu suppose la pensée : c'est en elle que consiste notre dignité. « Travaillons donc à bien penser ; voilà le principe de la morale. » (*Pensées de Pascal ; Grandeur de l'Homme.*) Mais il importe de s'assurer si l'homme sera bien ou mal instruit ; c'est-à-dire, si on imprimera une tendance morale à l'instruction ; car, si le perfectionnement intellectuel, bien dirigé, peut servir au perfectionnement moral ; si la culture du cœur et de la conscience réclame celle de l'intelligence, il est encore plus vrai de dire que le développement de l'intelligence ne peut être vraiment salutaire que s'il est accompagné de la culture du cœur, de la conscience, de la volonté, puisqu'elle est impuissante à elle seule pour créer ou développer des idées de devoir et de morale. La direction morale est donc le seul principe vivifiant. Or, l'instruction, par sa nature, bien loin de fournir cette direction, la présuppose même, sous peine de rester sans influence heureuse, de devenir inutile ou dangereuse. Il faut donc un élément plus puissant, plus élevé, l'éducation seule le constitue.

Attachons-nous donc à l'éducation, à la culture morale, comme à la chose indispensable, comme au premier besoin du peuple. Mais la moralité n'existe dans aucun système humain, ni dans les impressions contradictoires du cœur ; elle est inséparable de la *Religion*, comme le devoir et l'amour des hommes n'existent que par l'amour de Dieu : le peuple, surtout, ne la comprend point autrement. Tout est un rêve, sans le sentiment religieux : lui seul constitue la condition et le fondement du caractère moral.

Mais le sentiment religieux n'a de force que par la foi que donne le *christianisme* ; puissance fondée sur un fait, qui s'adresse au cœur et le soumet, qui « ramène toute « pensée captive à l'obéissance du Christ » ; qui, en dénonçant à tout homme la corruption du cœur, lui révèle la seule voie de la nouvelle naissance ; qui « met en lumière la vie et l'immortalité », la réconciliation par l'amour, source de joie et de reconnaissance, fondement de l'amour de Dieu, « qui nous a aimé le premier », et de l'amour des hommes, tous objets de son pardon. Là est cette voix qui nous crie de ne point nous arrêter « pour « regarder derrière nous », et proclame ce pouvoir qui, « donnant la volonté et l'exécution », peut nous régénérer, conformément à notre divin modèle, type de l'homme nouveau.

Par la force de l'affection, la grandeur de l'objet, et le désir de perfection qu'il inspire, le *christianisme* réagit sur l'esprit, double l'activité, donne aux facultés un nouvel essor. Quel moyen serait plus puissant pour réveiller et ennoblir l'intelligence, et seconder les autres moyens de culture ! Tous les efforts de civilisation et de progrès, l'expérience des temps et des hommes viennent appuyer cette conclusion. Dans les pays vraiment chrétiens, les intelligences se relèvent ; et, pour ne parler que de ces classes qui nous occupent, des faits nombreux s'accordent à établir, que le sentiment chrétien a produit chez les uns une netteté de vues et d'expressions, une politesse délicate, qu'une instruction plus étendue n'a pu produire chez les autres.

Le *christianisme* ne se fonde que sur la *Bible*. Elle révèle l'harmonie et la beauté ; enseigne seule les vérités sur l'homme intérieur, son âme, sa volonté, son cœur, ses forces morales, toute l'étendue et toutes les conséquences du devoir et de la morale : « cette science des mœurs, « qui console toujours de l'ignorance des choses exté-

« rieures », tandis que la connaissance de celles-ci ne « console pas de l'ignorance de la morale ». (*Pascal ; Pensées Chrétiennes.*) — Le peuple ne doit pas rester étranger à ce bienfait ; la Bible s'adresse, dans toute son excellence, aux simples, aux humbles, aux petits enfants, à tous les âges et à toutes les conditions. C'est le livre de vie et de vérité, la source du progrès et de ces connaissances qui forment l'âme et l'esprit, et fondent la vie morale, le principe et le mobile du véritable perfectionnement. Là, sont les promesses de la vie présente et de la vie à venir ; et, comme l'exprimait M. *Pelet de la Lozère*, président l'assemblée générale de la *Société Biblique*, le 17 avril 1833 ; « chaque Bible distribuée est une pierre jetée « dans les fondements sur lesquels la société humaine doit « s'asseoir. » — Cette conviction est aussi exprimée par M. *Cousin*, dans son *Rapport sur l'état de l'instruction publique en Allemagne, et particulièrement en Prusse.* « La « traduction de Luther, mâle et vive, répandue d'un bout « à l'autre de l'Allemagne, y a beaucoup fait pour le déve- « loppement de l'esprit moral et religieux, et l'éducation « du peuple », p. 3. — Cette considération ne sera-t-elle pas comprise dans la France, dont une des plaies est le défaut de circulation des saintes Ecritures ? Le christianisme qu'elles enseignent, ses dogmes sublimes, sa forte morale, sa philosophie élevée, son histoire glorieuse, ne sont-ils pas le meilleur rempart contre les progrès de l'impiété et de la superstition ?

L'influence de l'éducation chrétienne se fait donc sentir dans l'homme entier ; elle le réforme dans son cœur, sa conscience, sa volonté, ses affections : la personnalité et l'égoïsme cèdent à la bienveillance, qui renaît pure et active. La dignité morale reprend la première place et domine toute la vie individuelle et sociale. — L'esprit redouble de force et d'activité. Elle seule dirige et ennoblit l'acquisition et l'emploi des connaissances, et imprime une tendance

morale aux progrès de la civilisation. Par elle seulement, notre nature morale, intellectuelle et physique, concourt au perfectionnement, au bonheur social, en vue de notre destination éternelle.

C'est donc de l'éducation chrétienne que dépend principalement tout le succès de l'instruction. Tout est dans la bienfaisante réunion de ces deux éléments; mais la direction suprême et vraie ne peut venir que de la croyance « qui est en Christ »; non pas d'une croyance spéculative ou purement historique, mais qui pénètre tellement « le cœur de l'homme, qu'il travaille sans relâche à mettre ses pensées, ses sentiments et ses actions dans l'harmonie la plus intime avec la volonté de Dieu ». (*Striez*, cité par *M. Cousin*.) — « Il ne peut y avoir, dit *M. Cousin*, de vraie instruction populaire sans morale, de morale populaire sans religion, et de religion sans un culte. Le christianisme doit être la base de l'instruction du peuple : il ne faut pas craindre de professer hautement cette maxime; elle est aussi politique qu'elle est honnête... L'instruction populaire doit être religieuse et chrétienne; car, encore une fois, il n'y a pas de religion en général; et... qui dit religion, dit christianisme. Que nos écoles populaires soient donc chrétiennes; qu'elles le soient entièrement et sérieusement. » (p. 256.) — « La religion est, à mes yeux, la base la meilleure, et peut-être même la base unique de l'instruction populaire. » (p. 394.)

Il nous reste à exposer l'étendue de l'influence qu'on peut espérer de l'éducation chrétienne des classes inférieures en vue du perfectionnement et du bonheur général.

Une réflexion précédente l'a déjà fait pressentir : la société ne vit et ne s'améliore que par la vie et l'amélioration de ses membres; l'harmonie du tout dépend de la direction harmonieuse de toutes ses parties actives. Si, par un bienfait d'en-haut, le principe chrétien, qui seul

coordonne et renouvelle l'homme, pénètre dans les familles par les individus, et, par suite, dans les masses, ses effets sur la moralité et la prospérité publique, et sur les relations politiques, intérieures et extérieures, seraient inappréciables.

Au milieu des tristes réalités, qui dévoilent la constitution malade de la société, on ne songe pas que les *mœurs* sont la première condition de la prospérité du pays. Les uns en voient la garantie dans les *personnes* qui gouvernent, et les *formes* du gouvernement, cherchant dans l'homme même la réalisation d'un principe et un refuge contre la faiblesse humaine, ou se confiant aux lois et aux institutions, expressions d'un principe. Oublie-t-on que si les bonnes lois influent sur le progrès, comme les mauvaises y sont un entrave, il n'en est pas moins vrai que, si les mœurs ne sont point en rapport avec elles, leur influence est sans garantie ? L'impulsion extérieure ne fonde pas la sagesse ; il faut faire penser l'homme et le disposer à reconnaître et à accomplir ses devoirs, à interroger sa conscience. — D'autres vantent le pouvoir de l'*industrie* ; et certes, nous ne nierons pas qu'elle soit un élément important de prospérité ; mais la violence, les excès, les passions, la guerre, l'exposent à la variation ; mais elle ne peut, par elle-même, assurer un bonheur stable : car, si l'ignorance domine, le peuple industriel sera matériel et grossier dans ses goûts, livré au vice, à la violence, aux excès. Ici, l'*instruction* vient réclamer une place supérieure parmi les conditions de prospérité ; mais nous avons vu la limite de sa puissance. Les *mœurs* demeurent la considération souveraine à laquelle tout doit être subordonné, et les lois, et le gouvernement, et l'industrie, qui appelle l'exercice des facultés actives, et l'instruction qui éclaire et développe. — Voyez l'industrie : le défaut de moralité est un signe de misère pour un peuple riche ; car, ses richesses devenant une source de corruption, alimentent le feu du vice, qui

se propage et s'accroît dans une proportion effrayante, pour les consumer infailliblement. Les bonnes mœurs sont, au contraire, le plus puissant moyen de faire fleurir l'industrie, en favorisant le développement de tous les éléments qui la font vivre et prospérer, — tempérance, — prudence, — activité, — confiance, — sécurité. L'histoire est là pour montrer que l'industrie ne se développe réellement que chez un peuple moral. C'est ainsi que l'industrie et l'éducation sont, dans la dispensation divine, deux éléments corrélatifs de prospérité; car, si l'industrie peut devenir un moyen d'éducation, celle-ci sera toujours la condition de la vie saine et durable de l'industrie. Sous ce premier rapport, tout nous ramène à la piété chrétienne, seul fondement d'une moralité sévère et vivante.

Mais si nous considérons la moralité d'aujourd'hui, l'observation des faits nous offre un ensemble contagieux de matérialisme et d'égoïsme : intérêt, utilité matérielle, seul but de tous les progrès : étroite personnalité dans toutes les relations; relâchement de toute idée de devoir entre les individus comme entre citoyens et gouvernement. Partout, dans le gouvernement lui-même, absence de but moral : sa garantie, il la place dans la force matérielle; vis-à-vis de lui se meuvent les passions, l'ambition, l'amour du changement, sources d'instabilité, de désorganisation, d'anarchie; mais il ne peut disposer d'aucun moyen de guérison, car réprimer n'est pas réformer; le triomphe du moment n'est pas la sécurité de l'avenir : ce n'est que tour à tour la réaction des deux principes d'ordre et de liberté, leur lutte, leur victoire, leurs excès.

En regard de ces faits incontestables, l'état de la société nous révèle une désolante vérité. Dans toutes les classes, la majorité répudie la religion, oublie qu'il y a un Dieu, dispensateur suprême, une Providence éternelle : si sa main

toute puissante frappe l'humanité ou la nation d'une grande et terrible leçon, elle passe inaperçue par le cœur desséché, ou repoussée par l'incrédulité : si sa bonté répand un bienfait, on en jouit sensuellement et on refuse de voir le Donateur. Les consolations sont reçues sans gratitude ; les châtimens appellent en vain la repentance, ou même la réflexion. Cette vérité est dure ; mais il serait condamnable, pour qui la sent, de chercher à l'obscurcir. Toutefois, si le tableau est sombre et déchirant ; s'il montre une société qui décline et ne tient plus, qui nourrit tous les germes du dépérissement et de la caducité, l'indication du mal pourra ouvrir la voie de l'amendement ; et si la connaissance de sa cause et de sa nature est accompagnée de l'assurance du remède, les regrets de cet examen ne demeurent pas sans leur consolation.

Les pauvres sont nos frères : c'est à la pratique de ce principe divin que tout doit se ramener dans toute société d'une vie saine et durable. Et cependant, la légèreté et l'indifférence sont tellement enracinés dans le cœur, que la maxime évangélique demeure sans application dans la vie commune. Ainsi, même en exprimant des vœux pour l'instruction populaire, on étouffe toute sympathie sincère : volontiers perdrait-on de vue cette vérité si évidente, que, dans le corps politique comme dans le corps naturel, un membre ne peut dire à l'autre : « Tu ne m'es point nécessaire. » Et, en admettant que l'on reconnaisse cette utilité, cette imposante nécessité, on l'interprète à son gré, selon ses passions, selon le sens de ses désirs et de ses desseins : on renferme ceux qui en sont l'objet dans des limites ordinaires ; on leur fait sentir qu'on ne leur accorde quelque chose que parce qu'on le veut bien : on les veut tels qu'on les désire, et non autrement, ni plus ni moins ; — « tu n'iras pas plus loin. » Tout est subordonné au *moi*, et l'égalité tant vantée demeure une lettre morte.

Cette disposition est celle du plus grand nombre dans les classes supérieures et moyennes. Malgré notre civilisation tant louée, l'union véritable fait place à l'orgueil et au dédain pour ceux qu'on se plaît à regarder comme des êtres subordonnés : ainsi se trouve écartée toute appréciation de l'immense bienfait qui découlerait de l'amélioration de leur condition, et des mesures proposées pour leur soulagement. On les flatte, ou plutôt on croit les flatter par un simulacre d'instruction ; mais le cœur, si habile à démêler les intentions, l'est surtout à pénétrer le sentiment secret de celui qui le retient dans une sphère inférieure. Tout en déplorant les vices des classes laborieuses, on oublie, et trop souvent on repousse cette éducation, qui seule peut les former à des mœurs. On leur laisse la religion, elle est bonne pour le peuple ; comme si sa nature était moins pure, son cœur plus vicieux ; mais le peuple sent la solidarité de la nature humaine et repousse la main qui le trompe et l'avilit. On recommande l'humilité, l'amour du prochain, le pardon des injures, et on se contredit par l'exemple du contraire ; contradiction dont l'ignorance fait tout bas son déplorable profit. Et même, lorsqu'on croit si bien mériter d'eux, par l'établissement de quelques écoles, hôpitaux, institutions de charité, on se garde de toucher à ce mur de froideur et de sécheresse qu'on a élevé pour se séparer de ses semblables. La ligne est invariablement tracée : pour les uns, les jouissances de la fortune et les plaisirs de la vie ; le luxe des ornements et de la science ; pour les autres, le travail, seul soutien d'une vie pénible, souvent la misère : point de compensation donnée par des plaisirs intellectuels ; on déclare qu'ils n'ont le temps ni de lire ni de réfléchir. De cet abandon naît l'apathie, preuve déplorable que leur condition sociale, ainsi restreinte, est contraire aux lois que la sagesse du Créateur a posées à la nature humaine. Voilà le mal qui réclame un remède prompt et efficace. Cette apa-

thie, nourrie par le découragement, dégrade et abrutit l'homme, le plonge dans les plaisirs des sens, signe avant-coureur de la misère. En vain lui montre-t-on ce qu'on appelle *morale*, comme le moyen d'assurer son bien-être ; en vain le berce-t-on d'illusions éphémères, en lui faisant espérer, pour l'avenir, l'aisance, l'avancement, les droits politiques. On le flatte de l'espoir d'atteindre un but, qui se trouve ensuite manqué ; car les faits viennent donner à ces belles promesses un cruel démenti ; et, si son intelligence a été développée, ce n'est que pour lui montrer le mal toujours présent, et le remède promis aussi loin que jamais.

Lorsque la masse sociale n'est point unie ; lorsque les liens si peu solides de l'intérêt matériel sont impuissants, par le fait, comme par leur nature, pour la maintenir compacte, l'inégale distribution des biens entretient cette envie, cette hostilité, que nous remarquons autour de nous. Le pauvre est déchiré dans son cœur d'une souffrance inquiète, et le pays est travaillé d'un mal profond. Le christianisme seul, en réunissant tous les éléments sociaux prêts à se séparer, peut éloigner de la France une foule de malheurs. Où trouver ailleurs la force qui puisse dissiper ce découragement si fréquent chez ceux qui travaillent pour autrui, donner du prix à la culture de l'énergie et de l'activité, et conduire les classes laborieuses à une juste appréciation des conditions et des circonstances qui déterminent leur existence, de la conformité de leurs intérêts avec les principes nécessaires au bonheur des autres classes, comme au leur propre, et des causes de cette gradation de rang et de cette inégalité de fortune, nécessités de l'état social ? Lui seul, par l'Évangile, révèle et réalise l'égalité universelle de destinées, de vanités et d'espérances, de misère et de gloire, de compassion et d'amour, et réunit les individus par le lien d'un grand intérêt commun, auquel répond encore un besoin des cœurs. Une certaine habitude d'humanité peut bien faire des-

cendre quelques secours des classes supérieures ; mais il faut toute la puissance de l'amour d'un même Dieu-Rédempteur, pour créer et assurer l'union de tous, en faisant naître la paix de l'ame, la pureté de l'esprit et des mœurs, la sincérité de parole et d'action, la coopération à l'accomplissement des devoirs d'amour envers Dieu et ses frères, l'humilité par la conscience de sa faiblesse ; l'empire sur soi-même, l'impartialité et la justice mutuelle, et cette bienveillance, base de l'esprit social. Enfin, pour faire apprécier toute la portée d'une éducation chrétienne appliquée aux classes inférieures, dont le travail est la seule propriété, disons qu'elle ouvre un vaste champ à ce désir du vrai perfectionnement, qui conduit à l'acquisition de connaissances salutaires, à une application soutenue et une activité bien ordonnée, à des habitudes préventives de la misère ; en un mot, à cette simplicité d'une vie calme, honnête, résignée, contente dans le travail et dans la peine, selon ces mots : « Priez et travaillez. »

L'éducation chrétienne, généralement répandue, est donc l'unique moyen de former l'homme pour toutes les conditions, indépendamment de la fortune et du rang, en subordonnant les intérêts terrestres à ceux de l'ame, qui ne périt point ; en inspirant cette charité, qui pénètre le cœur et la vie de l'homme, dans les plus grandes comme dans les plus petites occasions ; dans les degrés les plus élevés de l'échelle sociale comme dans les plus humbles ; qui anime les individus, les familles, les sociétés d'un même cœur et d'un même esprit, d'une même sollicitude et d'une même activité pour le bonheur de chacun et de tous, dans l'attente d'une union d'éternité. Et si nous envisageons particulièrement la position actuelle des classes inférieures, n'est-ce pas donner la seule force possible de résistance à ceux que les tentations assiègent plus étroitement ; l'espérance, que tous désirent à ceux qui en ont le

plus besoin? N'est-ce pas rendre leur égalité véritable à ceux qu'on accable de supériorités sociales; égalité dont le germe semble avoir été confié, par le Créateur, à la sympathie de l'enfance, devant laquelle toute inégalité s'efface.

Nous n'étudions ici que la partie laborieuse de la société : cependant, il ne faut pas perdre de vue l'impulsion, souvent funeste, qu'elle reçoit des classes moyennes. Il importe de travailler à l'amélioration de celles-ci, pour détruire une des sources du défaut de moralité et de la désunion générale; mais la tâche est pénible, puisqu'il s'agit, avant tout, de les faire connaître elles-mêmes à elles-mêmes, dans leurs fautes et leurs erreurs. En nous adressant à la partie la plus nombreuse de la population, nous suivons une marche plus naturelle, et nous pouvons espérer un succès plus réel et plus prompt. Par-là même nous tendons à détruire, par une force puissante, cette impulsion fautive et vicieuse, puisque l'éducation chrétienne, en donnant au peuple un guide intérieur, moral, éclairé, le met à l'abri de toute science erronée, le garantit de cette dangereuse séduction. Espérons, en même temps, que les autres classes sauraient un jour apprécier les reproches que leur adresseraient l'éducation même et les progrès populaires. Sous ce rapport, et par suite de la noble rivalité qui peut naître de l'exemple, le progrès des classes les plus nombreuses; déjà par lui-même si important, prend un nouveau degré d'utilité, par cela seul que son influence peut exciter les classes supérieures et moyennes à redoubler d'efforts dans la route du perfectionnement, et contribuer ainsi puissamment au progrès général. Mais, ne l'oublions jamais, la direction chrétienne est tout.

On a souvent dit que l'instruction rendrait les classes inférieures peu propres à leur condition sociale, en leur donnant des goûts et des désirs d'une nature toute opposée; en un mot, qu'elles ne voudraient plus travailler. On répond ordinairement à ces craintes, qu'il n'est

pas plus juste de priver l'homme de l'usage de ses facultés qu'il le serait de le priver de celui de ses membres, qu'elles lui ont été données pour qu'il en usât, et qu'on ne peut argumenter de la possibilité d'un abus pour lui en défendre l'usage. Mais on ne peut arriver ainsi à un résultat qui tranche la difficulté : énonçant que le non-usage de la faculté intellectuelle est aussi contraire à l'avantage de l'homme que le non-usage des forces physiques, on oublie que, pour former l'homme conformément à la loi du Créateur, les unes comme les autres doivent être subordonnées à la direction morale de l'ame, et que, s'il n'est préparé pour sa destination éternelle, il ne sera jamais qu'une brute perfectionnée. La réponse de l'instituteur chrétien est simple et victorieuse. En éclairant l'intelligence, il cherche surtout à améliorer le cœur par une doctrine de vie et d'amour, qui donne une force extraordinaire à l'activité de l'homme dans les occupations de la vie sociale, et maintient une harmonie constante entre la culture de l'ame et la destinée spirituelle de l'être moral. Il ne lui suffit pas de faire connaître les divers intérêts sociaux ; l'essentiel est d'en donner une appréciation vraie, et d'inspirer des sentiments purs, qui éloignent tout danger de désordres, de dégoût, de mécontentement. Travaillons donc à former le caractère et le cœur par l'éducation religieuse et morale : alors, mais alors seulement, nous verrons l'homme dans les conditions les plus humbles, allier à des connaissances réelles, à un grand développement intellectuel, une disposition à se contenter du sort qui lui est assigné, et, ce qui est plus encore, l'exactitude, le zèle même dans les occupations les plus humbles. L'expérience offre des faits multipliés pour consolider nos espérances.

Le christianisme, par sa nature et sa doctrine, donne à l'industrie la véritable direction morale. Élevant au niveau de sa foi les choses d'ici-bas, le chrétien n'y voit que le

témoignage de l'ordre universel établi par la sagesse suprême, et partout des mines profondes qui révèlent les richesses inépuisables de la main créatrice. C'est au rang de ces trésors qu'il place ce mouvement des sciences, des arts, du commerce et des manufactures, et cette immensité de productions, qui viennent alimenter des besoins toujours croissants. Là, il reconnaît des moyens d'éclairer et de développer l'homme suivant sa double destinée; de donner une extension infinie à l'union et à la fraternité, et de resserrer, par des liens de progrès et communications variés, les nations des deux mondes. Il admet ce vaste champ d'activité, auquel nous appelle le développement des facultés morales et intellectuelles dont Dieu nous a doués; mais il veut que la lumière de l'Évangile le vienne éclairer dans toutes ses parties; qu'elle nous conduise sur cette route terrestre, puisqu'elle seule peut détourner notre nature déchue de s'attacher à ce séjour où nous ne faisons que passer.

Aussi, par l'essor élevé et l'impulsion forte qu'il donne aux facultés; par le désir de perfectionnement qu'il réveille et qu'il préserve du découragement, en proposant le progrès vers la plus haute perfection; par l'activité dont il est la source et la force vivifiante, le christianisme a-t-il toujours fortement influé sur le vrai progrès dans les sciences, les arts, la civilisation. Les mêmes privilèges, il les assure à l'industrie; mais, comme il cherche à mettre le développement et la vie terrestre de l'homme en accord avec sa destination finale, il veut une industrie pure de tout ce qui matérialise l'humanité, par cet amour du monde, qui est inimitié contre Dieu; « il proscriit l'affection pour « le luxe et la soif des richesses, racine de tous les maux; » tout en soutenant l'activité du commerce, et en favorisant ses progrès vers le degré d'étendue et de prospérité auquel il est à désirer qu'il arrive, il flétrit cette séduisante illusion de l'esprit avidement spéculateur, qui franchit la

barrière d'une sage modération pour devenir une source de défiance, de craintes, de faillites et de misère pour l'industriel, comme pour la foule d'ouvriers que sa folle ambition a agglomérés, et se voit réduit à abandonner sans emploi.

Cette salutaire influence de l'éducation chrétienne s'étend sur le travailleur comme sur celui qui l'emploie. Dans les vertus basées sur l'Évangile est la source de succès et de prospérité pour un établissement; elles produisent, dans les affaires, la persévérance, l'esprit de travail, d'ordre, d'économie, la bonne foi et la confiance. Par elles sont éloignées bien des causes de malaise pour les classes ouvrières, grâce aux habitudes de frugalité, de prévoyance et d'épargnes qu'elles inspirent. Sans cette moralité protectrice, la richesse ne donne pas le bonheur; car le vice l'empoisonne et conduit rapidement à la misère. L'expérience prouve trop souvent qu'un travail assuré et l'élévation des salaires sont sans forces préventives, et peuvent être accompagnés d'une misère profonde. La conscience de cet état de choses n'excitera-t-elle pas à répandre cette *éducation*, qui assure des qualités qu'on ne peut attendre ni d'une masse abandonnée à l'ignorance et au vice, ni du développement de l'intelligence une fois séparé de la réforme morale. Le vrai patriote, ce philanthrope éclairé, méconnaîtront-ils son influence puissante sur la prospérité du pays et le progrès de l'humanité? Car l'intérêt général se compose de tous les intérêts particuliers; et l'histoire offre des faits nombreux qui confirment la certitude des résultats que nous venons d'établir.

Les progrès intellectuels, et surtout les progrès religieux des classes inférieures, sont d'un bien grand prix dans ce siècle d'inventions et de perfectionnement dans les arts, les manufactures et l'industrie en général, qui amènent infailliblement de grands et de nombreux changements. Pour tenir une foule d'ouvriers au courant de cet état de

choses variable et progressif, les connaissances pratiques deviennent nécessaires. Par elles, ils peuvent apprendre à quel nouveau travail recourir, si celui qui les nourrit est anéanti par suite d'améliorations ou de fluctuations. Mais les temps peuvent occasionner des souffrances, exiger des sacrifices; et si le sentiment religieux n'a point fortifié le cœur et la volonté, la privation mettra en jeu toutes les passions mauvaises, sources de complots, d'assemblées tumultueuses, de violences, de conditions dictées aux chefs d'établissement, d'incendies et d'attaques contre les machines. La population laborieuse en Angleterre, dont l'état moral réclame les efforts de la philanthropie chrétienne, n'a que trop prouvé, en 1829 et 1830, à quels excès pouvait se porter une masse ignorante, mécontente et irritée par la misère. La régénération morale du cœur, qui n'est possible qu'à l'éducation chrétienne, peut donc seule donner une salutaire application des connaissances acquises et de la culture intellectuelle. C'est dans ces temps d'orage que les habitudes d'ordre et d'économie, qui naissent de la culture de l'ame, produisent un fruit bien précieux à l'ouvrier, en lui assurant des moyens de subsistance jusqu'à des temps plus heureux.

Le sentiment chrétien communique encore à l'industrie une portée plus haute, plus vaste; il rend plus fréquents et plus intimes à la fois les rapports entre les diverses classes, en multipliant les occasions d'instruction et de services mutuels; il inspire à tous, cette sympathie, qui ne passe point, et le sentiment du devoir et de l'égalité devant le Dieu d'amour; au riche, la charité, qui le porte à soulager son compagnon d'œuvre, et surtout à réformer en lui le vice du cœur; au pauvre, l'attachement à son travail, ennobli par la dignité de l'homme, et l'affection pour ceux qui l'entourent. Cependant, dans ce siècle industriel, l'élément essentiel est précisément celui qui manque. La majorité peut bien être conduite par un certain instinct,

à plaindre les travailleurs , à sentir qu'il faut les éclairer , les secourir , les rattacher à l'ordre ; mais ils oublient la chose indispensable et le seul moyen qui puisse assurer constamment le succès. Puisse la piété évangélique répandre sa consolation sur ces milliers d'ouvriers , accablés sous le poids de nécessités morales et physiques , au milieu de l'accroissement des richesses commerciales et des progrès industriels ! Puisse-t-elle réveiller le zèle et l'humanité des manufacturiers , pour le soulagement de ces malheureux , réduits le plus souvent à une vie matérielle et dure ! Otez à l'industrie sa direction morale et la base de l'éducation chrétienne , on ne pourra que gémir sur ses progrès , qui condamneraient à l'asservissement le plus oppressif , à l'avilissement et à la dépravation les plus réels , en même temps qu'aux insalubrités de l'air et des ateliers , à une fatigue excessive , aux maladies , aux infirmités , souvent à une mort précoce , tant d'infortunés de tout âge et de tout sexe , tant de pauvres enfants , auxquels on refuserait l'amélioration morale et le bonheur. L'observation des faits est effrayante , tant elle révèle de dépravation , de souffrances et de misère ! Une extension d'industrie , qui amène tant de cruautés intéressées , ne saurait être appelée un élément de prospérité pour le pays ; c'est un des fléaux les plus funestes qui puissent peser sur lui.

L'homme de travail est bien près de la misère , et l'ignorance l'y pousse rapidement , en engendrant le vice. L'éducation est donc le meilleur moyen de secourir l'indigence , parce qu'elle assure la moralité , qui est richesse. Voilà le genre de bienfaisance le plus fertile en succès réels ; car la charité mal comprise , telle qu'on ne l'entend que trop encore aujourd'hui , ne peut que produire , et produit , en effet , journellement , l'envie et l'ingratitude. De plus , elle perpétue la misère , et enlève à la société une masse énorme de la population. Qui ne désirerait mettre un terme à cette longue dégradation d'une grande partie de

l'humanité ? Mais le remède ne peut être que dans le principe chrétien , qui , seul en même temps , éclaire et fortifie. Le fait suivant , puisé dans les documents de la *Société Biblique anglaise* , démontre toute la puissance du christianisme pour arracher le pauvre à la misère. — Dans les localités où des banques d'épargnes ont été établies , on a vu l'ouvrier , autrefois dépravé , après avoir éprouvé les consolations de l'Évangile , vouloir , par un sacrifice , concourir lui-même à répandre le bienfait dont il avait connu tout le prix. Avec une humilité plus grande , il s'est senti relevé de la terre ; il est devenu plus moral , et pour se conserver les mêmes moyens de travailler pour le bien , il a su apprécier l'économie. Ainsi , il a pu prendre sur son gain journalier , pour sa part à la *société* , et pour placer à la *banque* : son avenir s'est trouvé assuré sur la terre , du moment qu'il a cherché , par les sentiers de la justice , les biens permanents et éternels.

Il faut donc s'occuper de l'amélioration morale des pauvres , sans laquelle le bien-être matériel n'est qu'une illusion , puisque le vice le détruit. Ce principe vient s'appliquer dans toute sa force au système de *Colonies agricoles* établies en Hollande et en Belgique , et proposées pour la France , il y a quelque temps , par M. *d'Argout*. Sans doute , ce sont d'excellents moyens d'occuper une nombreuse partie des ouvriers sans emploi , d'inspirer le goût du travail au vagabond ; mais l'essentiel est de créer une population plus morale , de substituer aux vices d'une misère ignorante des habitudes de vertu , à l'isolement qui l'accable une existence sociale : c'est la tâche de l'éducation religieuse et morale. Le succès a justifié la tentative , lorsqu'elle a été dirigée dans les vues de moralisation bien entendue. Mais le rapport du ministre français semble indiquer l'espoir d'arriver à son but par le bien-être physique ; or , celui-ci résulte bien plus sûrement des bonnes mœurs qu'il ne peut produire la moralité. Cette considération

s'applique à ces *colonies* d'une manière plus frappante encore, puisqu'elles sont le refuge d'êtres dégradés, sans frein dans la licence et les passions, qu'on occupe à un travail forcé et avilissant. Ou bien, si ce sont de pauvres ouvriers, que l'on transporte au sein d'un bien-être inconnu, où est la garantie contre l'abus de ces jouissances, les querelles, les passions, la personnalité et tant d'autres éléments de ruine pour la colonie ? Ce serait là le résultat probable, si on négligeait le remède de l'éducation chrétienne.

Il serait au-delà des limites de la question proposée de nous occuper des *prisons*, qui réclament urgemment une réforme favorable à l'amélioration morale. Ces établissements, élevés pour la répression du crime, bien loin de l'arrêter dans ses progrès, le propagent à un degré effrayant, et deviennent des écoles de vice et de dégradation. Voudrait-on ne pas reconnaître ici un motif pressant de plus pour sauver de cette source d'impureté la plus grande partie possible de la population, en donnant l'extension la plus vaste au seul moyen de prévention efficace ? N'est-ce pas préparer la voie à cette réforme si urgente que de réduire par l'éducation populaire le nombre des criminels ? Combien les espérances de progrès et d'améliorations seraient belles et consolantes si une partie de ces fonds absorbés par les frais de justice (sans que ce fardeau national produise d'autres résultats que d'envenimer la contagion), pouvait être plus tard appliquée à répandre de plus en plus généralement dans toutes les parties du royaume, le bienfait de cette éducation !

Il est un rapport encore, sous lequel le bonheur de tous dépend au plus haut degré des classes inférieures. C'est en effet dans leurs rangs, que sont choisis ces domestiques, auxquels est entièrement livré le soin de l'enfance, et dont l'influence, bonne ou mauvaise, se fait si vivement sentir dans les familles. On se plaint du vice de leur caractère ; mais, sans

songer que c'est cet état d'ignorance et d'abandon dont on ne cherche pas à les tirer, qui, chez eux, fausse le jugement et empêche toute appréciation du vrai ou du devoir. Comment espérer que, sans moralité et sans discernement, sans force de caractère pour eux-mêmes, ils puissent changer, subitement de nature dans les relations du ménage, dans les soins de l'intérieur, et surtout dans le gouvernement des petits enfants? Là, mille dangers attendent ces êtres à développer : flatteries, mensonge, critique et mépris des injonctions paternelles, sont à l'ordre du jour; les plus vicieux sentiments germent et sont nourris en secret, et combien de fruits amers en naissent pour l'avenir! Le seul moyen de ramener un meilleur état de choses et d'arrêter le progrès du mal est dans l'amélioration des classes d'où ils sortent. Comment méconnaître à cet égard encore le bienfait de l'éducation religieuse, morale et intellectuelle?

Le christianisme assure à la classe ouvrière et pauvre un privilège de grand prix, l'observation du jour du Seigneur. Le dimanche du pauvre lui ramène la jouissance des trésors les plus purs; le repos intérieur et extérieur, la contemplation de la bonté, de la sagesse et de l'immensité de l'Éternel, et, par-dessus tout, ce culte religieux, ces prières, cette nourriture de l'âme, cette bonne nouvelle annoncée, ce sentiment de la misère de l'homme et de la gratuité d'un Dieu sauveur, par laquelle il est l'héritier d'une gloire « qui passe tout entendement ». Alors surtout, devant le même amour pour tous, disparaissent les distinctions du monde, et le pauvre, dans son humilité chrétienne, s'élève au-dessus de toute grandeur terrestre. Une instruction vivifiante est répandue, accueillie, et son influence heureuse et profonde ne saurait être assez appréciée. Sous le rapport même de l'intelligence, l'attention, le jugement, l'esprit d'examen et d'observation ont un jour d'exercice : sous celui des mœurs, calme, tempérance,

mais surtout éducation morale du cœur, voilà les bienfaits du dimanche chrétien. Que son influence serait précieuse sur la tranquillité publique, sur le progrès moral et intellectuel, sur le perfectionnement et sur la prospérité nationale ! Et ce jour, institué par Dieu, des économistes ont proposé de le supprimer ! Que n'ont-ils pas proposé ?

Nous ne pouvons prendre congé d'eux sans déplorer leurs discussions infinies sur l'équilibre social et industriel, la théorie de la population, les prohibitions, les restrictions de mariage, etc. L'incertitude qui domine dans tous leurs raisonnements comme dans tous leurs résultats, démontre assez qu'aucune mesure législative, aucune restriction, ne peut porter remède à toutes les misères dans lesquelles l'erreur, l'imprévoyance ou une conduite vicieuse et irréfléchie peuvent entraîner les classes laborieuses. C'est en elles-mêmes que doit s'opérer le soulagement : leur délivrance ne peut venir réellement et d'une manière durable, que du perfectionnement et de l'amélioration soutenue de leur conduite et de leurs habitudes. Or, ce changement ne peut être obtenu sans la culture morale. Voilà le principe nécessaire et qu'il ne faut jamais perdre de vue, en dehors duquel tout est variable et sans stabilité. Mais ce bien véritable et permanent ne peut découler d'aucun système de combinaisons humaines ; il est le fruit d'une éducation solide et chrétienne, et ne saurait avoir d'autre origine.

Il nous reste à considérer les relations de la masse avec le gouvernement, et son influence sur les affaires du pays. Nous rappellerons qu'il y a identité parfaite entre la moralité sociale et la moralité politique. L'influence de l'éducation chrétienne, par cela seul qu'elle aurait pénétré dans cette immense étendue de population, devra offrir des résultats bien précieux pour l'état politique de la société. L'homme religieux et moral, dans le secret de son cœur, dans ses relations de famille, d'amitié et d'affaires, dans

les occupations de sa profession , n'aimerait-il donc pas la liberté de son pays à l'intérieur comme son indépendance à l'extérieur? Il les comprend ; il en connaît le prix: Ne serait-il donc pas attaché à la conservation de la paix et de l'ordre, qu'il sait apprécier à leur juste valeur? Serait-il sans respect pour l'autorité et les lois, celui à qui la religion commande l'obéissance à l'autorité humaine , pour l'amour de son Dieu, « pour le maintien de ce qui est bon et juste », selon « la volonté de Dieu, bonne, juste et parfaite » ; celui à qui elle dit : « Aimez vos frères, craignez Dieu, honorez le roi » ; faisant dépendre tout du « premier et du plus grand commandement », et du « second, qui lui est semblable. » Si la doctrine du christianisme est la plus sûre garantie contre l'oppression et la tyrannie, ne sera-t-elle pas le meilleur appui de tout gouvernement vraiment national, qui n'existe que pour tous, comme il ne vit que par le concours de tous.

On a beau discuter sur l'influence salutaire de l'opinion publique ; cette influence ne peut être heureuse, ou plutôt, il ne peut y avoir véritablement *opinion publique*, qu'autant que les masses ont le sentiment du bon et du devoir, le respect de la justice, vertu et désintéressement. Le christianisme seul les enseigne et les inspire, en appelant la pensée de l'éternelle destinée au milieu des affaires de ce monde qui passe en détruisant le corps du vice, pour faire porter au cœur régénéré des fruits de vertu et de sagesse. Purifié de tout ce qui est humain, le souffle de l'esprit commun peut fortifier les institutions et vivifier le progrès général vers le perfectionnement et la prospérité.

Dans les moments de crise ou de révolutions, la nécessité de l'éducation populaire est encore plus importante. Cette considération mérite surtout d'être pesée dans les temps actuels, où toutes les passions s'émeuvent, où tous les intérêts s'entrechoquent et se combattent, où tous les

éléments divers d'anarchie et de désunion dans toutes les localités, réagissent douloureusement les uns sur les autres. A la vue de ces dangers, toute indication de moyen pour assurer un progrès durable prend une importance extrême. Là, seulement, se fonde l'espoir solide de donner aux connaissances et à la conduite, dans la masse du peuple, et même chez les plus pauvres, cette extension d'harmonie qui puisse influencer sur la direction de la chose publique. Ce n'est qu'alors, en effet, qu'il sera possible de leur accorder une part plus directe aux opérations du gouvernement, garantie favorable à la sécurité comme au progrès des lois et des institutions : car, qui aime sa patrie doit désirer de voir le peuple entier, dans toutes ses nombreuses catégories, parvenu à ce degré d'indépendance qui rende salutaire son admission aux fonctions politiques. Plus il y aura de citoyens moraux et par cela même indépendants, éclairés sur les hommes et sur les choses qui les entourent, en même temps co-ouvriers dans l'œuvre spirituelle et dans celle qui les unit ici-bas, tous travaillant ensemble à coordonner la marche progressive des affaires communes ; plus l'harmonie, la confiance, l'attachement, seront fortement assurés entre tous et l'état.

Les progrès de la civilisation augmentent encore la nécessité de chercher dans l'éducation religieuse et chrétienne la base de tous nos efforts, soit pour le maintien de l'ordre au milieu du changement graduel, soit afin que nul ne soit laissé en arrière, mais que tous persévèrent d'un caractère ferme et vrai, que l'influence des vérités évangéliques sur le cœur est seule forte pour soutenir. Puisse la France entière être touchée de l'appel de ces chrétiens évangéliques qui, espérant en Dieu et en ses promesses pour la force et le succès, et se dévouant à son service, prêchent sa parole dans toute son étendue et dans toute sa pureté, et sont encouragés, au milieu des obstacles, par l'assurance que l'avenir appartient à l'Évangile !

Résumons nos réflexions sur les avantages de l'éducation chrétienne du peuple.

Dieu nous a dispensé à tous la même misère et la même dignité de nature, la même voie de salut, la même extension et la même élévation de devoirs moraux..... La carrière qu'il assigne au plus humble appelle et embrasse l'exercice et le développement de ces sentiments purs et nobles, et de ces facultés intellectuelles, nos plus beaux privilèges.

Par leur nombre, les classes laborieuses forment une masse influente de la société; par leur position, elles doivent être comme les bases de l'édifice. Ainsi, sous le rapport social, comme dans le monde moral, elles sont appelées à jouer un rôle bien autrement important que celui auquel veulent les réduire aujourd'hui l'orgueil, la fierté, l'esprit de parti, l'indifférence et la sécheresse du cœur.

Le christianisme seul les relève à cette indépendance, à cette hauteur, que ne peuvent leur faire atteindre la philanthropie sans religion, et le petit nombre de non-indifférents qui sentent que cette infériorité est contre nature, mais qui leur forgent dans leurs utopies une existence impossible à réaliser.

Cette élévation de l'homme est dans la dignité de l'âme. Devant son intérêt éternel s'anéantissent tous ceux de rang et de fortune, et l'Évangile revêt d'une gloire supérieure à toutes celles d'ici-bas celui qui est pauvre aux yeux du monde. L'éducation chrétienne est puissante pour tirer de l'obscurité où ils sont enfouis, ces trésors de la nature morale: tout en enrichissant l'homme terrestre, elle porte sur l'âme toute sa sollicitude.

La dignité du pauvre chrétien, ainsi élevé à la véritable indépendance, se répand sur cette vie même, car « la piété a ses promesses, non-seulement de la vie à venir, mais encore de la vie présente. » Aussi, chef de famille, fidèle, sévère et affectionné à la fois, il inspire un respect bien au-dessus de celui qui semble flatter l'orgueil

des classes supérieures. Ce caractère de dignité et de vertu, fondé sur la foi chrétienne, porte dans la conduite extérieure des fruits d'ordre, d'économie, d'aisance, de joie et d'humilité, de résistance aux exemples pernicioeux; et, dans la personne du plus humble, s'offre aux yeux de tous un objet d'amour, d'affection, de bienveillance, d'instruction. Toute sa richesse, il la met dans les progrès constants de son cœur, dans la vérité et la fermeté de son caractère, dans la réforme de sa vie : cette harmonie intérieure, qui suit l'homme dans toutes ses relations, l'attache d'affection à sa patrie; et c'est ainsi que le christianisme, en formant les classes laborieuses à une indépendance positive et à la vertu sociale, rend encore leur influence précieuse pour la marche et la direction des affaires de l'état.

Le moyen le plus assuré de contribuer à la gloire et à la prospérité de son pays, est donc de répandre l'éducation chrétienne dans la masse de la population, et, par elle, des principes de vertu et de sagesse. — C'est dans le christianisme qu'est le remède au mal qui pénètre aujourd'hui toutes les parties de la société. Il conduit à des résultats heureux et intéressants pour la prospérité des individus et des familles, en même temps qu'il honore le pays d'un éclat plus vrai et plus durable que les richesses ou les conquêtes, et qu'il assure à l'état, en étouffant l'esprit de mécontentement et de rébellion, cette tranquillité si difficile à maintenir par la force et la répression. — Les richesses commerciales prennent une noble extension par la haute direction et l'impulsion forte et active imprimées au développement intellectuel et à l'esprit d'invention et d'entreprise. — La fraternité évangélique ne sera plus une lettre morte : l'égalité véritable entre êtres spirituels; la conformité de mœurs, de manières, d'éducation; l'échange d'affection et de confiance, la franchise et la plus grande fréquence des relations; une connaissance plus intime les uns des autres, qui produit plus d'estime et d'attache-

ment ; dans toutes les positions sociales des titres réels à la bienveillance et au respect, — sont des marques vivantes qui viennent attester la force du principe, seul capable de briser cette séparation obstinée qui divise les différentes classes de la société. Espérons qu'elle disparaîtra un jour ; mais ce ne seront ni émeutes, ni révolutions, ni modifications dans la propriété ou le gouvernement, ni aucun moyen politique, qui pourront y conduire ; — c'est le bienfait de l'éducation religieuse, c'est-à-dire, chrétienne. Une marque distinctive de la foi révélée, est d'être accessible au plus humble et au plus simple ; de lui faire éprouver les jouissances les plus fortes et les plus pures ; de répandre une bienveillance et une sincérité de cœur qu'aucune science humaine ne peut produire, et d'inspirer à tous ce désir constant de perfectionnement qui naît du « besoin, si impérieux pour ceux qui aiment, de se mettre en harmonie avec l'objet de leur dévouement. Ce besoin devient celui d'une amélioration constante ». (*Necker.*)

Que l'âme de la société soit donc la piété et la crainte de Dieu, fondées sur un christianisme vivant et éclairé, qui remet « l'honneur à Dieu en toutes choses. » Il y va de l'intérêt, non-seulement de la génération présente, mais des générations à venir ; non-seulement d'une nation particulière, mais de l'humanité, de son perfectionnement et de son bonheur ; car la prospérité et le perfectionnement moral d'un peuple, comme sa décadence, ont une influence inévitable et vaste au dehors.

L'établissement d'Écoles chrétiennes, fondées sur l'Évangile, sources d'activité morale et intellectuelle, devient, dès-lors, un noble objet des efforts du vrai patriotisme. Les sentiments de dévouement, de résignation, d'humilité, de courage, de dignité, modeste élément dont on ne peut se passer pour le maintien de ces institutions populaires, ne peuvent être inspirés et soutenus que par le véritable esprit du christianisme, la foi, animée par l'espérance,

la charité et l'amour du Seigneur. L'enseignement et la pratique du christianisme, est la base unique de l'instruction populaire. « Je connais un peu l'Europe, dit M. Cousin, « et nulle part je n'ai vu de bonnes écoles du peuple où « manquait la charité chrétienne. L'instruction primaire « fleurit dans trois pays, la Hollande, l'Écosse et l'Alle-  
« magne; or, là, elle est profondément religieuse. On « dit qu'il en est de même en Amérique. » (*Pages 394 —95.*)

L'exemple de l'Écosse suffit pour appuyer toutes les preuves, et pour mettre en évidence les bienfaits d'une éducation chrétienne, généralement répandue. Riche en moralité et en connaissances, elle se glorifie d'une population florissante, composée de savants, de propriétaires, d'industriels, de travailleurs; tous appréciant la portée de leur devoir et de leur position, et attachés à leur patrie par une fidélité inébranlable. Ces classes diverses, pleines de sollicitude pour les intérêts spirituels de leurs frères d'œuvre comme pour leur bien-être ici-bas, sont unies par les liens durables d'une éducation commune, souvent par une amitié inaltérable, malgré la différence des conditions. Son indépendance, son honneur, sa sagesse, l'Écosse les répand sur la masse laborieuse; elle en orne le plus humble citoyen: une foule d'artisans, de laboureurs, d'ouvriers, dans leur retraite et dans l'obscurité, en offre un reflet frappant. Cet ensemble harmonieux se soutient par la justice, qui élève et fait fleurir les nations. C'est à étendre aux moindres parties de l'état cette influence de l'instruction chrétienne que s'appliquent tous les efforts d'une charité active, bienveillante, éclairée. Loin d'elle cette prodigalité d'aumônes et d'impôts, funeste à la moralité et au travail, recouvrant des mœurs vicieuses; système qui dégrade et trompe l'indigence en déguisant la misère; instrument de ruine qui, pour un temps, abuse et séduit, et par une cruelle déception, entretient les sources

de la pauvreté. L'exemple de l'Angleterre, travaillée par les violences d'une masse d'ouvriers immoraux et misérables, en proie au fléau du paupérisme et aux exigences d'une population égarée dans une vie d'imprévoyance et de malheur, irritée par les secours même qu'elle reçoit, attache encore plus fermement l'Écosse à son antique et nationale gloire, l'éducation religieuse, fondement de sa moralité et de sa prospérité. C'est ainsi qu'elle prévient des maux que l'homme est sans force pour guérir, et que tous les efforts pour accroître les moyens de faire subsister une population toujours croissante ne sauraient atteindre. Le peuple, développé de cœur et d'intelligence, apprécie ses véritables intérêts, et fonde toute sa conduite sur le sentiment de sa dignité réelle.

A tous ces avantages, qui résultent de sa culture morale et intellectuelle, l'Écosse peut joindre le tableau d'une foule d'hommes les plus éminents dans la littérature, les sciences, les arts et l'industrie, qui se sont élevés de l'obscurité des rangs les plus humbles. *James Wats*, qui donna une si grande extension au pouvoir de l'homme sur les choses matérielles; les frères *Rennie*, dans l'agriculture et le génie civil; les professeurs *Leslie* et *Fergusson*, ont attesté par leur vie toute la puissance de l'éducation. N'est-ce point assez pour exciter une bienveillance éclairée à répandre un tel bienfait, principe d'une si haute prééminence morale et intellectuelle? Si tant de progrès ont pu se grouper dans un si petit nombre d'années, quelles ne doivent pas être les espérances pour l'avenir!

Mais la première garantie du succès est de profiter de ces premières années où les impressions sont si vives, si profondes, si durables. Il appartient à la sollicitude chrétienne de veiller sur ces petits enfants que le Sauveur appelait à lui. C'est même la condition d'une bonne éducation, surtout dans les classes pauvres, où les occupations commencent dès l'enfance, qu'elle soit entreprise de bonne

heure. S'occuper de ces jeunes enfants est aussi le plus important service que l'on puisse rendre à l'indigence. On arrache le premier âge au déplorable abandon que dévoile l'expérience de chaque jour ; on le dérobe à la pernicieuse influence de l'exemple ; on le forme, dès le plus tendre développement de ses sentiments et de ses facultés, à l'amour, à la bienveillance, à l'ordre et à la vertu ; mais, en même temps, on rend à la famille, pour son travail, tous les instants qu'elle n'aurait pu y donner, si elle eût été retenue par les soins qu'exigent ces faibles créatures. Tandis qu'on indique la bonne route, en faisant aimer les habitudes du bien, à des cœurs déjà capables de recevoir une impulsion salutaire, on offre aux ménages un exemple dont l'influence peut produire les fruits les plus heureux ; bien loin de relâcher les liens de l'affection, on les resserre par une puissance morale dont l'effet est inévitable. Ces résultats ont été obtenus dans toutes les *Écoles pour la première enfance*, en Angleterre, en Écosse, en Allemagne, en Suisse et dans quelques parties de la France, toutes les fois que le principe vivifiant de l'éducation évangélique est venu inspirer la force et l'amour, et donner la seule direction heureuse, en faisant goûter au cœur et à l'intelligence, la vérité et l'esprit des saintes Écritures, qui sont l'ame de l'enseignement. Puissent les efforts de ceux qui ont une pensée pour le pauvre, être dirigés vers cette culture morale de l'enfance, base de l'éducation populaire, source de l'amélioration morale et du développement intellectuel ! Puisse la France voir bientôt se multiplier ces établissements, qui réclament l'attention publique d'une manière si impérieuse, sous le point de vue religieux, moral et politique !

Un homme sans expérience aucune de l'art d'écrire, vient d'exposer quelques observations, qu'il a puisées dans l'étude de la parole de Dieu, dans l'examen du cœur de l'homme, et dans la lecture de divers auteurs. Il a cédé au

désir de confier ses impressions à ses semblables : l'occasion de le satisfaire a été offerte par cette question, que propose une réunion d'hommes droits et éclairés, ornement d'une ville remarquable par ses souvenirs comme par l'extension de son industrie au sein d'une nombreuse population. La bienveillance de ceux auxquels il s'adresse se dévoile par le choix même du sujet. Le Seigneur ne dédaigne pas les efforts du plus simple ouvrier : lui seul « donne l'accroissement. » Puisse sa bénédiction se reposer en foi et en espérance sur nos frères d'œuvre et sur nous !

---



# L'AVEUGLE D'ARGENTEUIL,

*Anecdote normande du 16<sup>e</sup> Siècle,*

PAR M. A. FLOQUET.

---

Au fond d'un vaste et sombre hôtel de Rouen , dans le silence d'une immense bibliothèque ornée des portraits de quelques magistrats revêtus de robes d'écarlate , à la lueur d'une lampe , un homme âgé , de l'extérieur le plus vénérable , paraissait livré à la méditation et à l'étude. Aux insignes dont il était revêtu , on voyait que lui-même devait appartenir aux premiers rangs d'une cour souveraine ; et en effet , ce vieillard était Laurent Bigot de Thibermesnil , premier avocat du Roi au Parlement de Normandie , homme d'un grand savoir , d'une vertu plus grande encore , l'un de ces doctes magistrats du seizième siècle , où l'ordre judiciaire brilla d'un si vif éclat. Sa longue journée de labeur avait commencé au palais , dès cinq heures du matin. Là , il avait , par de lumineux réquisitoires , suggéré au Parlement des arrêts destinés à devenir lois dans la province ; et maintenant , l'infatigable vieillard se livrait à d'autres travaux qui lui semblaient des loisirs ; il jetait les fondements d'une riche collection de livres et de manuscrits , qui , plus tard , devait être célèbre , dont on parle encore aujourd'hui qu'elle est dispersée , et dont le souvenir demeurera tant que , dans notre France , les lettres

seront en honneur. Appliqué, en ce moment, à examiner un manuscrit fort ancien, que venait de lui envoyer son ami Turnèbe, il fut interrompu subitement par le bruit que faisaient deux jeunes gens qui, assis non loin de lui, lisaient Horace, et se récriaient, enchantés qu'ils étaient des vers du grand poète. Ces deux jeunes gens étaient Emeric Bigot son fils, et Etienne Pasquier, condisciple d'Emeric. Élèves d'Hotoman, de Cujas et de Balduin, les deux amis étaient venus à Rouen passer ensemble leurs vacances. Cette ode qui les électrisait ainsi, Laurent Bigot voulut la voir, et bientôt l'enthousiasme du vieillard le disputa à celui des adolescents. Et qui pourrait ne pas tressaillir à l'aspect du vrai mérite, tel que nous le montre Horace, « cheminant loin des sentiers vulgaires, loin des « intrigues, des cabales, des suffrages mendiés, des refus « dégradants, renversant tous les obstacles, s'élevant d'un « vol généreux au-dessus des turpitudes de la terre, res- « plendissant d'une gloire sans tache, et conquérant l'im- « mortalité! »

Laurent Bigot, continuant cette ode si belle, venait de lire la strophe énergique où le poète peint le châtement boiteux, saisissant d'une main ferme le coupable qui s'était cru sauvé, lorsque, tout-à-coup, un bruit se fit entendre à la porte de la galerie, et un magistrat fut introduit; du moins, son costume ne permettait pas de s'y méprendre; car, en cet instant, à son extrême pâleur, à l'altération de ses traits, à son attitude humiliée, on aurait cru voir, non le lieutenant-criminel de Rouen, juge intègre et révérend, mais plutôt un de ces grands coupables qui, chaque jour, venaient trembler devant lui.

« J'ai failli, dit-il tout d'abord à Laurent Bigot, j'ai failli, je le confesse; mais, de grâce, ne me condamnez pas sans m'entendre ».

Alors le lieutenant-criminel commença son récit, que l'avocat du Roi écouta avec calme, tandis que les deux

jeunes gens prêtaient l'oreille avec l'avidité de leur âge.

« Un citoyen de Lucques , nommé Zambelli , était allé fonder une maison de commerce en Angleterre , où ses affaires avaient prospéré. A cinquante ans , sa fortune étant faite , il sentit le besoin de retourner à Lucques finir ses jours auprès d'un frère qu'il chérissait. Il l'écrivit à sa famille , que cette nouvelle combla de joie. Bientôt une seconde lettre , datée de Rouen , où il était venu à son arrivée d'Angleterre , annonça qu'il serait à Lucques dans deux mois environ. Il lui fallait ce temps pour terminer ses affaires à Paris , et pour faire le voyage. A Lucques , on s'empessa de lui retenir une maison ; de jour en jour il était attendu ; mais deux mois , quatre mois , six mois s'écoulèrent , Zambelli n'avait point paru , et même , chose étrange , aucune nouvelle lettre de lui n'était parvenue à Lucques. L'inquiétude de la famille était extrême. Cornélio , son frère , se rendit à Paris , où il fit des recherches inouïes. Il alla dans toutes les maisons avec lesquelles Zambelli devait être en rapport à raison de la nature de son commerce. Dans ces maisons , on avait vu , du moins on avait cru voir , Zambelli. Un individu était venu , sous ce nom , toucher le montant d'obligations dont la somme totale était considérable ; les marchands montraient la signature *Zambelli* , apposée au bas des quittances. « Toutes ces signatures sont fausses , s'écria Cornélio indigné ; dépeignez-moi le faussaire , pour que je le cherche en tous lieux , et que je le confonde ». Mais on ne put le satisfaire ; il n'était resté de cet homme aucun souvenir.

« Ainsi , un vol audacieux avait été commis , et on entrevoyait un autre crime plus affreux encore. Cornélio , poursuivant ses recherches , se rend de Paris à Rouen. Il visite successivement toutes les hôtelleries de cette ville. A l'hôtel de la *Crosse* , on a vu Zambelli ; il a fait quelque séjour ;

puis il est parti pour Paris avec un valet ; ce valet, on ne l'a point remarqué ; d'ailleurs, sept ou huit mois se sont écoulés depuis ce départ, et comment se rappeler un domestique, entre mille que l'on voit se succéder sans cesse avec les gentilshommes et les marchands qui affluent dans cette hôtellerie, l'une des plus fréquentées de Rouen ?

« Ce fut alors, dit le lieutenant-criminel, que Cornélio vint me porter plainte ; je pressentis comme lui qu'un grand crime avait dû être commis entre Rouen et Paris ; mais comment s'en assurer ? comment, surtout, découvrir le coupable ? Enfin, au milieu de mes recherches multipliées et sans résultat, une pensée soudaine vint un jour m'assaillir, et je n'y pus résister. Il y avait six ou sept mois, un orfèvre, nommé Martel, entièrement inconnu à Rouen jusque-là, était venu y ouvrir boutique ; on ne savait d'où venait cet homme : son air, l'expression de sa physionomie, avaient quelque chose d'étrange ; il ne disait rien de ses antécédents ; et ceux qui avaient hasardé des questions sur ce point, n'avaient reçu que des réponses évasives, faites avec un embarras mal déguisé. Frappé de l'analogie de son commerce avec celui qu'avait fait Zambelli, averti par un pressentiment involontaire, je lui envoyai quelqu'un qui, sous prétexte de faire des emplettes, s'entretint longuement avec lui, et, dans la conversation, prononça le nom de Zambelli. A ce nom, il vit Martel pâlir et le regarder d'un air d'inquiétude et d'angoisse. Ce fait, qui me fut rapporté, ne pouvait que fortifier mes soupçons. Je résolus donc de passer outre ; mais ici (je le reconnais), l'excès de mon zèle m'a égaré. Par mon ordre, un sergent alla chez Martel réclamer le montant d'une obligation fautive de quatre cents écus que j'avais fait fabriquer sous un nom supposé, et qui était payable par corps. Martel, aussitôt qu'il vit ce billet, cria à la fausseté, et refusa de payer. Sommé par ce sergent de se rendre en prison, Martel, n'obéissant qu'à un premier mouvement,

suivit aussitôt le sergent avec la sécurité d'un homme certain qu'il ne doit rien ; mais bientôt, s'arrêtant tout-à-coup, et laissant apercevoir un trouble extrême : « Je suis  
 « bien tranquille quant à cette obligation, dit-il, elle est  
 « de toute fausseté, et je saurai le prouver, mais n'y aurait-il  
 « point quelque autre chose ? Ne vous a-t-on parlé de rien ? »  
 Le sergent joignant l'étonné, et protestant qu'il ne sait ce qu'on veut lui dire, Martel se rassure, et le suit d'un pas plus ferme jusqu'à la geôle, où on l'écroue. Une heure après, on me l'amène. « Il n'est plus temps de feindre,  
 « lui dis-je d'un ton impératif ; oui, l'obligation que l'on  
 « vous a montrée est fautive ; mais, ainsi que vous avez paru  
 « le craindre, il s'agit de tout autre chose. Un citoyen de  
 « Lucques, nommé Zambelli, est mort, et c'est vous qui  
 « l'avez assassiné ; ne cherchez pas à nier, j'en ai la preuve ;  
 « mais calmez votre frayeur : Zambelli était un étranger ;  
 « personne ici ne songe à venger sa mort. Avec quelques  
 « sacrifices de votre part, nous pourrions assoupir cette  
 « fâcheuse affaire ; seulement il faut tout avouer avec  
 « sincérité ; votre vie est à ce prix. »

« Attéré et comme fasciné par l'assurance avec laquelle je parlais, souriant à l'espoir de racheter, avec de l'or, sa vie pour laquelle il tremblait : « Je vois bien, s'écria-t-il,  
 « qu'il y a, en cela, de l'œuvre de Dieu, puisque là où il  
 « n'y avait autre témoin que moi, cela est venu à connais-  
 « sance. Je vais donc tout vous avouer ; ma fortune est à  
 « vous, que peut-on refuser à celui qui donne la vie ? »

« Sa résolution était prise ; il allait tout dire, lorsque l'apparition subite du greffier, qui, averti par moi, venait recevoir sa déclaration, le réveilla comme d'un songe. Il avait aperçu le piège, et, lorsque je l'invitai à lever la main et à jurer de dire la vérité : « Non ! je n'ai rien à dire ; je  
 « n'ai rien dit, s'écria-t-il ; je suis innocent ! »

Tous mes efforts, toutes mes sollicitations pour en obtenir davantage étant superflus, je le fis descendre dans les prisons,

comptant encore qu'il pourrait changer de dessein. Mais qu'avais-je espéré? Aujourd'hui, soufflé par les scélérats aguerris dont regorgent les prisons du Bailliage, il proteste contre son incarcération, il s'inscrit en faux contre l'obligation par corps qu'on lui a présentée, et me prend à partie, moi, lieutenant-criminel, et le sergent qui l'a arrêté.

Voilà ma faute; la pureté de mes motifs ne peut être douteuse pour vous. Mais que diront messieurs du Parlement, si rigides envers les officiers inférieurs? Faudra-t-il que trente années de travaux soient tout-à-coup effacés, et ma vie flétrie pour m'être laissé emporter une fois à l'excès d'un zèle qui m'a souvent si bien servi? M. l'avocat du Roi, j'ai tout dit, veuillez prononcer. »

— « Rassurez-vous, lui dit Laurent Bigot, et pardonnez-moi de n'avoir point abrégé vos angoisses. Le Parlement sait tout, et vous excuse. Aujourd'hui même, les Chambres se sont assemblées à ma demande pour statuer sur cette affaire. J'ai parlé pour vous avec toute la chaleur d'un homme qui vous estime et vous aime; mais vos trente années de travaux et d'intégrité ont plaidé bien plus éloquemment que je n'aurais su le faire. La procédure que Martel a osé commencer contre vous est suspendue pour trois mois; le procès relatif à l'assassinat de Zambelli est évoqué au Parlement; Martel va être transféré à la conciergerie. Tout me dit qu'en lui vous avez trouvé le vrai coupable; mais, où sont les preuves? où est le corps du délit? c'est ce qu'il faut découvrir. Dans deux jours, je partirai; j'irai sur la route de Rouen à Paris, chercher, de village en village, les traces d'un grand crime qui doit y avoir été commis. Espérons que mes soins ne seront point perdus. Instruit de tout, j'aurais dû, sans doute, vous interrompre et vous rassurer; mais j'ai obéi à un sentiment que vous comprendrez, puisque vous êtes magistrat et père. Emeric, mon fils, et vous Etienne Pasquier, destinés tous deux à revêtir un jour la toge; vous, Emeric,

à me succéder peut-être; vous, Pasquier, à briller au parlement de Paris ou dans quelque autre cour souveraine, sachez que, s'il n'est permis à personne de faire le mal en vue d'un bien, le juge, surtout, ne doit jamais chercher la vérité par le mensonge, et faire lui-même ce qu'il est de son devoir de poursuivre, de condamner dans les autres. De tels moyens sont indignes d'un magistrat; le succès le plus éclatant ne saurait les absoudre. La justice et la vérité sont sœurs, le juge ne doit point les séparer. Attendons tout du temps, qui dévoile bien des mystères. Horace, votre poète, le disait tout à l'heure : rarement le coupable a pu se soustraire au supplice qu'avait mérité son crime. »

A trois semaines de là, dans le village d'Argenteuil, régnait une agitation extrême. Les habitants avaient suspendu leurs travaux, quitté leurs demeures : ils étaient tous réunis à la porte de l'hôtel *du Heaume*; et, à les voir partagés en groupes s'entretenir avec feu, interroger avidement ceux qui sortaient de l'hôtellerie, il était clair que, dans cette maison, il devait se passer quelque chose d'étrange, d'inaccoutumé. En effet, dans la vaste salle commune de l'hôtellerie, transformée, ce jour-là, en salle d'audience, Laurent Bigot, assisté du bailli d'Argenteuil, interrogeait les nombreux témoins d'un fait déjà un peu ancien.

Combien de démarches, d'efforts, avait faits ce zélé magistrat, depuis le jour où il avait quitté Rouen ! Combien de villages il avait visités ! combien d'officiers subalternes il avait questionnés, sans pouvoir trouver le moindre indice du crime dont il recherchait les traces ! Puis, au moment où, désespérant du succès, il allait songer au retour, soudain un éclair avait lui. On était venu lui dire que, quelques mois avant, un cadavre avait été découvert dans des vignes près d'Argenteuil. Bigot s'était empressé de s'y rendre; il venait de voir ce corps à demi rongé par les bêtes; et, dans l'état où étaient ces tristes restes, il lui

avait été facile de reconnaître des rapports entre eux et la taille très élevée du malheureux Zambelli, telle qu'elle lui avait été décrite par Cornélio son frère.

Le bailli commençait, à haute voix, la lecture des actes dressés lors de la découverte du cadavre, lorsque, tout-à-coup, un cri perçant vint l'interrompre; et, au même instant, un vieillard aveugle, que personne n'avait encore remarqué, se présenta aux magistrats et à l'assistance. Il semblait en proie à une vive agitation, et faisait signe qu'il avait quelque chose à dire. C'était le vieux Gervais, pauvre mendiant, né dans ce pays, où il était aimé de tous. Lorsque ses courses le ramenaient à Argenteuil, on le logeait dans l'hôtellerie. Il venait d'y arriver, revenant d'une longue tournée, et était allé s'asseoir inaperçu sur un des deux bancs de pierre pratiqués dans l'intérieur de l'immense cheminée. C'était de là qu'il s'était élancé en poussant un cri, lorsqu'en prêtant l'oreille à ce que lisait le bailli, il avait entendu parler d'un cadavre découvert dans les vignes. Mais, absent depuis long-temps d'Argenteuil, que pouvait-il savoir? Aveugle, d'ailleurs, que pouvait-il avoir à dire? Laurent Bigot regardait avec une sorte de respect cette belle et noble figure de vieillard, dont la sérénité semblait un défi au malheur. « Infortuné, lui dit-il, que pouvez-vous avoir à nous apprendre? » Mais, remis d'un premier mouvement dont il n'avait pas été le maître, l'aveugle, maintenant, paraissait embarrassé et indécis. « Ah! monseigneur, puis-je parler, dit-il; n'y a-t-il point de danger pour ma vie? » Et il tournait de tous côtés sa tête blanchie, d'un air de défiance et d'effroi. « Parlez, parlez en liberté, lui dit Bigot; mais, encore une fois, que pouvez-vous savoir? »

Alors le vieillard raconta qu'il y avait huit ou neuf mois environ, partant d'Argenteuil pour aller en pèlerinage, il était sur les hauteurs qui dominant la paroisse, lorsque, averti par les aboiements de son chien, il prêta l'oreille et s'arrêta. Une voix d'homme, mais faible, plaintive, sup-

pliante , se faisait entendre. « Monstre ! s'écriait cette voix , « ton maître ! ton bienfaiteur ! Grâce !.... Faut-il mourir si « loin de ma patrie , de mon frère !... » Puis avait retenti un dernier cri , affreux , déchirant , tel que celui d'un mortel qui expire ; et , après cela , on n'avait plus entendu que les pas pesants d'un homme qui marchait péniblement , comme chargé d'un lourd fardeau. Entraîné , dit Gervais , par un mouvement invincible , je m'étais avancé. « Qu'y « a-t-il donc , m'écriai-je , et qui peut se plaindre ainsi ? » — « Rien , avait répondu une voix troublée , rien ; c'est un « malade que l'on transporte et qui vient de s'évanouir. « Bonhomme , allez à vos affaires. » Et j'entendis que cette voix disait tout bas , en menaçant : « Loue Dieu de ce que « tu es aveugle ; car c'en était fait aussi de toi. » Je compris qu'un crime affreux venait d'être consommé ; et comment vous peindre l'effroi dont je fus saisi ? Tout contribuait à m'épouvanter , car , en ce moment , un violent orage éclatait sur nos têtes , le tonnerre grondait à coups terribles et redoublés , et semblait poursuivre le meurtrier. On eût dit que le monde allait finir. Tremblant et hors de moi , je continuai ma route , et j'avais juré alors de ne jamais révéler ce que je venais d'entendre , car le coupable est peut-être de ces contrées , et la vie d'un pauvre vieillard aveugle , comme moi , n'est-elle pas à la merci de qui la veut prendre ? Mais tout à l'heure , lorsque M. le bailli a parlé d'un cadavre trouvé à si peu de distance de l'endroit où j'avais entendu la voix , je n'ai pu retenir un cri. J'ai tout dit maintenant : puisse-t-il ne m'en point arriver de mal ! »

Pendant ce récit , Laurent Bigot avait paru comme absorbé dans une rêverie profonde , qui se prolongea encore longtemps après que l'aveugle eut cessé de parler. Puis , tout-à-coup , s'adressant à Gervais : « Vieillard , dit-il , je vais vous faire une question ; réfléchissez bien avant d'y répondre : cette voix qui se fit entendre à vous sur la montagne , cette voix qui vous a répondu , qui vous a menacé , votre

mémoire en a-t-elle conservé un exact souvenir ? Croyez-vous que vous pourriez la reconnaître si elle se faisait encore entendre à vous ; mais la reconnaître au point de ne pas la confondre avec une autre ? » — « Oui , Monsieur l'avocat du Roi , s'écria aussitôt Gervais , comme je reconnaîtrais la voix de ma mère si elle vivait encore , la pauvre femme ! » — « Mais , reprit Bigot , y avez-vous assez pensé ? huit ou neuf mois se sont écoulés depuis ce jour-là. » — « Il me semble qu'il y a peu d'heures , répondit Gervais ; car ma frayeur fut si grande alors , que je crois toujours entendre , et la voix qui se plaignait , et la voix qui m'a parlé , et le tonnerre qui , ce jour-là , grondait plus fort que d'ordinaire. » Et comme Laurent Bigot allait encore exprimer un doute , l'aveugle , levant les mains vers le Ciel , qu'il ne voyait pas : « Dieu est bon , dit-il , et il n'abandonne pas les aveugles ; depuis que je n'y vois plus , j'entends mieux. Mais , ne m'en croyez pas ; tenez , tous les habitants d'Argenteuil sont là , ou auprès de cette hôtellerie ; avec moi , dans les jours de fête , ils se sont souvent amusés à m'embarrasser , en contrefaisant leurs voix et en me demandant : « Qui t'a parlé ? » Qu'ils disent si je m'y suis jamais mépris. » Les habitants s'écrièrent tous ensemble que le vieillard disait vrai , et que , quand il était à Argenteuil , c'était un de leurs passe-temps le dimanche , et comme un jeu pour les jeunes gens de la paroisse. Quelques heures après , Laurent Bigot sortait d'Argenteuil , retournant à Rouen , où il emmenait avec lui Gervais l'aveugle. Dans le village , si ému tout à l'heure , tout maintenant semblait avoir repris son train accoutumé ; les habitants avaient regagné leurs demeures ; seulement , on se racontait , d'une chaumière à l'autre , ce qu'on avait pu voir ou entendre ; et les habiles de l'endroit se livraient à des conjectures sur ce qu'allait devenir cette affaire.

Qu'elle était belle au seizième siècle , la grande salle d'audience du Parlement de Normandie , avec son noir

plafond d'ébène, semé de gracieux arabesques et de mille pendentifs aux formes bizarres, où brillèrent, d'un éclat tout récent alors, le vermillon, l'or et l'azur ; avec ses tapisseries fleurdelisées ; sa vaste cheminée qui semblait un monument, ses lambris dorés, ses porches ou lanternes où resplendissaient les armes des Rois et des Dauphins de France ; le dais violet que l'on appendait lorsque le Roi était dans la province ; et, en tout temps, son immense tableau, où l'on voyait Louis XII, le père du peuple, et son vertueux ministre, son fidèle ami, le bon cardinal d'Amboise, lui qui avait doté la province d'un Echiquier permanent, de la justice tous les jours et à toute heure ! Lorsque, dans un grand jour de solennité judiciaire, cent-vingt magistrats étaient là assis en jugement, avec leurs longues barbes blanches et leurs robes d'écarlate, ayant à leur tête leurs présidents revêtus de manteaux fourrés d'hermine, et que, devant le premier président, assis dans l'angle, on voyait resplendir deux mains de justice croisées sous un mortier, saisis de respect, étonnés de tant de magnificence et de majesté, les justiciables s'inclinaient devant ce Sénat imposant. Mais qu'était-ce, lorsqu'en levant les yeux, on voyait, au-dessus de tous ces magistrats assemblés, ce beau tableau du Crucifix où paraissaient Moïse le législateur, les quatre Evangélistes, et au premier plan, le Christ entre sa Mère et l'Apôtre ? A cet aspect, on ne pouvait se défendre d'un mouvement de crainte, et tout-à-coup revenaient en mémoire ces beaux vers où le Psalmiste nous peint Dieu debout au milieu des juges qui délibèrent, Dieu opinant et rendant la justice avec eux.

C'était dans ce sanctuaire auguste que, la veille de Noël, au matin, MM. de la Grand'Chambre et de la Tournelle, étaient réunis à l'extraordinaire. Mais, cette fois, ils avaient revêtu leurs robes noires ; et, à leur attitude triste et pensive, on pouvait pressentir qu'ils allaient remplir un ministère de rigueur. Par toute la ville on s'interrogeait,

avec curiosité, sur ce qui pouvait se passer au Parlement dans le secret du Conseil. L'assassinat du marchand de Lucques, l'arrestation du coupable présumé, la découverte du cadavre de la victime, le témoignage inespéré rendu à Argenteuil par un aveugle, étaient un texte inépuisable d'entretiens et de conjectures pour une foule immense qui se pressait dans la cour et dans toutes les avenues du Palais; et chacun se disait que le jour était venu, sans doute, où enfin toutes les indécisions allaient cesser, le jour qui devait rendre à la liberté un innocent ou envoyer un monstre à l'échafaud.

Au Parlement, après de longs débats, on s'était décidé à entendre l'aveugle d'Argenteuil. Gervais avait paru devant les Chambres assemblées. Sa déposition, naïve et circonstanciée, avait fait une impression profonde; mais des doutes préoccupaient encore les esprits. Quelle apparence d'aller mettre la vie d'un homme à la merci des réminiscences fugitives d'un mendiant aveugle, qui n'avait qu'entendu, qui n'avait pu qu'entendre? Était-il possible que cet homme fût assez sûr de son ouïe, de sa mémoire, pour reconnaître une voix qui n'avait retenti qu'une seule fois à ses oreilles? Il fallait l'éprouver; il fallait faire monter successivement tous les prisonniers de la conciergerie du Palais, et avec eux Martel. Si, après les avoir entendus parler, l'aveugle, spontanément et sans faillir, sans hésiter une seule fois, distinguait toujours et reconnaissait constamment la voix qui naguère l'avait tant frappé, ce dernier indice, réuni à tous les autres, ne permettrait plus d'incertitude, et enfin un grand exemple serait donné. Ce n'était pas sans dessein que la veille de Noël avait été choisie pour cette épreuve, inouïe jusqu'alors dans les fastes judiciaires. Faire venir ainsi tous les prisonniers un jour ordinaire, eût été éveiller leurs soupçons, leur suggérer des ruses, et mettre à l'aventure le succès de l'expérience toute nouvelle qui allait être tentée. La veille de Noël,

au contraire, il y aurait eu grand étonnement à la conciergerie, si l'ordre n'y fût pas arrivé de faire monter tous les détenus au Palais; l'usage voulant que, la veille des grandes fêtes, MM. de la Grand'Chambre mandassent successivement devant eux chacun des prisonniers. Quelquefois même, ces magistrats souverains, à l'occasion, et *pour révérence de la feste* (comme on parlait alors), donnaient la liberté à des prisonniers détenus pour des causes légères.

Avant tout, il fallait faire comprendre à l'aveugle ce qu'il y avait de sacré dans le ministère dont le ciel semblait l'avoir investi. A la tête du Parlement était le président Feu, que sa sagesse et sa gravité avaient fait nommer *Caton le censeur*. « Gervais, dit-il à l'aveugle d'un ton solennel et pénétré, là, au-dessus de nous, est l'image de l'Homme-Dieu qui fut mis en croix et mourut injustement sur de faux témoignages. Jurez par cette image, jurez par Dieu lui-même, qui est présent ici et nous entend, que vous n'affirmerez rien dont vous ne soyez aussi sûr que vous l'êtes de votre existence, que vous l'êtes du malheur qui vous prive de voir le soleil. » Après ce serment, que le vieillard prêta avec cet accent de l'ame qui ne permet point de mettre en doute la sincérité d'un témoin, commença l'épreuve qu'avaient imaginée les anciens du Parlement. Déjà dix-huit prisonniers avaient comparu et répondu aux questions qu'on leur avait adressées : l'aveugle, en les entendant, n'avait fait aucun mouvement; de leur côté, en apercevant cet homme qui leur était inconnu, ils étaient restés indifférents et paisibles. Ce fut alors qu'un dix-neuvième prisonnier fut introduit à son tour; mais, qui dira la stupéfaction de celui-ci à la vue de Gervais? qui peindra le bouleversement soudain de tous ses traits, son visage qui pâlit et se contracte, ses cheveux qui se dressent, la sueur soudaine qui glace son front, et sa défaillance subite, qui fut telle qu'il fallut le soutenir et le mener jusqu'à la sellette, où, encore, il ne put s'asseoir qu'aidé par les porte-clefs!

et, atterré qu'il était, lorsqu'il revint un peu à lui, on voyait percer dans ses gestes involontaires, ou le poignant remords d'une ame bourrelée qui se reproche un forfait, ou, peut-être, l'horrible regret d'avoir commis un crime incomplet, de n'avoir pas achevé son œuvre.

Les présidents et les juges se regardaient entre eux, dans l'attente de ce qui allait suivre. Mais voilà que, dès les premiers mots que répond Martel aux questions du président Feu, l'aveugle, qui, depuis le commencement de cette scène, ignorée de lui, était demeuré froid et impassible, s'émeut tout-à-coup et prête l'oreille; il écoute avidement, écoute encore, puis recule brusquement, en faisant un geste énergique d'horreur et d'effroi, comme pour repousser de ses deux mains un objet qu'il sait près de lui et qui l'épouvante, cherchant à s'enfuir, et s'écriant : « C'est lui, oui, c'est bien la voix que j'entendis sur les hauteurs d'Argenteuil. » Le geôlier emmenait Martel (car c'était lui); il l'emmenait plus mort que vif, obéissant, en cela, au président, qui lui avait enjoint de faire monter un autre prisonnier; mais cet ordre, prononcé très haut, avait été accompagné d'un signe que le geôlier comprit; et, quelques minutes après, ce fut encore Martel qu'il amena, qu'il fit asseoir une seconde fois sur la sellette, et qui fut interrogé sous un faux nom. De nouvelles questions amenèrent d'autres réponses; mais aussitôt, secouant la tête d'un air d'incrédulité : « Non, s'écria l'aveugle, c'est une feinte, je reconnais la voix qui s'entretint avec moi sur les hauteurs d'Argenteuil. » Six fois tous les prisonniers de la conciergerie furent ainsi mandés successivement, mais toujours dans un ordre nouveau, inopiné, de manière, enfin, à bouleverser tous les souvenirs, à rendre toute combinaison impossible; et même, à quelques-uns des prisonniers étonnés, on adressait des questions qui se rapportaient à l'assassinat de Zambelli, et, avertis par un signe du président, ils répondaient sur cette accusation, qui leur

était étrangère. Mais l'aveugle n'hésita pas un instant ; toujours il reconnut , avec certitude , la voix qu'il avait entendue sur les montagnes d'Argenteuil.

Enfin l'horrible mystère était éclairci. Une voix sur-humaine semblait retentir dans la vaste Grand'Chambre d'audience , et dire avec l'aveugle : « C'est lui, c'est l'assassin de Zambelli. » Ce tonnerre menaçant et vengeur qui , au jour du crime , avait grondé sur les hauteurs d'Argenteuil , venait d'atteindre le coupable ; et ce misérable , terrassé , frémissant , balbutia enfin un aveu tardif , devenu désormais presque inutile ! Car , pour tous les magistrats qui étaient là , assis en jugement , l'effet de l'épreuve avait été tel , le cri naïf et involontaire de la vérité les avait frappés si juste au cœur , qu'il leur semblait que si eux-mêmes eussent vu commettre cet assassinat , dont ils avaient devant eux l'unique et miraculeux témoin , leur certitude n'aurait pas été plus entière.

A peu d'instants de là , dans un noir cachot de la conciergerie , retentissait un arrêt terrible , tandis que , sur une place publique peu éloignée , il se faisait de sinistres apprêts ; car , à cette époque , pour l'homme qui avait entendu une sentence de mort , il n'y avait point de lendemain , le soleil ne devait plus se lever pour lui. Quelques heures après , les rues qui avoisinent Saint-Michel , Saint-Sauveur , le Vieux-Palais et la Collégiale de Saint-Georges , ne pouvaient suffire à tous les habitants de la ville qui revenaient du Vieux-Marché , où ils avaient été témoins d'un horrible spectacle ; et ces hommes , ces femmes , pâles , tremblants , terrifiés , se redisaient les uns aux autres , avec effroi , des paroles bien solennelles apparemment , à voir de quel air ils les répétaient. C'est qu'une voix s'était fait entendre à eux du haut d'un théâtre de douleur ; et , toute faible qu'elle était alors , cette voix qui allait s'éteindre , avec quelle autorité , avec quel empire , en ce moment suprême , elle avait retenti tonnante et formidable , planant , comme la voix de Dieu

au-dessus de toute cette immense multitude qui n'était venue que pour voir , et qui ne voyait plus , silencieuse alors , écoutant avidement et n'ayant plus qu'un sens ! Et la voix avait proféré des paroles qui devaient ne pas être oubliées de long-temps. Car , quel moraliste , quel philosophe trouvera jamais plus de créance et laissera des impressions plus durables , qu'un condamné forcé et aux abois, confessant , détestant son crime à la face de la terre qui le repousse et du ciel qui le foudroie ; dénonçant la cupidité , la soif de l'or , qui l'ont précipité dans l'abîme ; déclarant , lui qui le sait, que dans quelque désert éloigné que le crime puisse aller accomplir son œuvre, Dieu s'y trouvera toujours avant lui , et sera là à l'attendre , à l'épier , témoin inaperçu de ce que le reste du monde ignore , voyant tout , n'oubliant rien , plus tard dénonciateur inexorable, et enfin juge terrible et sans merci.

Cinquante ans environ après cette scène , il y avait long-temps que Laurent Bigot n'était plus. Emeric lui avait succédé , puis était devenu président à mortier. Son ami Etienne Pasquier était un noble et vénérable vieillard , au grand savoir , aux cheveux blancs. Composant alors ses curieuses *Recherches sur la France* , et voulant montrer , disait-il , « comme Dieu , quelquefois , permet que les crimes soient avérés , lorsque les juges pensent estre les plus esloignez de la preuve , » il n'avait garde d'oublier le fait presque miraculeux dont il avait été témoin dans sa jeunesse ; il le raconta , et c'est d'après lui que nous avons écrit.

---

.....

# L'Enseignement Mutuel.

Il faut établir des écoles publiques.

FÉNELON, *Télémaque*, liv. XII.

---

## DIALOGUE

ENTRE

UN PARTISAN ET UN ANTAGONISTE

DE LA NOUVELLE MÉTHODE.

---

Je veux vous convertir. — Vous n'y parviendrez pas.  
— Peut-être ! — Il faudra voir. — La nouvelle méthode  
En tous lieux, cependant. . . . — Devient fort à la mode,  
Je le sais, mais pour moi n'en a point plus d'appas.  
— L'effet est sous vos yeux : croyez donc l'évidence.  
— L'effet, je le redoute ; et j'en crois la prudence.  
— Donnez un autre nom à votre entêtement :  
Toujours des préjugés ! — Toujours de l'engouement !  
Non, je n'adopte point vos trompeuses merveilles ;  
Je suis avengle et sourd. — Je devais le savoir,  
Car, pour n'entendre pas, vous bouchez vos oreilles,  
Et vous fermez les yeux exprès pour ne rien voir.  
— Je vois beaucoup de mal, et j'en crains davantage.  
— Sur quelques faits, du moins, appuyez ce langage.  
— Vous le voulez ? — Sans doute. — Eh bien ! je parlerai.  
— J'en serai satisfait. — Et d'abord je dirai :

*Qu'il n'est pas nécessaire, et pour beaucoup de causes,  
Que le peuple étudie et sache tant de choses* <sup>1</sup>.  
Instruit, vous le verrez négligeant sa maison,  
Nuit et jour occupé de la chose publique,  
Hier bon artisan, demain sot politique,  
Déraisonner sans cesse en vantant sa raison.  
L'ignorance est chez lui passée en habitude.  
Elle est presque nature, elle fait son bonheur,  
Et ce peuple, par vous, victime de l'étude,  
Aux sources du savoir va puiser le malheur.  
Ah! qu'il fera beau voir, alors, que la science  
Par vos soins, sur le monde épuisant ses bienfaits,  
Aura, pour leur bonheur, pour l'honneur de la France,  
En peuple de savants transformé nos laquais!  
Qu'il fera beau les voir, et surtout les entendre!  
Naguère, uniquement occupés de nous rendre  
Les soins que de leur zèle on a droit d'exiger,  
Tous leurs efforts tendaient à ne rien négliger;  
A bien faire, en un mot, on les voyait prétendre;  
Mais, grâce à la méthode, ils se vont corriger,  
Il leur faut du savoir : bientôt les antichambres  
Partout retentissant de leurs doctes débats,  
D'un nouvel institut nos valets seront membres,  
Et, pour comble de maux, ils n'y dormiront pas!  
Qui pourra, dans son vol, arrêter leur génie?  
Politique, beaux-arts, lettres, philosophie,  
Pour tout approfondir, ils vont tout embrasser....  
Je me réjouis fort quand je viens à penser  
Que je puis désormais, chaque jour, à toute heure,  
Tenir académie en ma propre demeure,  
Et, sans chercher au loin de vrais fils d'Apollon,  
Les trouver à l'office en sortant du salon.  
L'exemple des valets va gagner la servante,

<sup>1</sup> *Femmes savantes.*

Et je veux que, bientôt, une Marton savante,  
 A la provision demande un beau matin  
 De la salade en grec et des choux en latin.  
 Allez, allez! pour vous j'ai vraiment quelque honte  
 Que d'un pareil travers vous fassiez tant de compte.  
 Ce n'est pas de savoir que le peuple a besoin:  
 De le rendre meilleur prenez plutôt le soin,  
 Instruisez-le aux vertus, aux mœurs, à la sagesse;  
 Créez des gens de bien et non pas des docteurs.  
 A la religion formez cette jeunesse;  
 Si le bonheur public, enfin, vous intéresse,  
 Fermez, fermez l'école où sont les moniteurs!  
 — Est-ce là tout? voyons, finissez le chapitre.  
 — Ce langage est fondé, je crois, sur plus d'un titre;  
 Convenez-en. — C'est vrai... J'en voudrais encore un.  
 — S'il vous plaît, quel est-il? — Eh mais! le sens commun.  
 Répondez franchement, censeur du nouveau mode,  
 La connaissez-vous bien, cette utile méthode,  
 Pour la blâmer si fort? Êtes-vous assuré  
 Qu'un seul de ces abus que l'erreur pronostique,  
 Un seul, je dis un seul, naisse de sa pratique.  
 Jadis, vous le savez, pour transmettre à l'enfance  
 Les élémens premiers qui mènent au savoir,  
 On la réunissait sans choix, sans prévoyance;  
 Aucun degré marqué pour chaque intelligence.  
 Elle écoutait sans fruit des leçons sans pouvoir;  
 Et, tel était encor cet usage funeste,  
 Que, pour un écolier, toujours très peu zélé,  
 Le maître était contraint d'abandonner le reste,  
 Et chacun, parmi tous, demeurait *isolé*.  
 Le mode ingénieux établi par La Salle,  
 De la balance avait redressé le fléau;  
 Mais la balance encor fléchissait inégale:  
 Le mode *mutuel* opéra le niveau.  
 Ce n'est plus un pédant armé de sa férule,  
 D'écoliers qu'il ennuie à coup sûr ennuyé;

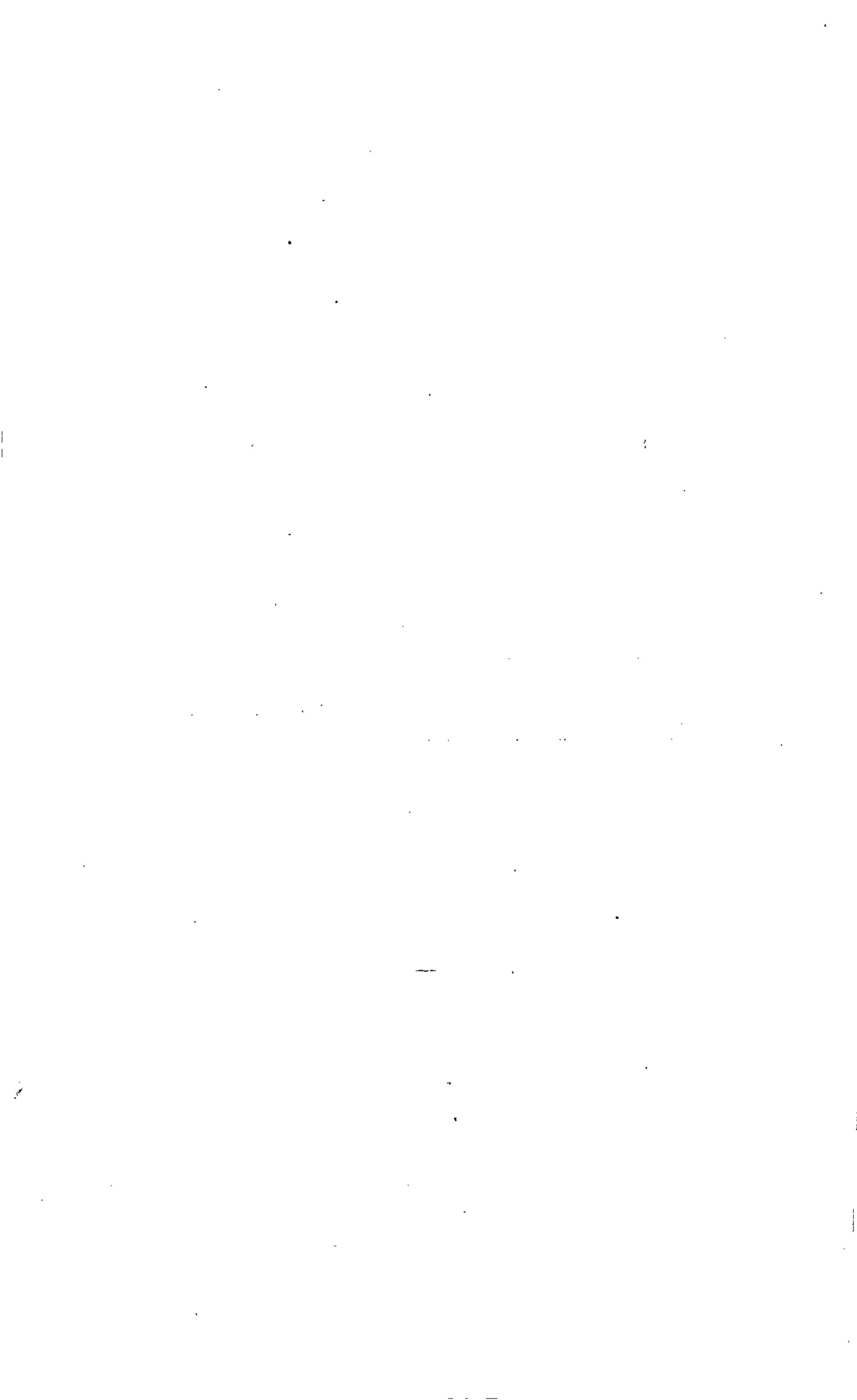
C'est l'enfant, tour à tour et le maître et l'émulé,  
Poursuivant un chemin que lui-même a frayé.  
Mais je n'exige pas être cru sur parole,  
Et, pour juger le mode, entrons dans une école.  
Voyez en un seul lieu mille enfants réunis :  
Sur les bancs avec eux le bon ordre est assis.  
Voyez surtout quel art les classe et les partage !  
Ils sont par échelons et d'étage en étage ;  
Le degré du savoir à tous donne le rang,  
Et chaque élève indique un degré différent.  
L'enfant novice écoute un voisin plus habile,  
Héritier des progrès d'un plus savant que lui ;  
La leçon, qui, par-là, se transmet plus facile,  
Pour comble de bonheur, se reçoit sans ennui.  
Aussi, point de traîneurs oubliés sur la route ;  
Tous, d'un pas assuré, parcourent le chemin :  
L'écolier qui démontre et celui qui l'écoute  
Fournissent la carrière en se tenant la main.  
De là ce vif désir qui franchit tout obstacle ;  
De là ces résultats qui tiennent du miracle.  
On s'excite à bien faire, on veut être vainqueur ;  
On s'instruit par devoir, mais surtout par honneur.  
A leurs premiers travaux se mêle quelque gloire,  
Et le succès pour eux a l'air d'une victoire.  
De la Religion vous réclamez les droits !  
Voyez-vous le Sauveur expirant sur la croix ?  
Aux leçons des enfants son image préside ;  
Il est leur premier juge, il est leur premier guide.  
Chaque jour, avant tout, leurs chants religieux  
Implorent la bonté du Souverain des cieux ;  
Et, chaque jour aussi, pour couronner l'étude,  
Avant de regagner le foyer paternel,  
Ces dociles enfants, dans une humble attitude,  
Par des accents nouveaux bénissent l'Éternel.  
Des livres, maintenant, où s'instruit leur jeune âge,

Au hasard, s'il vous plaît, prenez quelque passage.  
 La Religion même a dicté ces écrits :  
 Une morale pure y brille à chaque page ;  
 Elle forme les cœurs, éclaire les esprits ;  
 Et, grâce à tant de soins, contre un sort trop sévère,  
 Le pauvre n'aura plus bientôt à murmurer ;  
 Ses talents lui diront comme on fait la misère,  
 Sa vertu lui dirait comme il faut l'endurer.  
 Ce n'est pas, je le sais, la méthode elle-même  
 Que, dans votre courroux, vous condamnez si haut ;  
 Le seul orgueil contre elle a lancé l'anathème :  
 Elle instruit *les petits*, et voilà son défaut.  
 Mais leur pensée est-elle en votre dépendance ?  
 D'arrêter son essor qui vous commit le soin ?  
 De quel droit dites-vous à leur intelligence :  
 Tu viendras jusque-là, tu n'iras pas plus loin ?  
 Croyez-moi, ce n'est pas dans le siècle où nous sommes  
 Qu'il sied bien de vouloir l'ignorance des hommes.  
 Bannissez, toutefois, de paniques terreurs :  
 On ne veut pas créer un peuple de docteurs.  
 Vous n'irez point chercher des savants à l'office ;  
 Non ; mais vos serviteurs feront mieux leur service,  
 Quand vous les aurez mis au point de bien savoir  
 Et quel est votre droit et quel est leur devoir.  
 On veut de la routine affranchir l'industrie ;  
 On veut que l'artisan, utile à la patrie,  
 Sans sortir de la sphère où le sort l'a placé,  
 Puisse honorer l'état par lui-même embrassé.  
 Pesez bien ces raisons et jugez la méthode ;  
 Pesez-les bien, vous dis-je, et ne redoutez plus  
 Les effets, selon vous si désastreux, d'un mode  
 Qui conduit aux talents et qui forme aux vertus.  
 En mettant sous vos yeux ces brillants avantages,  
 De la Méthode ici j'omets plus d'un bienfait :  
 Je dirais, au besoin, pour forcer vos suffrages,

Le bien qu'elle peut faire et celui qu'elle a fait.  
Je pourrais dire encor quelle heureuse influence  
Elle exerce déjà sur les mœurs de l'enfance :  
Mille exemples sont prêts au gré de mon désir,  
Et j'aurais seulement l'embarras de choisir. \*  
Eh bien ! resterez-vous au rang des incrédules ?  
Le grand jour , à la fin , frappe-t-il vos regards ?  
Et me suis-je appuyé , pour lever vos scrupules ,  
De bons raisonnements ou de mauvais brocards ?  
A votre tour parlez ; qu'avez-vous à répondre ?.....  
Faut-il quelque autre preuve encor pour vous confondre ?  
Dites , au même instant je la mets sous vos yeux.....  
Vous vous taisez toujours..... que faut-il que j'en pense ?  
Êtes-vous convaincu ?..... suis-je victorieux ?.....  
Que de gens , comme vous , garderaient le silence ,  
Et de ce nouveau mode avoueraient l'excellence ,  
S'ils voulaient seulement le connaître un peu mieux !

---

\* Voir différens numéros du *Journal d'Éducation* pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire.



# TABLEAU

DE

## L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS.

DE ROUEN,

POUR L'ANNÉE 1833—1834.

## SIGNES POUR LES DÉCORATIONS.

\* *Ordre royal de la Légion-d'Honneur.*

*O.* signifie *Officier.*

*C.* — *Commandeur.*

*G.* — *Grand-Officier.*

*G. C.* — *Grand' Croix.*

# TABLEAU

## DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES

BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN,

POUR L'ANNÉE 1833—1834.

---

### OFFICIERS EN EXERCICE.

M. ADAM ( le Baron ), *Président.*

M. DUPUTEL, *Vice-Président.*

M. DES-ALLEURS, *Secrétaire perpétuel pour la Classe des Sciences.*

M. BIGNON ( N. ), *Secrétaire perpétuel pour la Classe des Belles-Lettres et des Arts.*

M. BALLIN ( A.-G. ), *Bibliothécaire-Archiviste.*

M. LEPREVOST, vétérinaire, *Trésorier.*

ANNÉES  
de  
récep-  
tion.

### ACADÉMICIENS VÉTÉRANS, MM.

ANNÉES  
d'admis-  
sion à la  
Vétéran-  
ce.

1803. BEUGNOT ( le Comte ) G. C. ✱ , ancien Préfet du département de la Seine-Inférieure, à Paris, *rue de la Michodière*, n° 8. 1806.
- 1762 D'ORNAY ( Jean-François-Gabriel ), doyen des Académiciens, membre de l'Académie de Lyon, de celles des Arcades de Rome et des Georgifiles de Florence, à St-Martin-de-Bocherville. 1807.
1815. BRIÈRE ✱ , Conseiller à la Cour de cassation, à Paris, *rue de Bondy*, n° 62. 1822.
1808. LEZURIER DE LA MARTEL ( le Baron ) O. ✱ , ancien Maire de Rouen, à Hautot-sur-Seine. 1823.

1775. DESCAMPS (Jean-Baptiste), Conservateur honoraire du Musée de Rouen, membre de l'Académie des Arcades de Rome, *rue Beauvoisine*, n° 31. 1824.
1803. PAVIE (Benjamin), Manufact., Trésorier honoraire, *faubourg S.-Hilaire*, n° 75. 1827.
1819. RIBARD (Prosper) ✱, ancien Maire de Rouen, *rue de la Vicomté*, n° 34. 1828.
1805. PERIAUX (Pierre), ancien Imprimeur du Roi, membre de l'Académie de Caen, et des Sociétés d'agriculture et de commerce de Rouen et de Caen, *boul. Beauvoisine*, n° 74. 1830.
- MEAUME (Jean-Jacques-Grégoire), ancien Professeur de Mathématiques spéciales au Collège de Rouen, Doct. ès-Sciences, Offic. de l'Université, Inspecteur de l'Académie, à Amiens.
1816. LEVIEUX, Commissaire du Roi près la Monnaie de Rouen, à l'*Hôtel des Monnaies*. 1831
1817. LE PREVOST, Docteur-Médecin, *rue Malpala*, n° 112. 1833.

## ACADÉMICIENS HONORAIRES, MM.

1824. S. E. Mgr le Cardinal Prince DE CROY, Archevêque de Rouen, etc., *au Palais archiépiscopal*.
1830. TESTE (le Baron) O. ✱, Lieutenant-Général, Commandant la 14<sup>e</sup> division militaire.
- DUPONT-DELPORTE (le Baron) O. ✱, Conseiller d'Etat, Préfet de la Seine-Inférieure, *en l'hôtel de la Préfecture*.
- BARBET (Henri) ✱, Maire de Rouen, *boulev. Cauchoise*, n° 51.
1833. EUDE O. ✱, premier Président de la Cour Royale, *rue des Champs-Maillets*, n° 22.

## ACADÉMICIENS RÉSIDANTS, MM.

1803. VIGNÉ (Jean-Baptiste), D.-M., correspondant de la Société de médecine de Paris, *rue de la Scille*, n° 4.
1803. LETELLIER, Inspecteur de l'Académie universitaire, *rue de Sotteville*, n° 7, *faubourg S.-Sever*.

1804. BIGNON (N.), Docteur ès-lettres, ancien professeur émérite de rhétorique au Collège royal de Rouen et à la faculté des lettres, offic. de l'Université de France, *rue Sénécoux*, n° 55.
1808. DUBUC l'aîné, Chimiste, ancien Pharmacien à Rouen, membre de la Commission sanitaire de la ville de Rouen, de la Société centrale d'agriculture du département de la Seine-Inférieure, correspondant de l'Académie royale de médecine de Paris, etc., etc., *rue Percière*, n° 20.
1809. DUPUTEL (Pierre), *rue Bourg-l'Abbé*, n° 30.
1813. LE PREVOST (Auguste), Membre honoraire de la Société des antiquaires de Londres; Membre des Sociétés des antiquaires de France, d'Ecosse et de Normandie; de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure; de la Société géologique de France; de la Société linnéenne de Normandie; Correspondant de la société royale et centrale d'agriculture; des Sociétés d'agriculture de Rouen, Evreux et Caen; de la Société d'émulation d'Abbeville, *rue de Buffon*, n° 21.
1815. FLAUBERT ✱, Docteur-Médecin, Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, *rue de Lecat*, n° 7.
- LEPREVOST, Vétérinaire, *rue S.-Laurent*, n° 3.
1817. ADAM (le Baron) ✱, Président du Tribunal de première instance, *place S.-Ouen*, n° 23.
- DU ROUZEAU ✱, chevalier de l'ordre de l'Éperon d'or de Rome, Conseiller à la Cour royale, *place Saint-Eloi*, n° 6.
1818. BLANCHE ✱, Médecin en chef de l'Hospice général, *rue Bourgerue*, vis-à-vis l'Hospice général.
1819. DESTIGNY, Horloger, Adjoint à M. le Maire de Rouen, *place de la Cathédrale*.
1820. HELLIS fils, D.-M., Médecin en chef de l'Hôtel-Dieu, *place de la Madeleine*.

1820. MARTAINVILLE (le Marquis de) ✱, ancien Maire de Rouen, *rue du Moulinet*, n° 11.
1822. DE LA QUÉRIÈRE ( E. ), Négociant, *rue du Fardeau*, n° 24.
- LÉVY, Professeur de mathématiques et de mécanique; Membre des Académies de Dijon, Bordeaux et Metz; des Sociétés académiques de Strasbourg, Nantes et Lille; Chef d'institution, *rue Saint-Patrice*, n° 36.
- DES-ALLEURS, D.-M., Médecin adjoint de l'Hôtel-Dieu, membre du Jury médical, Secrétaire du Comité central de vaccine, etc., *rue de l'Écureuil*, n° 19.
1824. GOSSIER (l'Abbé), Chanoine honoraire à la Cathédrale, *rue du Nord*, n° 1.
- MAILLET-DUBOULLAY, Architecte en chef de la Ville, *quai du Havre*, n° 72.
- PRÉVOST, Pépiniériste, au Bois-Guillaume, ( son adresse à Rouen, *rue du Champ-des-Oiseaux*, n° 65 ).
- DUBREUIL, Directeur du Jardin des plantes, *au Jardin des plantes, à Rouen*.
- LANGLOIS (E-H.), Peintre, Directeur de l'École municipale de dessin, *rue Poussin, enclave Sainte-Marie*.
- REISET ✱, Receveur général des finances, *quai d'Harcourt*.
1825. BALLIN (Amand-Gabriel.), Secrétaire des Commissions des antiquités et des archives du département de la Seine-Inférieure; Chef de la 1<sup>re</sup> division à la Préfecture, *rue de Crosne*, n° 14.
- DUMESNIL (Pierre), *rue de la Chaîne*, n° 21.
1827. MORIN, Pharmacien, correspondant de l'Académie royale de médecine, de la Société de chimie médicale de Paris, de la Société linnéenne et des Sciences physiques et chimiques de la même ville; de la Société académique de Nantes, et de plusieurs autres Sociétés savantes, *rue Bouvreuil*, n° 27.
1827. DEVILLE (Achille), membre des Sociétés des antiquaires d'Écosse et de Normandie, des Commissions des antiquités et des archives du département de la Seine-Inférieure,

- et de la Société d'émulation de Rouen; Receveur des contributions directes, *rue de Fontenelle*, n° 2 bis.
1828. VINGTRINIER, D.-M., Chirurgien en chef des Prisons, *rue de la Prison*, n° 33.
- PIMONT (Prosper), Manufacturier, *rue Herbière*, n° 28.
1829. FLOQUET (A.) fils, Greffier en chef à la Cour royale de Rouen
- GIRARDIN (J.), Professeur de chimie industrielle; collaborateur du Bulletin des sciences naturelles et de géologie, de la Revue normande; membre résidant de l'Académie royale des sciences, de la Société libre d'émulation de Rouen; membre de la commission sanitaire de Rouen, du conseil central de salubrité du département; correspondant de la Société d'histoire naturelle de Paris, de la Société géologique de France, de l'Académie royale des sciences de Bordeaux; de la Société linnéenne de Normandie, industrielle de Mulhausen, de pharmacie de Paris, polymatique du Morbihan, hygiénique et industrielle de Paris; des Sociétés d'agriculture et des sciences de Lille, de Clermont-Ferrand, de Seine-et-Oise, etc., *rue Beauvoisine, enclave Sainte-Marie*.
1830. POUCHET, D.-M., Professeur de botanique, *rue Poussin*.
- FÉVILLE, D.-M., Médecin en chef de l'Asile des aliénés, *rue de l'Écuréuil*, n° 11.
1831. MAGNIER, Docteur ès-lettres, officier de l'Université, Professeur de rhétorique au Collège royal, *boulevard Bouvreuil*, n° 6.
- PAUMIER (L.-D.), Pasteur, Président du Consistoire de Rouen, *rampe Bouvreuil*, n° 16 bis.
1832. COURANT ✱, Ingénieur des ponts et chaussées, *rue de l'École*, n° 14 bis.
- BRÉVIÈRE, graveur sur bois et en taille-douce, *rue Saint-Nicolas*, n° 32.
1832. GAILLARD (Emmanuel), Membre de la commission des antiquités de la Seine-Inférieure, *rue d'Elbeuf*, n° 44, *faubourg Saint-Sever*.

1832. DE STABENRATH, Juge d'Instruction, *rue de l'Avalasse*,  
n° 9.
1833. DE CAZE (Auguste), ancien Négociant, *rue de Crosne*, n° 15.

## ACADÉMICIENS CORRESPONDANTS, MM.

1777. TOUSTAIN DE RICHEBOURG (le Colonel Vicomte), à St-Martin-  
du-Manoir . près Montivilliers.
1787. LEVAVASSEUR, le jeune, Officier d'artillerie.
1788. DESGENETTES ( le Baron ) C. ✱, Médecin, membre de l'Académie royale de médecine, à Paris, *quai Voltaire*, n° 1.
1789. MONNET, ancien Inspecteur des Mines, à Paris, *rue de l'Université*, n° 61.
- TESSIER ( le Chevalier Henri-Alexandre ) ✱, membre de l'Académie des sciences de l'Institut, de la Société centrale d'Agriculture, Inspecteur général des Bergeries royales, à Paris, *rue des Petits-Augustins*, n° 26.
1803. GUERSENT ✱, Professeur agrégé à la Faculté de médecine, à Paris, *rue Gaillon*, n° 12.
- LIOSTE, à Sartilly, près Avranches, départ<sup>t</sup> de la Manche.
- MOLLEVAULT (C.-L.), membre de l'Institut, à Issy, près Paris.
- DE LA RUE (l'Abbé), membre de l'Académie de Caen, correspondant de l'Institut, à Caen.
1804. DEGLAND (J.-V.), D.-M., Professeur d'histoire naturelle, à Rennes.
- DEMADIÈRES ( le Baron Pierre-Prosper ) ✱, à Paris, *rue Notre-Dame-des-Victoires*, n° 40.
1805. BOUCHER, correspondant de l'Académie des sciences de l'Institut, ancien Directeur des Douanes, à Abbeville.
1806. DE GERANDO ( le Baron ) C. ✱, membre de l'Institut, à Paris, *impasse Férou*, n° 7.
- DELABOUISSE, Homme de lettres, à Paris.
- BOÏELDIEU, Avocat, à Paris, *Palais des Pairs*.

1808. SERAIN, ancien Officier de santé, à Canon, près Crois-  
sanville. (Calvados.)  
LAIR \* (Pierre-Aimé), Conseiller de Préfecture du Calvados,  
Secrétaire de la Société royale d'Agriculture et de Commerce,  
etc., à Caen.  
DELANCY \*, à Paris, *rue Duphot*, n° 14.
1809. FRANCEUR \*, Professeur à la Faculté des sciences, à  
Paris, *rue du Cherche-Midi*, n° 25.  
HERNANDEZ, Professeur à l'Ecole de médecine de la Ma-  
rine, etc., à Toulon (Var.)
1810. ROSNAY DE VILLERS (André-Marie-Memmie), à Nevers  
(Nièvre.)  
DUBUISSON (J.), D.-M., membre de plusieurs Académies et  
Sociétés médicales, à Paris, *rue Hauteville*, n° 10, *faubourg  
Poissonnière*.  
DUBOIS-MAISONNEUVE, Homme de lettres, à Paris, *rue des  
Francs-Bourgeois Saint-Michel*, n° 3.  
DENIS (Jean-Pierre-Auguste), D.-M., à Argentan, départe-  
ment de l'Orne.  
DELARUE, Pharmacien, secrétaire de la Société d'agricul-  
ture, médecine et arts, à Evreux.  
SESMAISONS (le Comte Donatien de) C. \*, Pair de France,  
à Paris, *rue de Vaugirard*, n° 54.  
SAISSY, Docteur-Médecin, à Lyon.  
BALME, docteur-médecin, membre de plusieurs Sociétés  
savantes, nationales et étrangères, secrétaire de la Société  
de médecine, à Lyon.  
LEROUX DES TROIS-PIERRES, Propriétaire, aux Trois-Pierres,  
près St-Romain-de-Colbosc.
1811. LEPRIOL (l'Abbé), ancien Recteur de l'Académie universitaire  
de Rouen, à Paris.
1811. LAPORTE-LALANNE (Arnaud-Joseph de) \*, ancien Recteur  
de l'Académie universitaire de Rouen, ancien Conseiller  
d'Etat, à Saint-Germain-en-Laye, *rue de Lorraine*, n° 26.  
(Seine-et-Oise).

LE SAUVAGE, D.-M., membre de plusieurs Sociétés savantes nationales et étrangères, professeur de médecine, chirurgien en chef des hospices civils et militaires, à Caen. (Calvados).

1811. LAFISSE ( Alexandre-Gilbert-Clémence ), D.-M., à Paris, *rue de Ménars*, n° 9.

1812. HELLOT ( Alexandre ) ✱, Propriétaire, à Paris, *rue de Londres*, n° 22.

BOULLAY ( Pierre-François-Guillaume ) O ✱, Docteur de la Faculté des Sciences, Membre titulaire de l'Académie royale de Médecine, Pharmacien, à Paris, *rue des Fossés-Montmartre*, n° 17.

BRIQUET ( B.-A. ), ancien Professeur de Belles-Lettres, à Niort ( Deux-Sèvres ).

1813. LAMANDÉ ( Mandé-Corneille ) ✱, Inspecteur divisionnaire des Ponts et Chaussées, à Paris, *rue du Regard*, n° 1, *faubourg Saint-Germain*.

GOIS fils ( E. ), Statuaire, à Paris, *au Palais des Arts*.

FLAUGERGUES, Astronome, correspondant de l'Institut, à Viviers ( Ardèche ).

1814. TARBÉ DES SABLONS ( Sébastien-André ) ✱, ancien Chef de division au Ministère du commerce, à Paris, *rue du Grand-Chantier*, n° 12.

PÊCHEUX ( B. ), Peintre, à Paris, *rue Saint-Florentin*, n° 14.

MASSON DE SAINT-AMAND ✱, Maître des Requêtes honoraire, ancien Préfet du département de l'Eure, à Paris, *rue de Bellechasse*, n° 15.

PERCELAT, ancien Recteur de l'Académie universitaire de Rouen, Inspecteur de l'Académie de Metz.

FABRE ( Jean-Antoine ), correspondant de l'Académie des sciences de l'Institut et de diverses Académies, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Brignoles ( Var ).

1816. BOIN O. ✱, Médecin en chef des Hospices, à Bourges.

LOISELEUR DESLONGCHAMPS ( Jean-Louis-Auguste ) ✱, D.-M.,

- Membre honoraire de l'Académie royale de médecine, etc., à Paris, *rue de Jouy*, n° 8.
- DUTROCHET (Réné-Joachim-Henri), D.-M., Membre de l'Institut, de l'Académie royale de médecine, etc., à Paris.
1817. PATIN, maître des conférences à l'École normale, à Paris, *rue Cassette*, n° 15.
- MÉRAT (François-Victor) ✱, D.-M., membre de l'Académie royale de médecine, et de plusieurs autres Sociétés savantes, à Paris, *rue des Saints-Pères*, n° 17 bis.
- HURTREL D'ARBOVAL (Louis-Henri-Joseph), correspondant de plusieurs Sociétés savantes nationales et étrangères, à Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais).
- MOREAU DE JONNÈS (A.) ✱, Officier supérieur d'État-Major, membre du Conseil supérieur de santé du royaume, chef, au Ministère du commerce, des travaux statistiques du commerce extérieur, correspondant de l'Académie des sciences de l'Institut, à Paris, *place Vendôme*, n° 8.
1818. DE GOURNAY, Avocat et Docteur-ès-lettres, à Caen (Calvados), *rue Gémare*, n° 18.
- PATTU, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Caen.
- BOTTA (Charles), ancien Recteur de l'Académie de Rouen, Homme de lettres, à Paris, *place S.-Sulpice*, n° 8.
- DE KERGARIOU (le Comte) O. ✱, Pair de France, à Paris, *rue du Petit-Vaugirard*, n° 5.
- ALISSAN DE CHAZET (le Chevalier) O. ✱, Homme de lettres, à Paris, *rue de Clichy*, n° 48.
- DE MONTAULT (le Comte) ✱, à Nointot, près Bolbec; (à Rouen, *rue d'Ecosse*, n° 10.)
- EUDES DE MIRVILLE (le Marquis), à Gommerville, près St-Romain.
- 1819 BOUCHARLAT, membre de la Société philotechnique, à Paris, *rue de Savoie*, n° 9, près du quai de la Vallée.
- MALOUET (le Baron) C. ✱, ancien Préfet de la Seine-Inférieure, Maître des comptes, à Paris, *rue Neuve-des-Mathurins*, n° 20.

1819. **DEPAULIS** (Alexis-Joseph), Graveur de médailles, à Paris, *rue Furstenberg*, n° 8 ter.
1820. **GAILLON** ( Benjamin ), Receveur principal des Douanes, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Boulogne-sur-Mer ( Pas-de-Calais ).
1821. **BERTHIER** ( P. ) ✱, Ingénieur en chef des Mines, Professeur de chimie à l'Ecole royale des Mines, membre de l'Institut, à Paris, *rue d'Enfer*, n° 34.
- JAMET** ( l'Abbé Pierre-François ), Prêtre, Supérieur de la Maison du Bon-Sauveur, Instituteur des sourds-muets, à Caen ( Calvados ).
1822. **CHAUBRY** ✱, Inspecteur général honoraire des Ponts et Chaussées, à Paris, *rue de l'Université*, n. 44.
- LABOUDERIE** ( l'Abbé Jean ), Vicaire général d'Avignon, à Paris, *cloître Notre-Dame*, n° 20.
- LEMONNIER** ( Hippolyte ), Homme de lettres, membre de l'Académie romaine du Tibre, à Paris, *rue des Poitevins*, n° 11, *faubourg Saint-Germain*.
- DE MOLÉON** ✱, Ingénieur, à Paris, *rue Godot*, n° 2.
- THIÉBAUT DE BERNEAUD**, Secrétaire perpétuel de la Société linnéenne, l'un des Conservateurs de la bibliothèque Mazarine, à Paris, *rue du Cherche-Midi*, n° 28, *faubourg St-Germain*.
- BEUGNOT** ( le Vicomte Arthur ), Avocat, à Paris, *rue du faubourg S.-Honoré*, n° 119.
- DESTOUET**, D.-M., à Paris, *rue Ste-Marguerite*, n° 34.
1824. **SOLLICOFFRE** ( Louis-Henri-Joseph ) ✱, Sous-Directeur, membre de l'administration des Douanes, à Paris, *rue Saint-Lazare*, n° 90.
- ESTANCELIN**, Membre de la Chambre des Députés, à Eu.
- FONTANIER** ( Pierre ), Homme de lettres, Officier de l'Université, adjoint du maire de Moissac, près Murat ( Cantal ).
- MALLET** ( Charles ) ✱, Inspecteur divisionnaire des Ponts et Chaussées, à Paris, *rue du Regard*, n° 14.
- JOURDAN** ( Michel ) ✱, D.-M., à Paris, *rue de Bourgogne*, n° 4.

1824. MONFALCON, D.-M., à Lyon.  
 BOURGEOIS (Ches) ✱, Peintre de portraits, à Paris, *rue de l'Oratoire-du-Roule*, n° 50.  
 JANVIER (Antide), Horloger ordinaire du Roi, à Paris, *Palais de l'Institut* (pavillon de l'Ouest).  
 DELAQUESNERIE, correspondant des Sociétés d'émulation et d'agriculture de Rouen, de la Société centrale d'agriculture de Paris, etc., à St-André-sur-Cailly.
1825. DESCHAMPS, Bibliothécaire-Archiviste des Conseils de guerre, à Paris, *rue du Cherche-Midi*, n° 39.  
 SALGUES, D.-M. en exercice au Grand-Hôpital, secrétaire du Conseil central sanitaire du dépt, à Dijon (Côte-d'Or).  
 BOULLENGER (le Baron) O. ✱, ancien Procureur général à la Cour royale de Rouen, *rue de la Chaîne*, n° 12.
1825. D'ANGLEMONT (Edouard), à Paris, *rue de Savoie*, n° 24.  
 DESMAREST (Anselme-Gaëtan), Professeur à l'Ecole royale vétérinaire d'Alfort, membre titulaire de l'Académie royale de médecine, correspondant de l'Académie des Sciences de l'Institut, etc., à Paris, *rue S.-Jacques*, n° 161.  
 BENOIST, Lieutenant au corps royal d'État-Major, Chef d'escadron, à Paris, *rue Saint-Dominique*, n° 27.  
 JULIA DE FONTENELLE, D.-M., Professeur de Chimie, à Paris, *rue Saint-André-des-Arts*, n° 58.  
 CIVIALE ✱, D.-M., à Paris, *rue Neuve-St-Augustin*, n° 23.  
 FERET aîné, Antiquaire, conserv. de la Bibliothèque de Dieppe.  
 PAYEN ✱, Manufacturier, Professeur de Chimie, à Paris, *rue des Jeûneurs*, n° 4.  
 BLANCHARD DE LA MUSSE (le Comte), ancien Conseiller au Parlement de Bretagne, Homme de lettres, à Montfort-sur-Meu (Ille-et-Villaine).
1826. MOREAU (César) ✱, Fondateur de la Société française de statistique universelle et de l'Académie de l'industrie, etc., à Paris, *place Vendôme*, n° 24.  
 MONTÉMONT (Albert), Homme de lettres, à Paris, *rue Croix-des-Petits-Champs*, n° 27.

1826. LADEVÈZE, D.-M., à Bordeaux (Gironde).  
 SAVIN (L.), D.-M., à Montmorillon (Vienne).  
 LENORMAND, Professeur de technologie, à Paris, *rue Percée-S.-André*, n° 11.  
 BOÏELDIEU ✱, membre de l'Institut, à Paris, *boulevard Montmartre*, n° 10.  
 BERGASSE (Alph.) ✱, ancien Procureur général, à Rouen, *rue Beffroi*, n. 4c.
1827. GERMAIN (Thomas-Guillaume-Benjamin), correspondant de la Société des pharmaciens de Paris et de la Société royale de médecine, Pharmacien, à Fécamp.  
 HUGO (Victor), Homme de lettres, à Paris, *rue Jean-Goujon*, n° 9.  
 BLOSSEVILLE (Ernest de), Conseiller de préfecture, à Versailles (Seine-et-Oise).  
 BLOSSEVILLE (Jules de), à Paris, *rue de Richelieu*.  
 DESMAZIÈRES (Jean-Baptiste-Henri-Joseph), Naturaliste, à Lambersart, près Lille; (chez M. Maquet, propriétaire, *rue de l'Hôpital-Militaire*, n° 110, à Lille (Nord)).  
 MALO (Charles), Homme de lettres, Directeur de la France littéraire, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Paris, *rue des Grands-Augustins*, n° 20.
1828. VANSAY (le Baron Charles-Achille de) C. ✱, ancien Préfet de la Seine-Inférieure, à la Barre, près St-Calais (Sarthe).  
 COURT, Peintre, à Paris, *rue des Beaux-Arts*, n° 1.  
 VIREY (J.-J.), Docteur-Médecin, à Paris, *rue Soufflot*, n° 1.  
 BONFILS (Joseph-François) fils aîné, Docteur-Médecin, Professeur à l'École secondaire de médecine de Nancy, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Nancy (Meurthe).  
 MAILLET-LACOSTE (Pierre-Laurent), Professeur à la Faculté des lettres de Caen.  
 LAUTARD (le Chevalier J.-B.), D.-M., secrétaire perpétuel de l'Académie de Marseille, membre de plusieurs sociétés savantes nationales et étrangères, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

1828. DUPIAS, Homme de lettres, à Paris.

SPENCER SMITH (Jean), membre de l'Université d'Oxford, de la Société royale de Londres, de la Société des Antiquaires de Londres, de la Société pour l'encouragement des arts, etc., de Londres, et de plusieurs Sociétés savantes, à Caen, *rue des Chanoines*.

MORTEMART-BOISSE (le baron de) ✱, Membre de la Société royale et centr. d'agric., etc., à Paris, *rue Jean-Goujon*, n° 9.

MORIN (Pierre-Etienne), Ingénieur des Ponts et Chaussées, à St-Brieux (Côtes-du-Nord).

1829. COTTEREAU (Pierre-Louis), D.-M., Professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris, médecin du Bureau de charité du 5<sup>e</sup> arrondissement et du 2<sup>e</sup> dispensaire de la Société philanthropique, à Paris, *rue Cadet*, n° 14.

FÉE, Chimiste, Professeur à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, à Paris.

POTEL, D.-M., à Evreux (Eure).

GUTTINGUER (Ulric), Homme de lettres, à Paris; (à Rouen, *rue de Fontenelle*, n° 35).

1829. CAZALIS, Professeur de physique au Collège royal de Bourbon, à Paris, *rue des Grands-Augustins*, n° 22.

SCHWILGUÉ, Ingénieur des Ponts et Chaussées, Chef des bureaux de la navigation à la direction générale des Ponts et Chaussées, à Paris.

1830. ALAVOINE (Jean-Antoine) ✱, Architecte, chargé des travaux de la flèche de la Cathédrale de Rouen, à Paris, *rue Neuve-des-Bons-Enfants*, n° 25. (à Rouen, *rue des Carmes*, 89.)

BÉGIN, D.-M., membre de la Société royale des antiquaires de France, etc., à Metz (Moselle).

BERGER DE XIVREY (Jules), Homme de lettres, à Paris, *rue du Cherche-Midi*, n° 14 (*faubourg St-Germain*).

CHAPONNIER (le chevalier), D.-M., professeur d'anatomie et de physiologie, à Paris, *rue de Cléry*, n° 16.

PASSY (A.) ✱, Préfet de l'Eure, à Evreux.

SOYER-VILLEMET (Hubert-Félix), Bibliothécaire en chef et

- conservateur du cabinet d'histoire naturelle de la ville, à Nancy (Meurthe).
1830. **LECOQ (H.)**, Professeur d'histoire naturelle de la ville, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
- RIFAUD**, Naturaliste, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Paris, *rue de la Rochefoucault*, n° 15.
- BARRÉ DE JALLAIS**, ancien Administrateur, Homme de lettres, à Chartres, *pavé de Bonneval* (Maine-et-Loire).
- HOUEL (Charles-Juste)**, ancien Président de l'Académie et de la Société d'émulation de Rouen, membre des commissions des antiquités de la Seine-Inférieure et de l'Eure, de la Société des antiquaires de Normandie, etc., président du Tribunal civil de Louviers (Eure).
- MURAT (le Comte de) C. \***, ancien Préfet de la Seine-Inférieure, à Euval, près Vayre (Puy-de-Dôme); ou à Paris, *rue Saint-Honoré*, n° 347.
- RIVAUD DE LA RAFFINIÈRE (le Comte de) G. O. \***, Lieutenant-Général, à la Raffinière, près Civray (Vienne); (à Rouen, *rue Porte-aux-Rats*, n° 13, chez Mme de Braquemont).
- LEFILLEUL DES GUERROTS**, chev<sup>r</sup> de l'Éperon d'or de Rome, aux Guerrots, commune d'Heugleville-sur-Scie, par Bellemare, arrond. de Dieppe.
1831. **LE TELLIER \***, Inspecteur divisionnaire des Ponts et Chaussées, à Paris, *quai d'Orsay*, n° 1.
- BOUCHER DE PERTHES (Jacques) \***, Directeur des douanes, Président de la Société royale d'émulation d'Abbeville (Somme).
1832. **SINNER (Louis de)**, helléniste, Docteur en philosophie, *rue des Saints-Pères*, n° 14, à Paris.
- BOULLENGER DE BOIS-FRÉMONT**, Peintre d'histoire, *rue du Rocher*, n° 34, à Paris.
- TANCHOU, D.**—Médecin, *rue d'Amboise*, n° 7, à Paris.
- BENNATI (François de)**, Docteur en médecine et en chirurgie, des facultés de Vienne, Padoue et Pavie, membre de la Société royale de médecine et de chirurgie d'Édim-

bourg, de la Société des sciences physiques et chimiques de Paris, etc., Médecin du Théâtre Italien, à Paris, *rue Taitbout*, n° 15.

1832. FORTIN, D.-M. à Evreux (Eure).

DUSEVEL (Hyacinthe), avoué à la Cour royale d'Amiens, Membre de la Société des antiquaires de France, et de plusieurs autres Sociétés savantes, à Amiens (Somme).

BRIERRE DE BOISMONT (A.), D.-M., Chevalier de l'ordre du Mérite militaire de Pologne, Membre du Comité central de Varsovie, et de plusieurs Sociétés savantes, à Paris, *rue du Bouloy*, n° 2.

LE FLAGUAIS (Alphonse), Homme de lettres, Associé-Correspondant de l'Académie royale de Caen, à Caen (Calvados).

LEPASQUIER (Auguste) ✱, Préfet du Finistère, à Quimper.

1833. LEJEUNE, Architecte, à Paris, rue Saint-Nicolas-d'Antin, 6.

THIL ✱, Conseiller à la Cour de cassation, à Paris, rue de Vaugirard, 50.

LAURENS, Chef de la première division à la Préfecture, Secrétaire-Trésorier de la Société d'agriculture, membre des Académies de Besançon et de Dijon, correspondant du Ministère de l'intérieur pour la recherche et la conservation des monuments antiques, à Besançon (Doubs).

BOUTIGNY, pharmacien, à Evreux (Eure).

RIGOLLOT (J.) fils, Médecin de l'Hôtel-Dieu d'Amiens, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Amiens (Somme).

LADoucETTE (le Baron de), ancien Préfet, Secrétaire perpétuel de la Société philotechnique de Paris, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Paris, *rue Saint-Lazare*, n° 5.

MALLE (P.), Docteur en chirurgie, Professeur agrégé à la faculté de médecine, Professeur d'anatomie et de pathologie interne, chef des travaux anatomiques de l'hôpital d'instruction de Strasbourg, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Strasbourg (Bas-Rhin).

PINGEON, D.-M., Secrétaire de l'Académie des sciences et de la Société de médecine de Dijon (Côte-d'Or), *place Saint-Jean*, n° 5.

1833. **GERVILLE** (de), Antiquaire, à Valognes (Manche).  
**BOUGRON**, sculpteur, à Paris, *rue du Foubourg-Saint-Denis*,  
 n° 123.  
**DUCHESNE**, D.-M., à Paris, rue d'Assas, 7, faub. St-Germ.

## CORRESPONDANTS ÉTRANGERS, MM.

1803. **DEMOLL**, Directeur de la Chambre des finances, et correspondant du Conseil des mines de Paris, à Salzbourg (Autriche).  
**GEFFROY**, Professeur d'anatomie à l'Université de Glasgow (Ecosse).  
**ENGELSTOFT**, Docteur en philosophie, Professeur adjoint d'Histoire à l'Université de Copenhague (Danemarck).  
**SINCLAIR** (John), Président du Bureau d'agriculture, à Edimbourg (Ecosse).
1809. **LAMOUREUX** (Justin), à Bruxelles (Belgique).
1812. **VOGEL**, Professeur de chimie à l'Académie de Munich (Bavière).
1816. **CAMPBELL**, Professeur de poésie à l'Institution royale de Londres (Angleterre).
1817. **KIRCKHOFF** (le Chevalier Joseph - Romain - Louis DE KERCKHOVE, dit), ancien Médecin en chef des hôpitaux militaires, commandeur et chevalier de plusieurs ordres, à Anvers (Belgique).
1818. **DAWSON TURNER**, Botaniste, à Londres (Angleterre).  
**DIBDIN** (le R. Th. Frognall), Antiquaire, à Londres (Angleterre)
1821. **VÈNE** ✱, Capitaine de génie, au Sénégal.
1823. **CHAUMETTE DES FOSSÉS**, Consul général de France, à Lima (Amérique méridionale.)
1825. **VINCENZO DE ABBATE** (le Comte), Antiquaire, à Alba (Piémont).
1827. **DELUC** (J. André), Professeur de Géologie, à Genève. (Suisse.)

1828. BRUNEL \*, Ingénieur, correspondant de l'Institut, Membre de la Société royale de Londres, à Londres (Angleterre).

130. RAFFN (le chevalier Gratien), Professeur, Secrétaire de la Société royale des antiquaires du Nord, *rue du Prince-Royal*, n° 40, à Copenhague (Danemark).

SAUTELET (Nicolas-Balthazar), Professeur de langues, Perleth Pfhull, à Cologne (Prusse).

STASSART (Goswin-Joseph-Augustin, baron de), Président du Sénat belge, Gouverneur de la province de Namur, à Courioule, près Namur (Belgique).

### SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES,

*Classées selon l'ordre alphabétique du nom des Villes où elles sont établies.*

*Abbeville.* Société royale d'Emulation. (Somme.)

*Aix.* Société académique. (Bouches-du-Rhône.)

*Amiens.* Académie des Sciences. (Somme.)

*Angers.* Société industrielle (Maine-et-Loire.)

*Besançon.* Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts. (Doubs.)

— Société d'Agriculture et des Arts du département du Doubs.

*Bordeaux.* Acad. royale des Scienc., Belles-Lettres et Arts. (Gironde.)

— Société royale de médecine.

*Boulogne-sur-Mer.* Société d'Agriculture, du Commerce et des Arts. (Pas-de-Calais.)

*Bourg.* Société d'Emulation et d'Agriculture du département de l'Ain.

*Caen.* Acad. royale des Sciences, Arts et Belles-Lettres. (Calvados.)

— Société royale d'Agriculture et de Commerce.

— Société des Antiquaires de la Normandie.

— Société Philharmonique.

*Cambrai.* Société d'Emulation (Nord).

*Châlons-sur-Marne.* Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne.

*Châteauroux.* Société d'Agriculture du département de l'Indre.

*Cherbourg.* Société d'Agriculture, Sciences et Arts. (Manche.)

*Dijon.* Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres. (Côte-d'Or.)

— Société de Médecine.

*Douai.* Société royale et centrale d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord.

*Draguignan.* Société d'Agricult. et de Commerce du départ. du Var.

*Epreux.* Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure.

— Académie Ebroïcienne.

*Lille.* Société royale et centrale d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord.

*Limoges.* Société royale d'Agriculture, des Sciences et des Arts. (Haute-Vienne.)

*Lons-le-Saulnier.* Société d'Émulation du Jura.

*Lyon.* Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts. (Rhône.)

— Société royale d'Agriculture, Histoire naturelle et Arts utiles.

— Société de Médecine.

*Mâcon.* Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres. (Saône-et-Loire.)

*Mans (Le).* Société royale d'Agriculture, Sciences et Arts. (Sarthe.)

*Marseille.* Acad. royale des Sciences, Lettres et Arts. (Bouches-du-R.)

*Melun.* Société d'Agriculture de Seine-et-Marne.

*Metz.* Académie royale des Lettres, Sciences et Arts et d'Agriculture. (Moselle.)

*Montauban.* Société des Sciences, Agriculture et Belles-Lettres du département du Tarn-et-Garonne.

*Mulhausen.* Société industrielle. (Haut-Rhin.)

*Nancy.* Société royale des Sciences, Lettres et Arts. (Meurthe.)

*Nantes.* Société royale académique des Sciences et des Arts du département de la Loire-Inférieure.

*Nîmes.* Académie royale du Gard.

*Niort.* Athénée; Société libre des Sciences et des Arts du département des Deux-Sèvres.

*Orléans.* Société royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts. (Loiret.)

*Paris.* Athénée royal, *rue de Valois*, n° 2.

— INSTITUT DE FRANCE, *au Palais des Quatre-Nations.*

— Académie royale des Sciences.

— Académie Française.

- Société d'Economie domestique et industrielle, *rue Taranne*, n° 12.
  - Société de Géographie, *passage Dauphine*.
  - Société de la Morale chrétienne, *rue Taranne*, n° 12.
  - Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, *rue du Bac*, n° 42
  - Société de Pharmacie, *rue de l'Arbalète*, n° 13.
  - Société des Méthodes d'Enseignement, *rue du Faubourg-Saint-Germain*, n° 35
  - Société des Sciences physiques.
  - Société d'Horticulture, *rue Taranne*, n° 12.
  - Société Linnéenne, *rue de Verneuil*, n° 51, faub. St-Germain.
  - Société médicale d'Emulation, à la *Faculté de Médecine*.
  - Société Phrénologique.
  - Société royale et centrale d'Agriculture, à l'*Hôtel-de-Ville*.
- Perpignan*. Société royale d'Agriculture, Arts et Commerce des Pyrénées-Orientales.
- Poitiers*. Société académique d'Agriculture, Belles-Lettres, Sciences et Arts. (Vienne.)
- Puy (Le)*. Société d'Agr., Sciences, Arts et Commerce. (Haute-Loire.)
- Rouen*. Société centrale d'Agricult. du départ de la Seine-Inférieure.
- Société libre d'Emulation pour le progrès des Sciences, Lettres et Arts.
  - Société libre pour concourir au progrès du Commerce et de l'Industrie.
  - Société de Médecine.
  - Société des Pharmaciens.
  - Société pour l'encouragement de l'Instruction élémentaire par l'enseignement mutuel, dans le département de la Seine-Inférieure.
- Saint-Etienne* (Loire). Société d'Agr., Sciences, Arts et Commerce.
- Saint-Quentin*. Société des Sciences, Arts, Belles-Lettres et Agriculture. (Aisne.)
- Strasbourg*. Société des Sciences, Agriculture et Arts du département du Bas-Rhin.

*Toulouse.* Académie des Jeux floraux. (Haute-Garonne.)

— Académie royale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres.

*Tours.* Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département d'Indre-et-Loire.

*Versailles.* Société centrale d'Agriculture et des Arts du département de Seine-et-Oise.

### SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

*Anvers.* Société des Sciences, Lettres et Arts.

*Copenhague.* Société royale du Nord d'Écritures antiques.

*Liège.* Société libre d'Emul. et d'Encour. pour les Sciences et les Arts.

*Londres.* Société des Antiquaires de Londres.

---

*Nota* Quinze exemplaires du Précis sont en outre distribués ainsi qu'il suit : A M. FRÈRE, libraire à Rouen. (Décision du 12 janvier 1827. — R. des Lettres, p. 318.) A M. LANCE, Libraire à Paris ; et AUX TROIS JOURNAUX qui se publient à Rouen (Déc. du 18 nov. 1831. — R. des L., p. 2.) A M. H. CARNOT, Directeur de la Revue encyclopédique, à Paris. (Déc. du 10 fév. 1832. — R. des L., p. 18.) AUX BIBLIOTHÈQUES de la Préfecture, et des villes de Rouen, Dieppe, le Havre, Neufchâtel, Gournay et Yvetot. (Déc. du 16 nov. 1832. — Reg. des Délib., p. 153.) A M. DE LA FONTENELLE DE VAUDORÉ, secrétaire perpétuel de Société académique de Poitiers, directeur de de la Revue Anglo-Française, etc., etc. (Déc. du 2 août 1833. — R. des L., p. 133.) A M. Eugène ARNOULT, propriétaire-rédacteur du journal intitulé *l'Institut*, rue de l'Université, n° 34, à Paris.

---

---

# TABLE MÉTHODIQUE ,

COMPRENANT ,

OUTRE LES MATIÈRES CONTENUES DANS LE PRÉSENT  
VOLUME ,

*La mention de tous les ouvrages reçus par l'Académie , ou dont les rapports ont été faits pendant l'année académique 1832 — 1833.*

---

*Discours d'ouverture de la séance publique , par M. Hellis ,  
D.-M. , président , sur l'Intérieur de l'Afrique et les  
bords du Niger. page 1*

## CLASSE DES SCIENCES

*Rapport fait par M. Des Alleurs , D.-M. , secrétaire  
perpétuel. 19*

### § 1<sup>er</sup>. — PHYSIQUE ET MATHÉMATIQUES.

*Notice de M. l'abbé Gossier sur les indicateurs, 21  
Imprimé en entier p. 74.*

*Réflexions sur les paratonnerres, ib.*

### § 2. — CHIMIE.

*Expériences sur les betteraves , par M. Germain. 22 et 36  
Rapport de M. Girardin sur un Mémoire de M. Boutigny ,  
intitulé : Recherches sur le mode d'action de l'acide  
hydrochlorique dans la formation du sulfure d'arsenic, 22  
Mémoire du même sur les moyens de reconnaître , dans un  
liquide quelconque, 1/128 de grain d'acide arsénieux , 22, 36*

- Sur l'eau mercurielle dite Eau des nègres ;* 23, 37  
*Détails donnés par M. Dubuc, sur l'utilité des Tableaux  
 synoptiques du cours municipal de chimie, composés par  
 M. Girardin,* 23.  
*Procédé indiqué par M. Morin pour découvrir la sophistica-  
 tion de la farine de froment par la fécule de pommes de  
 terre,* ib.

*Imprimé en entier p. 95.*

§ 3. — ARTS INDUSTRIELS ET BRANCHES QUI EN DÉPENDENT.

- Rapport de M. Lévy sur les Harmonies industrielles de  
 M. le baron Ch. Dupin.* 24  
*Réflexions de M. Girardin sur les cours agronomiques et les  
 écoles primaires agricoles.* 24, 37  
*Notice de M. Brevière sur le procédé inventé par feu Gonnor,  
 pour obtenir avec une seule planche gravée en cuivre, des  
 épreuves d'une dimension plus grande ou plus petite.* 24

*Imprimée en entier p. 99.*

§ 4. — HISTOIRE NATURELLE.

- Rapport de M. Auguste Le Prevost sur la traduction, par  
 M. de Caze, des voyages de Waterton dans l'Amérique  
 méridionale.* 25  
*Compte rendu, par M. Pouchet, du Traité du maïs, par le  
 docteur Duchesne.* ib.  
*Notc de M. Prevost, pépiniériste, sur le rouge très vif dont  
 se colore l'aubier du mârier à fruit rose,* 26

*Imprimée en entier p. 93.*

- Mémoires envoyés au concours ouvert sur l'histoire du puce-  
 ron lanigère.* ib.

- Un dernier mot sur le puceron lanigère, par M. Dubuc.* 27

§ 5. — SCIENCES ÉCONOMIQUES.

- Notice sur les Essais de M. Dubuc pour fabriquer du papier*

*avec des tiges de fannes de pommes de terre , pour remplacer les feuilles de tabac par celles de la phitolaque , et pour tirer , de certains débris végétaux , du charbon dont il indique les usages.* 27 , 28

*Imprimée en entier p. 52.*

*Nouveaux débats relatifs à la gélatine des os ,* 28 , 31 , 39

### § 6. — GÉOLOGIE.

*Analyse de dix sortes de terres arables , par M. Dubuc ,* 26

*Imprimée en entier p. 56.*

### § 7. — AGRICULTURE.

*Rapports sur cette matière ,* 9

*Rapport de M. Dubuc sur les volumes de 1830 et 1831 de la Société royale et centrale d'Agriculture de Paris , sur la charrue Grangé , etc.* 41

*Rapport de M. Duputel sur trois cahiers de la Société centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure ,* ib.

*Rapport de M. Le Prevost , vétérinaire , sur les travaux de la Société d'Agriculture de l'Oise ,* 42

*Description exacte de la charrue Grangé , par M. Dubuc ,* ib.

*Expérience faite à Bonsecours avec cette charrue , le 25 septembre 1833 ,* ib.

### § 8. — STATISTIQUE.

*Tableaux synoptiques relatifs à l'épidémie du choléra-morbus , par M. Ballin , et Note y relative , par M. Hellis ,* 30 , 112

### § 9. — MÉDECINE , CHIRURGIE , PHYSIOLOGIE.

*Rapport de M. Godefroy sur deux manuscrits de M. Roché , intitulés , l'un : Des Fièvres intermittentes , l'autre : Topographie médicale de Breteuil ,* 30 et 45

<i>Réflexions de M. Hellis sur le régime alimentaire des hopitaux modifié par la gélatine ,</i>	30
<i>Souvenirs du choléra dans l'Hôtel-Dieu de Rouen, par M. Hellis ,</i>	31, 45
<i>Rapport de M. Le Prevost, D. M., sur le Recueil de la Société de Médecine de Caen, et réflexions relatives à la vaccine, 31</i>	
<i>Rapport du même sur une brochure de M. Ripault, relative au choléra.</i>	ib.
<i>MM. Malle et Pingeon sont nommés membres correspondans.</i>	ib.
<i>Désignation des ouvrages qu'ils ont soumis à l'Académie, 46</i>	
<i>Rapport de M. Godefroy sur un ouvrage de M. Mérat, relatif au traitement du tœnia ou ver solitaire, et sur les Mémoires de la Société de médecine de Bordeaux, 32 et 47</i>	
<i>Rapport par M. Des Alleurs sur quatre ouvrages de médecine publiés par MM. Pierrequin, Bully, Kirkoff et Maccary, 32</i>	
<i>Remarques sur le moyen d'assurer une plus grande durée au bois et sur la végétation luxuriante des terrains forestiers nouvellement défrichés, 48</i>	

#### § 10. — MATIÈRES DIVERSES.

<i>Rapport de M. de Stabenrath sur le 1<sup>er</sup> N<sup>o</sup> du recueil de la nouvelle Société d'Agriculture de l'Eure ( Académie Ebroïcienne ),</i>	33
<i>Rapport de M. Floquet sur les Annales de la Société royale des Sciences d'Orléans, contenant l'histoire du domaine de Chambord,</i>	33
<i>Rapports de M. Prevost, pépiniériste, sur deux cahiers de la Société d'Agriculture de Tours,</i>	34
<i>Indication d'ouvrages reçus par l'Académie,</i>	34 et 48
<i>Conclusion du rapport,</i>	34 et 49

#### PRIX PROPOSÉS POUR 1834.

<i>Pour la classe des Sciences,</i>	50
<i>Pour la classe des Lettres,</i>	137

MÉMOIRES DONT L'ACADÉMIE A DÉLIBÉRÉ L'IMPRESSION  
EN ENTIER DANS SES ACTES.

- Notice sur du papier fabriqué avec des tiges de pommes de terre rouies par un procédé simple, par M. Dubuc, 27 et 52*  
*Analyse de dix sortes de terres de rapport, avec des considérations géorgiques sur leur qualité respective, etc. 26 et 56*  
*Essais sur les indicateurs, ou instruments à registre, par M. l'abbé Gossier, 21 et 74*  
*Note sur le mûrier d'Italie à fruit rose, par M. Prevost, pépiniériste, 26 et 93*  
*Notice sur un moyen de reconnaître la farine de froment frotée par la fécule de pomme de terre; par M. Morin, 23 et 95.*  
*Note sur des porcelaines imprimées de différentes grandeurs, au moyen d'une seule planche, par le procédé de feu Gonord, peintre et graveur à Paris, et offertes à l'Académie par M. Brevière, 24 et 99*  
*Note relative aux tableaux statistiques de M. Ballin sur le choléra, par M. Hellis. 30 et 112*  
 ( Voyez page 242. )

CLASSE DES LETTRES ET ARTS.

- Rapport fait par M. Bignon, docteur ès-lettres, secrétaire perpétuel de l'Académie, 115*

BELLES-LETTRES.

§ 1<sup>er</sup>. — TRAITÉS GÉNÉRAUX, SYSTÈMES D'ENSEIGNEMENT.

- Analyse synthétique ou théorie de la langue française, par M. Sautelet, professeur à Cologne, 124*

## § 2. — LITTÉRATURE. — PROSE.

<i>Discours de rentrée de M. Hellis ,</i>	116
<i>Discours de réception de M. de Caze ,</i>	126
<i>L' Aveugle d' Argenteuil , par M. Floquet ,</i>	118
<i>Imprimé en entier p. 190.</i>	
<i>Valentin , conte fantastique , par M. de Stabenrath ,</i>	118
<i>Souvenirs d'Italie , par M. Hippolyte Lemonnier. — R. M. Emmanuel Gaillard ,</i>	124
<i>CONCOURS. — Extrait du rapport sur les discours envoyés au concours. — R. M. Magnier ,</i>	138
<i>Mémoire qui a remporté le prix , par M. Carey , docteur en médecine à Dijon , imprimé en entier ,</i>	151
<i>MÉLANGES. — Œuvres de M. le baron de la Doucette , en prose et en vers ; rapport par M. de Caze ,</i>	128
<i>Recueil de Nouvelles et de Poésies , par M. Boucher de Perthes ,</i>	129
<i>Revue de Rouen ( 1<sup>re</sup> à 4<sup>e</sup> liv. ). — R. M. Emmanuel Gaillard ,</i>	124

## § 3. — POÉSIE.

<i>Fables de M. le baron de Stassart. — R. M. Dumesnil ,</i>	ib.
<i>Poème de M. Boucharlat sur le Choléra-Morbus.</i>	ib.
<i>Chants sacrés de M. Mollevaut. — R. M. Dumesnil ,</i>	ib.
<i>Pièces de vers de M. Blanchard de la Musse , dont une sur la mort de M. Edmond du Petit-Bois ,</i>	130
<i>Dialogue sur l'enseignement mutuel , par M. Th. Licquet ,</i>	131
<i>Imprimé en entier p. 206.</i>	

## § 4. — HISTOIRE.

<i>Fragmens de recherches sur le privilège de la Fierle de Saint-Romain , par M. Floquet ,</i>	118
<i>Histoire de la ville de Conches et de ses seigneurs , par M. de Stabenrath ,</i>	ib.

## § 5. — GÉOGRAPHIE.

- Dissertation sur Samaro-Briva ( voir le Précis de l'année 1832. )* 119  
*Voyages et découvertes des navigateurs normands en Afrique et dans les deux Indes , par M. Estancelin. — R. M. Emmanuel Gaillard ,* 125

## § 6. — ARCHÉOLOGIE.

- Rapport de M. Deville sur une notice de M. Aug. Le Prevost, concernant soixante-dix pièces d'antiquités découvertes en 1830 , à Berthouville , près Bernay ,* 117  
*Tombeaux de la Cathédrale de Rouen , par M. Deville. — R. M. Des Alleurs ,* ib.  
*Description de l'ancienne Maison des orfèvres de Rouen , par M. Delaquèrière ,* 118  
*Lettre à M. Hase , sur une inscription à Bourbonne-les-Bains , par M. Berger de Xiorey. — R. M. de Caze ,* 127  
*Notice sur diverses antiquités , et dissertation sur l'amphithéâtre de Doué , près de Gennes ( Maine-et-Loire ) , par M. de Stabenrath ,* 118

## § 7. — BIOGRAPHIE ET NÉCROLOGIE.

- Proposition de M. Emmanuel Gaillard de former une association pour composer une Biographie Normande, et Notice sur Sybille de Conversano , femme de Robert-Courte-Heuse ,* 119  
*Notice sur la maison et la généalogie de P. Corneille , par M. Ballin ,* 121  
*Mort de M. le comte de Bray , membre correspondant étranger ,* 131  
*Notice nécrologique sur M. Asselin de Villequier , premier président de la Cour royale , membre vétérane ,* ib.

## § 8. — MATIÈRES DIVERSES.

<i>Sur les inconvénients des réunions de communes, par M. Delaquérière,</i>	118
<i>Trois ouvrages de M. Cellier : les Femmes considérées sous le rapport de leur influence sur le bonheur de la société; Nécessité de réviser et coordonner les lois; Philosophie du notariat,</i>	121
<i>Mémoires de la Société des sciences de Mâcon. — R. M. Emmanuel Gaillard,</i>	124
<i>Liste de diverses pièces reçues dans l'année,</i>	134

## BEAUX-ARTS.

<i>Buste du duc de Larochefoúcauld-Liancourt, et statue d'Achille, par M. Bougron,</i>	127
<i>Œuvres de Jean Goujon, ouvrage présenté par M. André Pottier, conservateur de la bibliothèque de la ville de Rouen. — R. M. Langlois,</i>	128
<i>Premier projet de restauration du Palais de Justice, par M. Grégoire, architecte des bâtimens civils. — Même rapporteur,</i>	ib.

---

MÉMOIRES DONT L'ACADÉMIE A DÉLIBÉRÉ L'IMPRESSION EN ENTIER DANS SES ACTES.

<i>Extrait du rapport sur le concours, par M. Magnier,</i>	138
<i>Mémoire couronné, par M. Th. Carey,</i>	151
<i>L'Aveugle d'Argenteuil, par M. Floquet,</i>	118 et 190
<i>Dialogue en vers sur l'enseignement mutuel, par M. Th. Licquet,</i>	131 et 226

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

---

## TABLE DES OUVRAGES

ENVOYÉS PAR DES SOCIÉTÉS SAVANTES ,  
ET DES OUVRAGES PÉRIODIQUES ,

*Classés suivant l'ordre alphabétique du nom de la Ville où  
ils sont publiés.*

---

Angers. *Société industrielle. Bulletin*, 1<sup>re</sup> année, n<sup>os</sup> 1, 2, 3 ;  
2<sup>e</sup> année, n<sup>os</sup> 1 et 2 ; 3<sup>e</sup> année, n<sup>os</sup> 1, 2, 3 et 4. — R.  
M. Paumier.

Besançon. *Académie des sciences. Séance publique du 28 jan-  
vier 1833.* — R. M. Magnier.

Bordeaux. *Académie royale. Séance publique du 5 juillet 1832.*  
— R. M. Pimont. (v. p. 238.)

— *Société royale de médecine. Séance publique du 28 décembre  
1832.* — R. M. Godefroy.

Bourg. *Société d'émulation. Journal d'agriculture, lettres et  
arts*, n<sup>os</sup> 1 à 6. — R. M. Dubreuil.

Cambrai. *Société d'émulation. Mémoire de 1820*, 21, 22,  
23, 24, 26-27 et 28-29. — R., pour les deux derniers  
volumes, M. de Stabenrath.

Caen. *Association normande. Règlement constitutif.*

Châteauroux. *Société d'agriculture. Ephémérides*, cahiers  
10 à 17 ; 1815 à 1823. — *Cahiers de 1828*, 1829, 1830,  
1831 et 1832. — R. M. Prevost, pépiniériste.

Dijon. *Académie. Mémoires de 1832*, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> liv. — R.  
M. Aug. Le Prevost.

Evreux. *Société d'agriculture*, t. 3. — R. M. Pouchet. —  
*Recueil n<sup>os</sup> 13 et 14.* — R. M. Floquet.

- *Académie Ébroïcienne, Bulletin n<sup>os</sup> 1 et 2, année 1833.*
- Limoges. *Société royale d'agriculture, etc. : neuf cahiers anciens, réclamés par l'archiviste, t. 10, n<sup>os</sup> 1 et 2. — R. M. Dubuc — T. 11, n<sup>os</sup> 1, 2 et 3. — R. M. Pouchet.*
- Mâcon. *Société des sciences, etc. Compte rendu des travaux de 1826 et 1827. — R. M. Emmanuel Gaillard.*
- Montauban. *Société des sciences. Recueil agronomique, t. 13, n<sup>o</sup> 10; t. 14, n<sup>os</sup> 1, 2, 3, 4, 5, 6. — R. M. Leprevost, vétérinaire.*
- Nancy. *Société royale de sciences. Charrue-Grangé. — R. M. Dubuc.*
- Nantes. *Société royale académique. Sept cahiers anciens, 3<sup>e</sup> vol., 13<sup>e</sup> liv., et 15<sup>e</sup> à 19<sup>e</sup>.*
- Nîmes. *Académie. Mémoires 1832. — R. M. de Stabenrath.*
- Orléans. *Société royale des sciences. Annales, t. 12, n<sup>os</sup> 1, 5 et 6. — R. M. Floquet.*
- Paris. *Académie royale des sciences. Rapport sur la statistique morale de la France, par M. A.-M. Guerry.*
- *Société de Géographie : bulletin N<sup>os</sup> 115, 116, 117, 118, 119, 122.*
- *Société de la Morale chrétienne : journal, t. 2, n<sup>o</sup> 3, n<sup>o</sup> 5; t. 3, n<sup>os</sup> 1<sup>er</sup>, 2, 3, 5. — R. M. Vingtrinier.*
- *Journal des travaux de l'Académie de l'industrie agricole, manufacturière et commerciale. Plusieurs numéros.*
- Rouen. *Société centrale d'Agriculture, 46<sup>e</sup> cahier, trimestre de juillet 1832. Séance publique du 22 octobre 1832. — 47<sup>e</sup> cahier, trimestre d'octobre 1832. — 48<sup>e</sup> cahier, trimestre de janvier 1833. — R. M. Duputel.*
- *Revue de Rouen, t. 1<sup>er</sup>, 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>. — T. 2<sup>e</sup>, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> livraisons. — R. M. Emmanuel Gaillard.*
- Saint-Étienne (Loire). *Société d'Agriculture, etc. Bulletin industriel, t. 10, 10<sup>e</sup> année; 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> livraisons 1832. — 2<sup>e</sup> série, t. 1<sup>er</sup>, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> livraisons. — R. M. Leprevost.*

- Saint-Quentin. *Société des Sciences*, etc. *Annales agricoles*, 1<sup>re</sup> livraison, novembre 1831 et avril 1832. *Programme des prix*. — R. M. Vingtrinier. — 2<sup>e</sup> livraison, mai 1832, février 1833. — R. M. l'abbé Gossier.
- Strasbourg. *Société des sciences*. *Nouveaux mémoires*, t. 1<sup>er</sup>, 1832. — R. M. Dubuc.
- Toulouse. *Académie des Jeux floraux*. *Recueils de 1810, 1812, 1818-19, 1820, 1825 à 1833, et Mémoires pour servir à l'histoire des Jeux floraux* — R. M. Duputel.
- *Académie des Sciences*. *Histoire et Mémoires*, années 1807 à 1823. — R. M. Dumesnil.
- Tours. *Société d'Agriculture*. *Annales*, t. 12, n<sup>o</sup> 5, novembre et décembre 1832; t. 13, n<sup>o</sup> 1, 2. — R. M. Leprevost, pépiniériste.

FIN.

---

## ERRATA.

pag.	lig.		
26	4	Le Prevost	<i>lisez</i> : Prevost.
27	19	fannes	— fanes.
54	1 <sup>re</sup>	n'avait	— n'était.
56	3 de la note,	maife	— maire.
87	27	avons avons	— nous avons.
88	29	moins que	— moins de.
97	7	quantité	— qualité.

NOTA. La note 8, annoncée page 30 et concernant les tableaux relatifs au choléra-morbus, au lieu d'être insérée page 45, à la suite de la note 7, a été reportée à la page 112.

